TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
40964

REVUE

DES DEUX MONDES,

JOURNAL DES VOYAGES,

DES SCIENCES, DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE.

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

REVUE
DES DEUX MONDES,

JOURNAL DES VOYAGES,

DES SCIENCES, DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,

Par une Société de Savans,

DE VOYAGEURS ET DE LITTÉRATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

IIe SÉRIE. — TOME II. — AVRIL 1830.

PARIS,

AU BUREAU, RUE DE BELLE-CHASSE, No 14.

1830.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY
40964

I. DOCUMENS ORIGINAUX,

ANALYSES, ETC.

REVUE

DES DEUX MONDES.

Voyages.

RELATION INÉDITE

D'UN VOYAGE AU JAPON;

PAR DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO,

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES PHILIPPINES.

(Dernier article [1].)

Le lendemain, je me rendis chez *Consecondunо*, principal ministre de l'empereur, et dont la maison, quoique moins grande que le palais, n'était pas moins digne d'admiration. Ce seigneur vint me

[1] Voyez les cahiers précédens.

recevoir dans le vestibule, et m'emmena incontinent dans une salle où était préparée une collation magnifique. Il me régala d'un vin exquis, fort commun au Japon, et but à ma santé, en plaçant son verre sur sa tête, à la mode de son pays. Il m'engagea à ne pas m'inquiéter d'affaires, mais à passer mon temps agréablement, attendu que son maître était dans l'intention de m'accorder toutes les grâces que je lui demanderais. Je lui remis une note traduite en japonais, en lui disant que, pour ne pas fatiguer l'attention de S. A., j'avais tâché d'être bref, usant toutefois de la permission qu'il m'avait donnée de lui faire des demandes; car je ne bornais pas à une seule, mais à trois, les grâces que je sollicitais de sa munificence.

En premier lieu je demandais que S. A. voulût bien accorder sa royale protection aux religieux des différens ordres qui résidaient dans son empire, et ordonner qu'ils eussent la libre disposition de leurs maisons et de leurs églises, sans que personne pût les molester, parce que le roi Philippe, mon maître, estimait les religieux et les ministres du Seigneur comme la prunelle de ses yeux, et que j'étais certain de faire une chose agréable à S. M. en plaçant cette demande en tête de celles que j'adressais à l'empereur.

Secondement je suppliais S. A. de conserver et d'augmenter autant qu'elle le pourrait l'amitié qui régnait entre l'empereur du Japon et le roi Philippe mon maître; car de tous les princes du

monde, le monarque des Espagnes était celui dont l'amitié était la plus avantageuse, tant par sa puissance que par ses grandes qualités et ses vertus, et que plus S. A. resserrerait les nœuds qui l'unissaient à mon souverain, plus elle aurait à s'en féliciter, malgré la distance immense qui séparait les deux cours.

Ma troisième demande était une conséquence de la seconde; car, pour conserver l'amitié du roi Philippe mon maître, S. A. ne devait pas permettre à des ennemis de mon souverain, tels que l'étaient les Hollandais, de résider dans son empire, et qu'ainsi je suppliais S. A. de les chasser; car, outre qu'en qualité d'ennemis de l'Espagne ils devaient lui être odieux, leurs mauvais procédés et leurs brigandages sur mer devaient suffire pour leur faire refuser une retraite et un abri sur toutes les côtes de la domination japonaise.

Le ministre lut ma note avec attention. Il me dit qu'elle lui paraissait très-convenable, qu'il la communiquerait à l'empereur, et qu'il me répondrait le jour suivant. Il fut si exact, que le lendemain il était chez moi à dix heures du matin. Après toutes les cérémonies d'étiquette, dont les Japonais ne se dispensent jamais sous aucun prétexte, et après la collation par laquelle commencent toutes les affaires dans ce pays, il me raconta qu'après avoir entendu la lecture de ma note, l'empereur s'était écrié plein d'admiration : « Je n'ai rien à envier au » roi Philippe, si ce n'est un serviteur comme ce- » lui-ci. Admirez, vous autres, et sachez que ce

» gentilhomme, ayant tout perdu par un naufrage, » étant presque nu, et moi, lui offrant toutes les » grâces et faveurs qu'il voudra solliciter, se garde » bien de me demander pour lui ni or ni argent; » mais il ne songe qu'aux intérêts de sa religion et » de son roi. En conséquence, vous lui direz que » je lui accorde tout ce qu'il me demande, et que » j'ordonnerai qu'à l'avenir les religieux, amis du » roi Philippe, qui sont au Japon, ne soient pas » molestés; car je veux conserver une bonne intel- » ligence avec ce grand monarque. Mais, quant à » l'expulsion des Hollandais, cela est très-difficile » pour cette année, parce qu'ils ont ma parole » royale de pouvoir séjourner au Japon; qu'au » reste, je le remercie de me les avoir fait connaî- » tre pour ce qu'ils sont. »

Telle fut la réponse que l'empereur fit à ma note. Le ministre me dit ensuite que son maître lui avait ordonné de me dire qu'il y avait à Zurunga un bon navire, et que si je le désirais, il me le ferait donner avec tous les agrès nécessaires pour me rendre à la *Nouvelle-Espagne*, et qu'il me ferait fournir tout l'argent dont je pourrais avoir besoin. S. A. l'avait également chargé de me dire qu'ayant appris qu'il y avait dans ce pays d'excellens mineurs, très-experts dans l'art d'extraire l'argent des mines, il désirait que le roi Philippe lui en envoyât cinquante, auxquels il ferait tous les avantages qu'ils pourraient souhaiter, parce que, bien qu'il y en eût beaucoup au Japon, ils étaient maladroits, et ne retiraient pas des mines

du pays la moitié de ce qu'elles pourraient produire. Je répondis que je ne pouvais m'engager à cela sans connaître la volonté de mon souverain, mais que, si S. A. me le permettait, je me rendrais dans la province de *Bungo*, où se trouvait le vaisseau *Sainte-Anne*, et que j'irais voir si je pouvais m'embarquer à son bord; mais que, dans le cas contraire, j'accepterais la grâce qui m'était offerte. Je promettais de répondre à la demande de mineurs que me faisait S. A., soit à mon retour à la cour de Zurunga, soit avant de m'embarquer.

Deux jours après, je fus encore admis en présence de l'empereur avec les mêmes cérémonies. S. A., après un compliment plein de politesse et d'obligeance, me fit répéter de vive voix les demandes que j'avais remises par écrit à son ministre. Je le fis par le moyen de mon interprète, le P. *Jean-Baptiste* de la compagnie de Jésus, et j'insistai avec plus de force que je ne l'avais fait dans ma note sur l'expulsion des Hollandais. L'empereur me répondit en termes à peu près semblables à ceux que Conseconduno m'avait transmis de sa part, le lendemain de ma première audience.

De retour à mon logement, je m'occupai de mes préparatifs de départ, qui furent bientôt terminés, et je partis peu après pour la province de Bungo. Voici les principales circonstances de ce voyage.

De Zurunga à Méaco, par où je devais passer, il y a près de cent lieues presque toujours en plaine, et dans un pays fertile et agréable; on traverse plusieurs rivières considérables sur des bacs très-com-

modes, et qui peuvent contenir un grand nombre d'hommes et de chevaux. Ces bacs passent d'un bord à l'autre, au moyen d'un fort cable tendu sur les deux rives. J'aurais de la peine à me rappeler les noms des villes, bourgs et villages que je traversai. Il n'y a pas, ainsi que j'ai déjà dit, un quart de lieue désert dans tout le Japon, et je doute que dans aucun pays de l'univers, il soit possible de rencontrer aussi près l'une de l'autre autant de grandes villes, parfaitement bâties, et prodigieusement peuplées. Partout je remarquai le même mouvement, ainsi qu'une abondance merveilleuse de toute espèce de marchandises et de comestibles prêts à toute heure, et à des prix si bas, que les plus pauvres gens peuvent aisément y atteindre. C'est ainsi que, régalé et accueilli dans tous les lieux où je passai, avec un empressement et des soins extrêmes, j'arrivai dans la grande cité de *Méaco*. Je pourrais singulièrement alonger ma relation si je faisais mention de toutes les choses dignes de remarque qui frappèrent ma vue dans ce trajet. Je puis assurer que j'ai traversé plusieurs villes de cent cinquante à deux cent mille habitans, et je ne me rappelle pas avoir vu un seul bourg ou village de peu d'étendue. J'arrivai en vue de Méaco dans l'après-midi. Cette ville est à juste titre fameuse dans l'univers par sa beauté, son étendue, et par le nombre immense de ses habitans. Je n'ai pu au juste le savoir; mais en comparant les diverses informations qui m'ont été données, je ne puis le fixer au-dessous de *quinze cent mille* ames, et je crois qu'on peut la

regarder comme la plus grande ville du monde connu. Elle est située dans une vaste plaine parfaitement bien cultivée. Ses murailles ont dix lieues de tour. Je puis certifier ce fait, les ayant moi-même parcourues dans toute leur étendue. Je montai à cheval à sept heures du matin; je me reposai une heure vers midi, et je n'arrivai que le soir, à l'entrée de la nuit au point d'où j'étais parti. C'est à Méaco que réside le *Dayri*, roi légitime du Japon, qui porte le titre de *Boy*. Ce prince descend, en ligne directe, des fondateurs de l'empire, et, comme les Japonais croient qu'il est de la dignité de leurs souverains de n'être point vus et de ne pas se communiquer au peuple, ce monarque est toujours enfermé dans son palais. C'est le Dayri qui, en droit et justice, devrait gouverner l'empire; mais, il y a quelques années, Taïcosama réduisit par la force des armes à son obéissance tous les *Tonos* ou seigneurs du royaume, et ne laissa au Dayri que l'ombre de la souveraineté, qu'il exerce avec toutes les apparences de la suprême puissance, en donnant l'*investiture* de toutes les dignités, même de la dignité impériale. Tous les ans, à un jour fixé, tous les seigneurs viennent avec leurs insignes lui rendre hommage. L'empereur seul se dispense de ce devoir. Le Dayri est particulièrement le chef de la religion; c'est lui qui nomme aux charges et emplois vacans parmi les *bonzes*: c'est ainsi qu'on nomme les prêtres des idoles

Dans les actes et cérémonies extérieures, le Dayri est traité avec le plus grand respect par l'em-

pereur lui-même, qui, avant son couronnement, est obligé de venir lui rendre hommage. C'est au reste la seule marque de sujétion à laquelle il se soumette, car d'ailleurs il laisse à peine au Dayri de quoi s'entretenir. Cependant le palais qu'il habite est d'une magnificence extraordinaire, au-dessus même de celle qu'on admire dans les palais de l'empereur et du prince son fils. Je ne le sais toutefois que par ouï-dire, car je n'ai pu voir le Dayri, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, ne se montre à personne et ne sort jamais de son palais.

Un vice-roi nommé par l'empereur gouverne la ville de Méaco; sa juridiction ne s'étend pas au-delà des canaux qui entourent cette ville, et il n'a aucune autorité sur celles de *Faxime*, *Sacay*, *Usaca*, qui sont très-considérables, et situées à très-peu de distance de Méaco, dont l'immense population donne à son gouverneur plus d'occupation que ne pourrait le faire un royaume moyen de notre Europe. Ce magistrat tient une cour presqu'aussi somptueuse que celle de l'empereur; il a sous ses ordres six vice-gouverneurs. Il m'accueillit et me traita avec beaucoup de distinction et d'affabilité, et se montra très-curieux d'apprendre des détails sur l'Espagne; et, pour me témoigner sa reconnaissance du plaisir que je lui avais procuré en répondant à toutes ses questions, il me donna à son tour les informations les plus détaillées sur la belle et grande ville dont il était le vice-roi. J'étais ébahi du récit de toutes ces merveilles, dont j'avais la preuve sous les yeux; mais je dissimulai mon éton-

nement pour qu'il n'en inférât pas que l'Espagne fût inférieure au Japon. Il me dit que la seule ville de Méaco contenait cinq mille temples de ses dieux, sans compter les chapelles; j'appris aussi de lui que le quartier destiné exclusivement aux femmes publiques contenait plus de cinquante mille courtisanes. Il me fit conduire au tombeau de Taïcosama, qui est élevé dans un temple magnifique, et me montra aussi le *Daybu*, idole de bronze, ainsi qu'un autre superbe édifice où sont les statues de tous les dieux du Japon. Je mis trois jours à visiter ces monumens, qui étaient à une aussi grande distance de mon logement, bien que situés au milieu de la ville; quoique je fusse parti de très-bonne heure pour m'y rendre, je ne pus être de retour que fort tard.

L'idole de bronze appelée Daybu aurait pu passer pour une des sept merveilles du monde, et même l'emporter sur elles. Elle est d'une si grande dimension, que, malgré l'idée que je m'en étais formée d'après ce qu'on m'avait dit, je restai muet de surprise en la voyant; et songeant à l'idée que je pourrais en donner lorsque je viendrais à en parler en Espagne, j'ordonnai à un de mes gens d'aller mesurer la grosseur du pouce de la main droite de l'idole, et je vis que, quoique ce fût un homme de grande taille, il s'en fallait de deux palmes qu'il ne pût avec ses deux bras entourer ce doigt de la statue. Mais la grandeur n'est pas le principal mérite de cette idole, car ses pieds, ses mains, sa bouche, ses yeux, son front, et autres traits, ont autant d'expression et de phy-

sionomie que le peintre le plus parfait pourrait donner à un tableau. Lorsque je visitai ce temple, il n'était pas encore achevé : il ne l'est même pas encore, d'après ce qu'on m'a écrit; plus de cent mille ouvriers y étaient employés journellement. Le diable ne pouvait pas suggérer à l'empereur un meilleur moyen de dépenser ses immenses trésors.

J'allai voir aussi le tombeau de Taïcosama, où je remarquai des choses admirables. Je déplorai que des édifices aussi magnifiques fussent consacrés à l'adoration des cendres d'un homme dont l'ame est en enfer pour l'éternité. On entre dans ce temple par une allée pavée en jaspe, qui a plus de quatre cents pas de longueur, et trois cents de largeur. Il y a de chaque côté, de distance en distance, des piliers aussi de jaspe, où sont placés des lampes qui sont allumées à l'entrée de la nuit, et qui répandent une si grande clarté, qu'on ne s'aperçoit pas de l'absence du jour. Au bout de cette allée, on monte au péristile du temple par plusieurs degrés. On voit à droite, et avant d'entrer, un monastère de *religieuses*, qui prennent part aux offices qui sont célébrés avec beaucoup de solennité. La porte principale est incrustée de jaspe et entourée d'une garniture artistement travaillée en or et en argent. La magnificence de cette porte et le fini du travail annoncent celle de l'intérieur de l'édifice. La nef est supportée par des colonnes et des pilastres d'une haute dimension. Il y a au milieu un *chœur*, comme dans nos cathédrales, avec des siéges et une grille tout autour. Des *chapelains* et des *chanoinesses* y chan-

tent leurs prières sur un ton qui ressemble beaucoup à celui de nos églises, et, d'après ce qu'on m'apprit, leur office, comme le nôtre, se divise en *prime*, *tierce*, *vêpres* et *matines*. Je me fis scrupule d'entendre des prières si contraires à notre sainte foi. Celui qui me conduisait par ordre du vice-roi entra dans le chœur, et sans doute il dut annoncer le but de ma visite, car quatre chapelains vinrent pour me recevoir. Leur habit me parut presqu'en tout pareil à celui des *prébendés* de Tolède avec le surplis; seulement la queue de leur robe était démesurément longue, et leurs bonnets étaient beaucoup plus larges par le haut que par le bas. Ils me parlèrent avec beaucoup d'amitié, et ils me conduisirent à l'autel de leurs infames reliques où brûlaient une quantité infinie de lampes. Notre-Dame de *Guadalupe*, malgré toutes celles qui y sont entretenues par la foule des pélerins qui s'y rendent de toutes parts, n'en a certainement pas le quart autant. Si je fus surpris de ce spectacle, je le fus bien davantage du silence, du recueillement et de la dévotion de toutes les personnes qui étaient rassemblées dans ce temple. On leva cinq ou six rideaux qui cachaient autant de grilles de fer, d'argent, et jusqu'à la dernière qu'on me dit être d'or massif, derrière laquelle j'aperçus une caisse où étaient renfermées les cendres de Taïcosama. Le grand-prêtre seul pouvait entrer dans la dernière enceinte où était cette caisse. Tous les Japonais qui m'accompagnaient se prosternèrent avant même qu'on n'eût levé le rideau, et de même que

je m'indignais intérieurement de leur perverse et fausse adoration, ils durent s'indigner aussi du peu de respect que je témoignais devant leur sanctuaire. En somme, je me hâtai de sortir de ce lieu maudit, et mes conducteurs me menèrent voir la maison et les jardins des chapelains, dont je puis dire que l'art se fait remarquer davantage dans ceux de la résidence royale d'*Aranjuez*, mais que sous tous les autres rapports ils sont bien inférieurs à ceux dont je parle. On me servit un dîner splendide dans une espèce de belvéder, d'où je pus voir la grande quantité de personnes qui entraient dans le temple. On me dit qu'il en était de même à toutes les heures du jour et de la nuit. Ils usent, comme nous, d'*eau bénite*, ou plutôt maudite, et d'espèces de chapelets consacrés à leurs faux dieux *Jaca* et *Nido*, qui au reste ne sont pas les seuls qu'ils adorent; car il y a au Japon trente-cinq religions ou sectes différentes. Les unes nient l'immortalité de l'ame, les autres reconnaissent plusieurs dieux, quelques-unes adorent les élémens, sans qu'aucune d'elles soit inquiétée pour cela. Aussi les bonzes de toutes les sectes s'étant réunis pour demander à l'empereur qu'il chassât nos religieux du Japon, et se trouvant importuné de leurs fréquentes sollicitations à ce sujet, ce prince leur demanda combien il y avait de religions différentes dans le Japon. Ils lui répondirent qu'il en existait trente-cinq. « Eh bien! leur » dit-il, là où l'on tolère trente-cinq sectes, on peut » bien en tolérer trente-six. Laissez ces étrangers » en paix. »

Après être resté près de deux heures dans la maison des chapelains, on me conduisit à celle des *religieuses*, dont le mur était mitoyen. Elles étaient vêtues de robes de soie bleue et blanche, et portaient un voile bleu. Cet habit me parut plus propre à la cour qu'au cloître. La mère abbesse me reçut dans une grande salle, et me fit servir une collation à laquelle elle prit part ainsi que les autres religieuses, et, pour rendre la fête complète, une douzaine d'entre elles formèrent des danses au son d'une espèce de guitare. Au bout d'une demi-heure, je pris congé et je me retirai chez moi.

J'allai enfin voir le temple consacré à toutes les idoles qu'on adore au Japon. Cet édifice est le plus grand que j'aie jamais vu. Il contient *deux mille six cents* statues de dieux; chacune a son tabernacle décoré des divers emblèmes de la fausse divinité. Toutes ces statues sont de bronze doré; en effet, les Japonais excellent dans l'art de fondre et de dorer les métaux. Ce temple a de grands revenus, et je n'en suis pas surpris; l'entretien doit en être fort coûteux. Je me fatiguai de voir tant de chapelles, et je déplorai la puissance du diable sur ce peuple.

Les PP. *Jésuites* et les religieux de *Saint-Dominique* et de *Saint-François* ont chacun un couvent dans la ville de Méaco; mais ils ne sont pas apparens et sont en quelque sorte masqués par des maisons. La prédication du saint Évangile à déjà porté beaucoup de fruit au Japon, où il y a un grand nombre de chrétiens.

Je partis de Méaco la veille de Noël, et je me rendis à *Faxime*, qui touche presqu'aux faubourgs de Méaco. C'est à Faxime que résidaient les empereurs du Japon jusqu'au règne du souverain actuel, qui transporta sa résidence à Zurunga. Les rues de Faxime sont plus étroites que celles des autres villes de l'empire; mais d'ailleurs cette ancienne capitale ne le cède en rien à aucune autre en magnificence. Je descendis dans la maison des religieux *franciscains*, où j'éprouvai une grande consolation de voir la quantité de fidèles qui vinrent assister à la célébration de l'office divin; presque tous reçurent la sainte eucharistie avec autant de ferveur, de larmes et de piété que les chrétiens les plus zélés.

A Faxime, je m'embarquai pour *Usaca*, située dix lieues plus bas, sur une rivière aussi large que l'est le Guadalquivir à Séville. Je mis un jour à faire ce trajet, et je passai le temps fort agréablement à voir la quantité innombrable de navires qui montaient et descendaient le fleuve, chargés de marchandises et de voyageurs. Je logeai aussi à Usaca chez les PP. *franciscains*. Il y a également des *dominicains* et des *jésuites*. Cette ville me parut être la plus belle de toutes celles que j'avais vues au Japon. Elle contient à peu près un million d'habitans. Les maisons y sont généralement élevées de deux étages. Elle est située sur le bord de la mer qui bat ses murailles, et qui est très-poissonneuse. A deux lieues d'Usaca est bâtie la ville de *Sacay*. Je ne l'ai point vue, mais je sais qu'elle a quatre cent mille ames de population.

Je m'embarquai à Usaca, dans un bâtiment appelé *funca* [1], grand à peu près comme ceux qu'on voit à Séville, et je me dirigeai vers la province de *Bungo*. C'est la route de *Nangazaqui*, où il y a un établissement portugais avec un évêque. Ce dernier a depuis souffert le martyre. Le trajet se fait ordinairement en douze ou quinze jours, mais on couche à terre presque toutes les nuits, et les accidens sont très-rares sur ces côtes. Je vis plusieurs jolies villes, mais moins peuplées que celles par où j'étais déjà passé.

Peu de jours après mon arrivée à Bungo eut lieu le funeste événement de l'incendie du malheureux *galion* de Macao par ordre de l'empereur, parce que le capitaine, accusé d'avoir fait pendre sur son bord quelques Japonais sous un léger prétexte (ce qui n'était que trop vrai), refusa d'aller se justifier devant les tribunaux du pays. Ce qui rendit la cause du capitaine plus mauvaise fut que parmi les Japonais mis à mort se trouvaient deux envoyés de l'empereur du Japon au roi de Siam. Les ordres de l'empereur furent exécutés avec la plus grande valeur par les soldats et artilleurs japonais, qui, malgré la résistance vigoureuse du capitaine et de son équipage, se rendirent maîtres du navire à l'abordage, le prirent et le brûlèrent. Je m'étais intéressé pour ce malheureux capitaine auprès de l'empereur, qui eut la bonté de me faire donner par son

[1] Probablement *Junca*. L'auteur veut sans doute parler des navires japonais, connus sous le nom de *jonques*.

secrétaire des explications qui me prouvèrent que tous les torts étaient du côté du capitaine du galion. L'empereur me fit aussi écrire pour me dire qu'il désirait mon retour à sa cour pour reprendre la négociation que j'y avais entamée, et pour me parler de nouveau des ouvriers mineurs et des Hollandais, ainsi que pour savoir si je voulais me servir du vaisseau qu'il m'avait offert pour me rendre à la Nouvelle-Espagne, objet qu'avait commencé de traiter le R. P. Louis Sotelo, que, de Méaco, j'avais envoyé à la cour avec des dépêches.

Le capitaine de la *Sainte-Anne* m'offrait son vaisseau pour me rendre à ma destination; mais, outre qu'après un séjour de treize mois dans ce port, ce navire pouvait être en mauvais état, je considérai qu'il était plus utile aux intérêts du roi mon maître de saisir le prétexte que me présentait la demande de mineurs que me faisait l'empereur, pour entrer en négociation avec S. A. sur des points plus importans, tels que le bien de notre sainte religion et l'expulsion des Hollandais, et je me déterminai à retourner à la cour de Zurunga, en suivant la même route, pendant laquelle je fus traité avec les mêmes égards et le même empressement.

Peu de jours après mon arrivée à Zurunga, j'eus audience de l'empereur, qui me reçut avec sa bonté accoutumée. Je rappelai à S. A. la requête que je lui avais adressée, et je donnai à mes sollicitations une autre forme, en commençant par répondre à la demande que l'empereur m'avait faite de cinquante

mineurs. Je dis donc à S. A. que je me chargeais de transmettre sa demande à S. M. et au vice-roi de la Nouvelle-Espagne, mais que, pour faciliter le succès de mes démarches, S. A. devait m'accorder les choses suivantes:

Que les mineurs auraient la moitié du produit des mines qu'ils exploiteraient, et que l'autre moitié serait partagée entre le roi Philippe mon maître, et S. A. l'empereur ; que pour la part qui reviendrait au roi d'Espagne, S. M. pourrait avoir au Japon des facteurs et commissaires, qui ameneraient des religieux de tous les ordres, auxquels il serait permis d'avoir des églises publiques pour célébrer l'office divin. Quoique cette condition fût placée au second rang, elle était dans ma pensée le but principal de ma négociation.

Je dis ensuite que S. A. l'empereur étant l'intime ami du roi Philippe, elle ne devait pas permettre que les Hollandais, ennemis jurés de mon roi, résidassent dans ses états, ni pussent y aborder sous aucun prétexte. J'ajoutai que, lorsque par hasard, ou par une autre raison quelconque, des vaisseaux appartenant au roi d'Espagne ou à ses sujets arriveraient au Japon, l'empereur devait s'engager à garantir leur sûreté, et à leur donner un sauf-conduit pour les équipages et leur chargement, et ordonner qu'ils fussent traités comme ses propres sujets. Je demandai en outre que, dans le cas où le roi mon maître voudrait faire construire des navires et des galères dans les ports du Japon pour les envoyer à Manille, et acheter des munitions de

guerre et de bouche pour les forteresses qu'il possédait dans ces parages, des facteurs et commissaires pussent y être établis pour faire ces opérations, et eussent la facilité d'acheter tout ce dont ils auraient besoin aux prix courans du pays. Je demandai enfin que, lorsque le roi d'Espagne enverrait un ambassadeur à l'empereur du Japon, il y fût reçu avec tous les honneurs et les distinctions dus au représentant d'un aussi grand monarque.

Ces clauses étaient à peu près pareilles à la note officielle dont j'avais chargé le R. P. Louis Sotelo. L'empereur me répondit qu'il les admettait toutes, sauf celle qui concernait les Hollandais, parce qu'il lui était impossible de me satisfaire pour l'instant, afin de ne pas manquer à la parole qu'il leur avait donnée. Pour me convaincre de la sincérité de ses intentions, et me donner un gage de sa bonne foi, l'empereur résolut d'envoyer un ambassadeur au roi mon maître, chargé de présens pour S. M. et pour le vice-roi de la Nouvelle-Espagne. Il m'invita à désigner un religieux de ceux qui résidaient au Japon pour remplir cette mission en son nom. Mon choix tomba sur le R. P. Alonso Munor, franciscain. Mais l'empereur voulut que les dépêches et les présens me fussent confiés. S. A. me prêta un vaisseau, et me fit remettre quatre mille ducats pour l'équiper. Il m'autorisa à le vendre, et à lui en renvoyer le montant en marchandises d'Espagne à mon choix. Je pris congé de ce monarque, après l'avoir remercié de toutes les faveurs dont il m'a-

vait comblé. S. A. me chargea encore de dépêches pour le prince son fils, par la cour duquel je devais passer. Celui-ci écrivit aussi une lettre au roi mon maître, et me chargea d'un magnifique présent pour S. M. Je fis armer et équiper le vaisseau le *Saint-Bonaventure*, sur lequel je m'embarquai le 1er août 1610, et j'arrivai le 27 octobre suivant au port de Matanchel, dans les Californies, après une des plus heureuses traversées qui aient eu lieu dans la mer du Sud.

Je vais terminer cette relation par quelques observations que j'ai faites pendant un séjour de près de deux ans dans le Japon, et qui n'a précédé que de peu d'années le funeste événement de l'expulsion des chrétiens de cet empire, qui eut lieu après la mort de l'empereur qui m'avait si bien accueilli, et lorsque son fils, qui m'avait également bien traité, monta sur le trône[1]. Ce malheur ne serait peut-être pas arrivé si le conseil de Castille, auquel furent renvoyées les pièces relatives aux négociations que j'avais entamées, eût mis plus d'activité à les examiner et à en rendre compte au roi. Il m'est permis de penser que, si les liens d'une amitié étroite s'étaient formés entre les deux empires, le nouvel empereur n'eût pas mis autant d'emporte-

[1] Voyez l'avant-propos.

ment et de sévérité dans les mesures cruelles qu'il prit contre les chrétiens.

Revenant à mon sujet, je commencerai par faire remarquer, comme je l'ai dit en commençant mon récit, que la côte du Japon, qui était signalée sur les cartes maritimes par les 33° et demi, est réellement par les 35° et demi, au point où est situé le village de Jubanda, où je fis naufrage. Les îles qui composent cet empire s'étendent au-delà du 46e degré, ainsi que je l'appris d'un pilote anglais, grand cosmographe, établi au Japon depuis plus de deux ans à la suite d'un naufrage. Il était fort estimé de l'empereur, qui l'employait en diverses commissions. Il me raconta qu'ayant été envoyé par S. A. pour le recouvrement de certains droits au nord du Japon, il avait pris hauteur avec son astrolabe, et qu'il s'était trouvé au-delà de 45°, quoique le point où il était alors fût encore éloigné de l'extrémité nord de l'empire.

La Chine est éloignée des côtes du Japon de deux cents lieues, et la Corée de cinquante. Ce dernier pays, qui est fort riche et fort peuplé, est contigu à la Chine. L'empereur *Taïcosama* soumit la Corée, qu'il fit envahir par une armée de cent cinquante mille Japonais. Cette conquête fut faite facilement, parce que les habitans de la Corée, amollis par leurs richesses et les commodités de la vie dont ils jouissent, sont peu belliqueux. Après la mort de Taïcosama, ses successeurs y laissèrent peu à peu affaiblir leur autorité, et finirent par le perdre entièrement. Si les relations que je voulais

établir entre le roi mon maître et l'empereur du Japon eussent été cimentées par un empressement réciproque, la conquête de la Corée eût pu être tentée de nouveau, et ce pays eût été un autre champ où les semences de l'Evangile eussent pu être répandues avec fruit.

Le Japon se compose d'un grand nombre d'îles, divisées en soixante-six provinces, toutes très-peuplées et fertiles.

Les Japonais sont beaucoup plus belliqueux que les Chinois, les Coréens et les autres peuples voisins de Manille. Leurs armes sont l'arquebuse, dont ils se servent fort adroitement, quoique avec lenteur, les lances et épées dont j'ai parlé, et de l'artillerie en petite quantité, qu'ils n'emploient que depuis soixante ans. Ils observent une grande discipline militaire. Le pays est garanti de toute attaque par des forteresses inexpugnables, où l'art ajoute aux avantages naturels de la situation.

Le climat est pareil à celui d'Espagne; cependant les hivers y sont en général plus rigoureux. On n'y connaît ni peste, ni famine, parce que le climat y est très-sain, et parce que les saisons y sont si régulières, que les récoltes n'y manquent jamais.

Les Japonais sont adonnés à l'ivrognerie, qui est chez eux l'origine de plusieurs vices, tels, par exemple, que l'incontinence qui les excite à avoir une grande quantité de femmes. Le nombre de celles qu'ils entretiennent passe quelquefois cinquante. Les maris japonais sont peu fidèles, et ne se font pas scrupule de fréquenter des femmes pu-

bliques, dont il y a un grand nombre dans toutes les villes. Quant aux femmes, il est presque inoui qu'elles manquent à la foi conjugale. Elles vivent rigoureusement séparées des hommes, même de leurs pères, frères et fils, et ne sortent que pour les visites de cérémonie qu'elles se font entre elles, ou pour aller dans les temples; elles sont alors enfermées dans une espèce de cage portée par des serviteurs.

Les Japonais sont très-industrieux, très-fins et très-experts dans le négoce. Ils sont très-adroits pour inventer et pour imiter. Il y a dans les villes un grand nombre de boutiques et de magasins merveilleusement assortis de toute espèce d'objets de luxe et d'usage ordinaire, soit pour les vêtemens, soit pour la parure.

Il y avait au Japon, quand j'y étais, plus de trois cent mille chrétiens, dont une grande partie a péri dans l'horrible persécution suscitée par l'ennemi du genre humain. Il est bien triste que nous ayons perdu l'espérance qui me paraissait si bien fondée, non-seulement de propager notre sainte foi, mais encore d'ouvrir un commerce qui pouvait être si avantageux au roi mon maître et à ses sujets, avec un pays d'où nous pouvions tirer, avec moins de frais que d'Europe ou d'Amérique, tout ce qui était nécessaire à la plupart de nos établissemens dans ces parages.

S'il faut en croire les chroniques japonaises, cet empire, extrêmement ancien, était divisé en plusieurs principautés, et fut réuni sous un seul mo-

narque, six cent soixante-trois ans avant Jésus-Christ; et, ce qui est unique, parmi toutes les nations du monde, c'est le descendant en ligne directe de ce premier fondateur, qui est encore aujourd'hui *Dayri* ou empereur *ecclésiastique* du Japon. Les Japonais ont été isolés du reste du monde, excepté de la Chine, dont ils ont emprunté leurs lois, leur religion, et presque tous leurs usages, jusqu'à une époque qui ne remonte pas au-delà d'un siècle.

Autrefois l'autorité souveraine était tout entière entre les mains du Dayri, et les ministres de la religion, dont ce prince est le chef suprême, exerçaient une grande influence dans l'empire; mais, il y a à peu près 450 ans, une famille puissante s'empara de l'autorité, et ne laissa au Dayri que les attributions religieuses. Toutefois il a conservé quelques apparences de puissance qui se réduisent à donner pour la forme une espèce d'investiture de certaines dignités dont les titulaires sont nommés par l'empereur *civil*. C'est à Méaco que réside le Dayri, qui s'appelle aussi *Jesico*. J'ai déjà dit qu'il ne se montrait jamais en public. Un très-petit nombre de hauts dignitaires et ses femmes sont les seules personnes qui approchent de lui. Le souverain de fait, ou empereur civil et militaire, porte les titres de *Tencaudoni* et de *Cubosama*. Son autorité est très-grande; mais soit par délégation ou par des priviléges dont j'ignore l'origine, il y a des espèces de vice-rois qui, bien que soumis à l'empereur, ne laissent pas que d'avoir une grande puissance dans

les divers royaumes ou provinces dont la réunion forme l'empire du Japon.

Le Japon n'a jamais été conquis, quoique dans deux occasions les Chinois et les Coréens unis aient tenté de s'en emparer.

Le gouvernement *municipal* est excellent au Japon. La police intérieure y est admirablement faite, et j'ai remarqué le même zèle et la même intelligence dans les chefs et dans les subalternes. J'ai déjà dit combien les villes étaient propres: il en est de même de l'intérieur des maisons du moindre artisan. Le Japon renferme une quantité innombrable de mines d'or et d'argent, et si les mineurs étaient plus expérimentés et connaissaient l'usage du vif argent, ils pourraient extraire une quantité incroyable de ces métaux.

Le riz est la nourriture ordinaire des habitans. Cependant le froment croît très-bien au Japon, et il n'est pas rare que les récoltes y donnent cinquante boisseaux pour un de semence. Les Japonais ne mangent presque jamais d'autre viande que celle des animaux qu'ils prennent à la chasse. Leurs forêts sont peuplées de toutes les espèces de gibier que nous connaissons en Europe, et de plusieurs autres qui nous sont inconnues. Il en est de même des oiseaux et des poissons. Ils récoltent du coton en abondance dans la province de *Bogu;* ils en font des toiles et des étoffes dont le peuple s'habille. Les grands et les seigneurs se vêtissent en tissus de soie qu'ils tirent presqu'entièrement de la Chine, où ce produit est de bien meilleure qualité que chez eux. Le ver-

nis dont ils se servent pour leurs meubles a une grande réputation dans tout le monde, et il la mérite par son éclat et par sa solidité. Leurs armes sont d'une trempe extraordinaire pour la finesse et pour la force; ils y attachent un prix excessif. J'ai ouï dire qu'il y a eu des épées *Catanas* qui ont été estimées cent mille ducats. Il est certain qu'on a vu des Japonais couper d'un seul coup un homme dans toute sa longueur. Ils trouvent ridicule le prix extraordinaire que nous attachons à un diamant ou à un rubis, et prétendent que la véritable valeur d'un objet est dans son utilité; voilà pourquoi ils mettent un si haut prix à une bonne épée.

Les seigneurs au Japon tiennent un grand état de représentation en officiers et domestiques. Ils ne sortent jamais qu'accompagnés d'une suite nombreuse. Ils reçoivent de leurs inférieurs les mêmes hommages et les mêmes respects qu'ils rendent eux-mêmes à l'empereur.

L'orgueil, l'arrogance, et une fermeté de caractère qui tient presque de la férocité, sont les traits distinctifs des Japonais de toutes les classes. La lâcheté leur est inconnue. Lorsque quelqu'un d'entre eux est condamné à mort, il ne souffre pas que le bourreau touche sa personne. Il assemble ses parens et ses amis, et en leur présence il s'ouvre le ventre avec son épée, sans témoigner aucune crainte de la mort. Il n'est pas étonnant qu'un pareil peuple n'ait jamais pu être soumis par les Chinois, qui passent pour aussi timides que les Japonais sont courageux.

J'observerai en finissant, combien il est à regretter qu'un peuple qui a d'aussi bonnes lois, et qui est doué de si belles qualités, soit livré à l'idolâtrie, et soit devenu la proie de Satan. Il est bien déplorable que les progrès rapides que notre sainte foi faisait dans ce beau pays aient été arrêtés tout à coup. Dieu a permis que l'ennemi des hommes étouffât les semences répandues sur cette terre par les saints martyrs qui ont payé de leur sang la propagation de l'Évangile.

C.....

Histoire.

EXPÉDITION DE CHARLES-QUINT CONTRE ALGER.

Lorsque l'attention de l'Europe était partagée entre François Ier et Charles V, l'empire turc voyait sur le trône des sultans un des hommes les plus illustres du même siècle, le grand Soliman. Celui-ci avait à son tour pour amiral un audacieux et intrépide marin, Dratan-Bey, à qui la chrétienté donnait le nom de Barberousse. Dratan-Bey avait réduit sous la domination de son maître tous les gouvernemens de la côte septentrionale d'Afrique. De là de nombreux vaisseaux, conduits par l'amiral turc ou dirigés par ses conseils, s'élançaient sur les mers du Levant, où ils rencontraient les chevaliers de Malte animés du même esprit de représailles, ravageaient les rivages de l'Italie, de la Sicile et de l'Espagne, et portaient l'épouvante de tous côtés. Charles V voulut mettre

un terme à leurs excursions. En 1535, il assiégea et prit facilement Tunis. Cette ville fut livrée au plus horrible pillage : « 30,000 habitans innocens » périrent dans un seul jour, dit un historien » chrétien, et 10,000 furent emmenés en escla- » vage. » En 1541, ce prince résolut de faire subir le même sort à Alger; mais le sort en décida autrement. Voici une relation qui a été composée d'après les documens de cette époque [1].

P. M...

Alger était toujours dans l'état de dépendance de l'empire turc où Barberousse l'avait mis. Depuis qu'il commandait la flotte ottomane en qualité de capitan-pacha, Alger était gouverné par Hasen-Aga, eunuque renégat, qui, ayant passé au service des pirates par tous les grades, avait acquis dans la guerre une grande expérience, et était bien capable d'occuper un poste qui demandait un courage et des talens éprouvés. Hasen, pour se montrer digne de cet honneur, exerçait ses déprédations contre tous les états de la chrétienté avec une activité si étonnante, qu'il surpassait, s'il est possible, Barberousse lui-même en audace et en cruauté. Ses corsaires avaient presque interrompu le commerce de la Méditerranée. Il jetait si fréquemment

[1] Caroli V expeditio ad Argyriam, per Nicolaum Villagnonem, equitem Rhodium, ap. Scardium, V, II, 365. Jovii, Hist., lib. XL, pag. 269, etc.

l'alarme sur les côtes d'Espagne, qu'on fut obligé d'élever, de distance en distance, des corps-de-garde, et d'y entretenir continuellement des sentinelles, pour veiller sur l'approche des Barbaresques et garantir les habitans de leurs invasions. L'empereur recevait depuis long-temps des plaintes très-pressantes de la part de ses sujets; on lui représentait que son intérêt et l'humanité lui faisaient également un devoir de réduire Alger, devenu, depuis la conquête de Tunis, le réceptacle de tous les pirates, et d'exterminer cette race de brigands, ennemis implacables du nom chrétien! Déterminé par leurs prières, séduit encore par l'espérance d'ajouter un nouveau lustre à la gloire de sa dernière expédition d'Afrique, Charles, avant de quitter Madrid pour son voyage des Pays-Bas, avait donné des ordres en Espagne et en Italie pour équiper une flotte et lever une armée destinée à cette entreprise. Les changemens qui survinrent dans les circonstances n'ébranlèrent point sa résolution : ni les progrès que faisaient les Turcs dans le pays, ni les remontrances de ses plus fidèles partisans en Allemagne, qui lui représentaient que son premier soin devait être de défendre l'empire, ni les railleries de ceux qui ne l'aimaient pas, et qui plaisantaient sur ce qu'il fuyait un ennemi qu'il avait près de lui, pour aller au loin en chercher un si peu digne de son courroux, rien ne put l'engager à porter ses forces vers la Hongrie. C'était sans contredit une entreprise honorable que d'aller attaquer le sultan en Hongrie; mais elle était au-

dessus de ses forces, et ne s'accordait pas avec ses intérêts. Il eût fallu faire venir des troupes d'Espagne et d'Italie, pour les conduire dans un pays très-éloigné; pourvoir aux préparatifs immenses que demandait le transport de l'artillerie, des munitions et des bagages d'une armée entière; terminer dans une seule campagne une guerre qu'il était difficile de rendre décisive, même dans plusieurs campagnes : un semblable projet eût entraîné des dépenses trop fortes et trop prolongées pour que le trésor épuisé de l'empereur pût y suffire.

D'ailleurs, en employant de ce côté ses principales forces, les domaines qu'il possédait en Italie et dans les Pays-Bas restaient exposés à l'invasion du roi de France, qui ne manquerait pas de profiter d'une occasion si favorable pour y porter la guerre. D'un autre côté, son expédition d'Afrique, dont les préparatifs étaient achevés et presque toutes les dépenses faites, ne demandait qu'un seul effort qui, outre la sûreté et la satisfaction que le succès de cette entreprise procurerait à ses sujets, prendrait si peu de temps, que le roi de France ne pourrait guère profiter de son absence pour envahir ses états de l'Europe.

Toutes ces raisons déterminèrent Charles à persister dans son premier dessein avec une résolution inflexible; il n'eut égard ni aux conseils du pape, ni à ceux d'André Doria, qui le conjurait de ne pas exposer une flotte entière à une destruction presque inévitable, en risquant l'approche des côtes dangereuses d'Alger, dans une saison si avancée,

où les vents d'automne étaient toujours violens. Après s'être embarqué sur les galères de Doria, à Porto-Venere, sur le territoire de Gênes, il ne tarda pas à reconnaître que cet habile homme de mer avait jugé mieux que lui d'un élément qu'il devait en effet mieux connaître. Il s'éleva une tempête si terrible, que ce ne fut qu'après les plus grands efforts et après avoir couru les plus grands périls, que Charles put aborder à l'île de Sardaigne, où était fixé le rendez-vous de la flotte. Mais comme l'empereur était naturellement d'un courage inébranlable et d'un caractère inflexible, les remontrances du pape, celles de Doria, les dangers même qu'il venait de courir, n'eurent d'autre effet sur lui que de l'affermir encore dans sa funeste résolution. Il est vrai que les forces qu'il avait rassemblées étaient bien capables d'inspirer les plus grandes espérances de succès, même à un prince moins hardi et moins présomptueux. Elles consistaient en vingt mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie, tant espagnols qu'italiens et allemands, pour la plupart vieux soldats; et en trois mille volontaires, la fleur de la noblesse italienne et espagnole, qui s'était empressée de faire sa cour à l'empereur en le suivant dans cette expédition, et qui se montrait jalouse de partager la gloire dont elle croyait qu'il allait se couvrir. Il lui était d'ailleurs arrivé de Malte mille soldats, envoyés par l'ordre de Saint-Jean, et conduits par cent de ses plus braves chevaliers.

La navigation, depuis l'île Majorque jusqu'aux

côtes d'Afrique, ne fut ni moins longue ni moins périlleuse que celle qu'il venait de faire. Lorsqu'il approcha de terre, la fureur de la mer et la violence des vents ne permirent pas aux troupes de débarquer. A la fin, l'empereur, profitant d'un moment favorable, les mit à terre sans obstacle, assez près de la ville d'Alger, vers laquelle il marcha sans délai. Hasen n'avait à opposer à cette puissante armée que huit cents Turcs et cinq mille Maures, moitié naturels du pays, moitié réfugiés de Grenade. Il répondit cependant avec fierté à la sommation qu'on lui fit de se rendre; mais, malgré son courage et sa grande expérience dans l'art de la guerre, il n'aurait pu, avec le peu de soldats qu'il avait, tenir long-temps contre des forces supérieures à celles qui avaient battu Barberousse à la tête de soixante mille hommes, et réduit Tunis, malgré tous les efforts de ce fameux pirate.

Au moment où l'empereur se croyait le plus en sûreté contre ses ennemis, il se vit tout à coup exposé à une calamité bien plus terrible, et contre laquelle toute la force et toute la prudence humaine ne pouvaient rien. Deux jours après son débarquement, lorsqu'il n'avait encore eu que le temps de disperser quelques petits corps d'Arabes qui inquiétaient son armée dans les marches, des nuages s'amoncelèrent, et le ciel se couvrit d'une obscurité effrayante; vers le soir, la pluie, chassée par un vent impétueux, commença à tomber avec violence; la tempête augmenta pendant la nuit. Les impériaux, qui n'avaient débarqué que leurs armes,

restèrent sans tentes et sans abri, exposés à toute la fureur de l'orage. En peu de temps, la terre fut couverte d'eau au point qu'ils ne pouvaient se coucher. Leur camp, placé dans un terrain bas, était entièrement inondé ; à chaque pas, ils entraient jusqu'à la moitié de la jambe dans la boue ; et le vent soufflait avec tant d'impétuosité, que, pour se soutenir, ils étaient obligés d'enfoncer leurs lances dans la terre pour s'en faire un point d'appui. Hasen était trop actif pour ne pas saisir une occasion si favorable d'attaquer ses ennemis. Dès le point du jour, il fit une sortie avec ses soldats, qui, ayant été sous leurs toits à l'abri de la tempête, étaient frais et vigoureux. Quelques soldats italiens, qui avaient été postés le plus près de la ville, découragés et glacés de froid, s'enfuirent à l'approche de l'ennemi : ceux qui occupaient les postes moins avancés montrèrent plus de valeur ; mais la pluie ayant éteint leurs mèches et mouillé leur poudre, leurs mousquets étaient devenus inutiles, et pouvant à peine soutenir le poids de leurs armes, ils furent bientôt mis en désordre. Presque toute l'armée, ayant à sa tête l'empereur, fut obligée de s'avancer pour repousser l'ennemi, qui, après avoir tué un grand nombre d'impériaux et jeté l'épouvante dans le reste, se retira en bon ordre.

Le sentiment de ce désastre et de ce premier danger fut cependant bientôt effacé par un spectacle plus affreux encore et plus déplorable. Il faisait grand jour, et l'ouragan continuait dans toute sa force ; on voyait la mer s'agiter avec toute la fureur dont ce

formidable élément est capable; les navires d'où dépendaient la subsistance et le salut de l'armée, arrachés de leurs ancres, allaient ou se briser les uns contre les autres, ou se fracasser contre les rochers; plusieurs furent poussés à terre, d'autres furent abîmés dans les flots. En moins d'une heure, quinze vaisseaux de guerre et cent quarante bâtimens de transport périrent; huit mille hommes qui étaient à bord furent noyés, ou si quelques-uns de ces malheureux échappaient à la rage des flots et cherchaient à gagner la terre à la nage, ils étaient massacrés sans pitié par les Arabes. L'empereur, immobile d'étonnement et de douleur, contemplait en silence cet affreux désastre; il voyait s'engloutir dans les flots et toutes ses munitions de guerre et les immenses provisions destinées à nourrir ses troupes; toutes ses espérances s'évanouissaient. La seule ressource qui fût en son pouvoir était d'envoyer quelques détachemens pour chasser les Arabes postés sur le rivage, et pour recueillir le petit nombre de ceux qui avaient le bonheur de gagner la terre. A la fin cependant, le vent commença à tomber, et l'on espéra qu'on pourrait conserver encore assez de vaisseaux pour sauver l'armée des horreurs de la famine et la ramener en Europe. Mais ce n'étaient encore que des espérances. Vers le soir, la mer se couvrit d'épaisses ténèbres; les officiers des vaisseaux qui n'avaient pas péri se trouvant dans l'impossibilité de faire parvenir aucun avis aux troupes qui étaient à terre, celles-ci passèrent toute la nuit dans les tourmens de l'inquiétude la plus affreuse.

Lorsque le jour reparut, une barque envoyée par Doria vint à bout d'aborder à terre, et apprit au camp que l'amiral avait échappé à la tempête la plus furieuse qu'il eût vue pendant cinquante ans de navigation, et qu'il avait été obligé de se retirer sous le cap de Metafuz, avec ses vaisseaux délabrés. Comme le ciel était toujours orageux et menaçant, Doria conseillait à l'empereur de marcher avec la plus grande diligence vers ce cap, l'endroit le plus commode pour rembarquer les troupes.

C'était, dans ce malheur, une grande consolation pour Charles que d'apprendre qu'une partie de sa flotte était sauvée; mais ce sentiment de plaisir était bien altéré par les embarras et les inquiétudes où le jetait encore l'état de son armée : Metafuz était à quatre jours de marche du lieu où il était alors campé. Les provisions qu'il avait débarquées à terre étaient toutes consommées; les soldats, fatigués et abattus, auraient à peine été en état de faire cette route dans leur propre pays : découragés par une suite de souffrances que la victoire même n'aurait peut-être pu leur rendre supportables, ils n'avaient pas la force de résister à de nouvelles fatigues. Cependant la situation de l'armée ne permettait pas même de délibérer, et il n'y avait pas deux partis à prendre. Charles ordonna donc à ses troupes de se mettre en marche; les blessés et les malades furent placés au centre, et ceux qui paraissaient les plus vigoureux, à la tête et à l'arrière-garde. Ce fut alors que l'effet cruel des maux qu'ils avaient essuyés se fit mieux sentir, et que de nouvelles calamités vin-

rent aggraver les premières. Les uns pouvaient à peine soutenir le poids de leurs armes; les autres, épuisés par une marche pénible dans des chemins profonds et presque impraticables, tombaient et mouraient sur la place: plusieurs périrent d'inanition, car l'armée n'avait guère d'autre subsistance que des racines, des grains sauvages, et la chair des chevaux que l'empereur faisait tuer et distribuer à ses troupes; une partie se noya dans les torrens, tellement gonflés par les pluies, qu'en les passant à gué, on y entrait dans l'eau jusqu'au menton; il y en eut un grand nombre de tués par l'ennemi, qui, pendant la plus grande partie de leur marche, ne cessa de les inquiéter et de les harceler le jour et la nuit. Enfin ils arrivèrent à Metafuz, et le temps devenant tout à coup assez calme pour favoriser la communication de la flotte avec l'armée, ils retrouvèrent des vivres en abondance, et se livrèrent à l'espérance de se voir bientôt en sûreté.

Dans cet horrible enchaînement de malheurs, Charles déploya de grandes qualités, que le cours suivi de ses prospérités ne l'avait pas mis jusqu'alors à portée de faire connaître. Il fit admirer sa fermeté, sa constance, sa grandeur d'ame, son courage et son humanité; il supportait les plus grandes fatigues comme le dernier soldat de son armée; il exposait sa personne partout où le danger était le plus menaçant; il ranimait le courage de ceux qui se laissaient abattre; il visitait les malades et les blessés, et les encourageait tous par ses discours et par son exemple. Quand l'armée se rem-

barqua, il resta un des derniers sur le rivage, quoiqu'un corps d'Arabes, qui n'était pas éloigné, menaçât de fondre à chaque instant sur l'arrière-garde. Charles répara, en quelque sorte, par une si noble conduite, la présomption et l'entêtement qui lui avaient fait entreprendre une expédition si funeste à ses sujets.

Ce ne fut point là le terme de leurs malheurs. A peine toutes les troupes furent rembarquées, qu'il s'éleva une nouvelle tempête, moins terrible à la vérité que la première, mais qui dispersa tous les vaisseaux, et les obligea de chercher, chacun de leur côté, soit en Espagne, soit en Italie, des ports où ils pussent aborder. Ce fut par là que se répandit le bruit de ces désastres, avec les exagérations que pouvaient y ajouter des imaginations encore frappées de terreur. L'empereur lui-même, après tant de périls, avait été forcé de relâcher dans le port de Bugia, en Afrique, où les vents contraires le retinrent pendant plusieurs semaines; enfin il arriva en Espagne dans un état bien différent de celui où il y était revenu après sa première expédition contre les Barbaresques.

***.....

VOYAGE

ET

RECHERCHES DANS LA GRÈCE,

PAR M. LE CHEVALIER BRONDSTED [1].

Des Grecs modernes et du gouvernement qui convient à ce pays.

Au moment où tous les regards sont tournés vers la Grèce, et lorsque l'on émet les opinions les plus contradictoires sur la convenance du gouvernement que lui impose l'Europe, nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux les documens qui peuvent éclairer cette question. A ce titre, les extraits du voyage de M. le chevalier Brondsted que nous publions aujourd'hui nous semblent d'une haute importance.

[1] Paris, Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6.

M. Brondsted a visité la Grèce dans le cours des années 1810 à 1813; il passa encore l'année 1820 dans les îles Ioniennes et en Albanie, et n'a cessé depuis d'entretenir des relations avec ce pays. Un si long séjour, une connaissance parfaite de la langue, des excursions dans les îles et dans les cantons les moins explorés, l'ont mis à même de recueillir une foule de renseignemens précieux, tant sur les monumens antiques de toute espèce, objet particulier de ses études, que sur le caractère des habitans actuels. M. Brondsted a vu les Grecs avant l'insurrection, alors que les secousses de la guerre civile ne leur avaient point communiqué des vices, des vertus, des passions éphémères, et dont l'action ne survivra pas aux circonstances qui les ont fait naître. On peut facilement se convaincre, par la lecture de son ouvrage, que le caractère et la situation morale de cette nation ont spécialement attiré ses regards, et que ses recherches ont été dirigées par une tendre sollicitude pour le beau nom de la Grèce et son ancienne gloire. Il résulte donc de ses observations un tableau complet des mœurs et de l'état social qu'ont donnés à ce peuple tant de siècles d'esclavage.

Nous empruntons les détails suivans à l'ouvrage de M. Brondsted sur la Grèce : cet ouvrage, sans contredit le plus neuf et le plus original qui ait paru sur cette matière, est encore peu connu en France; mais l'Allemagne l'a déjà placé au nombre de ceux qui font faire un pas rapide à la science et qui honorent l'esprit humain.

« Je ne connais point, dit M. Brondsted, de pays en Europe dont les grands aspects se marient si merveilleusement avec la mer, et il n'en est certainement aucun qui réunisse à un si haut degré les beautés les plus diverses. J'en citerai un exemple, non pour parler ici d'une contrée particulièrement célèbre chez les anciens et tant vantée par leurs poètes, mais parce qu'elle se présente ici plus vivement à mon imagination. Dans l'automne de 1811, M. le baron de Stackelberg et moi, nous étions partis des vastes et fertiles plaines de la Thessalie, de Volo et Larisse, pour suivre le cours du Pénée jusqu'à son embouchure. Quand nous arrivâmes à l'entrée de la vallée de Tempé, près de Baba et d'Ampelakia, il nous sembla que nous étions transportés subitement des fertiles plaines du Danemarck, couvertes de moissons ondoyantes, au milieu de tout le luxe d'une nature italienne. Nous n'avions pas avancé un mille plus loin dans le vallon, que déjà cet aspect s'était changé dans le plus sublime paysage de montagnes d'un canton suisse. Presque partout dans la Grèce d'Europe, cette richesse de formes, cette parure diversifiée de la nature saisissent et charment le voyageur. Au contraire, il m'a paru que la Grèce d'Asie, en partant de Lampsaque, et passant par Troie, la Mysie, l'Éolie, etc., jusqu'à Ephèse, offre un caractère plus constant, plus semblable à lui-même et moins hardi. »

Aussi un sentiment profond d'amour pour leur beau sol et leur riche nature n'a jamais cessé d'être le caractère du peuple grec. « L'enthousiame des

insulaires pour leur pays est surtout remarquable. Il faut en chercher la cause, non-seulement dans l'attachement ordinaire au sol natal, mais encore dans des circonstances locales, surtout dans l'influence qu'exerce depuis l'enfance sur le physique et le moral d'un peuple doué d'un naturel heureux, sensible et mobile, une mer superbe, remarquable par sa variété infinie, par la richesse des teintes, et par un horizon immense. L'exclamation de Callirhoé (*Chariton*, liv. V) est donc aussi vraie que pathétique, lorsque, sur le point d'être conduite dans l'intérieur de l'Asie et à Babylone, elle s'écrie : « On m'entraîne sur les bords de l'Euphrate, et, » pauvre insulaire, on m'enferme au milieu de terres » barbares, là où il n'y a pas de mer. »

« Certes, cette prédilection pour les rochers de la mer qui leur appartiennent, cet amour d'hommes spirituels robustes et vifs pour leurs foyers est un sentiment estimable, digne d'intérêt, satisfaisant à observer, parce qu'il limite leurs désirs, exclut l'envie de posséder le bien d'autrui, et ajoute au plaisir de la jouissance celui de la modération même qui y préside. Aussi les insulaires ont-ils bien raison de dire souvent que leur mer si belle leur tient lieu de beaucoup de choses. Un jour, pendant que j'admirais, sur les hauteurs d'Ampelakia, auprès de la vallée de Tempé, la beauté du paysage qui se présentait devant moi, les masses imposantes de l'Olympe et le fleuve qui en baignait le pied, un Grec de l'île de Tino qui était présent, me dit :

« Certes, c'est beau ; mais où est la mer ? Elle est » loin d'ici ! »

Le patriotisme des Grecs modernes ne s'est malheureusement pas étendu jusque sur leurs monumens, dont la conservation leur est médiocrement à cœur. «L'homme abruti a toujours du plaisir quand il peut faire rouler dans l'abyme quelque grosse pierre antique, et je crois que ce phénomène peut s'expliquer par une observation psychologique. L'homme aime à se croire quelque chose et à se voir libre, à se sentir indépendant et surtout à agir par lui-même ; mais l'homme encore brut, qui manque à la fois de force morale pour se soumettre et de moyens pour agir, et qui, ne portant qu'à regret le joug de la civilisation, se trouve réduit à n'être que l'agent des volontés d'un autre, ce qui, au reste, est parfaitement en règle ; cet homme, dis-je, révolté de l'abaissement de sa destinée, cherche tous les moyens de s'y soustraire. Il porte tout naturellement en lui un désir de destruction, parce qu'enfin détruire, c'est agir, c'est faire un acte de volonté. Cet ignorant, ce barbare recouvre, à ce qu'il lui semble, un sentiment d'indépendance en faisant disparaître ces mêmes objets que révèrent des hommes placés plus haut que lui dans l'échelle de la civilisation, objets qu'il ne peut comprendre et encore moins créer ou façonner..... Voilà pourquoi les gouvernemens des peuples civilisés doivent veiller à la conservation des monumens de tout genre qui marquent les pas de l'esprit humain, et ceux surtout qui sont le plus exposés aux attaques de la barbarie ont

le plus de droits à leur constante sollicitude. C'est l'absence totale de ces mesures dans la Grèce qui peut excuser en quelque sorte certaines entreprises révoltantes sans doute, quand on les considère en elles-mêmes, par exemple, celle de lord Elgin à Athènes, dont on a tant parlé. »

On voit que M. Brondsted ne se dissimule pas la décadence et la dégradation dans laquelle est tombée la Grèce. « Je demanderai seulement, ajoute-t-il, si un peuple européen, quel qu'il soit, après quatre siècles d'un honteux esclavage, ne serait pas encore plus dégénéré? Telle est, à moi, ma conviction intime et profonde. J'ai éprouvé si souvent et si vivement l'influence désorganisatrice du système des Turcs sur tout ce qui s'appelle *raya*, qu'après un séjour de trois ans dans la plupart des provinces grecques, j'ai dû m'étonner de ce que les Grecs ne sont pas dégénérés tout-à-fait, bien plus que de ce qu'ils paraissent dégénérés. Mais laissant de côté pour le moment cette question grave et sérieuse, je me bornerai à rappeler ici une comparaison bien simple d'un écrivain ancien : c'est que, *si un généreux coursier prend de mauvaises habitudes, on le conduit au manége pour le confier au maître*; ce n'est donc pas aux ignobles valets du maître, encore moins aux loups dévorans qu'on l'envoie. Si un peuple issu de la plus noble race humaine, un peuple ancien, chrétien et doué de grandes facultés, a subi un long esclavage et des malheurs de toute espèce; si ce peuple affaibli, par ses revers, est déchu de son antique civilisation et de son ancienne prospé-

rité, qu'on l'aide par des moyens humains et sages, tels qu'ils conviennent aux nations chrétiennes, à se rétablir dans sa condition primitive, à se donner un *état* et une *loi;* car la loi et l'état sont en effet le remède et l'école des peuples: or ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans le chaos qu'on appelle l'empire turc. Est-ce que l'édifice délabré qu'on nomme la Sublime-Porte se soutient autrement depuis un siècle, qu'au moyen de deux cariatides étrangères, l'intrigue et la jalousie réciproque des chrétiens? Il est vrai que ces cariatides sont robustes et vigoureuses, et qu'elles ont de larges épaules. »

Les vœux de M. Brondsted pour le rétablissement de la Grèce ont en partie été exaucés, mais les maux causés à ce pays par la domination ottomane sont vivans, et la plaie saigne encore. « En effet, le despotisme des Osmanlis, forme de gouvernement innée pour ainsi dire, et organique chez cette race d'hommes, n'étant par sa nature même convenable qu'à un petit peuple nomade, avec des mœurs patriarcales et très-simples, se trouve nécessairement forcé, dès qu'on l'applique à un grand empire composé de mille élémens hétérogènes, de soumettre la plupart des choses à l'arbitraire de quelques individus. Or les individus passent, et le bien produit par leur bonne volonté périt tôt ou tard avec eux. » Les mesures malfaisantes au contraire laissent une trace profonde; elles durent, et leur effet se continue. Ainsi les Grecs, soumis à des barbares, ont désappris graduellement leur belle civilisation; l'inappréciable avantage qu'ils ont conservé sur

leurs oppresseurs, ce n'est pas d'être civilisés, c'est d'être susceptibles de civilisation; c'est, en un mot, d'avoir l'aptitude à redevenir ce qu'ils ont été.

Mais tout est à faire en Grèce. « Il faut que tout, dans ce malheureux pays, sorte d'abord du néant, le génie comme le pouvoir, et la liberté comme l'ordre. Quiconque a vu la Grèce avec des yeux non prévenus ne s'abandonnera pas à une illusion agréable, mais dangereuse ; il ne croira point que ce pays désorganisé soit en état d'effectuer et de fonder d'une manière durable, par ses propres moyens, une véritable régénération, c'est-à-dire une organisation sage et heureuse, et j'avoue que je n'ai jamais pu concevoir un espoir semblable. Ce n'est pas que le peuple manque de capacité et de bravoure, il possède sûrement ces qualités à un haut degré; mais c'est, il faut bien le dire, que deux péchés originels sont inhérens aux Grecs, *la vanité et la versatilité*. Voilà des matières combustibles, fécondes en malheurs, et auxquelles l'excessif égoïsme de quelques chefs ne travaille incessamment qu'à mettre le feu.

« Des hommes sages et généreux à qui la Providence a confié la direction des peuples, ne se laisseront détourner ni par le verbiage de prétendus amis, ni par des rapports contradictoires, qui ne peuvent que tromper les esprits sur la véritable situation des choses, et que refroidir le zèle des vrais amis de la cause des Grecs. En Allemagne et ailleurs, il a paru dans les dernières années plusieurs petits écrits pour la plupart rédigés par des jeunes gens qui, s'étant rendus en Morée avec de la bonne

volonté, mais sans aucune véritable vocation, et s'y étant vus trompés dans leur attente, ont, à leur retour, qui a suivi de près leur départ, condamné les Grecs sans avoir, à proprement parler, entrevu seulement la *nation grecque*. En effet, dans toute révolution populaire, c'est d'abord la populace, la lie du peuple qui entre en mouvement; et comment pouvait-il en être autrement dans un pays entièrement désorganisé par un esclavage et par une misère de tant de siècles? Mais c'est une grande erreur, malheureusement aussi une méprise trop commune, que de s'imaginer qu'on a vu le peuple là où s'agite la populace. Lorsque le torrent se précipite du haut de la montagne, il détache d'abord les végétaux légers et la poussière du sol; mais cette masse confuse et superficielle, entraînée par le torrent, ne fournira point au naturaliste des lumières suffisantes sur la véritable nature de la montagne, sur les rapports minéralogiques et sur les parties intégrantes du sol; il attendra prudemment que la tempête ait cessé et que les eaux soient écoulées, pour faire ses recherches avec tout le soin et toute la maturité qu'elles comportent. »

Un des vices inhérens aux Grecs modernes, c'est un amour effréné de la piraterie. M. Brondsted raconte quelques faits de cette nature dont il fut témoin en 1811. « Après un séjour de sept à huit semaines dans l'île de Zéa, voulant retourner à Athènes, nous hâtâmes les préparatifs de notre départ. Mais il était décidé que nous ne quitterions pas Zéa, sans y voir de près un exemple des tristes

effets de la désorganisation civile et morale, que le voyageur observe dans ces contrées avec un sentiment bien douloureux.

» Les tempêtes avaient à peine cessé vers la fin de février, et les vents du nord-ouest commençaient à ramener le beau temps, que déjà plusieurs bâtimens de pirates apparurent au cap Colonne et sous Macronisi. Les forbans firent une descente dans cette île déserte, qui n'est plus qu'un pâturage appartenant aux Zéotes; ils abattirent une quantité de brebis et de chèvres, et maltraitèrent les bergers. Une capture plus riche suivit de près. Un bateau zéote, chargé d'huile, venant d'Égine et se rendant à Andros, fut pris par un de ces forbans qui le conduisit à Zéa même, où il s'arrêta à la petite baie du nord (auprès de Spanopoulo); de là il entama des négociations pour la rançon, et demanda mille piastres pour rendre la prise. Comme la cargaison en valait le triple, le pauvre batelier se donna toutes les peines imaginables pour recueillir à Zéa le montant de la rançon, ne demandant l'argent que pour quelques jours, jusqu'à ce qu'il eût conduit la cargaison à Andros. L'essai fait par un bâtiment de commerce anglais (capitaine Lothrington) qui se trouvait dans le port de Zéa, de surprendre le pirate à l'aide d'une chaloupe bien armée, essai que nous secondâmes de notre mieux, n'eut pas de succès. Le brigand, ayant toujours quelques vedettes placées sur le rocher voisin, voyait à peine un grand bateau s'avancer hors du port à coups de rames, qu'il se doutait de suite que c'était à lui qu'on en

voulait, et il prenait rapidement avec sa proie la fuite vers Thermia. Tandis que Lothrington était obligé de ramer contre le vent et le courant, jusqu'à la pointe la plus septentrionale de l'île, le pirate gagnait tant d'avance à l'aide du plus beau vent du nord, qu'il n'était plus possible de le rejoindre. Le lendemain, il reparaissait dans une autre baie à la côte orientale de l'île et au nord des ruines de Carthua, et il renouait les négociations. Un généreux Zéote avança enfin à son compatriote, le pauvre batelier, les mille piastres, montant de la rançon (j'ignore sur quelle hypothèque), et moyennant l'honnête intérêt de *deux cents piastres pour huit jours*. Le bateau fut relâché alors, et le pirate disparut. L'affaire de la rançon ne parvint à notre connaissance que plus tard, et nous eûmes lieu de soupçonner qu'on nous en fit mystère, de peur que nous ne prêtassions l'argent à l'homme embarrassé, et que nous ne fissions tort à l'usurier zéote, allié de certaines gens qui nous entouraient. Deux jours après, un autre pirate passa en plein jour tout près du port, et le lendemain, étant à Carthua, où j'avais encore quelques affaires, je fus témoin de la prise d'un bateau venant, à ce qu'il paraît, de Syros, et qu'un troisième brigand conduisit à Thermia.

» Il ne faut pas s'imaginer que les *kaïki* des pirates, qui dans ces parages causent tant de mal, gênent les relations, bloquent, jusqu'à un certain point, pendant des mois, des îles entières, maltraitent quelquefois de la manière la plus affreuse leurs

prisonniers, les mutilent et même les tuent ; il ne faut pas s'imaginer, dis-je, que ces forbans, soient tous Maniotes bien armés et bien équipés; point du tout : c'est ordinairement un ramas de misérables, aussi lâches que mal armés, qui, accourus de tous les coins, se dispersent de nouveau au moindre danger, ou après quelque bonne prise. »

Ils étaient cependant redoutables sous le gouvernement turc. Aujourd'hui que l'Europe est intervenue dans les affaires de la Grèce et l'a prise sous sa protection, le premier soin du nouveau maître qu'elle lui a donné sera sans doute d'appliquer à ce mal les remèdes les plus prompts et les plus actifs, et de rendre au commerce de l'Archipel la sécurité dont il a besoin. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, l'assistance des puissances européennes est nécessaire à la Grèce, et l'on peut dire, en général, qu'il n'y avait pour ce pays aucune chance de salut, si les rois chrétiens ne lui avaient tendu une main secourable. Maintenant, en lui imposant pour monarque un prince de leur sang, ont-ils consulté ses vrais intérêts? Sur cette question, qu'on n'agitait pas encore diplomatiquement, M. Brondsted se prononçait, il y a cinq ans, de la manière suivante :

« La forme *monarchique*, quelque bonne et heureuse qu'elle puisse être pour beaucoup de pays et de peuples, ne convient pas du tout à la Grèce; elle ne s'adaptait pas à son état ancien, elle ne convient sûrement pas davantage à la Grèce actuelle, parce qu'elle est directement contraire au caractère

de ce peuple, et ne ferait que nuire à ses bonnes qualités, tout en favorisant les mauvaises. En effet, le peuple grec, vif, remuant, actif et vain, a besoin, pour développer et mettre à profit ses plus heureuses facultés, *d'un grand nombre de points centraux* d'où les honneurs et les hommages, les encouragemens et les récompenses dues au mérite et au talent, partent facilement et souvent, comme la lumière et la chaleur partent d'un foyer peu éloigné; il faut surtout dans la Grèce, pour entretenir l'activité publique des individus, et pour lui donner une direction patriotique et morale, que l'état puisse offrir aux citoyens un grand nombre de sphères peu étendues, que le succès du bien soit fréquent, l'effet prompt, et le contrôle toujours présent et facile; en un mot, il faut à ce peuple beaucoup de petites administrations communales et libres. Mais par quel lien toutes ces petites républiques pourraient-elles être réunies en un tout, de telle sorte qu'il y ait une garantie suffisante pour la concorde du dedans et la sûreté du dehors? Voilà assurément une question difficile, à laquelle les anciens eux-mêmes et leur histoire n'ont peut-être pas répondu d'une manière tout-à-fait satisfaisante; mais voici des données que ne contestent pas les personnes qui connaissent l'esprit et l'histoire de ce peuple. Dans une grande cour qui régirait toute la Grèce, la finesse des Grecs dégénérera toujours en ruse et en fourberie; et sans la publicité de l'administration, sans la liberté de la discussion, enfin sans l'influence des paroles et des actions des individus sur

les affaires nationales, le talent se perdra infailliblement dans ce pays. Voilà pourquoi le peuple hellénique, malgré toute la richesse de la nature et l'énergie individuelle, n'a rien produit d'important ni sous les Romains, ni sous les Turcs. *Exoriare aliquis.....!* »

Tel est le résultat auquel un long séjour parmi les Grecs, et une étude sérieuse de leur caractère national, conduisaient un homme d'un esprit juste et droit, sans préjugés, ni préoccupation aucune d'intérêt ou de parti. M. Brondsted a-t-il mieux jugé la Grèce que ceux qui se sont avisés d'y improviser une monarchie taillée sur le patron de celles de la vieille Europe? L'avenir nous l'apprendra. Faisons des vœux toutefois pour que notre savant auteur se trompe dans ses conjectures, pour que la Grèce n'ait pas sa guerre civile après sa guerre d'indépendance, et qu'elle ne retombe pas, par une funeste imprudence, dans un abîme plus profond que celui dont la charité européenne l'a fait sortir.

D'HER....

OBSERVATIONS INÉDITES

SUR

L'ÉTAT DE LA GRÈCE EN 1829.

(Communiquées par M. S.... de D.....) .

L'article qui précède a fait connaître à nos lecteurs la situation de la Grèce pendant les années 1810 et 1811. Il nous a paru que, pour les hommes qui s'occupent sérieusement de l'histoire contemporaine, il devait être d'un haut intérêt de pouvoir rapprocher des observations savantes de M. le chevalier Brondsted celles qui nous sont communiquées par une personne qui a visité la Grèce en 1829, et qui s'est trouvée dans la position *la plus favorable* pour apprécier sainement les individus et les événemens. On y remarquera que ce long laps de vingt années d'intervalle n'a opéré aucun changement dans l'état moral de cette belle contrée, et que la guerre, sous ce rapport, lui a encore suscité plus de maux que le despotisme musulman.

Le tableau qui va suivre contrariera sans doute une opinion noble et généreuse que toute l'Eu-

rope a embrassée avec ardeur. Serait-il possible que nous nous soyons si cruellement abusés dans nos espérances de liberté et de gloire? nous voudrions en douter encore. D'un autre côté, il semble difficile de résister à l'autorité d'un si grand nombre de faits. Quel que soit le jugement qu'ils feront naître, nous pouvons du moins assurer qu'ils ont été recueillis avec conscience et sincérité, et nous nous trouvons heureux de pouvoir en donner une preuve frappante dès ce moment.

On se rappelle à combien d'attaques violentes le gouvernement de M. le comte Capo-d'Istria s'est vu exposé depuis quelque temps. Parmi les feuilles étrangères qui ont manifesté le plus d'acharnement envers le noble comte, il faut distinguer au premier rang le *Courrier Anglais* et *le Courrier de Smyrne*. Le jugement de cette dernière feuille, trop peu appréciée en Europe, avait produit sur notre esprit une impression d'autant plus profonde qu'elle renferme en général des renseignemens fort exacts sur la situation de la Grèce et celle de l'Orient. Les deux journaux reprochent surtout à M. d'Istria un grand nombre d'actes arbitraires et la violation même des lois qu'il avait juré de maintenir. L'accusation semble fondée. Mais il paraît aussi que le président, au milieu de l'effroyable désordre qui agitait le pays lors de son avénement aux affaires, n'avait pas d'autres moyens de sauver la Grèce, et, d'après M. S.... de D....., il ne s'en est servi qu'à la dernière extrémité. « Il faut, dit-il, dans ce pays

» une main forte, armée de tous les pouvoirs, qui » déjoue les factions, étouffe l'anarchie, sauve la » nation sans elle et malgré elle. Il faut un dicta- » teur suprême, ferme, vigilant, inexorable, des- » potique même, sans quoi la Grèce est perdue à » jamais [1].» Si donc sous un rapport l'opinion de M. S.... de D..... se rapproche de celle des journaux dont nous venons de parler, elle s'en éloigne tout-à-fait sous le rapport le plus important peut-être, en ce qu'elle repousse l'accusation d'*ambition* que ceux-ci cherchent à imputer au président. A cet égard, M. S.... de D..... est tout-à-fait d'accord avec la réponse que M. Eynard vient d'adresser au *Courrier Anglais* [2]. « Les anciens chefs de la révolution, dit » M. S..... de D....., ne sont plus admis au manie- » ment des deniers de l'état : voilà le grand crime » du président.» Et il termine ainsi le portrait qu'il a tracé de M. Capo-d'Istria..... « Telle est en résumé » la situation intérieure du gouvernement grec. Le » président est seul chargé d'en supporter tout le » poids. Il a trouvé un pays tout entier à constituer,

[1] On remarquera sans doute que M. S..... de D..... diffère entièrement d'opinion à ce sujet avec M. le chevalier Brondsted.

[2] Lettre de M. Eynard au *Courrier anglais*, du . . avril 1830.

. . . . . Si le *Courrier* se décide à faire connaître ceux qui lui ont envoyé cette *dénonciation tardive*, je puis prédire d'avance que les correspondans du *Courrier* s'appuieront sur les rapports qu'ils auront recueillis *des chefs mécontens, de ceux qui n'ont plus le pouvoir, de ceux enfin qui n'ont cessé d'intriguer, et qui se sont déclarés les ennemis de l'homme qui a ramené l'ordre et empêché la continuation du pillage.*

» depuis les premiers élémens jusqu'au faîte de l'é-
» difice. Il a trouvé un peuple en proie à la plus
» affreuse misère; ses soins les plus importans ont
» dû être de le faire vivre. Il a trouvé la Grèce dé-
» chirée par l'anarchie, les primats et les chefs de
» bandes s'arrachant les dépouilles de la nation, et
» ne s'entendant que pour sa ruine; il a dû, avant
» toutes choses, arrêter le désordre, et il y est par-
» venu. Il a cherché parmi la nation des hommes
» qui voulussent le seconder dans son immense en-
» treprise; il n'a trouvé que des intrigans qui sèment
» les difficultés sur ses pas, qui contrarient, par
» une opposition calculée, tous les efforts qu'il faits
» dans l'intérêt du bien public. Il a répudié des
» partis anarchiques; il a cherché la nation pour
» s'appuyer sur elle : cette nation, il ne peut la sai-
» sir; les mêmes hommes s'élèvent entre elle et lui
» comme une barrière insurmontable. Ainsi il reste
» seul en butte à tous les partis..... [1] ».

Voilà, ce nous semble, le plus bel éloge qu'on pouvait faire de l'administration de M. le comte Capo-d'Istria. Voilà aussi la meilleure preuve que nous pouvions donner de l'esprit d'impartialité qui a guidé M. S.... de D..... dans ses recherches. Leur lecture excitera puissamment l'attention publique. Puissent-elles être consultées avec fruit par ceux qui s'occupent en ce moment des destinées de la Grèce ! P. M.

[1] Ce passage est extrait du paragraphe qui a pour titre : *Du gouvernement grec*, et qui termine les observations de M. S..... de D..... Nous le donnerons plus tard.

INTRODUCTION.

La population grecque qui habite l'empire ottoman offre des nuances tellement nombreuses, qu'il est impossible de la représenter dans son ensemble par les mêmes traits. A chaque pas, on la voit varier non-seulement dans sa proportion avec la population musulmane, mais aussi avec elle-même. Les pays que nous comprenons sous le nom générique de Grèce sont d'abord d'une étendue trop vaste pour que la nature n'y ait point semé de fréquentes diversités; mais en outre, on en voit une foule d'autres, en nombre bien supérieur à celles qu'on remarque dans des pays d'égale étendue. Il serait bien difficile d'énumérer toutes les causes auxquelles elles tiennent. Nous pouvons cependant citer, comme les principales, la configuration physique du pays, et les grands mouvemens politiques auxquels il a été soumis depuis des siècles.

La Grèce comprend un *continent* et des *îles*. De là une première division dans la population. Les insulaires doivent forcément avoir des habitudes différentes de celles des continentaux; les mouvemens politiques qui se sont succédé ont dû exercer sur les uns et sur les autres une influence tout-à-fait contraire. Mais les îles elles-mêmes ne se ressemblent point entre elles. Celles-ci sont grandes et fertiles, celles-là ne sont que des rochers stériles;

ici il y aura des ports, là il n'y en aura point; quoique la majorité professe la religion grecque, il en est cependant qui suivent la croyance romaine; toutes ces diversités établissent autant de subdivisions.

Passons sur le continent. Nous voyons en premier lieu la Morée. Sa forme péninsulaire a dû de tout temps diminuer la fréquence de ses rapports avec le reste de la terre ferme; le grand développement des côtes qu'elle possède la rapproche davantage des îles, comme aussi, à la considérer isolément, cette même quantité de côtes, sa forme bizarre et découpée, la variété de montagnes et de plaines qui occupent l'intérieur, ont dû produire une variété correspondante de nuances dans la population. La *Morée* n'a point non plus, eu égard à sa configuration, participé toujours aux mêmes événemens politiques que le reste du continent. C'est là par exemple (pour ne pas remonter plus haut dans l'histoire) que les Vénitiens ont défendu le plus long-temps leur puissance contre les conquêtes des Turcs.

Si nous sortons de l'isthme de Corinthe, nous trouvons à chaque pas des diversités frappantes dans la nature. En premier lieu se présente l'Attique. Ses plaines fertiles, entourées soit par la mer, soit par des montagnes d'un accès difficile, ont eu de tout temps des rapports bien plus fréquens avec le Péloponèse, qui est en face, qu'avec tout autre pays. C'est aussi avec cette contrée que sa population a le plus de ressemblance; cependant elle

se ressent fortement de la différence des mouvemens politiques qui l'ont agitée.

Pénétrons-nous plus avant dans l'intérieur du continent : nous y voyons des chaînes de montagnes fort élevées, séparées entre elles par des vallées, ou embrassant de vastes bassins de plaines, telles que celles de la Thessalie et de la Macédoine. Des pays aussi montagneux offrent partout une population extrêmement variée; mais elle doit être surtout frappante dans ceux où une conquête aussi violente que celle des Turcs s'est opérée. Le peuple conquis a dû se retirer de préférence dans les lieux les plus inaccessibles, comme le peuple conquérant s'est répandu avec le plus de facilité et n'a trouvé même d'intérêt à s'établir que dans ceux qui en valaient la peine, tels que les plaines et les villes. On conçoit aussi bien que la conquête n'étant venue que d'un seul côté, et ne s'étant faite que graduellement, elle a dû influer d'une manière différente sur la proportion respective des deux peuples et sur leurs habitudes.

A ces causes générales, auxquelles se rattache celle qui résulte de la diversité des populations, viennent s'en joindre beaucoup d'autres qui sont locales et n'en ont pas moins été influentes. Tels sont les changemens de religion, les émigrations ou les transplantations de colonies, qui ont mêlé les races. Ce n'est qu'à un hasard de cette espèce que la population d'Hydra et des côtes de l'Argolide, celles d'une partie de la Corinthie et de l'Achaïe doivent leur origine. Le type *albanais* que nous y retrouvons nous explique

l'espèce de barrière qui règne entre elles et le reste de la population moréote. A l'exception de la religion seule, la ressemblance est frappante entre l'Albanais chrétien et l'Albanais musulman. Cette parenté qui nous paraît étrange quand nous voyons partout ailleurs la ligne profondément tracée qui sépare le mahométan du chrétien, s'est dessinée en traits remarquables dans la guerre actuelle.

Je viens de dire quelles sont les principales divisions qu'on distingue dans la population grecque; elles serviront de base aux observations qui vont suivre.

§ I. — ARCHIPEL.

L'Archipel renferme des îles de grandeur et d'importance très-différentes. La première de toutes est Candie; mais ce riche pays mérite par lui-même assez d'attention, pour qu'il en soit question d'une manière spéciale. D'ailleurs les événemens qui s'y sont passés n'ont eu d'autre rapport avec la révolution de la Grèce, que la coïncidence du temps et de la direction donnée par le gouvernement grec. Les Candiotes n'ont jamais paru directement à cette époque dans l'histoire de la Grèce. Je consacrerai à Candie un article à part.

Dans le reste de l'Archipel, les îles les plus importantes par le rôle qu'elles ont joué dans les der-

niers événemens, ainsi que par la prospérité à laquelle elles étaient parvenues avant le commencement de ces troubles, sont Hydra, Spetzia et Ipsara.

Hydra.

Cette île et celle de Spetzia ont une origine commune. Leur population est de sang albanais, comme celle de toute la côte de l'Argolide. On la reconnaît encore au langage, qui est l'albanais, et à une physionomie différente de celle du reste de la Grèce et même de l'Archipel. Le teint y est moins brun, les proportions du corps sont moins grandes, mais dénotent en même temps plus de souplesse et d'agilité; les traits sont moins prononcés, mais aussi plus ouverts; en somme, le sang y est plus beau. Il est difficile, dans un pays dont l'histoire moderne a été complétement négligée, de préciser l'époque où cette colonie albanaise est venue se fixer en Morée. Cependant il est probable que cette émigration a eu lieu pendant la courte occupation de la Morée par les Vénitiens, à la fin du dix-septième siècle, et qu'alors des chrétiens de l'Albanie abandonnèrent leur pays pour venir se réfugier en Morée. Ils se répandirent sur les côtes de l'Achaïe, de la Corinthie et de l'Argolide; et de cette dernière ils vinrent peupler Hydra et Spetzia.

Il y a quarante ans, ces deux îles n'étaient encore que des rochers nus, où les chèvres trouvaient à peine quelque pâture, et où l'on voyait tout au

plus quelques barraques de pêcheurs. Hydra, la plus petite des deux, manque d'eau et, n'a qu'un port qui ne donne accès qu'aux plus faibles bâtimens. Sa rade est fort peu sûre avec les vents d'ouest et de nord, et quand ils sont violens, il faut chercher un abri sur la côte de l'Argolide, qui est en face.

Spetzia.

Spetzia vaut mieux, est plus grande, moins stérile, et possède une assez bonne rade. Néanmoins elle serait toujours restée, comme Hydra, le domaine exclusif des chèvres et des pêcheurs, si l'esprit industrieux du Grec, mêlé à la hardiesse de l'Albanais, ne savait triompher de tous les obstacles. Les désavantages de ces positions ont été précisément la cause de leur richesse. Comme les Turcs n'attachaient aucune importance à ces deux îlots abandonnés, les habitans des côtes voisines ont pu s'y fixer sans qu'on y fît attention, et se livrer peu à peu au commerce. Pas un Turc n'y paraissait, et ils s'étaient organisés en petite république parfaitement libre, dont le seul acte de dépendance vis-à-vis la Porte était un léger cadeau et une pelisse offerte au capitan-pacha, lors de sa tournée annuelle dans l'Archipel. A la faveur de la liberté, ces îles prospérèrent rapidement. Je dirai plus loin par quelle réunion de circonstances et d'avantages elles s'emparèrent de presque tout le cabotage du Levant et de l'immense commerce de la mer Noire.

Bientôt une troisième île se lança dans la même carrière, c'était Ipsara.

Ipsara.

Située à la sortie du golfe de Smyrne, Ipsara possède un bon mouillage. Sa position est excellente pour le commerce, et comme elle est aussi stérile que les deux autres, les mêmes causes devaient y produire les mêmes résultats. Avec plus d'avantages encore qu'Hydra et que Spetzia, elle aurait bientôt fini par les égaler; mais comme elle avait commencé plus tard, elle n'était point encore parvenue au même degré de splendeur quand la révolution éclata. Les Ipsariotes sont des Grecs : cette cause, mais bien plus encore la rivalité de commerce, semait de la jalousie entre eux et les habitans des deux autres îles. On s'en est aperçu lorsque les Turcs les ont attaqués; leurs rivaux les ont abandonnés à leurs propres forces, et ils ont succombé. Ceux qui ont pu s'échapper se sont répandus dans tout l'Archipel; mais la plus grande partie est réunie à Egine.

Hydra et Spetzia se jalousent presque autant; leurs rivalités ont plusieurs fois compromis l'intérêt général; cependant l'imminence du danger commun les a le plus souvent réunis. J'aurai fréquemment occasion de le remarquer : cette jalousie de ville à ville, de canton à canton, est la plus grande maladie peut-être qui afflige la Grèce.

Au commencement de la guerre, Hydra comp-

tait environ 25,000 habitans, Spetzia 18,000, et Ipsara 15,000.

COMMERCE.

J'ai dit quelle était l'espèce de population qui avait formé ces trois îles. Intelligente, pauvre, habituée à une vie dure, s'augmentant chaque jour des populations voisines, qui ont la même origine qu'elle, elle devait être une mine inépuisable d'excellens matelots. Se contentant de peu dans un pays où la construction est au meilleur marché possible, ces insulaires devaient avoir pour la navigation des avantages immenses sur tous les autres. A cette époque, le cabotage du Levant, dont la France avait presque le monopole, lui fut enlevé par la guerre; les Grecs s'en emparèrent de suite. Ils vinrent jusqu'à Marseille recueillir des hommes et des capitaines qui fuyaient une patrie déchirée. Ils durent y faire de grands bénéfices, et en profitèrent aussi pour saisir le fil de toutes les relations qu'avait Marseille avec le Levant. Dans le même temps, les nouvelles possessions des Russes sur la mer Noire commençaient à offrir un vaste marché pour le commerce. Il n'y avait plus de marine dans la Méditerranée. Gênes, Venise et Livourne, englobées dans le système de la France, avaient vu leur pavillon disparaître de dessus les mers, et le pavillon anglais ne pouvait suffire à les remplacer partout.

Les Grecs surent obtenir de l'ambassade de Rus-

sie à Constantinople la protection de cette cour, et l'autorisation d'en porter le pavillon. Cette protection était lucrative pour l'ambassade; elle l'était bien plus encore pour les Grecs, qui, tour à tour sujets russes ou sujets ottomans, suivant leurs intérêts, profitaient des avantages des uns et des autres. Partout protégés, payant partout les droits les moins forts, grâce à l'éternelle insouciance des Turcs, ils se trouvaient dans la position la plus avantageuse. Le commerce des grains de la mer Noire prit bientôt un développement immense. Les Grecs approvisionnaient Constantinople, tout le Levant, l'Italie, la mer Adriatique, et la plus grande partie de l'Espagne, qui a toujours tiré ses subsistances de l'étranger.

Avec tant de causes réunies, il n'est pas étonnant que leur prospérité se soit accrue dans une progression extrêmement rapide. Mais la base sur laquelle elle reposait était la continuation de l'ordre de choses auquel elle devait son origine. Les classes éclairées à Hydra et Spetzia le sentaient si bien, que l'insurrection ne s'est faite que *malgré* elles. Leur avis était d'attendre, avant de se décider, la tournure qu'elle prendrait dans le reste de la Grèce. Mais la populace les a entraînées. Alors, une fois le parti pris, il a fallu qu'elles le soutinssent pour leur propre conservation, et les plus riches ont dû consentir aux plus grands sacrifices dans l'intérêt commun. Cependant il en est beaucoup qui ont fait passer une partie de leur fortune à l'étranger.

Leur prévoyance n'a pas tardé à être justifiée. Ipsara n'est plus ; Hydra et Spetzia, qui n'existaient que par le commerce, sont aujourd'hui dans la misère la plus profonde ; et nous avons vu 300 Hydriotes, pressés par le besoin, émigrer en Egypte, pour y chercher de l'emploi auprès du pacha [1]. Il est hors de doute que, si l'ordre ne renaît au plus tôt, ces îles retomberont avec plus de rapidité encore qu'elles ne se sont élevées, et redeviendront avant peu des rochers déserts. Mais si les troubles cessent, elles peuvent encore être heureuses. Elles ne doivent cependant pas se dissimuler qu'elles ne retrouveront jamais les avantages dont elles jouissaient précédemment. Elles n'auront plus celui d'avoir deux pavillons et deux protections. Déjà Trieste, Gênes et Livourne se sont emparés du commerce si lucratif de la mer Noire ; elles s'y sont établies sur de trop bonnes bases pour qu'il soit facile de les supplanter. Elles possèdent aussi, conjointement avec les Anglais, tout le cabotage de la Turquie ; je ne parle pas de celui de l'Archipel, car les îles qui le composent ont trop peu d'importance pour attirer les regards du commerce ; et, pour les rapports fort restreints qui ont lieu d'île à île, leurs barques et leurs petites goëlettes sont plus que suffisantes.

Telles sont les redoutables rivales contres lesquelles Hydra et Spetzia auront à lutter avant de songer à reprendre dans le commerce la place qu'elles occupaient il y a huit ans. Encore suppo-

[1] Voyez plus bas.

sons-nous ici que le nouveau pavillon grec soit assuré de trouver toujours réception amicale dans les ports turcs et au passage du Bosphore.

Aujourd'hui, il est vrai, la Porte l'a formellement reconnu; néanmoins il est encore permis de conserver quelques craintes pour l'avenir : nous avons assez d'exemples de la manière dont les Turcs exécutent les traités auxquels ils ont été contraints par la force, pour ne nous abandonner qu'avec réserve aux promesses faites à Andrinople.

Quoi qu'il en soit de cette défiance, qui nous paraît surtout justifiée par la position respective des Turcs et du nouvel état grec, toujours est-il qu'Hydra et Spetzia rencontreront dans le commerce du Levant d'immenses obstacles, qu'elles ont peu d'espérance de pouvoir entièrement surmonter.

Quant au commerce de la Grèce avec l'Europe, il est bien loin de suffire à maintenir une prospérité factice comme la leur. Il faudrait alors que la population et les capitaux qui sont à Hydra et à Spetzia prissent une autre direction, et fussent rapportés dans l'intérieur du pays. Ce serait loin, à mon avis, d'être un malheur pour la Grèce. Ce qu'il lui faut aujourd'hui, par-dessus tout, c'est que le pays se réorganise, et que des capitaux viennent y faire refleurir l'agriculture. Ces soins sont bien autrement importans que ceux de la navigation extérieure, qui n'est bonne pour un pays que lorsqu'il a de quoi échanger avec les autres, et qui, si elle enrichit un port ou une ville isolée, n'enrichit pas tout un peuple, lorsque la prospérité n'est

pas fondée sur une base indigène. Les Grecs n'ont déjà que trop de disposition pour le négoce, qui est plus dans leurs goûts que le travail pénible du cultivateur; et décourager, autant que possible, cette disposition est le plus grand service qu'on puisse leur rendre aujourd'hui.

Quelques personnes pourraient craindre que la Grèce ne fût en danger, si elle perdait sa marine, qui l'a soutenue dans la guerre actuelle mieux que tout le reste. Une pareille appréhension suppose l'ignorance de ce que nous voulons et pouvons faire aujourd'hui de la Grèce. Il ne s'agit nullement d'en faire un état à opposer à l'empire ottoman. D'abord la question de l'indépendance n'est pas résolue [1], et, le serait-elle, le nouvel état formé par la protection des cours de l'Europe doit rester sous cette protection. C'est là sa garantie, sa meilleure sauvegarde, et elle en éloignera tous les dangers bien autrement qu'il ne pourrait le faire lui-même. La Grèce l'a d'ailleurs éprouvé : sa marine n'a pas suffi pour la défendre, et si nous n'étions intervenus, Hydra et Spetzia ne seraient elles-mêmes que des monceaux de ruines. Ce qui convient le mieux aux Grecs, c'est d'éviter, autant que possible, d'avoir des points de contact avec les Turcs. Or c'est par leur marine qu'ils en auront nécessairement le plus. D'après toutes ces raisons, on peut juger si ce serait une grande perte pour eux que d'en être privés.

[1] Elle paraît l'être aujourd'hui (avril 1830).

MARINE.

Les ressources d'Hydra, de Spetzia et d'Ipsara sont les seules que possède la Grèce. Au commencement de la guerre, Hydra comptait cent bâtimens, Spetzia quatre-vingt, et Ipsara une cinquantaine. C'est d'après ces nombres qu'on calculait leur richesse. Ces bâtimens sont des bricks et des goëlettes, qui possèdent en général de grands avantages. La construction en est fort peu coûteuse. Des forêts du Pinde et de la Caramanie descendent des bois en abondance; la mer Noire, où les Grecs trafiquaient, fournit les chanvres, les résines, les suifs, les fers et les mâtures. Ils trouvent sur leur propre sol le coton qui leur sert à fabriquer des voiles; ces voiles légères conviennent parfaitement à de petits bâtimens qui ne font jamais de longues traversées. Dans un pays où la main-d'œuvre est au plus bas prix, tous ces matériaux sont bien facilement utilisés. Les matelots grecs sont excellens; pêcheurs dès leur enfance, la mer est leur élément, et l'Archipel, dont la navigation est souvent dangereuse pour des étrangers, leur est connue dans tous ses recoins. Actifs, entreprenans, économes et surtout avides, leurs équipages, qui naviguent toujours *à la part*, devaient s'enrichir promptement; ils devaient surtout ne négliger aucune des chances de gain qui pouvaient se présenter. Les basses classes firent, comme je l'ai dit, la révolution, et en un instant tout fut organisé pour la guerre de courses, qui est

devenue bientôt piraterie. Quelques petites pièces de canon armèrent leurs bâtimens; les matelots ne manquaient point, et ils prirent les Turcs au dépourvu. Ceux-ci étaient alors dans le plus grand embarras; leur marine n'existait déjà plus avant de combattre.

Le Turc, dont le caractère est apathique dans l'habitude de la vie, et qui n'a de bonheur que dans le repos, a la mer en horreur. Aussi le sultan n'a-t-il jamais trouvé de matelots que parmi ses sujets grecs. Les officiers seuls et quelques troupes embarquées étaient turcs, et n'ayant jamais vu la mer, ils étaient obligés de s'en rapporter aveuglément à l'équipage qui était grec. Aussi le moindre danger était-il, à bord de ces bâtimens, le signal de la plus grande confusion. Au milieu des vociférations des Turcs, qui s'écriaient qu'ils étaient trahis, sous la menace du poignard et du pistolet, c'était sur le pilote seul que reposait le salut de tous; c'était lui seul qui ordonnait les manœuvres les plus délicates. Cependant la marine impériale se montrait encore chaque année dans l'Archipel. Le 23 avril, jour de la fête de saint Georges, révéré aussi comme un saint chez les Turcs, le capitan-pacha sortait des Dardanelles. Pour plus de sûreté, il laissait ordinairement à Ténédos son vaisseau, dont il répondait sur sa tête, et avec quelques frégates et bâtimens légers, il faisait sa tournée dans l'Archipel, pour y recueillir les tributs d'usage. Une pareille marine devait, comme on pense, être bien peu propre à se mesurer en ligne, et elle l'a prouvé à Tchesmé, en 1770.

Mais qu'est-elle devenue quand tous les matelots l'ont désertée tout à coup, et quand les Turcs se sont trouvés livrés à eux-mêmes sur un élément tout nouveau pour eux? Incapables de diriger leurs bâtimens, l'ennemi qu'ils redoutaient par-dessus tout était la mer. Comment auraient-ils été en chercher d'autres, tels que ces terribles brûlots? De leur côté, les Grecs, bons manœuvriers, observaient de loin des masses qui les auraient écrasés de près; ils n'osaient même pas en approcher à une distance où ils auraient cependant pu conserver la liberté de leurs mouvemens, même en combattant. Aussi toutes les rencontres entre les deux flottes se sont-elles bornées à des canonnades qui se passaient à des distances considérables. C'est ce qu'on appelait une bataille. Elles se terminaient toujours à l'avantage des Grecs. Faisaient-ils mine de diriger un brûlot sur les Turcs, la confusion se mettait soudain parmi ceux-ci; ils fuyaient en désordre vers les Dardanelles, ou se jetaient à la côte. C'est seulement ainsi que les Grecs sont parvenus à prendre quelques bâtimens de guerre sur leurs ennemis.

Telle est, en deux mots, l'histoire de toute la guerre maritime entre les Turcs et les Grecs; et à part quelques actes isolés, en petit nombre, tels que ceux de Canaris avec ses brûlots, c'est à cela que se réduisent les hauts faits d'armes dont ces derniers se sont si fort vantés. Quoi qu'il en soit, ils leur ont été profitables : c'est tout ce qu'ils pouvaient désirer; mais ils n'ont pas eu aussi bon marché des Egyptiens. Ceux-ci savaient tenir la mer, et

voulaient se battre ; mais à leur tour ils n'ont plus trouvé les Grecs, qui ont préféré se disperser pour aller faire la piraterie. Lord Cochrane lui-même n'a pas pu obtenir qu'ils restassent unis dans les circonstances les plus avantageuses, et la belle frégate l'*Hellas* est demeurée jusqu'à présent inutile, comme tout le reste de l'emprunt, dont une partie a servi à sa construction, et qui a été si complétement perdu pour la cause de la Grèce. Cette frégate, la corvette *Hydra*, et quelques bricks qui viennent des Turcs, sont les seuls bâtimens qui appartiennent au gouvernement grec. Tout le reste n'a jamais été, comme je l'ai dit, qu'une réunion de corsaires. On voit que cela est bien loin, comme quelques personnes se l'imaginent, de pouvoir s'appeler une marine militaire. En revanche, c'est une marine marchande qui peut prendre de grands développemens. Il ne dépend que de nous de les lui donner ; mais ce sujet soulève une question tout entière, et mérite d'être traité à part.

Syra.

A la faveur des derniers troubles, une rivale dangereuse s'est élevée à côté d'Hydra et de Spetzia.

Syra est située au centre de l'Archipel. Le sol y est stérile, le mouillage médiocre. On n'en entendait point parler avant la guerre, car la population y étant catholique romaine, vivait séparée et en mauvaise intelligence avec le reste de l'Archipel, et n'avait aucun moyen de se recruter hors d'elle-

même. Lorsque la guerre éclata, Syra n'entendit point prendre part aux efforts des autres Grecs; ceux-ci firent même quelques tentatives sur elle pour l'y contraindre, mais les marines neutres les obligèrent à s'en désister. La neutralité qu'observait Syra en fit le refuge de beaucoup de populations fugitives des environs, et surtout du commerce. Aussi s'est-elle prodigieusement accrue, et elle compte aujourd'hui quarante mille habitans, tandis qu'il y a six ans elle en avait quatre ou cinq mille au plus. Tout le commerce de la Grèce se fait maintenant à Syra; de l'Europe, de la Turquie et de l'Egypte, c'est là qu'il vient aboutir; et comme la guerre a presque complétement détruit en Grèce toutes les ressources de subsistances, Syra est devenue l'entrepôt de celles qu'on apporte du dehors pour nourrir la Grèce. Je parlerai plus loin de l'organisation de piraterie qu'on avait étendue avec tant d'audace sur tout le Levant. Syra en était aussi l'entrepôt; les marchandises enlevées par les pirates y arrivaient pour être vendues et renvoyées souvent aux lieux mêmes qui les avaient vues partir, peu de jours auparavant, pour une autre destination. Les négocians de Syra ont fait à ce trafic infame des profits plus considérables encore que les pirates. A la faveur de toutes ces causes, Syra est devenue l'échelle la plus importante de l'Archipel, et, sous quelques rapports, il y a même plus d'activité qu'à Smyrne, par exemple, pour le commerce des grains. Cette importation ne se fait encore que par navires étrangers aussi les causes de la prospe-

rité de Syra commencent-elles à décroître. A mesure que l'ordre renaîtra, la population qui s'y est réfugiée retournera dans sa patrie; elle commence déjà à le faire, et quand la guerre sera terminée, Hydra et Spetzia doivent reprendre l'avantage que leur marine, les liaisons commerciales et des capitaux accumulés leur assurent.

Les autres îles de l'Archipel diffèrent entièrement par leur importance de celles que je viens de citer. Les plus grandes, telles que Zéa, Andros, Tine, Naxie, etc., n'ont point de ports. En revanche, elles sont fertiles et riches par elles-mêmes. Le peuple ne s'y occupe que de la culture, surtout de celle de l'olivier et de la vigne. Elles ont pris peu de part à la révolution, et n'y ont contribué que par quelques sacrifices pécuniaires. Elles ont aussi secoué la domination des Turcs, quoiqu'elle s'y fît auparavant sentir à peine, la population y étant entièrement composée de chrétiens. Pendant la guerre, la flotte ottomane n'a jamais songé à les attaquer; comme elles n'ont point de ports, et que ce n'était pas d'elles que partait la résistance, il n'y avait aucun motif pour y penser. Aussi sont-elles restées intactes, et la population s'y est même accrue de beaucoup de réfugiés du continent.

Les îles les plus riches sont situées le long de la côte d'Asie : Rhodes, Cos, Samos, Chio, Metelin, Lemnos et plusieurs autres. Elles sont toutes restées entre les mains des Turcs, à l'exception de Samos.

Les Grecs ont deux fois essayé de s'emparer de Chio, et ces tentatives ont amené sur cette belle terre les plus grands malheurs.

Chio.

Chio était jadis la reine de l'Archipel. Elle renfermait 80,000 Grecs, qui vivaient parfaitement tranquilles en présence d'un petit nombre de Turcs. Agriculteurs intelligens, ils s'enrichissaient à la culture de la vigne, de l'olivier et du mastic. C'était le peuple le plus doux du Levant, comme leur pays passait pour en être la plus belle partie. Les Samiens tentèrent de la soulever en 1822; on sait quel en fut le résultat. Une nuée de Turcs fondirent sur eux de Tchesmé, et plus de 30,000 ames expièrent par la mort ou par l'esclavage une rebellion bien courte, que des mains étrangères avaient soulevée. Tel a été pourtant le résultat de ces excitations criminelles, qui fomentaient des troubles dans des populations paisibles, pour les livrer ensuite sans défense à la vengeance d'un maître irrité. Les Chiotes commençaient à se relever de la catastrophe de 1822, quand une seconde expédition fut entreprise sur leur île en 1828. Le gouvernement informe qu'avait alors la Grèce décida cette expédition sans aucun motif raisonnable, et la conduisit avec une légèreté encore plus coupable. Elle ne pouvait avoir d'autre effet que de renouveler les scènes d'horreur dont ce malheureux pays avait été la victime : dans au-

cun cas, on ne pouvait espérer que Chio restât à la Grèce, et on consumait ainsi des ressources bien précieuses qu'un danger pressant réclamait ailleurs. Aussi paraît-il certain qu'on doit chercher le véritable motif qui la fit décider dans les intrigues de quelques Chiotes réfugiés, à la tête desquels était un aventurier nommé Rally, grand organisateur de piraterie, et peut-être aussi dans la tentation de s'emparer de la riche récolte du mastic.

Cependant l'expédition était entamée, elle était même sur le point de réussir, quand l'insouciance des meneurs qui l'avaient décidée la priva des ressources dont elle avait besoin pour être achevée. On sait comment elle se termina. Heureusement que la population du pays, instruite par le passé, n'y prit point de part; elle se tint à l'écart. Quelques malheureux seulement qui redoutaient la fureur des Turcs cherchèrent à fuir quand les Grecs eurent été défaits. Cependant les Turcs, en rentrant à Chio, surent gré aux habitans de la conduite qu'ils avaient tenue, et ne les traitèrent pas avec rigueur. Ce trait suffit pour caractériser l'état actuel de la Grèce. Nous pouvons ajouter que Smyrne voit tous les jours arriver des Grecs, qui viennent de la Morée même y chercher des moyens d'existence, et qu'enfin des habitans de l'Attique, qui s'étaient réfugiés à Egine ou dans les environs, retournent dans leur pays, toujours occupé par les Turcs, pour y reprendre leurs anciens travaux [1].

[1] Des nouvelles de Constantinople, datées du mois de mars de

Samos.

Samos est bien moins fertile que Chio: c'est une suite de hautes montagnes, sans aucun port; les Grecs seuls en formaient la population. Depuis long-temps les Samiens passaient pour être la peuplade la plus turbulente de l'Archipel. Aussi se sont-ils hâtés de secouer la domination des Turcs, et ils en ont profité pour étendre leurs courses sur tous les environs. Outre la piraterie, qu'ils ont exercée avec grand succès, ils faisaient sans cesse des incursions sur la côte d'Asie, qui est située en face: on a bien voulu les décorer du nom d'expéditions militaires, mais ce n'était réellement que du brigandage. Pendant la nuit, quelques barques samiennes abordaient à la côte; on enlevait tout ce qu'on trouvait, bestiaux, objets transportables, et habitans qu'on mettait ensuite à la rançon. Ce brigandage se faisait sans aucune exception de nation; Grecs, Francs et Turcs y étaient également exposés. Dans leurs courses nocturnes, les Samiens se sont quelquefois avancés très-près de Smyrne, et ont hasardé des tentatives sur les campagnes environnantes. D'ailleurs Samos

cette année (1830), et que nous avons sous les yeux, annoncent encore que plusieurs centaines d'*Hydriotes* viennent d'arriver dans cette capitale pour entrer au service de la marine turque, parce qu'ils ne trouvaient plus d'occupation dans celle de leurs compatriotes.

M.....

n'a rien eu de commun avec la Grèce, et n'a pris aucune part aux événemens. Si, comme il est plus que probable, cette île n'est point comprise dans la délimitation du nouvel état grec, il est très-facile de concilier son retour sous la domination turque avec les garanties que l'humanité peut demander. Il s'agit de stipuler seulement une amnistie et le rétablissement des choses sur l'ancien pied. Les Samiens rentreront dans l'ordre, et se trouveront, comme ils le sont maintenant, seuls chez eux.

Il est dans l'Archipel plusieurs îles qui possèdent d'excellens ports. Telles sont St-George de Skyro, Myconi, Delos, Paros, Milo, Santorin, Stampalie, etc. Malgré les avantages qu'elles tiennent de la nature, ces îles sont restées sans importance commerciale ou politique, et leur population ne diffère en rien de celle du reste de l'Archipel.

Sur les îles comme sur le continent, le caractère grec est le même, à quelques nuances près. La vivacité, l'intelligence, la ruse, l'amour du gain, la haine et la défiance pour tout ce qui est étranger, en sont les signes distinctifs; le système qui a pesé sur eux les excuse, du reste, en ce point. Leur grand mobile est l'argent; c'est vers ce but qu'ils concentrent toutes leurs facultés, et avec la plus grande intelligence qui leur est départie; il n'est point d'expédient, il n'est aucun moyen qu'ils n'em-

ploient pour réussir. Habitués à vivre sous un régime précaire, on conçoit aisément qu'amasser de l'argent soit pour eux un besoin, et la plus puissante de toutes les habitudes. Mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est l'étonnante adresse qu'ils possèdent pour arriver à ce but. L'art du diplomate ne renferme point de mystères qui échappent à l'instinct du paysan ou du pêcheur grec. L'échelle seulement sera différente : chez l'un, c'est une question de haute politique ; chez l'autre, c'est le gain d'une piastre qui provoquera le développement de toutes les ressources de l'esprit. Mais, d'un côté comme de l'autre, autant de ruse sera certainement déployée. Avec ces qualités communes à l'habitant des îles et à celui du continent, le premier a cependant un avantage sur l'autre, qu'il doit à sa position. Il est plus civilisé, plus habitué au travail et à vivre sous un régime légal ; l'autre aime mieux le vagabondage, il est plus fait à la misère, et conçoit moins comment il peut en sortir par le travail et le respect des lois. Telles sont les principales nuances qui les distinguent. On pourrait perfectionner le portrait; mais ce que j'ai dit suffit à toutes les conséquences, et expliquera dans leur entier leur caractère, leurs mœurs, en un mot, ce qu'on peut espérer d'en faire.

PIRATERIE.

C'est ici le lieu de dire quelques mots d'un des principaux incidens de la révolution grecque. Pendant cinq années, tout le commerce du Levant a été pillé par des pirates. Il était devenu impossible à un bâtiment non escorté de les éviter; c'est ainsi qu'on a vu à Alexandrie *cent* bâtimens arriver les uns après les autres; tous, à l'exception d'un seul, avaient été dévalisés en route. La piraterie s'exerçait de deux manières, sur de grands bâtimens, bricks ou goëlettes, et sur des barques; cette dernière n'était pas la moins dangereuse. La piraterie en grand tenait à plusieurs causes; les gouvernemens provisoires qui se sont succédés en Grèce lui ont les premiers donné l'essor; la suspension du commerce, qui réduisait à la misère toutes les populations commerçantes, l'a encouragée; enfin la tentation d'un gain facile l'a perfectionnée, pendant que le désordre et l'absence de toute loi la protégeaient.

C'est le gouvernement qui en a fait le premier essai. Dès que la guerre éclata, les Grecs s'empressèrent de déclarer en état de blocus toutes les côtes de l'Archipel. Cette prétention pouvait être admise à la rigueur pour les parties dans lesquelles l'insurrection avait pris un caractère de fixité. En réalité, les Grecs n'étaient que des sujets révoltés, et rien ne devait s'opposer à ce que les puissances amies de la Porte continuassent à communiquer

avec tous les ports qui lui appartenaient. Néanmoins le caractère religieux de l'insurrection dut la faire considérer sous un jour différent, et les nations mêmes dont le commerce y était intéressé ont fini, les unes après les autres, par se conformer dans cette guerre au principe du droit des gens qui règle la conduite des neutres dans une querelle régulière d'état à état. Cependant, avant que les gouvernemens en fussent venus là, des bâtimens isolés tentèrent plusieurs fois de forcer la ligne de blocus établie par les Grecs. On a beaucoup reproché, dans ces derniers temps, aux Autrichiens les liaisons qu'ils avaient conservées avec les Turcs, et il n'est sorte d'épithètes qu'on ne leur ait prodiguées. Il faut observer cependant que tant que l'insurrection n'avait pas pris un caractère qui la fît respecter, et qui la mît sur le rang d'une guerre régulière, on ne pouvait trouver mauvais que le commerce continuât à suivre ses anciennes relations avec une puissance amie, et ceux qui connaissent le Levant ont dû ne voir, dans le commencement de la lutte actuelle, qu'une de ces insurrections qui y ont été si communes. De quel droit un gouvernement lié avec la Porte par des traités aurait-il donc pu interdire à son commerce ses relations habituelles? Si une insurrection éclatait aujourd'hui sur les côtes de France, de quel œil verrions-nous le commerce des puissances amies interrompre ses rapports avec les places qui se seraient maintenues fidèles? et si une pareille interruption avait lieu, ne crierions-nous pas à la trahison de nos alliés? Pour

qu'une insurrection prétende à être traitée comme une puissance belligérante, il faut qu'elle ait pris auparavant une consistance respectable, que le soulèvement des Grecs était loin d'avoir à son début. Si on a parlé des Autrichiens plus que des autres, c'est que leur commerce est à beaucoup près le plus considérable dans le Levant, et que sur quelque point qu'on le cherche, on y voit son pavillon en immense majorité. Enfin ce commerce a besoin d'alimens, et il ne faut pas s'étonner que, lorsque les troubles de l'Orient paralysaient toutes les affaires, il se soit porté où il trouvait de l'emploi.

Je me suis permis cette digression au sujet des Autrichiens, parce que, dans toutes ces circonstances, l'esprit de parti a singulièrement dénaturé les questions, et que, par une étonnante aberration, ce même esprit, qui se fait gloire de son indifférence religieuse, qui repousse si hautement le principe de l'intervention dans les affaires d'autrui, a voulu qu'un traité conclu avec les Turcs ne fût point un traité sacré, et que dès que leur gouvernement, qui nous accorde dans son propre pays des avantages dont le commerce ne jouit nulle part ailleurs, se trouverait dans l'embarras, ses alliés répondissent à sa confiance en épousant la cause de ses sujets révoltés [1]. Enfin la cause des Grecs a prévalu. Ils se sont constitués en nation, et ont réclamé pour la guerre

[1] C'est le renversement de tous les principes que d'avoir fait un crime à des bâtimens ioniens et autrichiens de ce qu'ils avaient été porter des vivres à Patras et à Napoli, lorsque, depuis quelques

qu'ils avaient avec les Turcs, les égards de la neutralité. On a été au-devant de leurs vœux, et on y a même obtempéré bien avant qu'ils fussent ce qu'ils prétendaient être. Les Autrichiens n'ont pas été sans doute les premiers à proclamer cette indépendance. Mais faut-il s'étonner si le gouvernement prévoyant qui les régit embrasse avec moins de prédilection que les autres une cause pour laquelle il avait peu de sympathie, et qu'il jugeait mieux qu'eux devoir porter un jour une atteinte funeste à son commerce [1] ? Quoi qu'il en soit, il a suivi les autres gouvernemens à son tour, et les Grecs ont bientôt vu reconnaître le blocus qu'ils cherchaient à établir. Leurs prétentions étaient exagérées. Les principes avoués par toutes les puissances continentales de l'Europe en matière de blocus, et pour lesquelles la France a soutenu plus d'une guerre, veulent que, d'une part, le blocus ne s'étende, pour les pavillons neutres, qu'aux articles qu'on appelle contrebande de guerre, c'est-à-dire munitions de guerre et de bouche, et de l'autre, qu'ils ne s'étendent également qu'aux pays pour lesquels une force effective protége la déclaration de blocus; hors de là, *le pavillon doit couvrir la marchandise*.

jours seulement, les Grecs révoltés, sur quelques points de la Morée, bloquaient ces places, et lorsque ces bâtimens ne faisaient en cela que continuer un commerce établi depuis long-temps.

[1] J'ai, sans qu'il soit besoin de le dire, peu d'amour pour les Autrichiens ; ce n'est, je le répète, que pour présenter cette affaire sous son véritable jour que j'en ai tant parlé, et aussi parce que je crois qu'ils l'ont mieux comprise que nous.

De plus, dans la circonstance actuelle, toutes les puissances étaient intéressées à ce que l'insurrection grecque n'anéantît pas le commerce de l'Orient. Elles pouvaient consentir à reconnaître le blocus pour les côtes de la Grèce, pourvu cependant que les Grecs le protégeassent par une force effective; mais non à ce que, sous ce prétexte, ils infestassent de leurs courses les mers du Levant. L'Angleterre était dans une position différente des autres puissances : elle a toujours refusé de reconnaître les principes de blocus que j'ai rappelés plus haut; et, puisqu'elle s'efforce de faire prévaloir les principes contraires, elle devait donc en permettre l'exercice aux Grecs, quoique ses intérêts s'en trouvassent momentanément blessés [1]. Les Grecs, à qui cette observation n'échappait point, s'enhardirent à pousser leurs courses bien au-delà des limites où elles auraient dû être restreintes. Ils essayèrent de visiter des bâtimens sous escorte anglaise : on le leur permit Ils tentèrent alors les

[1] La station anglaise était alors commandée par le commodore Hamilton, dont les opinions philhelléniques étaient fort prononcées. On lui reproche avec raison d'avoir le plus contribué à donner cette hardiesse aux Grecs. Il était à Syra en 1825, lorsqu'une goëlette grecque, appartenant même à Fabvier, et commandée par un nommé Decroze, vint lui demander la permission de visiter un navire anglais, mouillé à côté de lui, et qui, disait-on, avait à bord des vivres destinés aux Turcs. Le commodore le permit; le bâtiment fut visité, emmené à Egine et déclaré de bonne prise. On conçoit combien la réussite de cette tentative encouragea les Grecs. C'est à cette époque qu'on a vu la piraterie prendre son plus grand essor.

mêmes essais sur les autres pavillons ; mais notre marine le leur a toujours positivement refusé. Quant à celle de l'Autriche, elle n'a pas osé prendre l'attitude ferme qui convenait. Les commandans de cette marine craignaient de se compromettre; et quoiqu'ils eussent plus d'intérêt encore que nous à protéger leur commerce, leur conduite a toujours été timide. Cependant ce que les Grecs n'osaient hasarder en présence de nos bâtimens de guerre, ils le faisaient avec succès quand ils rencontraient des navires de commerce isolés. D'ailleurs ils comptaient sur la sympathie qui s'était manifestée en Europe en leur faveur, pour leur assurer l'impunité. Ils avaient organisé des *tribunaux de prises*, et il est bon en passant de remarquer que, jusqu'à l'arrivée du président, ces tribunaux ont été les seuls qui fussent en activité en Grèce. Ils ne manquaient jamais de condamner tout ce qu'on leur amenait. Rien n'était sacré pour eux; on arrêtait tout et partout, articles de commerce comme de contrebande de guerre, en pleine mer comme près des côtes; le tribunal de prises sanctionnait tout [1].

Cependant quand ces déprédations devenaient par trop criantes, les commandans des forces na-

[1] Voici un échantillon des jugemens de ce tribunal : un bâtiment capturé est amené devant lui ; il est condamné sur le motif qu'il avait à bord des munitions de guerre et des armes. Quelles étaient ces munitions et ces armes ? Les unes étaient une boîte de capsules ; les autres un *rotissoir*, adressé à un négociant d'Alexandrie.

vales étaient bien obligés, au risque de tout ce que pourrait en dire l'opinion égarée de l'Europe, d'aller en demander raison. Ils n'y réussissaient que par l'appareil de la force, et encore le peu qu'ils arrachaient ainsi était-il bien loin de compenser les pertes que le commerce éprouvait tous les jours. Si ce système de courses, organisé par les Grecs, fut une conception dont le but était de contraindre les gouvernemens de l'Europe à s'occuper d'eux, elle aurait été assez habilement conduite, puisqu'elle a réussi; mais cette pensée, si elle a quelque chose de réel, n'a existé que dans bien peu de têtes: l'avidité du gain en a été le seul mobile.

Lorsque le gouvernement grec, ou pour parler plus exactement, lorsque le fantôme qui prenait ce titre donnait si bien l'exemple, il ne faut point s'étonner qu'il ait été promptement suivi; tous les bâtimens d'Hydra, de Spetzia et d'Ipsara se mirent en course. Quelquefois, pour en colorer le prétexte, on simulait une émeute : on voyait les matelots se réunir en tumulte, se porter sur les maisons des armateurs, les contraindre par la violence à leur livrer leurs bâtimens avec des lettres de marque. Ils revenaient bientôt chargés de butin, qui était partagé entre les équipages et les armateurs dont était composé le tribunal de prises. Par ce subterfuge, on espérait échapper aux réclamations des commandans des marines neutres, qui viendraient ensuite demander raison de ces pirateries. Je crois bien que quelques-unes de ces émeutes ont été réelles, que la misère à laquelle la cessation du commerce avait

réduit les classes pauvres, qui n'avaient que ce moyen de subsistance, les a occasionées quelquefois; mais il est de fait qu'il y a eu connivence de toutes les classes. En ne distribuant rien aux matelots de l'argent qui leur venait de l'étranger, soit des emprunts, soit des comités philhelléniques, les primats ont augmenté cette misère. L'ordre qui se rétablissait chez eux immédiatement après ces émeutes passagères, l'organisation des tribunaux de prises, enfin des faits notoires et avérés relativement à plusieurs d'entre eux, ne permettent pas de douter qu'ils n'aient aussi pris part à la piraterie; car tel est le seul nom qui convienne à ce renversement de tous les principes, et à ces abus scandaleux de la bienveillance que l'Europe témoignait aux Grecs.

Un fait positif qui doit bien diminuer la valeur des excuses qu'on allègue en leur faveur, c'est que cette habitude de piraterie a très-souvent mis en danger la cause nationale. Je pourrais citer plusieurs circonstances où des armées navales, qui étaient chargées de s'opposer à quelque opération importante des Turcs, se sont dispersées au moment décisif, pour se livrer à la piraterie. C'est ce qu'on a vu, entr'autres, au fameux siége de Missolonghi. La flotte grecque était réunie dans ces parages, et communiquait avec la place; mais la croisière n'était guère profitable; la piraterie l'était au contraire beaucoup : en un instant l'armée se dissipe. Les renforts et les provisions qu'on envoyait à la place tombent entre les mains des Turcs, et Missolonghi succombe à son tour peu de jours après.

Le genre de piraterie que je viens de signaler portait des coups bien funestes au commerce; mais il eût encore été heureux que le désordre se fût arrêté là. A la faveur de tant de troubles, les insulaires de l'Archipel armèrent des barques pour piller sans distinction tout ce qu'ils pouvaient rencontrer. Il était extrêmement difficile de les atteindre. Dans les lieux de passage obligés pour les bâtimens, les forbans se mettaient en observation sur une montagne; apercevaient-ils un navire de commerce retenu par le calme, ils se dirigeaient sur lui avec leurs barques à avirons; ils profitaient, s'ils le pouvaient, des ombres de la nuit, cherchaient à l'attaquer par la poupe, afin d'éviter le feu des petites pièces d'artillerie qu'il pouvait avoir, et l'enlevaient à l'abordage. Il n'est sorte d'horreurs que ces brigands ne commettaient. Ils massacraient les équipages avec des recherches de cruauté inouies, coulaient bas le navire, ou s'ils étaient plus humains, se contentaient de mettre leurs captifs à la torture, pour les forcer d'indiquer l'endroit où l'argent était caché, de les dépouiller de tout ce qu'ils possédaient, vivres, habits, agrès de bâtiment, et les abandonnaient ainsi à la merci des flots. Ces détails sont bien loins d'être chargés; ils sont tous avérés, non par quelques faits isolés, mais par une foule d'exemples. Je les rappelle ici en peu de mots; leur énumération comprendrait des volumes [1].

[1] Pour savoir des gens de l'équipage dans quel endroit l'argent était caché, il n'est pas de tortures qui n'aient été employées,

On conçoit qu'il était extrêmement difficile d'atteindre des pirates de cette espèce. Ils ne se lançaient à la mer que lorsqu'ils n'apercevaient aucun bâtiment de guerre, et ne s'éloignaient jamais de la côte. Essayait-on de les détruire dans leurs repaires, les barques étaient tirées à terre et cachées dans les broussailles, pendant que les hommes, embusqués derrière des rochers, s'opposaient au débarquement à coups de fusil; puis ils se sauvaient dans les montagnes, et le seul trophée qui restât d'une expédition où on avait sacrifié un sang précieux était tout au plus un mauvais bateau. Réussissait-on à prendre à la course quelques-uns de ces bandits, il fallait les envoyer en Europe pour être jugés, et il est sans exemple qu'ils y aient reçu la punition due à leurs crimes. Les Anglais en ont condamné sept à mort l'année dernière à Malte. Cette peine leur a été remise par le roi, et quatre seulement ont été envoyés à Botani-Bay. C'est encore beaucoup de rigueur, en comparaison de la manière dont leurs pareils ont été traités en France, puisqu'on les y a pleinement acquittés.

Voici, entre autres, ce qui s'est passé l'année der-

telles que de brûler la plante des pieds, d'enfoncer des éclats de bois entre les ongles et la chair, etc., etc., jusqu'à ce que la douleur arrachât l'aveu qu'on voulait avoir. Des équipages ont été garottés à fond de cale, et le navire ouvert à coups de hache pour le faire couler; quelques-uns ont été trouvés dans cet état par des bâtimens de guerre qui survenaient inopinément avant que le crime fût consommé. Tous ces détails ont été certifiés par des centaines de témoins et de victimes, et *avoués* par les pirates eux-mêmes.

nière à Toulon. Un bâtiment pirate avait été pris sur la côte de Syrie; plusieurs navires l'avaient reconnu pour avoir été pillés par lui. A peine arrivés à Toulon, les corsaires ont été bientôt acquittés par le singulier motif qu'ils étaient nantis d'une commission de l'évêque grec de Scarpento. On est presque honteux de faire observer, 1° qu'à Scarpento *il n'y a pas d'évêque*, et qu'*il n'y en a jamais eu*; 2° que, quand même il en existerait un, il n'aurait aucune qualité pour délivrer des lettres de marque, et que Scarpento n'a jamais fait partie de la cause de la Grèce; 3° que cette commission représentée par les pirates indique quelle doit être leur destination, qui est le nord de l'Archipel, tandis qu'ils ont été trouvés en flagrant délit sur les côtes de la Syrie; 4° enfin qu'il n'est aucune commission, quelle qu'elle soit, qui puisse autoriser la piraterie. Après cela doit-on encore s'étonner de l'audace des pirates?

On a prétendu, en faveur des Grecs, que beaucoup de bandits des îles ioniennes étaient venus prendre part à la piraterie. Il est vrai qu'il s'en est trouvé plusieurs, il a même dû s'y mêler le rebut de toutes les nations qu'on trouve en si grande abondance dans le Levant. Mais la chose a été beaucoup trop générale et organisée d'une manière beaucoup trop complète pour qu'il n'y ait eu que cette espèce de pirates. Au contraire une foule de faits témoignent que la très-grande majorité des corsaires étaient des Grecs. Quand on a vu des dixaines et un plus grand nombre encore de misticks pirates, montés chacun

par 40 ou 50 hommes, réunis sur un seul point, on ne persuadera à personne qu'il y eût autre chose qu'une petite portion de ces bandits qui fût composée d'étrangers. Cette excuse est la seule qui mérite quelques mots de réfutation, car ceux qui ont prétendu que c'étaient des Turcs qui se livraient à la piraterie pour la rejeter sur le compte des Grecs, ont avancé une absurdité qu'on doit laisser sans réponse.

J'ai dit jusqu'à quel degré la piraterie était parvenue avant qu'on prît des mesures rigoureuses. Je dois ajouter qu'elle tenait à une organisation toute complète. De grandes entreprises de piraterie étaient montées sur les points principaux. Ceux qui les exécutaient ne touchaient que la plus faible portion des bénéfices; la plus considérable revenait aux entrepreneurs, qui recevaient les marchandises pillées, et en tiraient parti. Nous avons vu que Syra était le point central où les pirates les débarquaient; de là elles entraient dans le commerce, et les ports qui trafiquent avec le Levant ont souvent vu revenir des marchandises qui en avaient été expédiées peu de jours auparavant[1]. Quand on a détruit le repaire de brigands qui s'était établi à Grabouza, on y a trouvé de vastes magasins remplis de toutes les marchandises de l'Europe. Un fait remarquable prouve d'ailleurs que la piraterie était une institution ré-

[1] On a rapporté à Smyrne des marchandises que la douane a reconnues pour en avoir été expédiées huit jours auparavant. Il en a été de même dans beaucoup d'autres ports.

gulièrement organisée. Lorsqu'on a sérieusement voulu la faire cesser, et que le gouvernement grec s'en est occupé, on l'a vue disparaître beaucoup plus promptement qu'on n'avait d'abord osé l'espérer. Cela démontre bien évidemment qu'elle était tout autre chose qu'une réunion de faits établis et indépendans les uns des autres.

Quoiqu'elle ait cessé aujourd'hui, on ne peut cependant se flatter de l'avoir entièrement extirpée. Les désordres qui régneront encore long-temps dans ce malheureux pays, l'impunité dont les pirates ont toujours joui, la tentation, qui est aussi vive que jamais, de reprendre un métier qui leur a été si profitable, et l'aversion pour le travail qui, déjà naturelle chez eux, a encore été augmenté par la facilité qu'ils ont trouvée de s'enrichir sans peine, enfin quelques actes de piraterie qui se commettent encore de loin en loin; toutes ces causes donnent lieu de croire qu'elle n'est que comprimée aujourd'hui, et qu'elle reprendrait bientôt, si les forces navales qui sont maintenant dans le Levant venaient à s'en éloigner [1].

Lorsque, dans le siècle dernier et dans celui qui l'a précédé, on vit quelques flibustiers ou bouca-

[1] Quand l'armée française était en Morée, des transports français qui s'y rendaient, et qui portaient le pavillon blanc, ont été poursuivis par des coureurs grecs, qui croisaient entre la Sicile et la Morée. Ils n'ont dû leur salut qu'à la proximité de la côte qui a arrêté la poursuite. La forme des bâtimens grecs est assez facile à reconnaître pour qu'on ne les ait point confondus avec des corsaires algériens.

niers infester les mers des Antilles, toute l'Europe fut en émoi. Des escadres parcoururent dans tous les sens les parages où l'on redoutait leurs brigandages, et des forces imposantes furent de toutes parts dirigées contre eux. Ici c'est au centre de la Méditerranée, dans un pays que nous parcourons sans cesse, dont les nouvelles nous arrivent en peu de jours, avec lequel toutes les places commerçantes de l'Europe ont les relations les plus étendues, qu'un pareil brigandage règne pendant six années consécutives; c'est au moment même où notre intervention généreuse accourt pour sauver les Grecs, qu'il s'exerce avec le plus de fureur (l'année la plus terrible pour la piraterie a été celle de la bataille de Navarin), et pendant ce temps, nous nous obstinons à rester aveugles, à ne pas y croire. Le commerce perd des millions, et quand il s'avise de s'en plaindre, nous lui crions qu'il est turcophile. Les pertes qu'il a éprouvées dépassent toute croyance; on évalue celles de la France à près de *vingt* millions, celles de l'Angleterre à près de *trente*. Nous n'avons pas de données pour préciser celles de Trieste, de Gênes et de Livourne; mais elles sont dans une proportion infiniment plus forte. J'ai vu à Livourne les assurances pour l'Orient dépasser 7 pour 100.

Le commerce sera long-temps à se remettre des coups funestes qui lui ont été portés par la piraterie, et aujourd'hui qu'il aurait besoin d'une longue tranquillité, il ne voit autour de lui que tempêtes. Une lutte opiniâtre a commencé au pied du Balkan; elle doit faire sentir au loin ses secousses violentes.

Si elle devient plus générale, comme bien des probabilités portent à le croire, les intérêts du commerce seront écrasés dans un grand conflit, et de nouvelles calamités viendront rouvrir les plaies qui signalent malheureusement à l'histoire les premiers essais de la régénération de la Grèce.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Statistique.

ESSAI

SUR LA POPULATION DES DEUX MONDES,

PAR M. ADR. BALBI.

(Dernier article.)

Aucune partie du monde ne présente des opinions plus opposées sur le nombre de ses habitans que l'Afrique. Tandis que Chamfort et Galletti le portaient il y a plusieurs années, le premier à 300,000,000, et le second à 200,000,000, Volney et Pinkerton l'estimaient tout au plus à 30,000,000.

Il faut avouer qu'à l'exception des petites parties soumises aux Européens et de l'Égypte, on ne sait rien, absolument rien de positif sur la population de cette partie du monde. On n'a généralement à cet égard que des conjectures. Cependant, si tous les géographes voulaient appli-

quer aux différentes régions de l'Afrique les méthodes à l'aide desquelles la critique leur enseigne à parvenir à la connaissance de la population approximative d'un pays donné, nous doutons fort que leurs estimations différassent entre elles de plus d'un cinquième, surtout depuis que le généreux dévouement de plusieurs voyageurs a rassemblé de nos jours une foule de faits positifs sur lesquels le géographe peut asseoir ses raisonnemens.

Ne pouvant pas, faute d'espace, exposer en détail tous ceux qui nous ont servi de base pour déterminer la population que nous avons assignée aux différentes portions de l'Afrique, nous nous bornerons à faire quelques réflexions sur le nombre d'habitans qu'on attribue aux états barbaresques.

On se tromperait lourdement si, après avoir parcouru tous les ouvrages publiés sur les états barbaresques, on croyait bien en connaître la population. La géographie de ces contrées offre également encore les plus grandes incertitudes et beaucoup de lacunes. Tout ce que l'on a publié jusqu'à présent, relativement à la population, se réduit à de simples conjectures, malgré les nombres exacts assignés à chacune des trois régences par des auteurs étrangers à la statistique, et même par quelques véritables statisticiens, nous nommerons, parmi ces derniers, Hassel, dont la science déplore la perte récente.

Lorsque nous avons rédigé la *Balance politique*

du Globe, nous n'avons pas déterminé la population des états de cette partie d'Afrique d'après les estimations vagues des géographes et des statisticiens qui ne l'ont jamais visitée, mais d'après l'analyse des évaluations données, soit par les voyageurs les plus instruits qui l'avaient parcourue, soit par des personnes qu'un long séjour et des circonstances favorables mettaient à même de recueillir des faits positifs. C'est en agissant de la sorte, et en employant les moyens déjà exposés, que nous avons cru pouvoir nous arrêter aux nombres assignés dans cet ouvrage. Quand on considère l'anarchie qui désole presque toujours ces contrées jadis si florissantes; quand on songe au gouvernement tyrannique qui pèse de mille manières sur leurs habitans, excepté les Turcs, qui ne sont qu'une très-petite fraction de la somme totale; lorsqu'on pense que la propriété n'est presque jamais respectée, que les vices honteux dont toutes les classes sont souillées, et la condition misérable des femmes, les travaux et les fatigues dont elles sont accablées journellement, opposent un double obstacle à la marche naturelle de la population; lorsqu'on réfléchit aux ravages que doivent produire les maladies, dont la guérison, au lieu d'être confiée à des médecins habiles, est ici livrée à des jongleurs avides, ou bien à des empiriques très-ignorans; lorsqu'on se rappelle que la peste vient y moissonner périodiquement tant de victimes; lorsqu'on réfléchit, dis-je, sur toutes ces causes, on ne trouve pas trop faibles les résultats auxquels nous nous sommes

arrêté. Mais un court examen des opinions les plus recommandables émises à ce sujet donnera plus de poids à ce que nous venons d'exposer. Nous commencerons par l'état d'ALGER.

Laissant de côté les 3,000,000 et les 2,000,000, les 1,900,000 et les 1,300,000 habitans, etc., etc., que l'on assigne gratuitement, et, pour ainsi dire, au hasard à cet état, nous citerons les estimations de deux auteurs qui, plus que tous les autres, nous paraissent devoir être regardés comme juges compétens : nous voulons parler de M. *Shaler* et de M. *Renaudot*. Le premier, consul général des États-Unis à Alger, est l'auteur de l'ouvrage le plus important que l'on ait encore publié sur cette contrée. Un séjour de dix ans dans le pays, la place éminente qu'il a occupée et un profond savoir, attesté par son ouvrage même, sont des garans en faveur de ses estimations. M. Renaudot, employé pendant plusieurs années comme officier de la garde du consul général de France à Alger, était aussi à portée d'établir ses évaluations, sinon sur des recensemens inconnus dans ces contrées, du moins sur des faits positifs, qui peuvent donner des approximations. Mais, à notre grand étonnement, nous voyons M. Shaler n'évaluer la population de cet état qu'à 1,000,000 à peine, tandis que M. Renaudot la porte à 2,714,000! Tout lecteur qui aura lu attentivement ce que nous avons exposé dans la première partie de ces recherches, n'aura pas de difficulté à expliquer cette grande différence entre les estimations contemporaines de deux auteurs qui habitent le même pays, et qui

sont tous les deux à peu près dans les mêmes circonstances pour se procurer toutes les informations nécessaires. Nous ajouterons seulement que, d'après l'évaluation de la superficie de cet état donnée par M. Shaler, on voit que cet auteur a exclu de ses calculs toutes les peuplades de l'Atlas qui sont, de fait on de nom, indépendantes du dey d'Alger. Les renseignemens nombreux que nous avions déjà recueillis en rédigeant l'*Atlas éthnographique du globe*, ainsi que l'estimation de M. Shaler, nous ont engagé à porter à 1,500,000 la population totale de l'état d'Alger, dans les limites qui nous semblaient pouvoir lui être assignées. Nous y avons compris toutes les peuplades qui vivent sur son territoire, quels que soient leurs rapports politiques vis-à-vis le dey d'Alger. Nous avons vérifié dernièrement nos calculs, parcouru tous les ouvrages qu'a fait naître l'expédition que l'on prépare; nous n'avons rien trouvé qui nous déterminât à les modifier.

Les estimations relatives à l'état de Tunis offrent les mêmes divergences. Tandis que le voyageur anglais Maggil, après avoir visité cette contrée en 1811, en évaluait la population à 2,500,000, un autre voyageur de sa nation, M. Blacquière, qui l'avait parcourue presque dans la même année, la portait à 4,500,000. Les détails de leurs calculs respectifs présentent des différences encore plus choquantes. Ainsi, lorsque, d'après l'un, le nombre des Turcs n'est que de 7,000, d'après l'autre il s'élève à 25,000. Nous ajouterons que Von-

Holk accordait 3,000,000 d'habitans à cette régence; que Graberg, en 1813, la réduisait à 1,500,000, et que Hassel, après avoir adopté dans plusieurs de ses ouvrages l'estimation exagérée de M. Blacquière, paraissait dernièrement s'être arrêté à 3,500,000. Plusieurs motifs qu'il serait trop long d'exposer nous ont engagé à lui en assigner 1,800,000 dans notre *Balance*.

Mais aucun de ces trois états barbaresques n'offre des estimations plus opposées que celles qu'on attribue à la régence de Tripoli. Deux voyageurs judicieux qui l'ont visitée à des époques très-rapprochées et de nos jours, Aly-Bey et Della-Cella, lui donnèrent, l'un 2,500,000 habitans, l'autre 650,000! Dès l'année 1816, et avant d'avoir eu connaissance de cette dernière évaluation de notre savant compatriote qui a parcouru une grande partie de cette régence comme médecin du dey dans l'expédition entreprise en 1817 contre un de ses fils révolté, nous avions suivi l'opinion d'un géographe très-distingué; nous l'avions réduite avec M. Graberg à 1,000,000, à une époque où presque tous les géographes l'élevaient à 2 et 3,000,000. Mais les renseignemens positifs que nous devons à notre célèbre et malheureux ami, à l'éloquent géographe de la Cyrénaïque, nous ont engagé à réduire ce nombre à 660,000. M. Pacho, qui, malgré sa prédilection pour tout ce qui concerne l'archéologie et la géographie ancienne, avait recueilli quelques faits sur la population si clair-semée de cette contrée, nous avait répété plusieurs fois que l'on ne saurait accorder, sans tomber

dans une grande erreur, plus de 660,000 habitans aux possessions actuelles du pacha de Tripoli. C'est d'après ses conseils, et appuyé sur des faits qu'il nous a communiqués, que nous avons adopté ce nombre pour la *Balance*. Nous ne connaissons aucun motif qui puisse nous engager à le modifier, malgré les 2,500,000 habitans que Hassel lui assignait en 1824, les 1,500,000 auxquels il s'était arrêté en 1828, et les 1,325,000 que le savant M. Uckert penche à lui accorder. Il est bon d'ajouter que, tandis que Hornemann ne donnait que 70,000 habitans à tout le *Fezzan*, qui dépend actuellement de cette régence, M. Lyon l'élevait en 1817 à 200,000.

TABLEAU COMPARATIF

DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'AFRIQUE.

	Habitans.
Volney, en 1804, de 20,000,000 à	30,000,000
Pinkerton.	30,000,000
Balbi, dans la *Balance politique du globe*. .	60,000,000
L'*Oriental Herald*, en 1829.	62,500,000
Malte-Brun, en 1810; et Pinkerton (Walckenaer et Eyriès), en 1827.	70,000,000
Letronne.	80,000,000
Fabri, en 1805; et Mentelle.	90,000,000
Graberg, en 1813.	99,000,000
Riccioli, vers 1660; et Guilbert Charles Le Gendre, en 1758.	100,000,000
Uckert, en 1824.	102,393,000

	Habitans.
HASSEL, dans les *Éphémérides géographiques de Weimar*, en 1816.	102,412,600
STEIN, dans son *Dictionnaire*, publié en 1818, de 80,000,000 à	102,412,600
HASSEL, dans son *Statistischer Umriss*, en 1824.	104,430,100
STEIN, en 1816.	109,288,000
HASSEL, dans son *Almanach de* 1828 et l'*Almanach de Gotha*, en 1829.	109,371,000
DENAIX, en 1828.	109,581,000
GALETTI, dans son *Dictionnaire*, en 1822. . .	111,000,000
REICHARD, dans l'édition de la *Géographie* de Galetti, en 1822, de 100,000,000 à . . .	120,000,000
CANNABICH, en 1818, et dans son *Lehrbuch*, etc., en 1821, de 100,000,000 à	150,000,000
SUSSMILCH, en 1765; TEMPLEMAN, BIELFELD, en 1760; et MELISH, en 1818.	150,000,000
GOLBERRY, en 1785; et RITTER, en citant GOLBERRY.	160,000,000
L'abbé de SAINT-PIERRE, en 1750.	180,000,000
GALETTI, dans les premières éditions de sa *Géographie*, de 160,000,000 à	200,000,000
CHAMFORT.	300,000,000

OCÉANIE.

Deux causes principales produisent les contradictions si fréquentes que l'on rencontre dans les traités de géographie sur la population de l'OCÉANIE. La première provient de la manière dont on détermine son étendue; la seconde, de la manière dont on estime sa population.

Les variations produites par la première cause sont prodigieuses. En admettant même les évaluations de Hassel, la population de l'Océanie surpasserait de 20,304,000 celle que ce statisticien lui assi-

gnait en 1828 ; car, d'après ses limites, elle n'aurait dû avoir que 2,688,000 habitans, tandis que, d'après celles que nous lui assignerons avec tous les géographes français, elle en aurait 22,992,000.

Nous manquons d'espace pour signaler à l'attention du lecteur toutes les différences qui existent entre nous et les autres géographes. Nous nous bornerons à quelques-unes qui sont les plus frappantes.

Hassel, et un grand nombre de géographes qui le copient sans jamais le citer, ont extraordinairement exagéré la population des îles de Bornéo, Sumatra et Célèbes. Des renseignemens positifs que nous devons à l'obligeance de M. le baron de Vander-Capellen, avant-dernier gouverneur général de l'Océanie néerlandaise, nous ont démontré combien on se trompe en portant au-delà de 7,000,000 la population de Sumatra, au-delà de 4,000,000 celle de Bornéo, et au-dessus de 3,000,000 celle de Célèbes. D'un autre côté, le recensement fait pendant l'administration de Raffles, et celui qui eut lieu pendant celle de M. Vander-Capellen, prouvent sans réplique combien était dans l'erreur Bertuch, qui, en adoptant l'opinion généralement suivie par les géographes, n'accordait que 2,100,000 habitans à l'île de Java avec celle de Madoura. Cependant, lorsque, dès l'année 1816, nous trouvant à Venise, nous ne pouvions pas encore avoir connaissance des recensemens exécutés par Raffles en 1815, nous avons prouvé qu'il fallait augmenter de beaucoup la population de Java, à laquelle, avec Dirk Von-

Hogendorp, nous accordions 5,000,000 d'habitans. Les communications obligeantes de M. le capitaine de Freycinet, ainsi qu'un mémoire manuscrit, rédigé par un des derniers gouverneurs de l'OCÉANIE PORTUGAISE, et que nous avons eu entre les mains durant notre séjour à Lisbonne, nous ont mis également en état de rectifier l'idée erronnée que l'on avait généralement sur la population de l'île de Timor. Nous ne quitterons pas la MALAISIE (archipel indien), sans faire observer que nous avons dû accorder en 1826 à la portion des Philippines qui est soumise aux Espagnols, une population supérieure à celle qui lui a été assignée par M. Morquer des Campes.

La population de l'AUSTRALIE est plus difficile à déterminer que celle des deux autres grandes divisions de l'Océanie. Nous ne connaissons encore qu'une lisière le long des côtes du Continent Austral (Nouvelle-Hollande), et une très-petite partie de son intérieur. Hassel conjecturait, il y a quelques années, qu'on ne pouvait lui accorder une population indigène que d'environ 100,000 ames, malgré sa grande étendue. Plus tard, en 1828, il attribuait au continent et aux îles qui en sont le plus près 200,000 habitans. Comme il n'est question que d'une très-petite somme répartie sur la totalité de l'Océanie, nous croyons qu'on peut admettre sans grand inconvénient cette faible population. Tout ce que l'on en connaît jusqu'à présent paraît venir à l'appui de l'évaluation du statisticien allemand.

Les renseignemens que nous devons à quelques-uns des officiers des expéditions des capitaines Duperrey et Durville nous ont engagé aussi à diminuer de beaucoup les populations excessives que les géographes, sur les traces de Hassel, accordaient à la Papouasie (Nouvelle-Guinée).

Dès l'année 1816, nous avons signalé les exagérations relatives aux populations des principaux archipels de la Polynésie. Les missionnaires anglais ayant compté, en 1797, les habitans de l'île de Otaïti, n'en trouvèrent que 16,050, au lieu de 160,000 que Forster lui avait assignés. D'après les rapports de ces mêmes missionnaires, tout l'archipel de la Société proprement dit ne renfermait, en 1818, que 13,900 habitans, dont 8,000 à Otaïti. Hassel, en s'appuyant sur les calculs exagérés faits par King en 1779, et récemment par Johnson, assignait, dans ces dernières années, à l'archipel de Sandwich, tantôt 400,000 habitans, tantôt 740,000, évaluations qui étaient aveuglément adoptées par presque tous les géographes allemands, français, anglais, et des autres nations. Selon M. le capitaine de Freycinet, cet archipel renfermerait 264,000 habitans, tandis que M. Ellis et d'autres missionnaires, qui depuis l'ont visité en détail, n'en portent la population qu'à 130,000, ce que nous adoptons sans hésiter.

Toutes les recherches que nous avons faites sur le nombre des habitans de l'Océanie, et l'examen des faits rassemblés jusqu'à présent, paraissent pouvoir nous autoriser à lui attribuer 20,300,000 ames.

Le tableau suivant offre les principales opinions émises par les géographes et les voyageurs. Afin de rendre cette comparaison plus facile, nous en excluons toute la Malaisie (archipel indien), et nous nous bornons à ce que les Allemands appellent Australie, et les Anglais, ainsi que les géographes d'autres nations, nomment Australasie ou Terres Australes. Ce tableau contient des disparates non moins remarquables que celles que nous avons signalées pour les autres parties du monde.

TABLEAU COMPARATIF

DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'AUSTRALIE.

	Habitans.
Balbi, en 1816.	1,400,000
Cannabich, en 1818 et 1821.	1,500,000
Reichard, dans l'édition de la *Géographie* de Galetti, en 1822, de 1,500,000 à	2,000,000
Stein, en 1811; et Galetti, dans son *Dictionnaire*, en 1822.	2,000,000
Charles Julius Bergius, en 1828.	2,500,400
Hassel, dans le *Vollstaendiges Handbuch*, en 1825.	2,628,000
Denaix, en 1828.	2,675,400
Hassel, dans son *Almanach* de 1828, et l'*Almanach de Gotha de* 1829.	2,688,000
Le *Conversations Lexikon*, en 1827.	3,700,000
Stein, en 1826.	3,712,800
Volney, en 1804.	5,000,000
L'*Oriental Herald*, en 1829.	8,000,400!

AMÉRIQUE.

Dès l'année 1808, dans notre *Prospetto politico geografico dello stato attuale del globo sopra un nuovo piano*, nous avons fait connaître les exagérations des géographes sur la population du Nouveau-Monde. Dans cet ouvrage, nous la portions à 27,400,000, d'après les renseignemens les plus positifs qu'on pouvait avoir à cette époque. Les recherches que nous avons faites, et les travaux géographiques publiés depuis lors sur les principales régions de ce continent, nous ont engagé à porter sa population, d'après les sommes spéciales de ses différentes parties, à 33,800,000 en 1816, et à 36,000,000 en 1819. Mais ces calculs ont besoin d'une rectification.

Ne nous étant pas encore livré à des études sur les langues de l'Amérique, nous n'avions aucun moyen de corriger les exagérations des géographes et des voyageurs sur le nombre des Indiens sauvages ou indépendans. Quelques écrivains, même parmi ceux que la renommée place au premier rang, ont augmenté extraordinairement, et continuent à augmenter leur nombre. Le savant géographe Morse portait encore, en 1812, à 5,000,000 les sauvages indépendans de l'Amérique, lorsque l'ingénieux Volney, dès l'année 1804, avait tâché de prouver qu'ils ne sauraient être estimés au-delà de 1,639,000. L'éditeur de la *Grammar of general geography of Goldsmith* ne

tenant aucun compte des estimations de Morse et de Volney, publiait encore à Londres, en 1822, que les sauvages indépendans du Nouveau-Monde s'élèvent à 12,000,000, dont 5,000,000 vivent dans l'Amérique du Nord, et 7,000,000 dans celle du Sud!! Un voyageur très-instruit, M. Buchanan, estimait, en 1824, à 2,000,000 ceux qui errent entre l'isthme de Panama et l'Océan glacial boréal. Hassel, dans une dissertation sur le nombre des habitans de l'Amérique, insérée dans les *Éphémérides géographiques de Weimar*, croyait pouvoir évaluer tous les sauvages du Nouveau-Monde à environ 2,500,000 en 1825. Après un premier examen sur ce sujet difficile, nous avions cru pouvoir les réduire à ce nombre en 1817. Mais les études de M. de Humboldt sur ce même sujet, celles que M. Gallatin a consignées dans un mémoire manuscrit, dont nous devons la communication à l'obligeance du premier, ainsi que les détails multipliés que nous avons rassemblés sur le nombre des Indiens sauvages, en rédigeant notre *Atlas ethnographique du globe*, nous ont engagé à diminuer de moitié notre première évaluation.

Ayant publié dernièrement, dans le XXXVIIIe volume de la *Revue encyclopédique*, nos recherches sur la population de l'Amérique, nous croyons inutile de répéter ici les raisonnemens que nous avons faits pour justifier nos calculs. Nous nous bornerons à rédiger le tableau des principales opinions des géographes et des voyageurs.

TABLEAU COMPARATIF

DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'AMÉRIQUE.

	Habitans.
Busching, en 1778.	13,441,678
Pinkerton.	15,000,000
Volney, en 1804, et Stein, en 1811. . . .	20,000,000
Fabri, en 1805, et Graberg, en 1813. . . .	24,000,000
Le docteur Callender.	25,500,000
Humboldt, au commencement du dix-neuvième siècle.	25,650,000
Balbi, en 1808.	27,400,000
Bertuch, dans les *Éphémérides géographiques* de Weimar, et Reichard, dans l'édition de la *Géographie* de *Galetti*, en 1822.	30,843,500
Hassel et Stein, dans leurs *Dictionnaires géographiques*, en 1817 et 1818	31,000,000
Cannabich, en 1821.	33,000,000
Balbi, en 1816.	33,800,000
Humboldt, en 1823.	34,942,000
Morse, en 1812.	35,000,000
Stein, en 1826.	35,400,000
Worcester, en 1822, de 30,000,000 à . . .	36,000,000
Darby, en 1826.	37,400,000
Balbi, dans sa *Balance politique du globe*, référant ses calculs à la fin de l'année 1826. . .	39,000,000
Denaix, en 1828.	39,309,000
Malte-Brun, en 1810, au-dessous de. . . .	40,000,000
Melish, en 1818.	40,000,000
Hassel, dans son *Almanach* de 1828, et l'*Almanach de Gotha* de 1829.	40,048,844
Charles julius Bergius, en 1828.	40,505,782
Malte-Brun, en 1805; Le Sage, en 1823; et Letronne, en 1824.	50,000,000

	Habitans.
MORSE, vers la fin du dix-huitième siècle; HERVAS, en 1800; et LALANDE, dans l'*Annuaire de l'an IX*.	60,000,000
SUSSMILCH, en 1765; BIELFELD, en 1760; BEAUSOBRE, en 1771; et l'auteur anonyme de la *Description des mœurs et coutumes*, en 1821.	150,000,000
L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE, vers 1750; et LALANDE, dans l'*Annuaire de l'an VIII*. . .	180,000,000!!
GUILBERT CHARLES LE GENDRE, vers 1758, au moins.	250,000,000!!
RICCIOLI, vers 1660.	300,000,000!!
MONTAIGNE et MONTESQUIEU, l'estimaient au plus bas, pour l'époque de sa découverte à . . .	400,000,000!!

Après ce que nous venons de dire sur la superficie et sur la population des grandes divisions du globe et de leurs principaux états, nous croyons pouvoir en résumer la statistique générale dans le tableau suivant. Nous espérons que nos lecteurs accorderont quelque confiance à des chiffres qui sont le résultat de si longues et si difficiles recherches.

TABLEAU STATISTIQUE DU GLOBE.

ANCIEN CONTINENT.

SUPERFICIE en milles carrés de 60 au degré équatorial.	POPULATION. Absolue.	Relative.
23,427,000 . . .	678,000,000 . . .	29
Europe.		
2,793,000 . . .	227,700,000 . . .	82
Asie.		
12,118,000 . . .	390,000,000 . . .	32

Afrique.

	Milles carrés.	Population.
8,500,000 . . .	60,000,000 . . .	7

NOUVEAU CONTINENT.

Amérique.

11,146,000 . . .	39,000,000 . . .	3.5

CONTINENT AUSTRAL ET DÉPENDANCES.

Océanie.

3,100,000 . . .	20,300,000 . . .	6.5

LE GLOBE.

Partie occupée par les mers. . .	110,849,000	
Partie terrestre.	37,673,000	737,000,000
Total de la superficie du globe.	148,522,000	

AD. BALBI.

Géographie.

CONSIDÉRATIONS CRITIQUES

SUR

LA GÉOGRAPHIE POSITIVE

DE

L'AFRIQUE INTÉRIEURE OCCIDENTALE,

ET ANALYSE COMPARÉE DU VOYAGE DE CAILLIÉ A TEN-BOKTOUE ET DES AUTRES ITINÉRAIRES CONNUS.

(Premier article.)

L'auteur de ce savant travail, le plus important peut-être qui ait paru sur l'Afrique intérieure depuis longues années, a désiré garder l'anonyme. Nous pensons qu'il sera aisé de le reconnaître à la manière neuve et hardie avec laquelle il a traité un sujet si vaste et si difficile. P. M.

I. Observations générales.

La construction des cartes géographiques, trop souvent abandonnée par les savans à de simples dessinateurs, présente cependant, pour les pays

imparfaitement connus, des difficultés d'une solution ardue, contre lesquelles échouent d'ordinaire les efforts des cartographes, et qui parfois même tiennent en échec les tâtonnemens plus habiles des géographes véritables.

Quoi qu'il en soit, divers motifs d'intérêt commercial, de colonisation, de curiosité, d'engouement scientifique, ont valu à l'Afrique occidentale le privilége d'être plus directement étudiée par des hommes capables. Au premier rang brillent parmi eux notre immortel d'Anville, l'illustre Rennel, et les savans académiciens Jomard et Walkenaer. Je pourrais citer, après, les anglais Wyld et Faden, et l'allemand Berghaus, écho fidèle du docte Ritter, qui ont publié sur l'Afrique des cartes générales et spéciales d'un grand luxe et d'un mérite réel [1]; et chez nous, M. Lapie, dont les talens

[1] La carte de Berghaus, chef-d'œuvre de gravure, et supérieure sous ce rapport à toutes celles qui aient encore paru, porte ce titre : *Karte von Afrika nach den neuesten entdeckungen und ansichten, mit besonderer rücksicht auf Karl Ritter's Erdkunde : ein kritischer versuch, entworfen und bearbeitet im jahre* 1824, *von Heinrich Berghaus ; Stuttgart*, 1826. Il faut y joindre une petite feuille de retombe ultérieurement publiée sous ce titre : *Erster Karton zu Heinrich's Berghaus karte von Afrika, die, in den jahren* 1822, 1823 *und* 1824 *gemachten entdeckungen der H. Denham, Clapperton und Oudney Vollständig enthaltend ; Stuttgart*, 1826 *july* 15.

La grande carte en six feuilles de Wyld, quoique fort belle, est très-inférieure à la précédente ; elle est intitulée : *Map of Africa, compiled from the most authentic accounts of travels ancient and modern, including those performed under the patronage of the African Association, by Mungo Park, Hornemann, major*

graphiques s'associèrent jadis à l'érudition de Malte-Brun [1], comme ceux de son élève M. Dufour s'associent aujourd'hui aux savantes recherches de M. Walkenaer [2]; et le modeste M. Brué, auteur de cartes exécutées avec un soin et un goût exquis [3], et préparées par des travaux dont j'ai plus d'une fois été à portée d'apprécier personnellement l'étendue.

Mais leurs talens et leur science ne les ont pas toujours garantis d'un double écueil, qu'une étude approfondie de leurs constructions, et surtout des documens originaux qu'ils ont employés, m'a dès

Houghton, etc., *likewisse those of Burckhardt*, *Bruce*, etc..... *assisted by the reports of the missionnary societies; London published by James Wyld, geographer to H. M.* etc. *january* 1*st* 1827. J'aurai occasion de citer plus tard d'autres productions du même auteur.

J'ai sous les yeux une carte de Faden, moins belle d'exécution que celles que je viens d'indiquer, mais remarquable par le soin avec lequel y ont été portés tous les itinéraires recueillis à l'époque de sa publication; elle porte simplement pour titre: *Africa; London published by William Faden, geographer to H. M.* etc. *august* 12 *th* 1803.

[1] Personne n'ignore que c'est à M. Lapie que l'on doit l'atlas qui accompagne la *Géographie* de Malte-Brun. Je citerai ailleurs quelques cartes spéciales de lui.

[2] M. Dufour exécute, sous la direction de M. Walkenaer, les cartes destinées à accompagner la nouvelle *Histoire générale des Voyages.*

[3] Je citerai en particulier ici, 1° la *Carte détaillée, en deux feuilles, de l'Afrique et des îles qui en dépendent, par A. Brué, géographe du Roi, d'après les observations astronomiques, les découvertes et les hypothèses les plus récentes; Paris*, 1828; 2° la *Carte de la Sénégambie, du Soudan et de la Guinée septentrionale*, etc.... 1828; 3° la *Carte générale des états du Nord de l'Afrique*, etc..... 1828.

long-temps forcé de reconnaître. Tantôt c'est un imprudent entraînement qui fait adopter sans discussion, ou tout au plus après un examen superficiel et incomplet, les notions nouvellement recueillies par les derniers voyageurs : on se hâte de substituer celles-ci aux données précédemment amassées, et les documens antérieurs, forcés de se plier, bon gré mal gré, aux déterminations plus récentes, ne sont employés que dans l'ordre inverse de leurs dates, sans acception de leur valeur relative. D'autres fois, au contraire, une préoccupation opposée conserve religieusement intactes les constructions fautives de certains itinéraires, dont une ignorante routine a seule consacré le sillon. C'est ainsi que, d'une part, d'utiles déterminations sont abandonnées, tandis que, d'un autre côté, se perpétuent des résultats erronnés.

La publication toute nouvelle du voyage de Caillié [1] dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, m'offre une occasion, que je saisis avec plaisir, de consigner en courant, dans quelques pages, les réflexions critiques, les hypothèses et les résultats nouveaux auxquels m'a conduit un examen attentif de tous les matériaux dont s'est formée la géogra-

[1] La relation de Caillié a paru sous ce titre : *Journal d'un Voyage à Temboctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous, et d'autres peuples, pendrnt les années* 1824, 1825, 1826, 1827, 1828 : *par René Caillié; avec une Carte itinéraire et des Remarques géographiques, par M, Jomard, membre de l'Institut; Paris*, 1830.

phie de ces régions si peu connues. Je n'ai pas le dessein de donner à cette notice tous les développemens que le sujet semble réclamer : d'énormes volumes y suffiraient à peine ; mon seul but est de relever les erreurs de construction les plus notables, de poser quelques jalons fondamentaux, d'indiquer plutôt que d'établir les résultats de mes investigations personnelles : j'abandonne à la sagacité de mes lecteurs le soin de suppléer aux développemens justificatifs, confirmatifs, ou extensifs, que le défaut d'espace et de loisirs me force à laisser sous-entendus.

Ainsi que l'a dès long-temps proclamé M. Walkenaer[1], les monumens de la géographie ancienne ne peuvent servir aux progrès de la géographie moderne, à laquelle, au contraire, ils sont forcés d'emprunter leur explication. Ces monumens d'ailleurs sont bien rares pour l'Afrique occidentale, et mentionnent à peine dans l'intérieur quelques peuplades, dont les plus éloignées occupaient les gorges et le versant méridional de l'Atlas.

Il n'en est pas de même tout-à-fait des indications contenues dans les écrits des Arabes du moyen âge ; car les Arabes sont restés dominateurs de ces contrées, auxquelles ils ont imposé leur culte ; et avec le mahométisme s'y est répandue la langue du Qorân, comme avec le christianisme a voyagé jadis l'ancienne langue de Rome. Mais ces indications,

[1] *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, pag. 250, 346.

précieuses surtout pour l'ethnographie et la géographie générale, n'offrent aux constructions mathématiques que des élémens incomplets, décousus et sans précision. Le nombre de ces auteurs, connus en Europe, est d'ailleurs borné : leur liste se réduit à Mohhammed ebn-Hhaouqâl, Mohhammed al-Edrysy, surnommé à tort par ses traducteurs maronites *le Géographe Nubien*; A'mar al-Ouârdy, Zaqaryâ al-Qazouyny, Ismayl Abou-'l-Fédâ, Mohhammed ebn-Bathouthah, A'bd-al-Raschyd al-Bakouy, Mohhammed ebn-Ayâs, et enfin al-Hhasân al-Gharnâty, connu depuis son baptême sous le nom de Jean-Léon Africain[1]. Les ouvrages d'Ebn-Hhaouqâl, d'Ebn-al-Ouârdy, et du Qazouyny, sont accompagnés de cartes curieuses pour l'histoire de l'art, mais tout-à-fait dépourvues d'utilité pour la science[2].

Il ne sera pas sans intérêt que j'expose ici, en quelques mots, le système, trop peu connu et beau-

[1] Je ne place dans cette liste ni le Masoudy, ni Ahhmed al-Maqqary, historiens qui n'ont dit qu'en passant quelques mots de géographie.

[2] M. Müller, dans son Catalogue de la Bibliothèque ducale de Gotha, a donné un *fac-simile* autographié de la carte qui accompagne un manuscrit du Qazouyny apporté d'Orient par Seetzen. J'ai moi-même recueilli, dans les manuscrits arabes et persans de la Bibliothèque du Roi, une carte générale persane ainsi qu'une carte arabe spéciale du Maghreb, d'Ebn-al-Hhaouqâl, et cinq exemplaires différens de la carte générale d'Eb-al-Ouârdy. Il est intéressant de comparer ces bizarres esquisses avec les planisphères latins de Fra-Mauro, d'Andréa Bianco, du musée Borgia, et du *Gesta dei per Francos*.

coup trop négligé parmi les Européens, des dénominations de la géographie africaine en usage chez les Musulmans; c'est une clef nécessaire pour l'intelligence de la nomenclature des voyageurs, naturellement calquée, avec plus ou moins d'exactitude, sur celle des indigènes.

Une première division fondamentale de tout le *monde musulman* est celle qui sépare les *Beydhân* ou blancs, des *Soudân* ou noirs. L'immense étendue de pays occupée par les premiers est à son tour divisée en deux parties, dont l'une sous le nom de *Scharq*, l'Orient, comprend, outre l'Asie, le pays de *Messr* ou Égypte; et l'autre, appelée *Maghreb* ou Couchant, s'étend depuis l'Égypte jusqu'à la mer Atlantique. Telle est la distinction sur laquelle se trouve fondée celle des *Scharqyyn* ou Sarrasins, c'est-à-dire Orientaux, et celle des *Maghrebyn* ou Maures, c'est-à-dire Occidentaux. Ainsi l'Afrique renferme deux grandes régions, savoir : *Ardh-al-Maghreb*, la Terre du Couchant (peuplée de nations blanches ou réputées telles), et *Belâd-al-Soudan*, le Pays des Nègres.

Dans le *Maghreb* il faut distinguer le *Tell*, ou les terres hautes qui forment la portion cultivée et habitable le long de la Méditerranée, puis le *Ssahhrâ* ou désert immense qui s'étend au midi jusqu'aux pays des *Soudân*. Dans cette vaste mer de sables se trouvent disséminées, sous le nom de *ouahh* oasis, *gezyrah* île, ou *ouâdy* vallée, quelques terres basses couvertes de végétation et d'habitans; les plus considérables et les plus rappro-

chées sont voisines de la limite méridionale du *Tell;* on donne à la lisière que forme leur ensemble le nom de *Belâd-al-Geryd* ou Pays des Dattes, par opposition aux landes où le palmier ne peut croître.

Le *Tell,* en commençant par l'Est, se subdivise ainsi qu'il suit : d'abord la province d'*Afryqya* qui répond à peu près aux régences de Tripoli et de Tunis; puis le *Maghreb-al-ouasat* ou Couchant du milieu, répondant en général à la régence d'Alger; enfin le *Maghreb-al-aqssay* ou Couchant éloigné, qui comprend les royaumes de Fês, de Marraksch (Marok), et de *Sous-al-aqssay* dont Taroudânt est la capitale.

Le *Ssahhrâ* reçoit aussi, dans quelques-unes de ses parties, diverses dénominations, prises soit de la situation, comme le *Ssahhel* ou la côte, le *Qéblah* ou le midi, le *Scharq* ou l'Orient, soit de la nature du sol, comme *beryah* solitude, *ghouth* plaine basse, *ouâ'r* rocailles, *hhassay* graviers, *al-ssahhrâ-al-asouâd,* le désert noir, *al-ssahhrâ-al-azakkay*, le désert pur, etc.

Quant au *Belâd-al-Soudân* ou Pays des Nègres, la géographie n'a pas adopté d'autre division que celle des états politiques ; il est seulement à remarquer que certaines dénominations ont quelquefois survécu à la cause qui les avait déterminées; tels sont les noms de *Mâly,* qui répond aux régions les plus occidentales jusqu'au Niger, de *Takrour,* qui embrasse les contrées centrales, de *Ouanqârah,* qui paraît appartenir aux pays qui s'abaissent vers le golfe de Benin, etc.

A ces notions générales il faudrait ajouter l'explication détaillée de certains mots appellatifs souvent employés, tels que *médynah* ville, *dâr* résidence; *qeriah, hhellah*, village; *qassr, qala'h, hhassn*, fort, citadelle; *bahhr*, mer, lac, grand fleuve; *nahr, ouâd, omm, khalyg, saqyah*, rivière, ruisseau, canal; *mâ, a'yn, byr*, eau, source, puits; *gebel, qoum, hhagar*, montagne, colline, rocher; *douhar*, campement; *aoulâd, bény*, enfans, descendans, mots pluriels fréquemment usités pour désigner une tribu, que l'on appelle, au propre, *qabylah*; etc., etc.

En regard de tous ces mots il serait utile de mettre les mots correspondans des autres langues africaines. Le berber, par exemple, donnerait *ayt* à placer vis-à-vis de qabylah; *tèn* vis-à-vis de byr; *adrar*, vis-à-vis de gebel, etc. Les langues de la Nigritie fourniraient *berny, kounda, so, bouré, tata*, comme respectivement synonymes de médynah, qéryah, hhassn; *ba, koura, korra, kolé, ko, ghialy*, et encore *ten*, comme équivalens de bahhr, ouâd, mâ, byr; *koung, kourou*, comme traduisant gebel, hhagar; etc.

Mais une énumération de cette nature ne pourrait être faite qu'à l'aide d'un grand travail; ce que j'en viens de dire suffit pour en signaler l'importance. J'ai, du reste, eu soin de comprendre dans ce court échantillon les termes les plus usuels; le temps et l'espace me manqueraient pour en dire plus long sur cet article.

Je passe aux géographes modernes.

A l'époque où d'Anville rédigeait ses cartes [1], c'est-à-dire au milieu du siècle dernier, Thompson, Jobson, Stibbs, Moore [2], avaient fait connaître la Gambie jusqu'au-dessus de Barra-kounda; les rapports des agens de la Compagnie française d'Afrique, et principalement les mémoires de Brue [3], avaient déterminé le cours du Sénégal jusqu'au rocher Felou, ainsi qu'une partie du cours de la Falémé; le voyage de Compagnon en Banbouk avait fourni de précieux détails sur ce pays, dans lequel il avait fait un long séjour, exécuté de nombreuses excursions, et recueilli plus de connaissances locales qu'aucun de ses successeurs n'en a pu rassembler : bien qu'étranger à l'art cartographique, il avait parcouru assez de routes dans des directions diverses, pour tracer tolérablement, à l'aide d'une sagacité et d'une intelligence remarquables, une carte du Banbouk [4], qui offre encore le document le plus satisfaisant que nous possé-

[1] Voir 1° sa *Carte générale d'Afrique*, en trois feuilles, 1749; 2° celle de la *Côte occidentale d'Afrique, et du cours des rivières de Sénégal et de Gambie*, 1751; 3° celle de la *Guinée entre Serralione et le passage de la Ligne*, 1775; etc.

[2] On trouve des résumés fort bien faits de leurs relations dans la nouvelle *Histoire générale des Voyages* de M. Walkenaer.

[3] Ces mémoires ont servi à la rédaction de la *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par le P. J. B. Labat, dominicain; 5 vol. in-12; 1728.

[4] Cette carte se trouve dans le tome 4 de la *Relation* du P. Labat. elle a été reproduite par la lithographie dans un *Mémoire* du marquis de La Feuillade d'Aubusson, *sur les mines d'or du Banbouk*: br. in-8°; 1826.

dions sur cette partie. Les relations portugaises indiquaient encore, sur les rivières de la Sénégambie méridionale, quelques points peu avancés où ils avaient établi des comptoirs. Pour tout le reste, l'œil européen n'avait relevé que les côtes; on ne possédait, sur l'intérieur, que les livres du prétendu *Géographe Nubien*[1] et de *Léon Africain*[2], arabes du douzième et du seizième siècle, et celui de l'espagnol Marmol Carvajal[3], postérieur d'un demi-siècle à Léon, qu'il a copié en grande partie; plus, les vagues informations recueillies chez les peuples voisins des comptoirs ou factoreries des nations commerçantes de l'Europe.

Tels furent les matériaux que d'Anville employa avec son discernement ordinaire. Il est toutefois à

[1] *Geographia nubiensis*, etc.... *recens ex arabico in latinum versa a Gabriele Sionita, et Joanne Hesronita*, in-4°, 1619; le premier titre donné à cette traduction était *Liber relaxationis animi curiosi*. Tout ce que ce livre contient sur l'Afrique a été recueilli et mis en ordre par J. M. Hartmann, sous le titre de *Edrisii Africa*, in-8°, *Gottingæ*, 1796. Une traduction française de l'ouvrage complet d'Edrysy, entreprise par M. Amédée Jaubert, s'imprime actuellement par les soins de la Société de Géographie de Paris.

[2] L'ouvrage de Léon, traduit par lui-même en italien, a été imprimé à diverses fois dans la collection de voyages de Ramusio, in-folio : il porte pour titre : *Della descrizzione dell' Africa et delle cose notabili che ivi sono, per Giovan Lioni, africano.* La traduction latine, faite en 1556, par Jean Florian, est beaucoup plus répandue, mais elle présente des inexactitudes.

[3] *L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancour*, 3 vol. in-4°; Paris, 1667. L'original espagnol avait paru en deux livraisons de 2 vol. in-folio chacune, à Grenade, en 1573 et 1599.

observer que dans l'usage qu'il fit de la carte originale de Compagnon, il assujétit le tracé du Banbouk à des déterminations qui lui venaient sans doute de reconnaissances plus récentes, faites par les ordres de la Compagnie d'Afrique, tandis que les lumières ultérieurement acquises sur cette région tendent à faire attribuer plus de crédit à l'esquisse de Compagnon.

Quoi qu'il en soit, les travaux de d'Anville, exécutés à l'aide de matériaux généralement incomplets et peu sûrs, se trouvent aujourd'hui surannés par suite des découvertes nouvelles et des reconnaissances moins imparfaites des voyageurs qui ont postérieurement exploré ces parages.

Je ne me propose point de faire ici la complète et minutieuse énumération de tous ces voyageurs, dont cinq ou six seulement nous ont procuré des itinéraires d'une importance réelle.

Au premier rang il faut placer le célèbre Mungo-Park, dont les voyages, exécutés en 1795 et 1805, ont sillonné trois fois, entre l'Ouest et l'Est, les pays renfermés entre le Sénégal, la Gambie, la côte, et le fameux Niger. Le premier de ces voyages[1] a été construit par Rennel, le patriarche de la géographie moderne de l'Afrique; et cette construction, fondée sur une ingénieuse combinaison des

[1] *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en* 1795, 1796 *et* 1797, *par Mungo-Park, avec des Éclaircissemens sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique, par le major Rennel, traduit de l'anglais sur la* 2*e édition par J. Castéra;* 2 vol. in-8°, *avec cartes et figures; Paris, an VIII.*

gisemens et distances, de la variation magnétique, et des latitudes observées, est un des guides les plus utiles qui puissent être employés par les géographes : ce n'est pas à dire qu'elle doive être aveuglément suivie, puisque des déterminations de longitude, établies enfin avec la précision désirable pour des points placés sur la route ou dans le voisinage, démontrent la nécessité d'une correction considérable dans toutes les longitudes, et que des vérifications analogues tendent à faire penser que des rectifications doivent aussi être faites aux latitudes. Mais, ainsi qu'il arrive trop souvent, entre les géographes qui sont venus après Rennel, les uns ont adopté, sans examen et sans modification, le travail du docte anglais, en faisant péniblement, ou plutôt arbitrairement, cadrer à ses déterminations les itinéraires effectués depuis; les autres, au contraire, sapant avec une imprudente témérité l'œuvre de Rennel, ont substitué aux résultats obtenus par une critique savante, appliquée à des matériaux à la vérité imparfaits, les données que présentaient des documens moins sûrs encore, mais auxquels une date plus récente conciliait plus de faveur et une confiance irréfléchie.

Cette confiance imprudente s'est surtout manifestée à l'égard d'une construction anonyme, tout-à-fait arbitraire et capricieuse, de l'itinéraire du second voyage de Park, portée sur la carte qui accompagne la relation posthume du célèbre écossais[1].

[1] *The Journal of a mission to the interior of Africa in the*

Ce tracé offre cependant, à un œil exercé, de telles aberrations, que l'on a, depuis long-temps, reconnu l'indispensable nécessité de lui faire subir de nombreuses et radicales corrections. M. Walkenaer ayant relevé dans le journal de Park un compte de *trente-un* jours dans le mois d'*avril*, Bowdich crut découvrir dans cette erreur (qui en réalité paraît insignifiante) la clef des corrections à faire subir aux latitudes, supposant que le calcul des observations avait anticipé d'un jour sur la déclinaison sidérale applicable à chacune d'elles : il en fit l'objet d'un mémoire spécial, dont les résultats sont consignés dans la précieuse collection de M. Walkenaer; mais c'était substituer, à la première série d'erreurs, une nouvelle série d'erreurs plus graves encore; et cependant le docte académicien qui, dans son *Histoire des Voyages*[1] balance à adopter les corrections de Bowdich, les a laissé employer, bien qu'avec des modifications arbitraires, dans la nouvelle carte de la Sénégambie, construite sous sa direction par M. Dufour[2], tandis que, par un oubli regrettable, il a omis, dans son résumé du premier

year 1805, *by Mungo-Park; the second edition revised and corrected*, 1 vol. in-8°; *London*, 1815. La carte est intitulée : *Map to illustrate the Journal of Mungo-Park's last mission in Africa.*

[1] Tom. VII, pag. 53.

[2] *Sénégambie et côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'au cap Sainte-Anne, pour servir à l'Histoire générale des Voyages de C. A. Valkenaer, dressées sous la direction de l'auteur, par A. H. Dufour;* 1828.

voyage de Park, le détail des distances, gisemens et observations, conservé dans le savant mémoire de Rennel.

M. Jomard, dont tous les travaux sur l'Afrique sont empreints, en général, d'une sage réserve, n'avait point eu occasion d'aborder de front la difficulté dans sa petite carte du Sénégal et de la Gambie[1]; mais dans celle qu'il a jointe au voyage de Caillié[2], il a judicieusement préféré les déterminations de Rennel à celles de la carte anglaise de 1805 : il est regrettable que l'itinéraire du premier voyage de Park, de même que les lignes de route de Beaufort, de Mollien, de Gray et Dochard, soient tracés par notre académicien, dans ses deux productions graphiques, avec une grande négligence.

L'expédition anglaise, conduite, en 1818, par le major Gray et le chirurgien Dochard, occupe, dans l'ordre chronologique, le second rang parmi les principaux voyages dans ces contrées : elle a parcouru, entre la côte et le Niger, une ligne complexe, coïncidant en plusieurs points avec les itinéraires de Park, et décrivant dans le Bondou une route semi-circulaire d'un intérêt qui n'a point encore été ap-

[1] *Carte du cours de la Gambie au-dessous de Coussaye, et du cours du Sénégal au-dessous de Moussála, assujétie aux observations les plus récentes; extrait d'une carte de l'espace compris entre l'Océan et le Fezzán, et entre les 4e et 27e parallèles Nord, par M. E. J. M. D. L.* (E. Jomard, membre de l'Institut); *Paris*, 1828.

[2] *Carte générale du Voyage de Caillié à Jenné et Temboctou, et à travers le Sahara, en* 1827 *et* 1828; *rédigée par M. Jomard, membre de l'Institut royal de France, Paris*, 1829.

précié à sa juste valeur. Ces marches diverses sont exprimées avec très-peu d'exactitude dans la carte spéciale qui accompagne la relation du voyage [1]; carte d'un mérite fort médiocre, mais qui offre le seul document détaillé que nous ayons de la route de Dochard jusqu'au Niger, et de celle du capitaine Campbell vers le Fouta-Ghialon. Les points des itinéraires de Park y sont, au surplus, marqués conformément aux résultats de Rennel.

A la même époque se rapporte le voyage de Mollien [2], qui, après un assez long détour vers l'Est, est monté vers le Sud jusqu'aux hauteurs de Timbou, dans le Fouta-Ghialon, et a regagné ensuite la côte occidentale; nous avons le détail complet des gisemens de sa route: les documens de cette nature sont trop souvent négligés dans les relations de voyages; celui-ci, malgré les inexactitudes que révèlent

[1] *Voyage dans l'Afrique occidentale, pendant les années* 1818, 1819, 1820 et 1821, etc...., *par le major William Gray, et feu Dochard, chirurgien d'état-major; traduit de l'anglais par madame Charlotte Huguet;* 1 vol. in-8°; *Paris*, 1826. M. Walkenaer, dans le précis qu'il a donné de ce Voyage, dans le tome VII de son *Histoire générale*, a eu occasion de relever de nombreuses inexactitudes dans la traduction de madame Huguet. La carte qui y est jointe porte pour titre : *Carte des routes suivies par les majors Peddie et Gray, dans leurs expéditions en Afrique;* elle a été exécutée par le graveur Berthe, qui m'a assuré avoir scrupuleusement copié l'original anglais, sans réduction ni modification; je n'ai point été à portée de me procurer celui-ci.

[2] *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en* 1818, *par G. Mollien; avec carte et vues dessinées et gravées par Ambroise Tardieu;* 2 vol. in-8°; *Paris*, 1820.

quelques contradictions partielles, est d'autant plus intéressant, que Mollien a dû couper dans sa marche les lignes parcourues par tous les voyageurs qui ont suivi des directions transverses. Cette observation n'avait point échappé à M. Eyriès, qui a joint un intéressant mémoire à la relation du voyageur [1]; mais, il faut l'avouer, il n'a été fait jusqu'à présent, sur les cartes de la Sénégambie, qu'un usage insignifiant de cet itinéraire, l'un des plus importans toutefois que nous possédions; la carte spéciale qui accompagne l'ouvrage, dressée par un artiste étranger à la science, est un tissu de méprises et d'erreurs; et pourtant, de même que la carte anglaise du deuxième voyage de Park, elle a été adoptée et suivie avec une inconcevable facilité, même, à quelques corrections près, dans les travaux de M. Walkenaer et de M. Jomard!... De la combinaison fautive de ces deux constructions des routes de Park et de Mollien, il est résulté, pour la Gambie, des contours péniblement tourmentés, dont la bizarrerie même suffit pour indiquer le peu de probabilité, et que je n'ai pas retrouvés sans surprise sur la carte de M. Dufour; M. Brué les a retranchés, mais il me paraît avoir tourné plutôt que résolu la difficulté. En revenant plus tard sur ce sujet, je chercherai à établir, d'après des considérations motivées, une solution nouvelle de ce point de géographie.

[1] *Observations géographiques sur les découvertes en Afrique antérieures à celles de M. Mollien, sur celles qu'il a faites, et sur la carte jointe à sa relation : par J. B. B. Eyriès.*

Le major Laing, si malheureusement enlevé naguères à la science, au retour du voyage qu'il avait fait, en 1826, à la fameuse cité de Ten-Boktoue, avait effectué, en 1822, dans le midi de la Sénégambie, une reconnaissance[1], intéressante par de nombreuses observations astronomiques, et dans laquelle il se trouva à portée de déterminer, avec une approximation satisfaisante, la position importante de Timbou et celle des sources du fameux Niger : ces résultats sont employés sur une belle carte, à très-grand point dressée par James Wyld [2], et dont le tracé se trouve reproduit sans modification dans celles de M. Walkenaer, de M. Jomard, de M. Brué, et de tous les autres géographes. Quant au voyage de Ten-Boktoue, quelques résultats seulement en sont connus par la correspondance du major : tels sont la position de Ghadâmes, publiée par la *Quarterly Review*, et celle de A'yn-al-Ssalah, consignée pour la première fois dans le mémoire que M. Jomard a joint à la relation de Caillié. Il est vivement à regretter que la perte des papiers de Laing prive la géographie des importantes lumières que la science

[1] *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, par le major Alexandre Gordon Laing; traduit de l'anglais par MM. Eyriès et Larenaudière;* 1 vol. in-8°; *Paris*, 1826.

[2] *Map of part of the western coast of Africa, extending from the isles of Loss to Sherboro island, particularly exhibiting the discoveries lately made to the N. W. of Sierra-Leone by surgeon O'Beirne and major Laing, compiled from original documents in the Colonial Office; january,* 1 *st* 1828; *London published by James Wyld, geographer to H. M.*

avait droit d'attendre d'un voyageur aussi expérimenté.

Une autre victime non moins recommandable de son zèle pour les découvertes, est l'infortuné capitaine de Beaufort, qui, en 1824, mesura par deux routes différentes la distance du Sénégal à la Gambie, explora le Bondou, le Kaarta, le Banbouk, et détermina son itinéraire par des observations astronomiques et par des séries de distances et de gisemens. Une faible partie seulement en est superficiellement connue, d'après la correspondance du voyageur; mais il ne tardera point, je l'espère, d'être publié complétement, avec le récit intégral des explorations scientifiques de cet estimable officier; matériaux autographes et précieux, soigneusement recueillis par l'administration coloniale du Sénégal, et restitués par le Département de la Marine à la famille de Beaufort. Les résultats déjà connus ont été réunis par M. Walkenaer, dans son *Histoire des Voyages*[1], et employés, mais avec peu de précision, dans les cartes de M. Jomard et de M. Dufour; l'un et l'autre paraissent avoir adopté, sans discussion, toutes les positions que Beaufort a indiquées d'après une estime qui n'est pas toujours d'accord avec les déterminations fournies par d'autres sources, ni peut-être même (chose que je n'ai point vérifiée) avec les observations inédites et les détails de route consignés dans les journaux du voyageur. Un motif facile à apprécier m'interdit

[1] Tome VI, pag. 355 et suiv.

d'anticiper ici sur une publication à laquelle je suis heureux d'avoir pu efficacement contribuer ; aussi déclaré-je, dès à présent, que je n'ai fait ni ne ferai, dans cette notice, aucun usage quelconque des lumières que pourraient fournir ces précieux documens ; sans doute leur examen serait, dans l'espèce, du plus haut intérêt; mais les résultats auxquels je suis arrivé étant antérieurs à l'époque où j'ai pu avoir connaissance des papiers de Beaufort, il me suffira d'appuyer ici ces résultats des mêmes considérations qui m'avaient déterminé à les adopter. Je joindrai plus tard à cette notice le complément d'indications que j'aurai puisées dans cet intéressant voyage après sa publication.

Le dernier dans l'ordre des temps, mais non dans l'ordre d'importance, est le voyage accompli, en 1827 et 1828, par René Caillié, qui sous le costume musulman a fait la traversée de l'Afrique occidentale entre Kakondy et Rabâth, en passant par la fameuse Ten-Boktoue, jusque-là but fatal de tant d'entreprises malheureuses ; il a soigneusement relevé les gisemens et les distances de tous les points de sa route; il a même essayé de les appuyer d'observations astronomiques, en suppléant ingénieusement, par une sorte d'arbalestrille improvisée, au manque d'instrumens à réflexion; mais, trop peu répétées et obtenues par un moyen trop grossier, ces observations, que sur ma demande M. Jomard a a eu l'obligeance de me communiquer, n'offrent que des élémens de calcul trop incertains, trop incomplets, pour être employés avec une utilité réelle. Le

docte académicien a publié, dans le mémoire étendu qu'il a joint à la relation de Caillié[1], deux de ces observations ; malheureusement il est aisé de s'apercevoir que les distances zénithales qu'il en a conclues sont le produit d'un système de calcul évidemment erronné.

La carte du voyage, soigneusement dressée par le même géographe, présente les détails de la route scrupuleusement construits d'après les indications du voyageur, et assujétis ensuite dans leur ensemble, à des bases, des appréciations et des méthodes consciencieusement exposées et discutées dans le mémoire, lequel offre encore l'examen des documens antérieurement recueillis sur les mêmes parties, et le résumé des résultats généraux du nouvel itinéraire.

Outre les voyageurs que je viens de citer, il en est encore quelques-uns dont les relations peuvent utilement servir à confirmer ou compléter celles que j'ai tout à l'heure indiquées. Tels sont Houghton, qui, dès 1791, avait devancé Park sur la route de sa première expédition, et le nègre Isaac, envoyé, en 1810, à la recherche de ce dernier, dont il avait été l'un des guides; Rubault et son guide Karachy, qui parcoururent, en 1786, quelques parties des itinéraires de Park, de Gray, de Mollien, et de Beaufort; Winterbottom et Watt, qui suivirent, en 1794,

[1] *Remarques et recherches géographiques sur le voyage de M. Caillié dans l'Afrique centrale; par M. Jomard, membre de l'Institut; comprenant l'analyse de la carte itinéraire et de la carte générale du voyage, rédigées par le même.*

comme Campbell en 1817, et le chirurgien O'Beirne en 1821, des routes se vérifiant mutuellement, et vérifiant à leur tour celles de Laing, de Mollien et de Caillié dans la Sénégambie méridionale; le matelot américain Robert Adams, naufragé en 1810 sur la côte du Ssahhrâ, les maures Hâggy Qâsem et Mohhammed ebn-Foul de Tripoli, *Mbouya* (Abou-Yahhyay?) et Mohhammed de Tischyt, et encore quelques scheyks des tribus voisines du Sénégal, qui, à diverses époques et par des routes difrentes, ont effectué le grand voyage de Ten-Boktoue, nous fournissant ainsi un moyen de contrôler les résultats de l'itinéraire de Caillié, et de placer en outre quelques points, disséminés à de grands intervalles, sur le sol de l'immense désert, où Follie et Saugnier, Brisson, Scott, Riley, Cochelet, victimes de funestes naufrages, décrivirent aussi, en 1784, 1785, 1810, 1815 et 1819, quelques lignes de route d'une médiocre utilité; je dois nommer encore Ahhmed ebn-al-Hhasân, à qui nous devons un itinéraire détaillé de Fês à Tâfilelt, écrit en 1787; Badia, qui sous le nom de A'ly-Bey a voyagé et séjourné en 1805 dans l'empire de Marok, où il a déterminé astronomiquement plusieurs positions importantes; Grey Jackson, qui a parcouru de nombreuses lignes de route dans la partie la plus occidentale du même empire; Coste, dont le voyage en Banbouk, publié en 1789, ne saurait balancer l'autorité de Compagnon, qu'il s'applique à combattre; Duranton, dont la route de Saïssanding au Felou, en 1824, renferme quelques utiles indications; enfin le

chirurgien Marres, dont l'itinéraire récent de Donghel à Bakel, par terre, bien que dépourvu de toute mention de gisemens, est d'un intérêt encore inaperçu, mais réel [1].

Plusieurs de ces lignes de routes secondaires ont été tracées sur diverses cartes générales ou spéciales, dont les plus remarquables, indépendamment de celles que j'ai déjà eu l'occasion de citer, sont les suivantes : en premier lieu, celles que le major Rennel a données en 1790, 1793, 1798, 1802, avec de savans mémoires destinés à constater les progrès successifs de la géographie africaine; puis celle que le comte de la Borde a jointe, en 1791, à la relation de Saugnier; ensuite celle de Wadstrom [2], publiée en 1795, et offrant, d'après les journaux de Watt et Winterbottom, une construction détaillée de leur récent itinéraire; celles que Poirson a dressées en 1802, pour le voyage de

[1] Il serait trop long de donner ici l'indication détaillée des ouvrages où ces divers itinéraires sont contenus; qu'il me suffise de dire que celles qui n'ont pas fait l'objet de publications spéciales, se trouvent consignés soit dans les *Proceedings* de la Société africaine de Londres, soit dans les *Mémoires* et le Bulletin de la Société de Géographie de Paris, soit enfin dans les *Recherches* de M. Walkenaer sur l'intérieur de l'Afrique. La nouvelle *Histoire générale des Voyages* contient, au surplus, des résumés de la plupart des autres.

[2] Cette carte accompagne l'ouvrage intitulé : *An Essay on colonization particularly applied to the western coast of Africa;* etc..... *by B. Wadstrom; illustrated with a nautical map; in-4°; London*, 1794. La carte elle-même porte la date du 1er octobre 1795.

Durand; celle que M. Walkenaer a insérée, en 1820, dans ses *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique*: enfin, celle que M. Lapie a construite, en 1821, pour accompagner le livre de M. Cochelet.

A toutes ces relations de voyages, il faut ajouter les renseignemens plus ou moins précis recueillis à différentes époques et en divers lieux, de la bouche des Maures ou des nègres, sur les contrées intérieures qu'ils avaient vues; savoir : à Londres, à plusieurs reprises, par l'Association africaine; à Tunis, en 1786, par M. d'Einsiedel; à Tripoli, en 1790, par Niebuhr; à Morzouq, en 1798 par Hornemann, et en 1819 par Ritchie et Lyon; à Rabâth, en 1804, par M. Cahill; à Mogador, par M. Grey Jackson pendant un séjour de plusieurs années, et en 1815 par Riley; à Ouâdy-Noun, par M. Cochelet, en 1819; au Sénégal, en 1820, par Rouzée, et en 1824 par Adrien Partarrieu; à Komâsy, en 1817 par Bowdich, et en 1818, par Dupuis; enfin, à Sakatou, en 1824 et 1827, par Clapperton [1].

Dans la revue générale dont je termine ici l'esquisse rapide, je n'ai point eu le dessein de faire un recensement intégral et complet de tout ce que l'on peut réunir de matériaux relatifs à la géographie de l'Afrique occidentale; à dire vrai, néanmoins, ce que j'ai omis d'indiquer peut être regardé comme absolument insignifiant, et ne mérite d'être

[1] C'est dans les relations des voyageurs ici désignés, dans le *Bulletin de Géographie* et dans les *Recherches* de M. Walkenaer, que l'on trouvera consignés ces divers renseignemens.

recueilli que pour figurer dans l'histoire de la science, mais aucunement pour servir à ses progrès.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas d'avoir réuni tous les itinéraires et les documens que je viens d'énumérer, pour se trouver à portée d'en faire usage; une base est indispensable à leur emploi: c'est la fixation des points de départ sur lesquels ils s'appuient, et qui se trouvent disséminés sur toute la périphérie de la vaste région dont ces itinéraires servent à déterminer le tracé. Nous avons heureusement, à cet égard, toute satisfaction, car les travaux hydrographiques des capitaines Gauthier et Smith dans la Méditerranée, ceux des Borda, Roussin, Le Prédour, Massieu de Clerval, et Owen, dans l'Atlantique, ont fait connaître les côtes, sauf quelques lacunes peu étendues, avec cette exactitude rigoureuse qui, grâce à la précision des instrumens, à l'excellence des méthodes, et au mérite personnel des observateurs, ne laisse plus guère à désirer. Les résultats de ces explorations nautiques, publiés officiellement à Paris et à Londres [1], ont été adoptés, comme il était naturel de le faire, dans toutes les cartes dressées depuis. D'un

[1] Je ferai une mention spéciale de la *Carte* en deux feuilles *de la Méditerrannée et la mer Noire, d'après les observations du capitaine Gauthier*, ainsi que de la *Carte de la côte occidentale d'Afrique, rédigée par M. Givry*, l'une et l'autre publiées par le Dépôt général de la Marine; et parmi celles de l'Amirauté anglaise, je citerai la *Chart of the west coast of Africa..... from the operations..... of capt. W. F. W. Owen; London published* 18 *aug.* 1827.

autre côté, les voyages de Ritchie et Lyon, et les deux expéditions de Clapperton, ont tracé, entre la baie de Tripoli et celle de Benin, une ligne continue qui tranche complétement, d'une manière commode, la séparation de l'Afrique occidentale d'avec tout le reste du vaste continent.

Je borne aux quelques pages qui précèdent l'exposition générale que j'ai dû faire des élémens amassés jusqu'à ce jour, et du parti plus ou moins satisfaisant que les géographes en ont su tirer. Dans la combinaison nouvelle que je vais essayer à mon tour de ces mêmes élémens, je ne saurais me dispenser de recourir, pour éviter la confusion, à un classement préalable des matières; l'ordre le plus simple et le plus aisé, c'est, à ce qu'il me semble, de choisir l'itinéraire le plus étendu, et d'y rattacher successivement tous les autres, à mesure que se présenteront des points de coïncidence : c'est la marche que je vais adopter, en prenant pour thème fondamental la longue route de Caillié, que son importance et sa nouveauté s'accordent à désigner pour un tel choix.

A cet égard, une observation est ici nécessaire : c'est que tout itinéraire dont les deux extrémités s'appuient sur des points connus et déterminés, doit en général être scindé en deux parties, convergeant, l'une directement, et l'autre en sens inverse de la marche du voyageur, vers le terme le plus éloigné du voyage. Ainsi, l'itinéraire de Caillié, qui appuie ses deux extrémités sur Kakondy et sur Rabâth, fournira deux routes distinctes, l'une de

Kakondy à Ten-Boktoue, telle qu'il l'a lui-même parcourue; l'autre, de Rabâth à Ten-Boktoue, en comptant à rebours les étapes du voyageur.

Cette division me conduit à faire, de tous les itinéraires à construire, deux groupes séparés; l'un, de ceux qui, avec la ligne de Kakondy à Ten-Boktoue, se sont dirigés à travers les états et les peuples nègres, à la limite septentrionale desquels est placée la fameuse cité; l'autre, de ceux qui, avec la ligne de Rabâth à Ten-Boktoue, ont sillonné le grand désert.

(*La suite au prochain cahier*).

RÉPONSE

AUX OBJECTIONS ÉLEVÉES EN ANGLETERRE

CONTRE L'AUTHENTICITÉ

DU

VOYAGE DE CAILLIÉ A TEN-BOKTOUE.

Dans ce siècle d'engouement pour les voyages de découvertes en Afrique, la relation récemment publiée du voyage de René Caillié à Ten-Boktoue et Gény devait exciter puissamment l'intérêt et la curiosité, non seulement chez nous, compatriotes du voyageur, mais aussi chez nos voisins d'outre-mer, qui plus spécialement que nous ont poursuivi d'une louable ardeur l'entreprise que M. Caillié a eu le bonheur d'accomplir le premier.

Tous ceux qui ont vu, dès son arrivée à Paris l'homme *revenu* de Ten-Boktoue, ont pu juger, à la simplicité des récits qu'une curiosité parfois indiscrète lui demandait, qu'il n'était point de ceux à qui s'applique le vieil adage : *a beau mentir qui*

vient de loin. Cet homme, en effet, jeune d'années, pauvre d'instruction et de connaissances acquises, doué, il est vrai, d'une sagacité remarquable, n'avait à raconter aucun fait piquant, aucune anecdote extraordinaire : il avait vu beaucoup de pays et de villes, voilà tout; étranger aux combinaisons et aux calculs de la science géographique, il savait les directions et les longueurs des portions de route qu'il avait parcourues, mais rien au-delà. Tout ce qu'il disait alors, comme tout ce qu'il a écrit depuis, portait le caractère de la véracité.

Cependant, cette véracité elle-même, principale, unique richesse du narrateur, vient de lui être contestée avec éclat par l'un des recueils périodiques anglais les plus répandus : la *Quarterly Review* du premier trimestre de cette année contient un article critique sur le fameux voyage. Le nom de sir John Barrow que l'on a essayé d'attacher à cette diatribe, et la place distinguée qu'occupe d'ailleurs la *Quarterly Review* parmi les productions littéraires de la presse périodique étrangère, ne permettent point de laisser sans réponse les objections, quelquefois spécieuses, qui s'y trouvent consignées au milieu d'invectives peu courtoises dont je ne ferai pas à l'honorable gentleman l'injure de le croire auteur. Sans doute M. Caillié, dès qu'il connaîtra les vives attaques dont il est l'objet, se hâtera de les repousser. Quoi qu'il en soit, ayant moi-même admis l'itinéraire de ce voyageur comme l'une des bases d'un travail critique sur la géographie positive de l'Afrique intérieure septentrionale, il y a conve-

nance que je réfute les raisons alléguées contre une authenticité qui ne m'a point paru douteuse dès que j'ai été à portée de juger en connaissance de cause.

Je commencerai par celles de ces objections qui, s'appuyant sur des faits positifs et incontestables, semblent n'admettre aucun palliatif, aucune excuse des assertions par lesquelles ces mêmes faits se trouveraient contredits. Elles sont tirées de l'état du ciel d'après le récit du voyageur, pendant la nuit du 6 au 7 août 1828, deux jours après qu'il eut quitté Ten-Boktoue. La caravane s'était mise en route à 11 heures du soir, et marchait à peu près au Nord; la nuit était chaude et belle; et tout en cheminant sur son chameau, M. Caillié regardait devant lui la voûte céleste : les deux Chariots, c'est-à-dire la grande et la petite Ourse, lui parurent peu éloignés de l'horizon; à l'Est il crut voir la belle constellation d'Orion s'élever graduellement, passer presque au zénith de la caravane, et disparaître aux approches du jour.

Et cependant, suivant la remarque du critique anglais, tel ne pouvait être l'état véritable du ciel à l'époque et au lieu indiqués; « attendu que le 7 ou 8 » mai (lisez le 6 mai) à onze heures du soir, et sous le » méridien de Ten-Boktoue, la grande et la petite » Ourse, ou les Chariots, au lieu d'être voisines de » l'horizon, devaient être près de culminer au-dessus » du pôle, les quatre grandes étoiles de la queue de » la grande Ourse l'ayant déjà passé, et celles » de la petite Ourse s'en approchant; quelques-

» unes d'elles devaient être à près de 60° au
» dessus de l'horizon et le groupe d'Orion qu'il
» dit avoir vu au levant n'était alors nullement
» visible; toutes les parties de cette constella-
» tion étaient en ce moment au-dessous de l'hori-
» zon, s'étant couchées à peu près en même temps
» que le soleil; et aucune étoile de ce groupe ne
» pouvait être élevée au-dessus de l'horizon avant
» huit heures du lendemain. »

Certes ces objections sont des plus graves; mais elles sont peut-être un peu rigoureuses. Et d'abord ce n'est point au moment même où il se mettait en route, que Caillié releva l'état du ciel : il ressort évidemment de sa narration que c'est en cheminant, sans intention directe d'observer, et comme par désœuvrement, qu'il regardait la voûte étoilée; il ne faut donc pas compter ici sur une précision que le voyageur n'a point cherché à mettre dans son récit. Et peut-être d'ailleurs n'a-t-il écrit ces détails que d'après des notes incomplètes, ou même des souvenirs indécis, qui ne devraient leur apparente netteté qu'à l'imprudent secours d'une main étrangère. Mais je veux bien supposer que l'erreur lui appartient en entier, pour montrer qu'elle n'offre point un motif suffisant de suspecter sa bonne foi.

Puisque le critique anglais regarde comme l'objection la plus forte celle qui est tirée de la position réelle d'Orion, c'est celle que j'aborderai en premier lieu. Mon explication sera simple, la voici en deux mots : Caillié n'avait point étudié le ciel ; il

avait, comme beaucoup de personnes, une idée assez peu juste de quelques constellations principales, qu'il ne connaissait pas assez pertinemment pour ne s'y point tromper. Que de gens, et j'avoue que cela m'est autrefois arrivé assez fréquemment, ont pris le change, même sur la plus reconnaissable de toutes les constellations, la grande Ourse. Le vulgaire, qui, des quatre-vingt-sept étoiles visibles à l'œil nu, dont elle est composée, ne connaît que les *septem triones*, a souvent confondu ceux-ci avec les sept étoiles presque semblablement disposées que l'on peut compter, de l'autre côté du ciel, depuis *al-Faraq* et *Markab*, de Pégase, correspondant à *Dabbeh* et *Myzár*, jusqu'à la changeante *al-Ghoul* de Persée, représentant l'extrémité de la queue de la grande Ourse.

Or cette méprise que nous voyons commettre tous les jours autour de nous, lorsqu'il s'agit de ce *Chariot* si populaire, doit nous rendre faciles à admettre une méprise analogue, imputable au voyageur pour la constellation d'Orion, fort remarquable sans doute, mais bien moins universellement connue.

Je ne chicanerai pas le docte anglais sur l'heure du coucher d'Orion, qu'il n'indique pas avec beaucoup d'exactitude; peu importe, puisque cette constellation disparaissait à l'occident tandis que celle que M. Caillié a aperçue s'élevait à l'orient. Indépendamment d'ailleurs de cette circonstance fondamentale, d'autres raisons démontreraient au besoin que ce n'est point Orion dont le voyageur a pu

vouloir parler; car, se trouvant, d'après des déterminations que je n'ai pas l'intention de combattre ici, par deçà 18° de latitude septentrionale, et se dirigeant au Nord, il ne devait avoir en vue, surtout pendant tout le cours de leur révolution apparente, que des constellations *boréales*, d'autant plus qu'il avertit ses lecteurs que celle dont il s'agit passa près du zénith de la caravane. Examinons dès-lors si le ciel offrait réellement, dans la portion qui attira les regards de Caillié, un aspect tel qu'un homme peu habile en pareille matière pût croire, sans une aberration complète de tout jugement, y reconnaître le beau groupe d'Orion.

Si l'on porte son attention vers l'Est, on n'y verra point, sans en être frappé, *al-Thayr* se levant vers onze heures, accompagné des étoiles β et γ de l'Aigle, comme *Rigel* l'eût été des étoiles β de l'Eridan et η d'Orion; à côté, la rangée de petites étoiles de la Flèche, offrant une disposition relative tout-à-fait semblable à celle de la file de petites étoiles formant l'épée d'Orion; puis la primaire de *l'épaule* de celui-ci, représentée par les deux tertiaires très-rapprochées ε et ζ de l'Aigle; enfin θ du Serpent marquant la place de la petite étoile λ de la tête d'Orion. Voilà, ce me semble, des ressemblances bien propres à justifier la possibilité d'une méprise de la part d'un homme médiocrement au fait des constellations. Et si l'on veut pousser la comparaison plus loin, ne trouvera-t-on pas digne de considération que le petit groupe des quatre étoiles tertiaires du Dauphin accompagne

notre pseudo-Orion comme le petit groupe des quatre étoiles tertiaires du Lièvre accompagne l'Orion véritable? β et ε du Cygne correspondraient en outre à β et ζ du grand Chien; enfin, pour ajouter encore à l'illusion, la brillante *Wéga* marquerait la place de l'ardent *Sirius* [1].

Certes de plus habiles que M. Caillié eussent pu être induits en erreur par un tel enchaînement d'analogies, et je suis porté à trouver, dans une semblable méprise, bien plutôt un motif de créance en la sincérité du narrateur, qu'une cause de doute; car, pour mentir en pareille matière, il lui eût été facile de prendre, et il n'est pas douteux qu'il n'eût pris des précautions, qu'il a dû négliger au contraire d'autant plus que le témoignage de ses yeux devait lui paraître incontestable. On connaît le proverbe : *il n'est comptes exacts tels que ceux des fripons.*

Je passe à l'objection qui concerne les deux Chariots : franchement elle m'embarrasse davantage, vu le degré restreint de connaissances astronomiques qu'il faut attribuer à M. Caillié; car si nous lui supposions, je ne dirai pas une notion complète de la grande Ourse, mais seulement, outre les *septem triones*, celle du groupe d'étoiles tertiaires qui forment la *tête*, il n'y aurait plus de difficulté, puisque, dès minuit, ce groupe ne devait plus être

[1] Pour rendre cette similitude de disposition plus sensible à tout le monde, j'ai mis en regard, dans la petite planche ci-jointe, d'une part, Orion, avec le Lièvre, Sirius, et les autres étoiles que j'ai mentionnées dans le voisinage; d'autre part l'Aigle et la Flèche, avec le Dauphin, Wéga, et les autres étoiles citées.

ORION, LE LIÈVRE, ET QUELQUES ÉTOILES VOISINES.

L'AIGLE, LA FLÈCHE, LE DAUPHIN, ET QUELQUES ÉTOILES VOISINES.

qu'à environ 15° de l'horizon ; d'un autre côté, la Polaire se trouvait à moins de 17° d'élévation verticale : les deux Ourses pouvaient donc, aux yeux d'un observateur vulgaire, être considérées comme près de l'horizon; et si l'on admet quelques mouvemens du terrain, le voisinage aura pu être bien plus grand, eu égard à l'horizon visuel. Que si nous ne supposons au voyageur d'autre connaissance des deux Ourses que celle des sept étoiles principales de chacune d'elles, la Polaire seule présentera réellement le voisinage allégué, et il faudra attribuer en entier aux mouvemens du terrain le rapprochement momentané des autres étoiles à l'égard de l'horizon visuel. Au surplus, on peut remarquer en passant que si l'on admettait pour Ten-Boktoue une moindre latitude, l'élévation verticale des deux Ourses serait d'autant diminuée.

Or le critique anglais se récrie sur l'exagération de la latitude donnée à cette ville dans le travail de M. Jomard ; et là-dessus je suis très-disposé à me ranger de son avis, d'après les résultats que m'ont offerts des travaux antérieurs assez étendus sur ce point géographique ; mais ce n'est point ici le lieu d'examiner cette question de fond : c'est une tâche dont je m'occupe en autre lieu[1]. Je dirai seulement un mot de la note tant soit peu acerbe que le morose Breton a saisi l'occasion de placer, sur le pompeux charlatanisme que le commentateur

[1] Voyez ci-dessus mes *Considérations critiques sur la géographie positive de l'Afrique intérieure occidentale.*

de M. Caillié aurait mis à déployer un calcul de latitude qui n'est en réalité qu'une vétille, bonne à laisser exécuter, par dessous jambe, aux *aspirans* anglais de 12 ou 13 ans. J'ai bien peur qu'il ne faille attribuer au docte critique moins de *triture* en cette matière qu'à ses jeunes *midshipmen*, puisque, dans un calcul si aisé, il n'a point su découvrir et signaler une erreur capitale qui affecte la mesure de l'angle opposé à l'ombre nette : cet angle, qui marque la distance zénithale apparente du bord supérieur du soleil, se trouve en effet trop faible de tout un demi-diamètre solaire [1]. En relevant cette inexactitude il eût bien plus efficacement frappé à mort ce fastueux étalage (*ostentatious display*) dont il est si vivement offusqué.

La longitude de Ten-Boktoue et de Séghou fournit au géographe anglais une nouvelle occasion de persifler le géographe français qui a associé son nom à la publication de M. Caillié, sur la trop grande confiance qu'il aurait accordée aux assertions de celui-ci, et sur le peu de cérémonie qu'il a mis à reporter de plusieurs degrés vers l'Ouest des longitudes que le major Rennel avait fixées avec un soin scrupuleux, d'après les meilleures autorités (*on the most authentic and satisfactory data*). Mon dessein n'est pas de me faire le champion des déterminations adoptées par M. Jomard, attendu que mon opinion personnelle diffère

[1] L'angle est en réalité, pour Ten-Boktoue, de 2°42′18″ au lieu de 2°26′, et pour Timé, de 22°38′35″ au lieu de 22°22′.

de la sienne, ainsi que je l'expose ailleurs; d'un autre côté, je professe, pour l'érudition étendue et profonde du patriarche de la géographie africaine, dont les sciences déplorent la mort récente, une estime tout aussi sincère pour le moins que celle du collaborateur de la *Quarterly Review*; mais celui-ci, avant de se déclarer, pour sa part, le champion des documens employés par le major Rennel, eût bien fait, ce me semble, d'y regarder à deux fois; et puisqu'il a, pour le calcul des observations géonomiques, cette facilité qui dédaigne un vaniteux étalage de faux savoir, il eût pu lui-même, ou par ses jeunes *midshipmen*, vérifier sans bruit si l'emploi des angles horaires qui ont servi à la détermination des longitudes données depuis par Mungo-Park ne pécherait pas au point d'avoir produit, sur ces mêmes longitudes, de petites erreurs de quelques degrés seulement [1]; ce qui n'aurait d'autre résultat que de justifier, non pas précisément les déterminations de M. Jomard (obtenues d'ailleurs par des moyens purement graphiques), mais au moins des corrections dans le sens de celles que cet académicien a un peu outrées. Je relève, au surplus, ces erreurs dans mon mémoire sur la géographie positive du Nord-Ouest de l'Afrique.

Ayant ainsi *entrepris* M. Jomard, le caustique

[1] Ces erreurs augmentent graduellement à mesure que l'on avance vers l'Est; au passage du *Ba-Woulima*, lieu de la cinquième et dernière observation de longitude, l'erreur dépasse *quatre* degrés.

Breton chicane notre académicien jusque sur le titre d'*esquisse naïve*, que celui-ci a donné au croquis informe de Ten-Boktoue, formant, avec *une carte inintelligible*, tout l'atlas de l'ouvrage. Je ne sais si, à défaut absolu de toute autre perspective de la ville fameuse, nous ne devons pas accueillir avec intérêt celle que Caillié, qui n'est point, tant s'en faut, un adepte des arts graphiques, est parvenu à exécuter le plus exactement qu'il ait pu, en figurant chaque maison tout entière, comme font tous ceux qui, sans aucune étude, essaient pour la première fois de dessiner des maisons. Quoi qu'il en soit, c'était bien le cas, ce me semble, d'appeler *naïve* une esquisse où l'art est entré pour si peu, pour beaucoup moins encore que ne l'exprime la planche gravée [1].

Puisque me voilà sur le chapitre de cette esquisse, croquis, vue, perspective, ou tout ce qu'on voudra, de la célèbre cité, je dirai un mot des reproches plus sérieux dont elle est l'objet. Elle devrait, dit-on, représenter un triangle, et elle montre un parallélogramme; dessinée, d'ailleurs, du haut d'une butte de décombres et d'ordures, elle est probablement aussi peu sincère que le serait une vue du *boulevard des Italiens* prise du *Pont-Neuf!* Quant au premier grief, il serait fondé jusqu'à un certain

[1] On en pourra juger par le *fac-simile* ci-joint, exécuté sur une échelle un peu réduite (25/33es), au moyen d'un calque fidèle, que le voyageur, à son arrivée d'Afrique, m'autorisa à prendre sur son dessin, et qu'il m'a récemment mis à portée de collationner sur l'original.

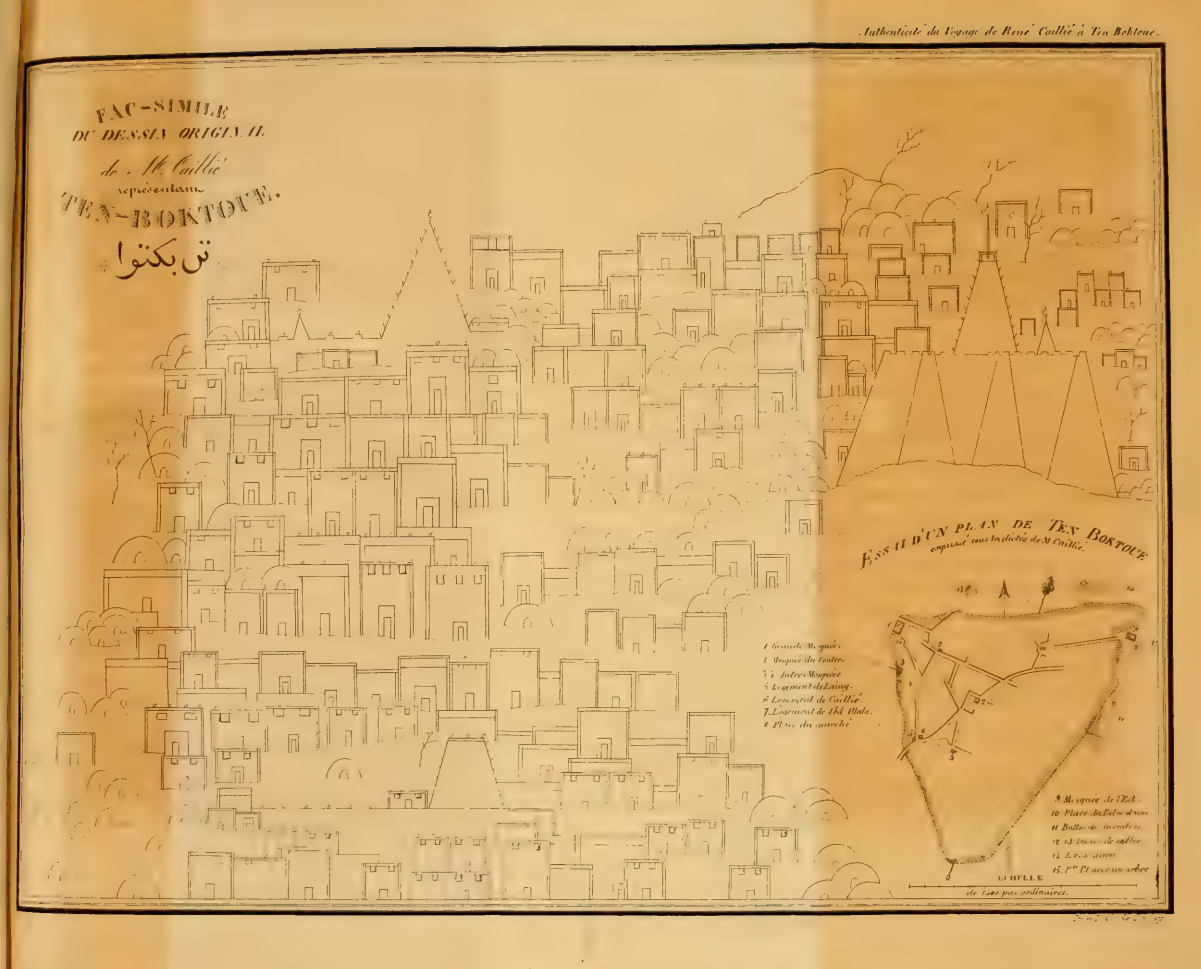
FAC-SIMILE
DU DESSIN ORIGINAL
de M. Caillié
représentant
TEN-BOKTOUE.
تن بكتوا
ESSAI D'UN PLAN DE TEN BOKTOUE
exécuté sur la dictée de M. Caillié.
1 Grande Mosquée.
2 Mosquée du Centre.
3 4 Autres Mosquées
5 Logement de Laing.
6 Logement de Caillié.
7 Logement de Abd Allah.
8 Place du marché.
9 Mosquée de l'Est.
10 Place de Kalabo drum
11 Butte de terre cuite
12 13 Dunes de sable
14 Eau amère
15 1er Placer un arbre
LIGNE
de 100 pas ordinaires.

point si le dessin prétendait représenter dans tout son ensemble la ville de Ten-Boktoue ; mais bien que la planche gravée ait ajouté au croquis original, outre les *fioriture*, une quarantaine de maisons, partagées en trois groupes qui forment le premier plan, la disposition de ces maisons contre le bord inférieur du cadre, et la légende même qui est inscrite au-dessous, indiquent suffisamment que l'on n'a point sous les yeux une perspective complète du triangle [1]; on n'aperçoit, en réalité que deux des angles, vers le haut du tableau; celui-ci me paraît, du reste, mal orienté. On y voit, en effet, les deux mosquées appelées dans la relation *mosquée de l'Ouest* et *mosquée de l'Est* correspondre aux mots *Sud* et *Nord*, ajoutés en dehors du cadre; et d'un autre côté, la relation dit que l'esquisse est prise des buttes de décombres situées au *Sud* de la mosquée de l'*Est*, ce qui ne pourra jamais se traduire raisonnablement par

[1] Suivant le commentaire dont M. Caillié accompagna la première communication qu'il me fit de son dessin, et qu'il m'a répété maintes fois depuis, la ville doit être prolongée bien au-delà de la ligne inférieure du cadre, pour se terminer en pointe de ce côté. La mosquée indiquée vers l'angle inférieur de gauche occupe à peu près, en réalité, le centre de la ville. D'après les explications nombreuses que le voyageur m'a souvent données à cet égard, j'ai tâché de dresser sous ses yeux, en interrogeant fréquemment ses souvenirs, l'esquisse d'un petit plan de Ten-Boktoue, inséré dans l'un des coins de la planche ci-jointe ; c'est un secours indispensable pour s'expliquer avec quelque justesse l'aspect sous lequel les diverses parties de la ville se trouvent représentées dans la vue perspective. Il pourrait en outre servir, au besoin, à *restituer* tolérablement cette même perspective.

l'*Est-Nord-Est* comme la légende l'indique en toutes lettres. Quant à l'impossibilité, supposée par le critique, d'apercevoir l'ensemble de la ville du sommet d'une butte de décombres, elle ne saurait être sérieusement alléguée ; car pour dominer toute une ville dont le point culminant (la tour de la grande mosquée) n'a que 50 à 55 pieds de haut, il n'est pas besoin d'une élévation bien considérable, et des buttes de décombres d'une quarantaine de pieds ne seront nulle part un phénomène.

Est-ce bien sérieusement aussi que notre Aristarque trouve inintelligible la carte que le docte commentateur de M. Caillié a jointe à ses *Remarques géographiques ?* Il eût pu dire incommode avec quelque justesse ; mais pour *inintelligible*, c'est sans doute de sa part pure plaisanterie, à moins que l'érudit gentleman n'ait pas l'habitude de regarder de plus près aux cartes qu'aux calculs. Certes je suis loin d'adopter ces *distances conjecturales* et ces *intersections de lignes partant de points hypothétiques*, qui l'ont contrarié dans le travail de M. Jomard ; mais je ne leur ai rien trouvé d'inintelligible, tant s'en faut, et je me serais bien gardé d'asseoir un jugement sur leur degré de plausibilité, si je n'y eusse rien compris.

Mais laissons de côté la cause de M. Jomard, qui est bien en état de se défendre lui-même, et examinons le surplus des objections élevées dans la *Quarterly Review*, contre l'authenticité du voyage de Caillié.

Dès que le critique ne conteste point au voyageur

la vérité de son assertion relative au confluent de deux bras du Ghialiba à Isaca, l'on ne peut considérer comme une objection réelle le plus ou moins de foi que le géographe anglais est en disposition d'accorder au renseignement qui fait venir de Séghou le plus occidental de ces deux bras; car sur ce point, Caillié ne rapporte pas un fait *de visu*, il se contente de répéter, sans les garantir, les informations qu'il a recueillies de la bouche des naturels. Je pourrais avoir beau jeu à entrer ici, avec l'Aristarque britannique, dans le champ de discussion qu'il a ouvert; mais ce n'est pas le moment opportun, et je renvoie sur ce point à mon mémoire.

Notre voyageur place Kâbra sur une éminence, à trois milles au nord du port de même nom, lequel est situé sur le moindre des deux grands bras que le Ghialiba forme un peu au-dessus; de ce port principal on remonte par un *canal* jusqu'à la ville de Kâbra, qui offre en cet endroit un port secondaire *fort malpropre*. Là-dessus le critique anglais de se récrier, et sur l'existence, au centre de l'Afrique, d'un *canal* qu'il gratifie de l'épithète d'*artificiel*, et sur la prétendue malpropreté de Kâbra.

Pour montrer la fausseté de ces détails, il leur oppose le passage suivant, qu'il emprunte à la correspondance du major Laing : « La distance de Cabra à » Temboctou est de cinq milles; c'est un joli bourg » situé sur le bord même de la rivière : les rues en » sont étroites, mais propres. » J'avoue que j'ai peine à trouver aucune contradiction entre ce pas-

comme Campbell en 1817, et le chirurgien O'Beirne en 1821, des routes se vérifiant mutuellement, et vérifiant à leur tour celles de Laing, de Mollien et de Caillié dans la Sénégambie méridionale; le matelot américain Robert Adams, naufragé en 1810 sur la côte du Ssahhrâ, les maures Hâggy Qâsem et Mohhammed ebn-Foul de Tripoli, *Mbouya* (Abou-Yahhyay?) et Mohhammed de Tischyt, et encore quelques scheyks des tribus voisines du Sénégal, qui, à diverses époques et par des routes difrentes, ont effectué le grand voyage de Ten-Boktoue, nous fournissant ainsi un moyen de contrôler les résultats de l'itinéraire de Caillié, et de placer en outre quelques points, disséminés à de grands intervalles, sur le sol de l'immense désert, où Follie et Saugnier, Brisson, Scott, Riley, Cochelet, victimes de funestes naufrages, décrivirent aussi, en 1784, 1785, 1810, 1815 et 1819, quelques lignes de route d'une médiocre utilité; je dois nommer encore Ahhmed ebn-al-Ilhasân, à qui nous devons un itinéraire détaillé de Fês à Tâfilelt, écrit en 1787; Badia, qui sous le nom de A'ly-Bey a voyagé et séjourné en 1805 dans l'empire de Marok, où il a déterminé astronomiquement plusieurs positions importantes; Grey Jackson, qui a parcouru de nombreuses lignes de route dans la partie la plns occidentale du même empire; Coste, dont le voyage en Banbouk, publié en 1789, ne saurait balancer l'autorité de Compagnon, qu'il s'applique à combattre; Duranton, dont la route de Saïssanding au Felou, en 1824, renferme quelques utiles indications; enfin le

chirurgien Marres, dont l'itinéraire récent de Donghel à Bakel, par terre, bien que dépourvu de toute mention de gisemens, est d'un intérêt encore inaperçu, mais réel [1].

Plusieurs de ces lignes de routes secondaires ont été tracées sur diverses cartes générales ou spéciales, dont les plus remarquables, indépendamment de celles que j'ai déjà eu l'occasion de citer, sont les suivantes : en premier lieu, celles que le major Rennel a données en 1790, 1793, 1798, 1802, avec de savans mémoires destinés à constater les progrès successifs de la géographie africaine; puis celle que le comte de la Borde a jointe, en 1791, à la relation de Saugnier; ensuite celle de Wadstrom [2], publiée en 1795, et offrant, d'après les journaux de Watt et Winterbottom, une construction détaillée de leur récent itinéraire; celles que Poirson a dressées en 1802, pour le voyage de

[1] Il serait trop long de donner ici l'indication détaillée des ouvrages où ces divers itinéraires sont contenus; qu'il me suffise de dire que celles qui n'ont pas fait l'objet de publications spéciales, se trouvent consignés soit dans les *Proceedings* de la Société africaine de Londres, soit dans les *Mémoires* et le Bulletin de la Société de Géographie de Paris, soit enfin dans les *Recherches* de M. Walkenaer sur l'intérieur de l'Afrique. La nouvelle *Histoire générale des Voyages* contient, au surplus, des résumés de la plupart des autres.

[2] Cette carte accompagne l'ouvrage intitulé : *An Essay on colonization particularly applied to the western coast of Africa;* etc..... *by B. Wadstrom; illustrated with a nautical map; in-4°*; *London*, 1794. La carte elle-même porte la date du 1er octobre 1795.

view ne soit pas entièrement au fait de la généalogie et de la race de cet O'tsmân, que nous savons, d'autre source, être le même que O'tsmân ben Aby-Baker, premier hôte du major Laing, et l'un des scheykhs qui, avant l'expédition des Félâns, exerçaient en commun l'autorité à Ten-Boktoue.

Cette dernière observation me conduit à une nouvelle objection de l'Aristarque anglais. Après avoir assuré que le commandant de Ten-Boktoue était un Félân, il affirme, d'un autre côté, que le gouvernement de cette cité était entre les mains d'une femme appelée *Nan-Hubéré*, et de trois scheykhs, nommés *Cabia-Fernie*, *Yathéré*, et *Kaïd Bou-Boker*, ou *al-saidi Bou-Boker*. Nous savions fort bien déjà qu'une femme, désignée sous le titre de *Nana-Beyra*, ou princesse-mère, avait commandé à Ten-Boktoue, avec l'assistance d'un conseil de scheykhs, parmi lesquels se trouvait O'tsmân ben Aby-Baker, le même *qâyd* ou gouverneur, le même *sydy* ou *gentleman*, que notre critique breton ne sait pas reconnaître sous son patronyme *Ebn Aby-Baker*, fautivement écrit *Bou-Boker*. Mais une petite explication que le nouvelliste anglais si bien informé eût dû nous fournir, c'est que tout cela était déjà de l'histoire ancienne, puisque ce mode de gouvernement a été renversé, de son propre aveu, en 1826, par le sultan Labo, c'est-à-dire par Ahhmed ben Ahhmed Labbou, solthân de Masénah. M. Caillié, qui fait aussi mention de cette expédition des Félâns, désigne comme général de l'armée expéditionnaire Ségho ben Ahhmed, chef

de Gény, et frère du solthân de Masénah. Quoi qu'il en soit, nous savons de bonne source que le chef félân, devenu maître de la fameuse cité, y établit pour gouverneur unique le même qâyd nègre sydy O'tsmân ben Aby-Baker, membre du divân ou conseil des scheykhs mentionné ci-dessus. Et nous sommes assurés, par le critique lui-même, que l'ordre de choses établi par les Félâns n'a éprouvé aucun changement en 1828 ni 1829; dès-lors M. Caillié n'est pas trop répréhensible d'avoir rencontré, en avril 1828, un mode de gouvernement qui, datant de 1826, subsistait encore en 1829.

M. Jomard, dans ses *Remarques*, croit même trouver, dans l'indication donnée par Caillié de O'tsmân comme gouverneur de Ten-Boktoue, une particularité remarquable qui n'aurait été confirmée que postérieurement, précisément par la communication de quelques fragmens des lettres du major Laing. Mais c'est une erreur : des lettres de Tripoli, qui reçurent dès le commencement de 1828 la plus grande publicité [1], avaient itérativement annoncé ce fait, que l'on ne saurait plus de bonne foi révoquer en doute.

Forcé d'admettre la réalité du commandement de O'tsmân, le critique a, du moins, peine à concevoir que ce commandement puisse être héréditaire et

[1] Ces lettres, écrites par M. le baron Rousseau à M. G. Barbié du Bocage, furent lues à l'Académie des Sciences, et insérées par extrait dans divers recueils périodiques : on peut les voir, entre autres, dans le *Journal des Voyages*, 1re série, t. 37, pag. 349-355.

doive passer au fils aîné de O'tsmân. Ici, y eût-il erreur, nulle induction fâcheuse n'en pourrait résulter contre la bonne foi de M. Caillié : on en devrait tout au plus tirer la conséquence que le voyageur a mal compris ou a été mal informé. Mais je ne trouve point, je l'avoue, dans l'expédition des Félâns en 1826, un motif suffisant de révoquer en doute cette transmission héréditaire du commandement, qui, établie probablement de longue date chez les Kissours, se perpétuera naturellement parmi eux, sans que les Félâns s'inquiètent d'autre chose que de percevoir le tribut par eux imposé, si en effet ils conservent une suprématie réelle sur Ten-Boktoue.

Or c'est ce dont il y aurait lieu de douter, si l'on s'en rapportait à ce que dit M. Caillié de la tyrannique insolence des Touâryqs, tandis que, s'il en faut croire son contradicteur, les Félâns sont toujours les maîtres, et la puissance des Touâryqs demeure anéantie. Malgré une assertion aussi positive, et les excellentes informations dont le docte critique se prétend possesseur en ce qui concerne les Berbers, les Félâns, les Mandings et les Touâryqs, j'ai peine à me persuader avec lui que ces derniers aient pu être chassés du pays où Caillié assure les avoir rencontrés, entre Gény et Ten-Boktoue, et où nous savions, par Mungo-Park, qu'ils étaient déjà établis il y a vingt-cinq ans sous le nom de *Sourkas*, que le voyageur français prononce *Sorgous*. Un envahissement complet, amenant à demeure sur le sol des populations nouvelles, eût seul pu produire une

révolution telle que se l'imagine le docte Anglais ; mais le flux passager d'une expédition comme celle des Félâns en 1826 ne produit guère que des résultats instantanés, disparaissant avec le reflux, et laissant les turbulens Touâryqs insoumis et pillards, les placides Kissours grevés d'un nouveau tribut, voilà tout. Au besoin, j'en trouverais une preuve dans les objections mêmes du critique ; car si, comme il l'assure d'après le témoignage de l'ancien domestique nègre de M. Tyrwhit, Nana-Beyra et son divan avaient, en mai 1828, repris l'autorité, on avouera que les changemens opérés par les Félâns dans le gouvernement de Ten-Boktoue n'auront pas été d'une bien longue durée.

Enfin j'arrive aux dernières chicanes de la *Quarterly Review*. Le critique des bords de la Tamise, bien plus sûrement informé sans doute des détails du meurtre de Laing, depuis que le récit lui en est parvenu à travers quelques conteurs intermédiaires de plus, oppose gravement la version qui lui a été faite à la version recueillie sur les lieux par notre voyageur; cela me donnerait envie d'opposer à mon tour à l'une et à l'autre quelqu'une de celles qui ont été données soit à Tripoli soit à Saint-Louis du Sénégal. Mais il serait plus raisonnable, je crois, au lieu de relever leurs dissidences, de remarquer au contraire les points sur lesquels elles concordent, et qui peuvent dès lors être admis comme avérés. Quoi qu'il en soit, ce n'est point M. Caillié qu'il faudrait rendre responsable de l'inexactitude des informations qu'il a

reçues. Au surplus, je suis bien aise de trouver, dans quelques renseignemens fournis à ce sujet par sir John Barrow, la double preuve, d'une part que le collaborateur de la *Quarterly Review* s'est mépris dans ses assertions, et d'autre part que l'honorable gentleman à qui l'on a eu l'impudence d'attribuer cette grossière diatribe ne saurait en être l'auteur. Dans une lettre imprimée dans l'appendice du Voyage de Caillié, M. Barrow affirme que le major Laing, parti de Ten-Boktoue le 22 septembre 1826 avec une petite caravane, ayant un seul domestique Arabe à son service, fut rejoint *le troisième soir* par quelques arabes faisant partie de la caravane, et *ensuite* bassement massacré. Cette réunion des deux fractions de la caravane, *le troisième soir*, paraît avoir donné le change au critique, qui dans son ardeur n'a point remarqué que le meurtre n'a eu lieu qu'*ensuite*; or d'après les récits faits à Caillié, aussi bien que d'après ceux qui me sont parvenus par la voie du Sénégal, cet *ensuite* doit s'entendre du surlendemain, lorsqu'on se trouvait au voisinage de A'raouân, à moins que la caravane n'eût fait telle diligence, qu'elle eût atteint dès le troisième soir ce lieu, éloigné de cinq journées de marche de Ten-Boktoue. Le voyageur français mentionne, au surplus, de son côté, la rencontre *antérieure* de la caravane, rapportée ci-dessus au troisième soir.

Je termine ici cette note : j'y ai démontré, ce me semble, qu'aucun motif raisonnable de douter de la sincérité de Caillié n'a été établi par son critique.

Je ne suivrai point celui-ci dans les odieuses et absurdes querelles dont il poursuit, à propos des papiers de Laing, le Chargé d'affaires du Roi de France à Tripoli : la préoccupation de M. Warrington à cet égard avait du moins, dans les liens qui l'unissaient au major, une ombre d'excuse ; mais de la part de tout autre, les allégations injurieuses répétées par la *Quarterly Review* ne peuvent plus être considérées que comme de méprisables calomnies.

A.....

Littérature[1].

Stabs à Schoenbrunn.

(1809.)

Les faits historiques sont toujours dénaturés par ceux qui veulent les décrire d'après des causeries fugitives.

NAPOLÉON.

Il y a vingt ans! c'était l'heure où la garde montante s'assemblait dans la cour du château. Ces vieux soldats qui décidaient les batailles étaient là, im-

[1] Nous venons d'ajouter aux divisions déjà adoptées pour cette Revue une section destinée à la LITTÉRATURE. Il nous a semblé qu'un recueil spécialement consacré, comme celui-ci, à constater *la marche* toujours *progressive* des connaissances humaines sur tous les points du globe, devait laisser quelque place à l'une des branches les plus étendues de la science. A l'instar même des Revues anglaises les mieux accréditées, qui aux documens sérieux de la philosophie et de l'histoire font succéder les sujets plus légers de la poésie, nous insérerons ici quelquefois des fragmens poétiques.

mobiles, attentifs, et la foule arrivait de Vienne pour voir défiler les vainqueurs des rois.

Le chef de ces Français, ce chef dont les nuits s'écoulaient dans le travail, et le jour dans les revues, les marches et les combats, allait passer devant les rangs, et, tandis qu'au pied du perron du château il donnait audience à tous ceux qui se présentaient à lui, tandis qu'il lisait les demandes, accordait des grâces, et parlait à cette foule qui le pressait, son œil d'aigle embrassait tout, et le moindre mouvement échappé à la surveillance d'un de ses soldats eût été remarqué par lui.

Tout à coup un homme au maintien sombre, au regard fixe, un placet à la main, apparaît à ses côtés.

Que veut cet homme? dit-il à Rapp. Et Rapp, sans répondre, s'élance entre Stabs et Napoléon; il mesure des yeux l'inconnu et l'a deviné..... C'était encore un instrument ou plutôt une victime du fanatisme.

On se saisit de Stabs, et l'on trouve sur sa poi-

des contes fantastiques, des ballades, etc., qui nous paraîtraient empreints d'une couleur vraiment originale. C'est dans cette nouvelle section que se trouveront également les *chants* populaires, guerriers ou religieux, les *fables* et les *traditions* mythologiques, etc., qu'on aurait pu recueillir chez des nations jusqu'à présent peu connues ou peu explorées.

Enfin nous consacrerons, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, des sections spéciales pour les SCIENCES, les ARTS, et généralement pour chacune des grandes divisions soumises à l'investigation de l'esprit humain. P. M.

trine un large couteau..... On l'interroge, et il répond qu'il voulait tuer Napoléon.

L'Empereur le fait venir devant lui : « Que voulais-tu de moi, jeune homme? »

— Vous tuer? — Que t'ai-je fait? — Rien, mais vous asservissez l'Allemagne, et en bon Allemand, je dois délivrer ma patrie. Je suis du Tugend-Bund [1], c'est dire votre ennemi.

— Mais que ne te plaçais-tu dans les rangs de ceux que j'ai vaincus? Tu m'aurais combattu en homme d'honneur et en véritable ami de la vertu.

— J'ai long-temps médité, et j'ai fini par armer mon cœur de résolution et ma main d'un glaive... Je saurai attendre la mort sans crainte et la recevoir avec courage. Des siècles muets ne me succéderont pas, et mon nom traversera la nuit des temps; je mourrai pour la liberté!

— Pauvre jeune homme, dit Napoléon, son exaltation est arrivée jusqu'à la folie; et il s'éloigna!....

Tel fut le choc de l'aveugle audace contre le géant des batailles, et pourtant un faible coup de cette main novice eût ébranlé le monde.

Tandis que cette grande scène se passait, j'étais là, moi, jeune de cœur et d'années, mais faible comme le roseau du Prater [2]; car mon sang avait

[1] Association des amis de la vertu.

[2] Le Prater est à Vienne ce que les Champs Élysées sont à Paris, c'est la promenade de la bonne compagnie. Le Prater est entouré par les eaux du Danube, et ses bords sont couverts de la plus riche végétation.

coulé pour la gloire de mon pays. Encore convalescent, j'étais placé sur l'une des marches du perron, appuyé sur la balustrade, je laissais aller mes pensées aventureuses. Je regardais avec orgueil ces milliers de soldats, foulant comme moi le sol de l'étranger. Elle n'était point à nous cette terre, et nous paraissions être plus que ses maîtres;... nous passions seulement, mais nous passions en vainqueurs!... Ah! premières impressions de la gloire, vous êtes donc bien puissantes, puisqu'après vingt années vous remuez encore avec tant de force l'ame d'un vieux soldat.

J'étais heureux d'appuyer ma faiblesse sur la force de ces braves que l'univers admirait. Je me plaisais aussi à comparer leur témérité dans les combats à leur douceur inoffensive chez les vaincus; et dans le cercle des idées qui m'occupaient, je pensais que, pour récompenser leurs immenses travaux, le Ciel leur réservait peut-être une amie née dans ces climats.

Le soleil se réflétait sur leurs armes brillantes; le ciel était serein. C'est une belle chose qu'un beau jour pour une ame préoccupée! Tout paraissait sourire à ma naïve imagination, à mes désirs. Un seul faubourg de Vienne, un seul hôtel absorbait ma pensée;... et tandis que Stabs creusait un tombeau.... moi, simple, je rêvais amour.

Stabs, entraîné et disparaissant comme par enchantement; les troupes défilant au pas accéléré; l'artillerie légère exécutant un mouvement rapide, qui éleva bientôt un nuage de poussière au travers

duquel les curieux ne distinguaient par intervalle que les lignes cadencées de nos soldats, toutes ces circonstances m'avaient paru si promptes, si soudaines, que mon imagination me les rendait en masse et confusément. J'avais besoin d'être seul pour les élaborer, pour les comprendre. Troublé, interdit, je repris tristement la route de Vienne, péniblement occupé de cette scène si inattendue, dont quelques officiers, blessés comme moi, et placés derrière l'Empereur, avaient pu seuls suivre la rapidité et les premiers détails. Quoi! me disais-je, la vertu peut commander un crime! La justice pourrait donc aussi devenir le jouet de nos caprices! Quel labyrinthe! Abandonné dès l'âge le plus tendre, élevé dans les camps, comment me diriger? où trouver un guide sûr? Chacun me répondra avec son opinion ou suivant son intérêt. N'importe, je sens au fond de moi une répulsion contre une semblable action. Brutus, Clément, Ravaillac, ce Turc qui poignarda Kléber, et tous les fanatiques, me semblent criminels. Ce n'est peut-être que la sensibilité d'un cœur honnête, eh bien! je bénis ce sentiment, c'est un ami fidèle qui, j'espère, me restera toujours.

Cependant le soleil achevait paisiblement sa carrière: ce sublime témoignage de l'ordre immuable établi par l'Eternel me faisait honte pour l'espèce humaine. Cette calme et grande nature semblait ainsi regarder avec mépris les agitations de pygmées.....

Entraînées par ce tableau, mes pensées s'élan-

çaient dans le vague de l'avenir... Un bruit lointain arriva jusqu'à moi. Il partait de Vienne. C'était le glas de la mort... Je m'arrêtai involontairement, et puis faisant un retour sur *Stabs*, je me rappelai les traits de cet inconnu, ce placet qu'il montrait sans cesse et ne remettait jamais. Je me rappelai sa blonde chevelure, ses yeux bleus, mais fixes et hagards; sa démarche incertaine, une allure enfin qui peignait la volonté de la pensée et l'hésitation de l'ame. Non, me disais-je, l'heure du crime n'avait pas encore sonné pour toi... ta tête était exaltée par le fanatisme, mais ton cœur est resté pur. Le monde ne peut te pardonner, mais Dieu te jugera.

C'est ainsi que seul et pensif je m'acheminai vers la ville. C'était la fin d'une belle journée, c'était le moment silencieux qui termine les agitations du jour et précède le calme de la nuit, moment où l'ame rêveuse est ouverte aux émotions douces et mélancoliques. Les premières teintes du soir commençaient à m'environner... Je soupirais en pensant à la fragile destinée du bonheur. *Louise!* avait dit l'infortuné, et ses yeux, sa pensée, sa vie, s'étaient fixés sur une légère esquisse qu'il tenait à la main. Vainement avait-on employé les menaces et les promesses; vainement avait-on cherché à tirer la lumière de ce sombre chaos, il n'avait rien dit... Sa main, vierge de crime, s'occupait à presser l'image de son amie, et sa bouche pure allait lui donner le soupir d'adieu. J'approchais d'Alster-for-Stadt [1],

[1] L'un des faubourgs de Vienne.

mais j'étais mal. L'ombre du soir, le tintement monotone de cette cloche funèbre, enfin les dernières feuilles de l'automne qui tombaient à mes pieds, tout s'attristait autour de moi..... J'essuyai mes paupières humides, et je me dis alors que le bonheur était un être solitaire et mystérieux; que l'homme ne devait le chercher ni dans l'éclat ni dans la renommée, qu'il fuyait le tribun du peuple comme le plus grand des monarques, et que celui qui, sans ambition, pouvait cacher sa vie au monde, et la remplir par les affections de l'ame, était le plus heureux.

(Extrait d'un ouvrage inédit intitulé : *Esquisses*, *Souvenirs* et *Traditions*, par le baron de MORTEMART-BOISSE.)

L'Écolier [1].

La victoire était sa compagne,
Et le globe de Charlemagne
Était trop léger pour sa main.

VICTOR HUGO

« A genoux ! à genoux ! au milieu de la classe !
L'enfant mutin !
Dont l'esprit est de feu pour l'algèbre, et de glace
Pour le latin ! »

Ainsi parlait le maître à l'élève indocile,
Car l'écolier
Etait du petit nombre ardent et difficile
A se plier.

Enthousiaste et fier, comme on l'est à son âge
Dans le midi,
Ses yeux noirs éclairaient d'une lueur sauvage
Son front hardi.

Loin de ses compagnons, dans les heures de trêve,
Pensif et seul,
Aux beaux jours, il s'en va s'asseoir avec son rêve
Sous un tilleul.

[1] Voir l'Album ci-après.

Car aux plaisirs bruyans on dirait qu'il préfère
Le noir chagrin;
Et son maître a songé parfois qu'il pourrait faire
Un bon marin.

L'hiver, c'est la saison qu'il aime! que de charmes
N'a-t-elle pas
Quand le ciel aux enfans semble jeter des armes
Pour leurs combats!

Alors ce sont des forts, des redoutes de neige,
Un grand château;
Puis un mouchoir flottant, qui couronne le siége
Comme un drapeau!

Et puis des boulets blancs dont la grêle foudroie
Les flancs pressés;
Puis les cris triomphans des soldats, et leur joie
S'ils sont blessés!

Géographe apprenti, quelquefois il s'amuse
A situer
Les vieux empires peints sur des cartons qu'il use
A remuer.

Un jour que, s'essayant sur la route inconnue
Qu'il mesura,
Montgolfier triomphant s'envolait dans la nue,
L'enfant pleura.

Oh! que ne planait-il ainsi loin de la terre,
Fier et pareil
A l'oiseau souverain qui s'en va solitaire
Droit au soleil!

D'où vient donc cette flamme à cette jeune tête
Et ce frisson,
Quand il sent, indigné, qu'une chaîne l'arrête
Dans sa prison?

D'où lui vient ce mépris des études vulgaires ?
Et dans son cœur,
Ce tourment où se mêle avec des bruits de guerre
Un cri vainqueur ?

A-t-il donc par un coin soulevé le grand voile
De l'avenir ?
Et d'un secret de gloire entend-il une étoile
L'entretenir ?

Non ; il pense à son père, à son île captive,
A son ciel pur,
A ses rivages nus où se roule plaintive
La mer d'azur.

Il songe à son rocher qu'il aime mieux qu'un monde,
A son berceau,
Que le ciel a placé tremblant au bord de l'onde
Comme un roseau.

Puis il se dit : — Je veux épouser une fille
D'Ajaccio :
L'été, j'établirai ma petite famille
A Vecchio.

Que nous serons heureux dans notre maison blanche,
Aux gazons verts,
Qu'indique au gondolier le palmier qui se penche
Au bord des mers !

C'est là que je mourrai, comme ceux de ma race !
Car, ignoré,
J'aurai passé dans l'ombre, et sans laisser ma trace
Je m'en irai !!!

Alors au fond de l'ame il sentait la tempête
Qui s'élevait !
Il l'écoutait, croisait les bras, baissait la tête :
Puis il rêvait....

Rêvait-il qu'il faudrait par front un diadème
Dans sa maison,
Et qu'on l'appellerait de son nom de baptême
NAPOLÉON !

« A genoux ! à genoux ! au milieu de la classe !
L'enfant mutin !
Dont l'esprit est de feu pour l'algèbre, et de glace
Pour le latin ! »

A. DE BEAUCHESNE.

Les derniers Adieux.

Aux accens solennels des cloches ébranlées
Qui jettent dans les airs de funèbres volées,
Aux flots tumultueux de ce peuple empressé,
Apprenez que la mort a visité le trône,
Et sur un front qu'en vain protégeait la couronne
Vient de poser son doigt glacé.

Au fer de ces drapeaux inclinés vers la terre,
Au bruit de ces mousquets dont l'adieu militaire
Simule sur la tombe un reste de combat,
Dites : « Au lit d'honneur, au sein de la victoire,
» Un soldat est tombé dans l'orgueil de sa gloire.
» Gloire à la cendre du soldat ! »

Un chant religieux de la colline antique
Descend-il jusqu'à vous, funéraire et rustique,
Mêlez vos chants aux chants des pâtres du hameau ;
Car au dernier asile où reposent ses pères,
Un villageois porté dans les bras de ses frères?
Va chercher un simple tombeau.

Aux marches de l'église, au feu mourant des cierges,
Voyez-vous ce cercueil qu'environnent des vierges
Que couvre un voile blanc jonché de blanches fleurs ?
Jeune et belle, au matin de sa belle journée,
Une vierge tomba ; la rose est moissonnée:
A la rose donnez des pleurs.

Parmi tous ces adieux que le trépas réclame,
Lequel plus doucement vient émouvoir votre ame ?
Est-ce le voile blanc, ou l'hymne villageois ?
Au brave qui n'est plus est-ce l'adieu des braves,
Ou les pleurs mensongers de ce troupeau d'esclaves
Qui suit la dépouille des rois ?

(*Poésies inédites de* M. Alexandre Dumas [1].)

1 Les poésies de l'auteur de *Stockholm et Fontainebleau* vont paraître prochainement en 1 vol. in-8°, chez Charpentier, Palais-Royal.

Morica l'Arabe.[1]

Morica, Morica, c'est aujourd'hui, ma belle,
Qu'il faut raser le sol avec un pied léger;
On m'attend à Cadix, ma cavale fidèle,
Devance l'aquilon, rapide messager;

Devance le vent d'est qui précède l'aurore,
Et le vent de l'*ouest*, et le vent du soleil
Qui nous vient à midi de la rive du Maure,
Devance tous les vents sur ton pied sans pareil.

Jamais, ma jeune amie, on ne vit en Espagne
Une plus noire tête avec de plus beaux yeux,
Jamais enfant venu d'Asie en nos montagnes
N'eut un jarret plus sûr et des crins plus soyeux.

Ta robe est fine et rare, et ta croupe arrondie,
Et ton cou recourbé comme un arc nubien.
Quand tu pars, on se dit : « C'est la jeune étourdie,
» C'est Morica la folle.... oh! qu'elle saute bien! »

Saute, saute ma belle, et galope et dévore
Le chemin déroulé comme un large ruban;
A toi deux boisseaux d'orge, à toi, la belle Maure,
Un bouquet d'émeraude, aigrette de turban.

1 Voir l'Album ci-après.

Mais, comme te voilà fumante, échevelée!....
Qui t'a dit que ton maître avait un rendez-vous?
Connais-tu ma maîtresse, et t'a-t-elle appelée
Avec sa douce voix et son sourire doux?

Aime-la, pour qu'un jour je t'aime davantage;
Pour que je puisse un jour, heureux et triomphant,
La placer sur ton dos..... Ah! Morica, je gage
Que tu croirais porter tout au plus un enfant.

Si tu savais combien elle est blanche et légère!
Son œil d'ébène est vif et fier comme le tien.
Si je lui dis : Partons pour la rive étrangère.....
Ma belle, comme toi, répond : Je le veux bien.

Elle quitterait tout pour moi, cette Espagnole;
Elle ne craint ni roi, ni père, ni le bruit,
Ni tous les vains propos; elle m'aime, elle est folle,
Elle s'échapperait avec moi dans la nuit.

Je l'ai vue une fois, au milieu d'une fête,
Refuser vingt galans qui la venaient prier;
Sourire de mépris et détourner la tête,
Et leur dire tout haut : Voilà mon cavalier.

Aussi, ma Morica, je donnerais pour elle
Campagnes et châteaux, tout mon bien, tout mon or,
Ma vie et mon honneur.... toi, peut-être, ô ma belle...
Oui, je te donnerais toi-même, mon trésor!

Mais les tours de Cadix approchent. Vite encore....
Je te connais du cœur, et jamais, sous ma main,
Ta bouche n'a molli; vite, la jeune Maure,
A toi deux boisseaux d'orge et du sommeil demain.

JULES DE SAINT-FÉLIX.

II. MÉLANGES.

Mélanges.

LES PARIAHS.

Croira-t-on qu'il existe dans le monde un pays où une partie de la population est née pour l'avilissement, et vouée pour la vie au plus souverain mépris par le reste de ses compatriotes? Telle est cependant la vérité : ce pays est l'Inde, et cette race est celle des *Pariahs*. Comme tout est image dans la religion de Brahma, et comme les usages civils sont fondés sur des préceptes religieux, la distribution des Indiens en *castes* doit reproduire une allégorie. Ainsi la croyance qui fait sortir les Pariahs et en général toute la caste des *Sudras* des pieds du dieu, indique assez une servilité et les emplois humilians auxquels les attache une irrévocable destinée, le hasard de la naissance. Ces Sudras forment une caste très-nombreuse, qui se subdivise à l'infini, suivant la condition à laquelle chaque individu est appelé ; et, à quelques exceptions près, c'est toujours la profession de sa tribu. L'Inde seule conserve ce phénomène des mœurs antiques qui ne permet à personne d'abandonner la profession de son père.

Les Pariahs vivent hors des villes, se nourrissent de rats, de souris et d'insectes, et en général de tout ce qu'il y a de plus immonde. L'aversion qu'ils inspirent est telle, que tout individu, soit mahométan, soit hindou, se croirait souillé,

s'il communiquait avec eux. Le Pariah écorche les animaux morts, tanne leur peau, se nourrit de leur chair, nettoie les égouts et transporte les immondices; il fait aussi le métier de cordonnier, de sellier, etc., etc.

Quelle affreuse existence que la sienne!!! L'entrée des temples lui est interdite, ainsi que celle des marchés publics; il ne saurait, sans encourir les peines les plus sévères, paraître dans le quartier des Brahmes; il doit fuir leur vue; le vase qu'il a touché n'est plus bon qu'à être brisé s'il est de terre, et fondu s'il est de métal. Doit-on s'étonner après cela si, dans un tel état d'abrutissement et d'esclavage, le Pariah vit au milieu de tous les vices, si son aspect est repoussant, si l'Européen lui-même éprouve une sorte de répugnance à se faire servir par lui?

Dans l'île de Ceylan, comme dans tout le reste de l'Inde, les Pariahs habitent des huttes construites en feuilles de cocotier; malheur à celui qui oserait couvrir sa chaumière de tuiles! il serait de suite lapidé par le reste de la population. Les femmes de cette caste n'oseraient pas non plus se couvrir le sein devant des étrangers; le moindre linge dont elles s'envelopperaient leur serait sinon arraché (car on aurait horreur de toucher ce qu'elles portent), mais leur attirerait la vengeance publique. Voilà ce qui existe dans une contrée civilisée où les puissances européennes gouvernent depuis si long-temps; rien cependant ne peut changer cet état de choses, et l'essayer serait mettre en danger la tranquillité même du pays. Le Pariah, malheureusement pour l'humanité, sera toujours Pariah; c'est là le résultat de la force sociale dans cette partie du monde.

Le comte DE NOÉ, pair de France.

ÉTAT DES FORCES DE TERRE ET DE MER EMPLOYÉES PAR LA FRANCE CONTRE LE DEY D'ALGER.

(1830.)

I. *Forces de terre.*

	Hommes.
1er léger; *M. le comte Demarson*, colonel : à Gardanne 450, à Trebilanne 200	650
2e léger; *M. Bosquillon de Fraicheville*, colonel : à Hières 1,000, à Saint-Vincent 150	1,150
4e léger; *M. le baron de Pigneterre de Chambrun*, colonel : à La Garde 200, à La Valette 300	500
9e léger; *M. le marquis de Neuchaise*, colonel : aux Ablertas 250, à Cabries 200, à Simianne 150, à Mereuil 150, à Tholonet 250	1,000
14e de ligne; *M. le vicomte de Laforét d'Armaillé*, colonel : à Soliers-Pont 500, à Soliers-Ville 200, à Soliers-Farlède 150, à Soliers-Toncas 150, à Belgencier 300, à Meonnes 100, à Signes 100, à Lacrau 150.	1,650
37e de ligne, *M. le baron Feuchère*, colonel : à Cuers 700, à Puyet 200, à Pierrefeu 100, à Pignons 450, à Carnoules 150, à Bepo 100	1,700
3e de ligne; *M. Russel*, colonel : à Toulon 1,600. . .	1,600
20e de ligne; *M. Horie de la Motte*, colonel : à Brignoles 1000, à Leval 200, à La Celle 100, à Camps 100, à Montfort 200	1,600
28e de ligne; *M. Mounier*, colonel : à L'Orgnes 1,000, à Cabasse 300, à Le Luc 600	1,900
6e de ligne; M. *Nouail de la Vilegille*, colonel : à Marseille 1,600	1,600
49e de ligne; *M. Magnan*, colonel : à La Ciotat 800, à la Cadière 700, à Cassis 200.	1,700
15e de ligne; *M. le baron Rascan de Château-Redon*, colonel : à Auriol 600, à Allauch 500, à Roquevaire 400, à Saint-Marcel 150.	1,650

	hommes.
35e de ligne ; *M. Rullière*, colonel : à Aix 1,600. . .	1,600
48e de ligne ; *M. Léridan*, colonel : à Trest 500, à Pourrières 350, à Saint-Zacharie 300, à Beinier 200, à Belvedène 150, à Mans 100, à Rousset 75, à Fuveau 75	1,750
21e de ligne ; *M. Bérard de Goutefrey*, colonel : à Saint-Maximin 650, à Tourvès 450, à Seillons 150, à Brès, 200, à Rouglers 100, à Ollièses 150 . .	1,700
29e de ligne ; *M. Delachaut*, colonel : à Burjols 450, à Varages 200, à Tavernes 200, à Cotignac 400, à Entrecasteaux 100, à Correns 100, à Pontevès 75, à Brué 75, à Châteauvert 75.	1,675
17e de ligne ; *M****, colonel : à Eyguilles 500, à Sainte-Reparade 250, à Vinolles 150, à Meyrargues 200, à Peyrolles 150, à Rognes 400.	1,650
23e de ligne ; *M. le comte Montboissier de Canillac*, colonel : à Salons 1,000, à Eyguires 500, à Lamanon 150.	1,650
30e de ligne ; *M. le baron de Landevoisin*, colonel : à Saint-Chamas 450, à Berre 300, à Valeros 200, à Lafare 150, à Roguac 100, à Carnillon 100, à Miremons 100, à Confons 100, à Istres 150.	1,650
34e de ligne ; *M. le comte de Roussi*, colonel : à Pelissonne 450, à Labarben 150, à Alleins 200, à Lançon 400, à Grains 150, à Aurons 150, à Saint-Simphorien 150	1,650
Total des 20 régimens. . . .	30,025

A Arles, 2 compagnies d'artillerie. .	chev.	300	200
A Saint-Remy, 1 compag. d'artillerie. .		150	100
A Toulon, 1 comp. d'artillerie. . . .		150	100
Idem. 1 comp. de pontonniers . .		»	100
Id. 4 batteries montées d'artil. .		650	680
A Tarascon, 3 escadrons de cavalerie. .		600	600
A Nîmes et Beaucaire, train des équipages.	mulets	500	800
A Arles et Avignon, 9 comp. de génie.		»	900
Totaux.		2,350	33,505

II. *Forces de mer.*

VAISSEAUX ARMÉS EN GUERRE.

	Nombre d'hommes.
T.[1] — *La Provence*, commandée par M. de Villaret, capitaine de vaisseau.	640
T. — *Le Breslaw*, M. Maillard, *id.*	630
T. — *Le Trident*, M. Cazis, capitaine de frégate. .	630
B. — *Le Superbe*, M. Latreyte, capitaine de vaisseau.	645

VAISSEAUX ARMÉS EN FLUTE.

T. — *Le Scipion*, M. Emeric, capitaine de vaisseau.	430
T. — *La Ville-de-Marseille*, M. Robert, *id.*	440
B. — *Le Duquesne*, M. Bazoche, *id.*.	430
B. — *Le Marengo*, M. Duplessis-Pascau, *id.* . .	430
B. — *La Couronne*, M. le comte de Rossi, *id.* . .	435
B. — *Le Nestor*, M. Cuvillier, *id.*.	430
L. — *L'Algésiras*, M. Poncé, *id.*	435

FRÉGATES ARMÉES EN GUERRE.

T. — *La Marie-Thérèse*, M. Billard, capitaine de vaisseau.	425
T. — *La Circé*, M. Rigodit, *id.*.	415
T. — *La Syrène*, M. Massica de Clerval.	420
T. — *La Duchesse de Berry*.	420
T. — *La Bellone*.	415
B. — *La Guerrière*, M. Gicquel Destouches; capitaine de vaisseau.	460
B. — *La Surveillante*, M. Trottel, *id.*	420

[1] Explication des initiales : T. *Toulon*. — B. *Brest*. — L. *Lorient*. — R. *Rochefort*. — C. *Cherbourg*. — Bay. *Bayonne*.

FRÉGATES ARMÉES EN FLUTE.

T. — *L'Amphytrite*, M. Serec, capitaine de vaisseau.
T. — *La Didon*, M. de Villeneuve-Bargemont, *id.*
T. — *L'Iphigénie*, M. Christy de la Sallière, *id.*
T. — *La Pallas*, M. Forsans, *id.*
T. — *La Proserpine*, M. de Reverseaux, *id.*
T. — *La Thémis*, M. Legourant de Tromelin, *id.*
B. — *La Vénus*, M. Russel, *id.*
B. — *La Thétis*, M. Rabaudy, *id.*
B. — *L'Aréthuse*, M. de Moyes, *id.*
B. — *La Jeanne-d'Arc*, M. Lettré, *id.*
L. — *L'Herminie*, M. Leblanc, *id.*
L. — *L'Arthémise*, M. Cosmar-Dumanoir, *id.*
C. — *La Melpomène*, M. Lamarche, *id.*
C. — *La Belle-Gabrielle*, M. Laurent de Choisy.
B. — *La Médée*, M. de Plantys.
B. — *L'Amazone.*
B. — *La Magicienne.*

Nombre d'hommes. 5,950

BRICKS.

T. — *Le Faune*, M. Couhitte, capitaine de frégate.
T. — *Le Zèbre*, M. Lefenec, *id.*
T — *Le Dragon*, M. Leblanc, *id.*
T. — *L'Alerte*, M. Andréa de Neniat, *id.*
T. — *L'Euryale*, M. Perceval de Chênes, *id.*
T. — *Le Ducouedic*, M. Gay de Tasadel, *id.*
T. — *Le Rusé*, M. Jouglas, *id.*
T. — *Le Sylène*, M. Bruat, *id.*
T. — *Le Voltigeur*, M. Bezard, *id.*
T. — *L'Adonis*, M. Huguet, *id.*
T. — *Le Cygne*, M. Longes, *id.*
T. — *Le Cuirassier*, M. de la Rouvraye, *id.*
B. — *L'Abeille*, M. Lumeau, *id.*
B. — *L'Antilope*, M. Pujol, *id.*
B. — *La Capricieuse*, M. Bringeon, *id.*

B. — *Le Griffon,* M. Dupetit-Thouars, *id.*
B. — *Le d'Assas.*
L. — *L'Alsacienne,* M. Hunet-Clery, lieut. de vais.
T. — *Le Hussard,* M. Thoulon, *id.*
T. — *L'Alacrity*, M. Lainé, capitaine de frégate.
T. — *Le Marsouin,* M. de Forgat, lieutenant de vais.
T. — *La Flèche,* M. Lapierre, *id.*
T. — *L'Actéon,* M. Hamelin, *id.*
T. — *La Comète,* M. Ricard, *id.*
T. — *L'Eclipse,* M. Hernoux, *id.*
T. — *La Surprise,* M. Gué, *id.*
Nombre d'hommes. 3,120

CORVETTES, GABARRES ET TRANSPORTS.

T. — *La Victorieuse*, M. Guérin des Essarts, capitaine de frégate.
T. — *La Bayonnaise,* M. Ferrin, *id.*
T. — *La Caravane,* M. Denis, *id.*
T. — *Le Lybio,* M. Gravouille, *id.*
T. — *La Meuse,* M. Voisson, *id.*
T. — *L'Echo,* M. Graeb, *id.*
T. — *Le Dromadaire,* M. Briet, lieut. de vaisseau.
T. — *La Cornélie,* M. Savy, capitaine de frégate.
B. — *Le Tarn.*
B. — *Le Rhône.*
B. — *L'Adour.*
B. — *La Bonite.*
B. — *Le Robuste.*
B. — *Le Bayonnais.*
B. — *Le Chameau.*
B. — *La Vigogne.*
Bay. — *La Dordogne.*
Bay. — *La Perle,* M. Villeneuve, capit. de vaisseau.
R. — *La Thisbé.*
L. — *L'Hébé.*
L — *L'Orythie.*
C. — *La Truite.*
Nombre d'hommes. 1,980

BATEAUX A VAPEUR.

T. — *Le Coureur,* M. Lujeol, lieutenant de vaisseau.
T. — *Le Souffleur,* M. Defouchy, enseigne de vaisseau.
T. — *Le Nageur,* M. Louvrier, lieutenant de vais.
R. — *Lesphina,* M. Sarlat, *id.*
R. — *Le Rapide.*
B. — *Le Pélican.*

Nombre d'hommes.	480

BOMBARDES.

T. — *L'Hécla*, M. Olivier, lieutenant de vaisseau.
T. — *Le Vésuve,* M. Mallet, *id.*
T. — *L'Achéron,* M. Lévêque, *id.*
T. — *La Dore,* M. Long, *id.*
T. — *Le Vulcain,* M. Baudin, *id.*
T. — *Le Volcan*, M. Brait, *id.*
T. — *Le Finistère,* M. Rolland, *id.*
T. — *Le Cyclope,* M. Frézier, *id.*

Nombre d'hommes.	640
Total.	20,730
420 transports	3,850
200 bateaux lesteurs.	600
Total général des troupes de mer.	25,180
Total des bâtimens de l'état. . . .	97
Total des navires de commerce. . .	620
Total des voiles faisant partie de l'expédition.	717

N. B. Depuis que nous avons reçu de Toulon cet état des forces de l'armée d'Afrique, les chiffres ont subi quelques variations ; mais l'ensemble est resté à peu près le même.

ORIGINAL NOTARIÉ DE LA LETTRE D'APPRENTISSAGE DE J.-J. ROUSSEAU.

M. Théodore Grenus vient de découvrir à Genève une pièce fort curieuse : c'est l'original notarié de la *lettre d'apprentissage* de J. J. Rousseau. Cette pièce paraît d'autant plus remarquable, qu'elle peut servir à confirmer certaines parties des *Confessions* relatives aux premières années de l'auteur d'*Emile*.

« Du vingt-six avril mil sept cent vingt-cinq, avant midy.
» Établi en personne sieur Gabriel Bernard citoyen de
» cette ville, lequel de son bon gré baille et remet pour
» apprenti *Jean-Jacques Rousseau*, fils du sieur Isaac Rous-
» seau, son neveu, ici présent *et ainsi désirant être fait*, au
» sieur Abel Ducommun, maître graveur, citoyen de cette
» dite ville, ici présent et acceptant ; et c'est pour le terme
» de cinq années prochaines et consécutives, à commencer
» le premier May prochain et à semblable jour devoir finir,
» pendant lequel temps ledit sieur Ducommun promet
» d'apprendre *audit Rousseau*, apprenti, sa dite profession
» de graveur, circonstances et dépendances dont il se mêle
» sans lui en rien cacher, ni céler, *en tant toutefois que ledit*
» *apprenti le pourra comprendre*, et demeure aussi chargé *de*
» *nourrir et coucher ledit apprenti pendant ledit temps* et
» l'élever et instruire en la crainte de Dieu et bonnes mœurs,
» comme il est convenable à un père de famille. Ce qui a
» ainsi été convenu moyennant la somme de trois cents
» livres argent courant de cette ville et deux louis d'or
» d'épingles payables en trois payemens par ledit sieur
» Bernard, savoir : cent livres et les deux louis d'or au
» premier Août prochain ; autres cent livres au premier
» Août mil sept cent vingt-six, et les dernières cent livres
» au premier Août mil sept cent vingt-sept, et outre ce, le-

» dit sieur Bernard demeure chargé de vêtir et reblanchir
» ledit apprenti, de toutes choses à lui nécessaires, et de-
» meure aussi garant de la fidélité dudit apprenti et qu'il
» n'absentera point le service de son dit maître sans congé
» et cause légitime, à peine de tous dépens, dommages et
» intérêts qu'à ce défaut s'en pourraient ensuivre. Ainsi
» convenu entre les parties qui ont promis par serment
» d'avoir à gré le présent acte et n'y contrevenir, à l'obli-
» gation de leurs biens présens et à venir, submissions à
» toutes cours, constitutions desdits biens, renonciations
» à tous droits contraires et autres clauses requises. Fait et
» prononcé audit Genève dans la maison d'habitation du
» dit sieur Bernard, etc. »

(Extrait des minutes de M. Jean-Jacques Choisy, notaire à Genève, volume de 1722 à 1725, folios 356 verso à 357 verso).

ABBAS-MIRZA, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE D'ANGLETERRE.

Le 6 mars 1828, Abbas-Mirza, prince royal de Perse, fut élu à l'unanimité l'un des quatre membres honoraires de la société royale Asiatique d'Angleterre et d'Irlande. Son diplome, tracé sur du superbe vélin et enrichi de vignettes héraldiques, fut remis à sir John Malcolm, qui allait à cette époque prendre le gouvernement de Bombay. Arrivé à sa destination, ce haut fonctionnaire s'empressa d'envoyer au prince, par un officier supérieur, le titre qui lui était destiné. Peu de temps après, Abbas-Mirza témoigna à la docte société sa reconnaissance par deux lettres, dont voici la traduction.

Première lettre.

« Aux nobles membres de la société royale Asiatique, célèbres par leur sagesse et leur pénétration, distingués par leurs talens et leur savoir, s'élevant sur l'échelle de la science, et réunis en assemblée douée de toutes les connaissances.

» Nous leur donnons avis, par la présente, que la lettre qu'ils nous ont écrite a été reçue et lue d'une manière amicale. Souvenir de science et de sagesse, cette lettre nous a causé la plus vive satisfaction, parce que ses auteurs sont renommés par leur savoir et leur prudence. L'attention qu'ils ont eue de mentionner notre auguste nom dans leurs séances, et de le faire figurer d'une manière convenable parmi ceux des membres de la société, n'a fait qu'accroître notre confiance et notre affection. Nous aimons à espérer que toutes nos actions obtiendront désormais l'approbation et les éloges de ces hommes renommés par leur sagesse et leur justice. Tel a été, tel est encore notre plus ardent désir. Nous pouvons assurer avec vérité que l'acquisition d'une nouvelle partie de territoire nous eût donné moins de satisfaction que la réception de cette lettre. D'après les expressions bienveillantes et cordiales de la société, c'est avec les mêmes sentimens que nous nous considérerons désormais comme un de ses membres, regardant cette élection spéciale comme un moyen qui donnera plus d'éclat et d'extension à notre nom. Nous prions les membres de la société de vouloir bien s'occuper de nous dans leurs séances, ainsi que leur sagesse et leur justice pourront le leur suggérer, et de conserver, autant qu'il sera en leur pouvoir, les principes de cette union et de cette amitié qui ont commencé par eux, et par suite de laquelle ils peuvent compter qu'ils ne sortiront jamais de notre bienveillante mémoire. Nous les engageons à nous transmettre leurs vœux et leurs désirs.

» Datée de Ramsan, 1243 (mars 1828). »

Deuxième lettre.

« Nous écrivons la présente pour déclarer que, bien que nous n'ayons jamais vu les membres de la société Asiatique, nous avons souvent entendu leur éloge. Le plus grand de nos désirs serait de voir cette assemblée, quoique nous connaissions parfaitement les difficultés qui s'y opposent. La plus belle qualité que l'homme puisse posséder est la sagesse. Ceux qui en sont doués sont supérieurs au reste de l'humanité, et l'affection qu'ils ont pour les autres hommes, les louanges qu'ils peuvent leur accorder, sont pour ces derniers le plus précieux des biens. C'est d'après ces considérations que nous avons vu avec plaisir que notre nom ait été mentionné dans votre société avec honneur et respect. Dans la joie de notre cœur, nous vous adressons ce peu de mots avec notre lettre officielle. Nous vous envoyons aussi un petit morceau d'ambre comme un parfum de notre bienveillance, et pour que les membres de la société connaissent l'estime que nous avons pour eux. »

Ces deux lettres sont sur du papier embelli de riches ornemens, et la seconde est de la propre main du prince. L'ambre dont il est question pèse environ une once et demie, et est renfermé dans une boîte en or, travaillée à jour avec beaucoup de goût et ornée de rubis. La boîte elle-même est placée dans une bourse d'or et d'argent tressés ensemble, et le tout est enveloppé dans un châle de mousseline. L.....

NOUVELLES SECTES RELIGIEUSES.

Il vient de se former en Angleterre une nouvelle secte dont le dogme fondamental est que les temples des chrétiens doivent être des écuries, parce que Jésus-Christ est né

dans une étable ; c'est la 60me secte de ce genre qui se forme en Angleterre, depuis Henri VIII. Cette dernière compte déjà dans son sein un grand nombre de cochers. Une autre secte s'est formée dans le nord de l'Allemagne ; ses adeptes vont tout nus, parce qu'ils croient que Dieu étant partout, les vêtemens gêneraient l'attouchement immédiat qu'ils peuvent avoir avec lui.

Album.

Quelques négocians anglais reçurent, en 1600, de la reine Elisabeth, une charte de corporation pour faire le commerce de l'Inde; et cette association peu importante dans le principe ut l'origine de la puissance colossale qui, sous le nom de Compagnie des Indes-Orientales, a agrandi l'empire britannique au-delà de toute espérance et a acquis elle-même une prépondérance et un immense pouvoir qui peut-être touchent à leur terme. La charte, accordée pour des époques déterminées, a toujours été renouvelée à son expiration, et le parlement britannique, dans sa session de cette année, est appelé à prononcer sur un cas semblable. Subissant la loi de tous les corps sociaux qui jouissent d'une grande masse de pouvoir, de richesses et de célébrité, la compagnie des Indes voit s'élever contre son existence de violentes oppositions. Dans tous les points des trois royaumes, des associations, formées de personnages influens, demandent l'abolition de la compagnie et la liberté du commerce des Indes-Orientales. Ces débats, quelle qu'en soit l'issue, nous paraissent de nature à attirer l'attention sur un écrit, que nous avons en ce moment sous les yeux, intitulé : *Mémoires relatifs à l'expédition anglaise partie du Bengale en* 1800, *pour aller combattre en Égypte l'armée d'Orient*, par M. le comte de Noé, pair de France. L'auteur, qui fit partie de cette expédition comme lieutenant d'infanterie, donne des détails circonstanciés et nouveaux sur les forces militaires et les ressources de la

compagnie, sur les troupes indigènes ou les Cipayes, auxquels il paie un juste tribut d'éloges, et enfin sur les mœurs et l'histoire naturelle du pays. Après avoir décrit dans un tableau rapide et animé sa traversée du Bengale en Egypte, la marche de l'armée anglaise à travers le désert, son arrivée sur les bords du Nil, etc., il assiste aux derniers événemens de la guerre, et termine par des réflexions pleines de sagesse, sur la situation de l'Egypte au moment où il la quitta, comparée à celle qu'elle présente aujourd'hui sous le gouvernement énergique et habile du vice-roi [1].

— A aucune époque on ne vit autant de points de rapprochement entre la France et l'Angleterre; et cette particularité fort remarquable nous semble être moins le résultat d'un long état de paix, que celui de la direction des esprits portés plus que jamais aux investigations, aux découvertes et aux comparaisons. Il faut observer aussi qu'en cherchant à constater les points de rapports ou de différences qui existent entre nous et nos voisins, ce ne sont plus des bizarreries de mœurs, des singularités de caractère qui nous occupent. Dirigeant notre examen vers des sujets d'une toute autre importance, nous aimons à rapprocher la législation des deux pays, et en opposant l'une à l'autre, à remonter à la source des imperfections que chacune d'elle offre encore.

Ces réflexions nous sont inspirées par la lecture d'un ouvrage auquel le nom qui y est attaché serait déjà un garant de succès si l'importance du sujet et un mérite réel ne le recommandaient puissamment à l'attention des lecteurs. En effet, les *Lettres sur la cour de la chancellerie d'Angleterre et sur quelques points de la jurisprudence anglaise, publiées avec une introduction*, par M. Paul Royer-Collard [2], forment sans contredit l'ouvrage qui donne les renseignemens les

[1] Paris, Treuttel et Würtz. 1 vol in-8°.

[2] Paris. 1 vol. in-8°. 1830.

plus éclairés et les plus positifs sur la législation de nos voisins. Ces notions sont précédées, ainsi que l'annonce le titre, par une *Introduction* consacrée à des réflexions sur notre propre système judiciaire qu'elle met en regard avec celui que cet écrit est destiné à développer. Nous regrettons que notre cadre nous interdise de donner plus de développement à l'examen d'une publication aussi consciencieuse, sur laquelle, d'ailleurs, nous nous promettons de revenir.

— La commission chargée de prononcer sur le concours ouvert pour l'exécution du fronton de l'église de la Madeleine a fait connaître sa décision. On se rappelle que le sujet de ce fronton vraiment colossal était *la Madeleine aux genoux du Christ.* Nous sommes heureux de pouvoir dire que la commission a confirmé le jugement des hommes éclairés ; elle a choisi M. Lemaire. Celui-ci avait, il faut l'avouer, un redoutable concurrent, M. Pradier, à qui nous devons les belles statues du Niobide, de la Vénus, exposées au Luxembourg, et plusieurs autres ouvrages très-remarquables. M. Lemaire est un jeune sculpteur qui se distingue autant par sa modestie que par son talent. Nous avions été à même d'apprécier l'un et l'autre dans un voyage que nous fîmes, il y a quelques années, à Rome, où nous le trouvâmes occupé à terminer dans le silence de la retraite les études profondes qui devaient lui assurer le succès qu'il vient d'obtenir.

Voici le résultat du concours : il y avait 15 votans.

Premier tour de scrutin : MM. Pradier et Lemaire, chacun.	6 voix.
M. Guérard, ...	1
M. Jacquot. , ...	2
Deuxième tour : M. Lemaire.	9

— Jamais élection ne fut plus vivement discutée que celle de M. de Pongerville à l'Académie française. Les concurrens

étaient MM. de Pongerville, Cousin, Ancelot, Scribe et Casimir Bonjour. Après 13 tours de scrutin, qui n'avaient produit aucun résultat définitif, M. de Pongerville a enfin été élu à la majorité de 18 voix contre 15 obtenues par M. Ancelot.

Quoique nous ayons fait des vœux sincères pour le savant traducteur de Lucrèce, nous espérons vivement que les amis de M. de Pongerville appuieront une autre fois la candidature de M. Ancelot et de M. Cousin.

— Il y avait long-temps que l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'avait eu à remplir autant de places vacantes dans son sein ; aussi les concurrens étaient-ils nombreux. Les choix ont généralement justifié l'attente de l'opinion publique. L'Académie a élu MM. Thurot, Champollion jeune, Thierry aîné, Lajard, Jaubert et Mionnet. Nous sera-t-il permis d'ajouter que la *Revue des deux Mondes* s'honore de compter depuis long-temps parmi les noms de ses collaborateurs ceux de MM. Jaubert et de Pongerville ?

— Il est rare qu'un écrit périodique ait l'heureux privilége d'être le premier à rendre compte d'un ouvrage notable. Les journaux quotidiens ont ordinairement l'avantage de précéder de quelques jours nos observations, et si le lecteur s'aperçoit souvent un peu trop de la précipitation du compte rendu ou du choix des citations, il sait au moins que l'ouvrage a paru.

Aujourd'hui c'est à nous à apprendre les premiers au public éclairé qu'un joli livre, renfermant de beaux vers, est en vente ; que son jeune auteur (M. de Beauchesne) est plein de la verve de Lamartine, et que son talent le place, dès le début, à l'un des rangs les plus distingués de la littérature nouvelle [1]. Dans l'embarras du choix, nous avons inséré *l'Écolier*, mais nous engageons nos lecteurs à lire *Chamouni*.

[1] *Souvenirs poétiques*, chez Delangle, place de la Bourse.

la Jeune fille de l'Oberland, Cannes, *la Vierge d'Argelès*..... Il faudrait tout citer ; nous nous arrêtons !....

—Encore des vers dira-t-on ? mais on en est rassasié, on ne les aime plus. Sans doute, et nous aussi avons lu trop de vers. Mais, parce que depuis Dorat jusqu'à M***, on voit fourmiller les mauvais poètes, faut-il qu'indifférens à la divine poésie, nous laissions surgir ignorés ces jeunes inspirés qui viennent livrer au mouvement passionné de notre âge leurs noms aventureux et leurs pages chaleureuses ? Non, nous nous croirions blâmables ; et puisque sur le nombre des poésies qui viennent de nous être adressées il se trouve deux ouvrages pleins de vie et d'espérance, nous devons les signaler.

Les poésies de M. de Saint-Félix ne sont pas toutes romaines, comme on a pu le voir, mais le choix que nous avons fait de *Morica l'Arabe* prouve que ce hors-d'œuvre a un cachet de mérite qui le rend digne de figurer partout avec avantage [1].

—Parmi les écrits périodiques que les besoins d'une civilisation progressive ont produits, on doit remarquer *le Voleur* et *la Mode*. Ces écrits ne sont point aussi futiles que leur titre pourrait le faire penser.

Le Voleur a rendu de vrais services à la presse, aux auteurs, et surtout aux journaux des départemens, car c'est à lui que nous sommes redevables de bons extraits d'une foule de journaux, revues etc., rédigés par des hommes distingués, et que la grande vogue du *Voleur* a fait connaître à la France entière et chez l'étranger.

La Mode a essayé de réparer la perte d'un auguste patronage, qu'elle regrette, par un meilleur choix dans ses articles, et, il faut le dire, ses abonnés se sont multipliés au-

[1] *Poésies romaines ;* Paris, chez Delaunay.

delà de toute espérance, depuis que MM. Eugène Sue, Balzac, Auger et d'autres bons écrivains sont devenus ses collaborateurs. Tout le monde connaît ou veut connaître *Kernock*, *la Saint Alexandre*, et *les Scènes de la vie privée*. Aussi sommes-nous heureux d'appeler l'attention de nos lecteurs sur deux ouvrages qui méritent une place si distinguée dans notre littérature moderne.

— Nous croyons devoir recommander également à l'attention publique *l'Universel*, qui, tout en réservant, peut-être à regret, de longues colonnes pour les débats politiques, trouve encore la place pour s'occuper de littérature, d'histoire, de voyages, de mœurs, etc.

Son numéro du 1er mai donne l'analyse du DON JUAN, traduit de lord Byron par M. P. Paris, et compare avec discernement la traduction du même ouvrage par M. Amédée Pichot.

Nous partageons entièrement l'opinion de *l'Universel* sur la supériorité de M. Paris, surtout en ce qui concerne la scrupuleuse exactitude et la vérité du style de ce jeune littérateur, dont l'infatigable ardeur entreprend, comme délassement à ses occupations obligées de la Bibliothèque Royale, des travaux qui captiveraient la vie entière de tout autre écrivain.

—Les actionnaires de *la Silhouette, journal des Caricatures*, viennent de se réunir pour apporter quelques améliorations dans leur système de publication. Nous les en félicitons, car ce journal, conduit avec esprit, finesse et discernement, doit avoir de grands succès.

— Tout le monde se rappelle les utiles expériences faites par M. le chevalier Aldini, aux casernes des pompiers de Paris, pour les préserver de l'action de la flamme dans les incendies.

Cet estimable philantrope arrive d'Angleterre où ses

épreuves à *White-Hall Place* et à *Goswel-Road* ont eu le même succès. M. *Japlis*, vice-président de l'institut mécanique, et lady Baterman, ont été les premiers en Angleterre qui aient voulu s'exposer aux expériences de M. Aldini. On ne peut s'empêcher d'admirer, dans l'ouvrage que publie en ce moment M. Aldini, le courage d'une faible femme, portant de ses mains délicates et inhabiles de grosses barres de fer chauffées jusqu'au degré d'incandescence.

M. Aldini a répété dernièrement quelques-unes de ses expériences devant une foule de savans et d'étrangers de distinction, parmi lesquels étaient M. le général Santander et M. Murphy (du Mexique).

Un des assistans, M. le baron de M..., a tenté l'expérience qui fait le sujet de la figure 2 de la planche 1re de l'ouvrage de M. Aldini, en plaçant un doigt au milieu de la flamme d'une bougie et l'y laissant long-temps sans en éprouver aucun mal.

Il a ensuite essayé, avec le même succès l'expérience de la figure 11 de la planche 2, avec le gant d'amiante, sans qu'il fût couvert de la gaze métallique.

M. de M..... a pris alors un fer rouge, des charbons ardens, etc., sans éprouver aucun accident. Après avoir terminé l'expérience, il a vérifié que la chaleur de sa main droite qui s'était servie des appareils était seulement un peu plus intense que celle qui était restée dans l'inaction.

SS. le pape Léon XII, et la plupart des souverains de l'Europe, ont honorablement encouragé les efforts de M. Aldini. Espérons que le perfectionnement de ses appareils et la modicité de leur prix rendront d'un usage général son admirable découverte.

III. CORRESPONDANCE

ET

NOUVELLES DES DEUX MONDES.

CORRESPONDANCE ET NOUVELLES

DES DEUX MONDES.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — *Statistique religieuse.* — Les églises ou chapelles épiscopales sont, dans les vingt-deux diocèses entre lesquels est divisée l'église nationale de l'Angleterre proprement dite, au nombre de 9,983, d'après les derniers tableaux officiels. Dans les quarante comtés qui répondent aux divisions diocésaines, les églises ou chapelles appartenant aux dissidens protestans de diverses dénominations sont au nombre de 6,422. Il y a dans ces mêmes comtés 388 chapelles catholiques.

Sur les 9,983 églises nationales, il n'y en a que 62 dont le ministre soit nommé par les habitans de la paroisse. La nomination des ministres de toutes les autres appartient, soit au gouvernement, soit à l'église, c'est-à-dire aux évêques, chapitres, etc., soit aux nobles et aux propriétaires, soit aux deux universités, soit à des corporations.

Les églises dissidentes, dont le nombre est égal aux deux tiers de celui des églises épiscopales, bâtissent leurs temples, font instruire leurs ministres, choisissent et paient leurs pasteurs, soutiennent leurs écoles, et contribuent en outre à tous les frais et à toutes les dépenses qu'occasionne l'entretien de l'église nationale.

Dans le pays de Galles, les diverses églises dissidentes protestantes ont 1,100 temples ou chapelles; l'église nationale n'en a que 825.

En Écosse, l'église nationale est presbytérienne; les épiscopaux n'y forment qu'une très-petite minorité. En Irlande, l'immense majorité des habitans est catholique.

Le total des recettes des sociétés de missions des trois dénominations dissidentes a été, en 1829, de 90,000 liv. sterl. (environ 2,250,250 fr.).

Le total des recettes des sociétés des missions épiscopales a été, dans la même année, de 67,528 liv. sterl. (environ 1,688,200 fr.).

Les églises dissidentes, qui contribuent à toutes les dépenses de l'église nationale et qui pourvoient à tous les frais de leur propre culte, ont donc consacré, en 1829, à la propagation de l'évangile parmi les payens, 562,050 fr. de plus que les églises nationales, qui sont plus nombreuses et plus richement dotées.

Les recettes de la société qui travaille à répandre les opinions unitaires en Angleterre et à l'étranger n'ont été que de 1,250 liv. sterl. (environ 31,250 fr.).

Il résulte de ces chiffres que l'église peut fort bien exister sans être salariée par l'état, et que la religion ne périt pas quand elle n'a pas le gouvernement pour auxiliaire.

— *Statistique du parlement.* — L'état suivant du nombre des fonctionnaires publics rétribués, qui siégent dans le parlement britannique, donnera la mesure de son indépendance.

On compte dans la chambre haute 5 princes du sang, dont un est amiral de la flotte et général du corps de la marine, 3 sont feld-maréchaux et colonels et un autre est sans emploi. Ils

reçoivent chacun un traitement de 18,000 liv. sterl. Il y a en outre 19 ducs, dont 1 feld-maréchal, 1 amiral, 5 colonels, 6 fonctionnaires publics, tous largement rétribués; 18 marquis, dont 2 généraux, 1 amiral, 2 colonels, 5 officiers publics, tous salariés; 104 comtes, dont 1 feld-maréchal, 6 généraux, 18 colonels, 2 capitaines, 1 amiral, 2 ministres protestans et 24 officiers publics; 22 vicomtes, dont 4 généraux, 4 colonels, 2 amiraux, 7 officiers civils; 164 barons, dont 10 généraux, 14 colonels, 1 capitaine, 1 cornette, 3 amiraux, 4 capitaines de marine et 24 officiers civils, tous payés par l'état.

On compte enfin dans la chambre basse 20 généraux, 49 colonels, 8 majors, 5 capitaines, 4 lieutenans, 7 amiraux, 15 capitaines de marine et environ 80 officiers civils à traitement. W.

— *Statistique électorale de l'Ecosse.* — La population de l'Ecosse s'élevait, en 1821, à 2,135,300 habitans. Le nombre des pairs est de 86 (non compris dix titres éteints ou réunis à d'autres), lesquels élisent seize membres pris dans leur sein, pour les représenter à la chambre. Ceux-ci ne siégent point à vie, mais seulement pendant la durée du parlement.

L'Ecosse envoie 45 députés à la législature, savoir : les comtés 30, et les bourgs royaux 15.

Le revenu annuel des propriétés du pays étant de 3,804,157 liv. sterl. d'Ecosse, si l'on fixe à 400 liv. le cens électoral, on aura un total de 9,511 francs-tenanciers. Le nombre toutefois n'en était que de 3,065, en 1825, et de 3,240, en novembre 1828.

66 bourgs, avec une population de 613,404 habitans, nomment 15 membres du parlement; mais, de ce nombre, 20 habitans environ par ville, ou 1320 pour les 66 bourgs, prennent part à l'élection : les 612,084 autres exerçent peu ou point d'influence sur le choix des représentans.

On peut en juger par le tableau suivant :

La population générale étant de . .		2,135,300 habitans.
si l'on en retranche la population des bourgs . .	613,404	613,490
et les pairs	86	
il restera pour le pays.		1,511,810
qui sont représentés par 30 membres, choisis par		3,242 francs-ten.
De sorte que la majorité de . . .		1,508,568 habitans.
n'est pas, à proprement parler, représentée. Elle n'a ni voix dans les élections, ni aucun contrôle sur les mandataires de la nation		
D'un autre côté, si la population des bourgs.		613,404 habitans.
n'offre que		1,320 électeurs.
il résulte que l'immense majorité de		612,084

est privée jusqu'à un certain point des droits électoraux : d'où il appert que, sur une population de 2,135,300 habitans, il n'y en a guère que 4,562 qui prennent une part directe aux élections des membres du parlement. B.

— *Chemin de fer entre Manchester et Liverpool.* — Pendant l'automne de l'année 1826, on commença la construction d'un chemin de fer destiné à unir deux grandes villes commerçantes et manufacturières de l'Angleterre, Manchester et Liverpool, entre lesquelles circule tous les jours l'énorme quantité de 1,200,000 kilog. de marchandises.

La longueur de ce chemin, ou la distance de Liverpool à Manchester, est de 33 milles anglais, plus de 13 lieues de poste. Le terrain qu'il traverse opposait les plus grandes difficultés au succès de l'entreprise, ainsi qu'on va le voir

On pratiqua d'abord sous la ville de Liverpool deux *tun-*

nels, l'une de 2,000 mètres, l'autre de 270 mètres de longueur, et en outre on perça six montagnes assez considérables. Ces excavations furent, pour la plupart, pratiquées dans un roc très-dur, et l'on eut à enlever plus de 2 millions de mètres cubes de pierres.

Tandis que, dans plusieurs endroits, on était obligé de creuser le terrain pour conserver le niveau, il fallait en d'autres points établir des chaussées et des ponts. L'une de ces chaussées s'élève à une hauteur de 70 pieds au-dessus du sol environnant. Une autre, qui a près d'une lieue et demie de longueur, traverse des landes et marécages où l'on pouvait à peine passer à pied il y a trois ans.

On construisit vingt-cinq ponts, dont l'un a neuf arches de 50 pieds d'ouverture chacune, et une autre quatre arches de 30 pieds ; en outre, trente-six ponts à une arche de grande dimension.

Ce travail, malgré son immensité et la hardiesse de sa conception, a été terminé dans l'espace de trois ans ; il ne reste plus guère qu'à poser le fer de la route à ornières.

On évalue la dépense à la somme de 650,000 l. sterl., ou environ 60,000 l. par lieue (1,500,000 fr.). Ce prix est le plus élevé qu'on ait jamais payé pour un chemin de fer; mais cette augmentation est due aux travaux extraordinaires de galeries, de levées, etc., et au prix excessif auquel on a été obligé d'acheter les terrains. On estime que le revenu de cette route doit s'élever annuellement à 75,000 l. sterl. (près de 1,900,000. fr.). B....

—*Concours de voitures à vapeur.*—La compagnie du chemin de fer, que l'on construit entre Manchester et Liverpool, avait proposé un prix de 500 liv. st. (environ 13,000 fr.) en faveur de la meilleure voiture à vapeur qui lui serait présentée. Les principales conditions du programme étaient : 1° que les machines admises au concours ne devraient pas avoir un poids au dessus de 6,000 kilogrammes ; 2° qu'elles

devraient avoir la force de traîner après elles, pendant un trajet de onze lieues, outre la provision d'eau et de combustible qui leur serait nécessaire pour cette route, un train de voitures de transport, dont le poids serait égal à trois fois celui de la machine elle-même; 3° qu'elles devraient marcher avec une vitesse de dix milles anglais (trois lieues et demie) au moins par heure; 4° que la pression de la vapeur dans la chaudière ne pourrait pas excéder cinquante livres par pouce carré; 5° que la hauteur de la voiture, depuis la terre jusqu'au sommet de la cheminée ne devrait pas être de plus de quinze pieds; 6° enfin que la machine devrait brûler sa fumée. On choisit, sur le nouveau chemin de fer de Liverpool à Manchester, un espace d'environ une lieue de longueur, dans un endroit où la route est parfaitement plane; on disposa cette partie de la route de manière que les voitures pussent, en retournant plusieurs fois sur leurs pas, faire le trajet de onze lieues exigé par le programme.

Le 6 octobre dernier, jour fixé pour l'ouverture du concours, une foule de savans, d'ingénieurs et de curieux, arrivés de tous les points de l'Angleterre, étaient rassemblés sur la route de Liverpool pour être témoins de ces expériences intéressantes qui durèrent douze jours.

Dix concurrens s'étaient fait inscrire; mais, soit qu'il fût arrivé quelque dérangement dans les machines, soit qu'elles ne fussent pas entièrement achevées pour l'époque fixée, cinq seulement furent en état de concourir.

La Persévérance, machine présentée par M. Burstall, et qui avait éprouvé quelques avaries dans son transport depuis Liverpool, mais qui avait été réparée depuis, fit plusieurs courses avec une vitesse d'environ cinq milles (une lieue et trois quarts) par heure.

Le 13 octobre, une seconde machine, appelée *le Sans-Pareil*, fut mise à l'épreuve. On trouva d'abord que le poids de cette machine excédait un peu le maximum de six mille kilogrammes déterminé par le programme. On lui imposa

néanmoins l'obligation de faire la route fixée, ou onze lieues, en traînant une charge égale à trois fois son poids, c'est-à-dire de plus de dix-huit mille kilogrammes. Cette voiture marcha pendant deux heures avec une grande régularité ; et, durant cet intervalle, elle parcourut un espace de vingt-cinq milles (huit lieues et demie) ; lorsqu'elle marchait rapidement, elle pouvait faire une lieue en douze ou treize minutes. On s'aperçut, pendant l'expérience, qu'un tube laissait perdre la vapeur, et l'on discontinua.

Les jours suivans, on essaya une autre machine, nommée *la Nouveauté*, présentée par MM. Braithwaite et Ericsson. La légèreté de cette voiture, sa petite dimension, son élégance et le fini de son travail, excitèrent l'admiration générale des spectateurs. Son poids était d'environ trois mille kilogrammes. On alluma le feu, et en moins de quarante minutes, avec une dépense de quinze livres de coke, la vapeur s'éleva à une pression de cinquante livres par pouce carré. On fit d'abord marcher la voiture seule, c'est-à-dire avec sa provision de combustible et d'eau et avec les personnes qui devaient la diriger. *La Nouveauté* partit avec une vitesse de vingt-huit milles (neuf lieues et demie) à l'heure ; elle fit même une lieue dans le court espace de *cinq* minutes. Si la route de Liverpool à Manchester eût été terminée, cette machine eût fait ce trajet de onze lieues en moins d'une heure. Malgré cette vitesse suprenante, la marche de la voiture était uniforme, sûre et régulière : la machine consumait entièrement sa fumée, et l'on n'en vit pas sortir la moindre quantité par l'ouverture de la cheminée. On y attacha ensuite une charge de trois fois son poids, ou près de onze mille kilogrammes ; elle traîna ce fardeau avec facilité, en conservant une vitesse de sept lieues à l'heure. Comme la vapeur vint à fuir par un petit tube, on s'arrêta pour la réparer ; l'épreuve fut renvoyée à un autre jour. Lorsque les réparations furent terminées, *la Nouveauté* se remit en route et fit plusieurs tournées pour l'agrément des spectateurs. A

la place du chariot de roulage, on substitua une grande diligence, dans laquelle montèrent plus de quarante amateurs. Sa machine courut avec une vitesse d'une lieue en six minutes, et, quoique les personnes qui étaient dans la voiture pussent à peine distinguer les objets extérieurs, tant ils fuyaient rapidement, son mouvement était si doux et si régulier, qu'on pouvait y lire et même y *écrire*. Lorsque l'on recommença l'épreuve décisive avec la charge, la Nouveauté avait déjà fait trois lieues avec une vitesse de cinq lieues à l'heure, quand le mastic, qui bouchait les jointures de la chaudière et qui n'était pas assez sec, vint à fondre; cet incident força de suspendre l'expérience qui fut ajournée à une autre époque.

M. Robert Stephenson présenta une autre voiture, dite *la Fusée :* cette machine était grande et solidement construite. Son poids, la chaudière étant remplie d'eau, était de quatre mille kilogrammes. Traînant après elle une charge d'environ treize mille kilogrammes, elle parcourut un trajet de trente-cinq mille (près de douze lieues) en trois heures dix minutes, y compris les stations et les retards nécessaires pour chaque tournée. Dans une seconde épreuve, elle fit le même trajet en deux heures quarante-cinq minutes, ce qui fait plus de quatre lieues à l'heure, les stations comprises. Une autre fois, *la Fusée*, étant débarrassée du fardeau qu'elle avait traîné, parcourut un espace de plus de dix lieues en une heure; on remarqua que cette machine laissait échapper un peu de fumée, et qu'elle avait quelques inégalités dans sa marche, qui a varié entre quatre lieues et demie et cinq lieues et demie par heure. Toutefois il paraît constant qu'elle peut facilement faire, avec sa charge de treize mille kilogrammes, un trajet de cinq lieues par heure. La consommation de coke, pendant une course de vingt-quatre lieues, a été d'environ cinq cents kilogrammes.

C'est à cette dernière voiture que les commissaires du concours adjugèrent le prix de 13,000 fr. A. R.

DANEMARK. — *Emancipation des nègres dans les colonies danoises.* — Les mesures ordonnées par le roi ont mis les nègres des îles danoises des Indes occidentales sur le pied d'égalité avec les Européens, et l'on peut regarder leur émancipation comme à peu près effectuée. Les mariages entre les hommes de couleur et les Européens sont permis. Ils exercent, avec les mêmes droits que ceux-ci, différens métiers, et font le commerce. Les meilleurs artisans sont des hommes de couleur; un grand nombre d'entre eux sont commis dans des comptoirs; plusieurs même ont des emplois publics. On peut citer, entre autres, M. de Castro, un des plus riches négocians de Saint-Thomas, et qui est adjudant du gouverneur. Enfin, les propriétaires noirs de quelques plantations de sucre ont des régisseurs européens à à leur service. On tâche aussi de faire disparaître peu à peu le droit de propriété sur les nègres non encore libérés. Lorsque, dans une vente de succession, un nègre offre une valeur pour sa liberté, on regarde, à Sainte-Croix, comme un acte déshonorant de renchérir sur lui, et plusieurs ont ainsi racheté leur liberté à très-bas prix.

PRUSSE.—*Statistique religieuse.*—Les états de la Prusse ne possèdent plus que des populations chrétiennes ou juives. Le peu de Bohémiens qu'on rencontre dans les arrondissemens d'Erfurt et d'Arnsberg, ont tous reçu le baptême, et il faut espérer qu'on parviendra à les détourner de leurs anciennes habitudes, pour les faire rentrer dans la société. Les juifs ne forment que la soixante-douzième partie de la population prussienne. Parmi les chrétiens, on comptait, à la fin de 1828, 15,655 Mennonites, qui désapprouvent le baptême des enfans, et veulent qu'on remette cet acte à l'âge de discernement. Ils regardent également le service militaire comme contraire à leurs devoirs de chrétiens; par suite ils ne remplissent pas toutes les obligations de citoyens : aussi leurs droits sont-ils restreints en conséquence. Il leur est ainsi

défendu d'acquérir d'autres biens fonciers dans les états prussiens, que ceux qu'ils possèdent déjà ; et s'ils sont tolérés, ce n'est encore que par égard pour leur petit nombre. Tout le reste de la nation, qui jouit de la plénitude des droits de citoyens, se divise en chrétiens de l'église évangélique et catholique. Les premiers forment à peu près les 11/18, et les derniers les 3/8 de la population entière, qui, à la fin de 1828, se trouvait distribuée de la manière suivante :

	POP. TOTALE Y compris le milit.	Evang.	Cathol.	Mennon.	Juifs.
Prusse Orientale.	1,216,154	1,057,895	153,579	995	3,685
— Occidentale.	792,207	387,218	376,342	12,924	15,723
Posen.	1,064,506	309,495	687,421		67,590
Brandebourg.	1,539,592	1,508,471	20,535	245	10,341
Poméranie.	876,842	864,588	7,545		4,709
Silésie.	2,396,551	1,284,446	1,091,132	3	20,970
Saxe.	1,409,388	1,316,109	89,681		3,607
Westphalie.	1,228,548	504,611	711,833	173	11,931
Provinces Rhénanes.	2,202,322	499,840	1,678,745	1,315	22,422
Pour tous les états prus.	12,726,110	7,732,664	4,816,813	15,655	160,978

A.

AUTRICHE. — *Registres civils de la religion évangélique.* — Par un décret impérial du 26 novembre dernier, il a été accordé au clergé de l'église réformée ou évangélique, dans les états autrichiens, de tenir des registres des naissances, décès, etc., comme les catholiques, mais avec l'obligation pour les prêtres réformés de fournir copie de chacun de ces actes au clergé catholique. N.

POLOGNE. — *Grande colonie manufacturière.* — Une grande colonie manufacturière a été fondée dans le royaume de Pologne, Palatinat de Masovie, district de Rawa, dans les domaines de S. E. le comte Antoine Ostrowski, à Tomaszow. Cette ville est située au confluent de la Pilica, rivière navigable, et de la Wolborka, autre rivière considérable, sur la grande route de Varsovie, entre

Piotrkow et Rawa, à 14 milles de Varsovie, 25 de Cracovie, et autres villes manufacturières, dont elle peut être regardée comme un des points les plus importans. Tomaszow est de plus en communication avec la Vistule et la Baltique par la Pilica. Un air sain, un terrain élevé, coupé par un vallon, des forêts immenses tout à l'entour, des mines de fer, des carrières inépuisables de chaux et de pierre à bâtir, des eaux abondantes, des chutes nombreuses, propres à faire mouvoir des mécaniques, tout s'y trouve réuni. Aussi cette colonie qui, il y a sept ans, comptait au plus quatre ou cinq maisons, présente aujourd'hui l'aspect d'une petite ville bien bâtie et habitée par une population aisée et industrielle, composée en grande partie d'étrangers, qui s'élève déjà à 5,000 ames, et s'accroît tous les jours. Tomaszow compte un grand nombre de manufactures de draps; celles de coton commencent à s'y multiplier. Des négocians, des marchands, des entrepreneurs de toute espèce, y font valoir leurs capitaux avec beaucoup de succès; une foule d'artisans et d'ouvriers, des familles laborieuses, ont recueilli en peu de temps les fruits de leur industrie et de leur activité. Un bien plus grand nombre de colons peut encore y jouir d'une existence assurée et y trouver sûreté et protection.

Les contrats entre le propriétaire de l'endroit et les intéressés se font à leur convenance mutuelle, soit à titre de bail temporaire, soit à perpétuité. Dans ce dernier cas, le colon prend possession d'une certaine étendue de terrain, à titre de ferme à perpétuité qui passe à ses enfans et héritiers. Il a le droit de céder son contrat, ses terres, les maisons qui peuvent s'y trouver, à qui bon lui semble, et c'est dans ce cas qu'une somme convenue sur le prix de la vente revient au propriétaire de l'endroit. Le colon est libre d'exercer tel métier qu'il lui plaît, de faire le commerce, d'établir des manufactures de tout genre, sans que personne puisse mettre des entraves à son industrie. Il faut en excep-

ter toutefois le droit de fabriquer et de vendre les boissons, comme eau-de-vie, bière, etc., qui appartient, selon l'usage général du pays, au propriétaire, ainsi que le droit d'exploiter les minéraux.

Les cultivateurs peuvent avoir pour plusieurs années, ou pour toujours, des fermes de l'étendue de 7, 14, 28, 40 à 60 arpens. Quant aux terrains situés dans l'enceinte de Tomaszow même, ce n'est qu'au bout de six années, à compter de la date du bail à ferme, que le colon est tenu de payer au propriétaire une rente annuelle qui n'excède pas la somme de seize florins de Pologne (dix francs environ). Le seigneur de l'endroit accorde jusqu'à présent, à titre gratuit, à la plupart des colons, pour diminuer les frais de construction, une certaine quantité de bois, de pierres à bâtir et de pierres à chaux.

Tomaszow possède deux filatures de laine, plusieurs établissemens pour la teinture et l'apprêt des draps les plus fins, plusieurs fouleries, ainsi que tous les établissemens nécessaires pour donner le dernier fini aux draps. Les draps de Tomaszow ont acquis tant de vogue dans le commerce de la Russie, que plusieurs centaines de métiers, toujours en mouvement, ne peuvent suffire aux demandes des marchands russes. Quelques magasins de coton filé sont ouverts pour les fabricans qui commencent à s'installer dans la colonie. On va mettre en activité l'établissement d'une filature. En général, la fabrication des étoffes de coton, moins avancée jusqu'à présent à Tomaszow que celle des draps, offre les plus belles espérances, vu que le pays possède bien peu de manufactures en ce genre. Les établissemens pour la teinture, l'imprimerie, l'apprêt et les autres accessoires, commencent à se former. La branche des cotonnades est protégée dans ce pays d'une manière toute particulière, et les fabricans étrangers peuvent s'attendre à être encouragés.

Tomaszow renferme plusieurs fabriques de fer, un haut

fourneau, une fonderie, une taillanderie, etc. On y trouve une maison de poste, des auberges, un médecin, plusieurs chirurgiens, une pharmacie, un bureau pour l'expédition des marchandises, des magasins bien fournis de toutes les choses nécessaires à la vie, une église catholique, une église protestante, une école polonaise et allemande, une synagogue, un grand marché une fois la semaine, etc.

Le chemin le plus court pour y arriver, si l'on vient de l'Autriche, est par Cracovie, Konskie, Opoczno; si c'est de l'Allemagne, c'est par Kalisz, Warta, Fabianice, ou, ce qui est plus court encore, par la douane frontière de Wieruszow à Tomaszow.

SERVIE. — *Grande assemblée nationale.* — La nation servienne, quoique soumise à la Porte, a joui depuis la conquête de priviléges assez considérables. Depuis le traité d'Andrinople, le Sultan a envoyé au visir de Belgrade un firman où il annonce l'intention de les exécuter dans toute leur étendue. On y remarque les suivans :

Liberté complète du culte, faculté de choisir librement les chefs de l'administration, indépendance de l'administration intérieure, intégrité de l'ancien territoire de la Servie (par conséquent restitution des six districts qui en ont été séparés), fixation invariable de la somme que la Servie doit payer en tribut à la Porte, administration par des Serviens de toutes les propriétés turques qui sont en Servie; liberté de faire le commerce dans tout l'empire turc avec des passeports serviens; faculté d'établir des hôpitaux, des écoles et des imprimeries, interdiction à tous les Turcs de résider en Servie, à l'exception de ceux qui font partie des garnisons qui doivent occuper certaines places fortes.

Cependant les négociations entre la Servie et la Porte avaient traîné en longueur. Enfin, le 1er de février 1830, un commissaire turc est parti de Constantinople avec les députés serviens qui s'y trouvaient, pour fixer définitive-

ment les limites des six districts qui doivent être restitués à la Servie, savoir : ceux de Krain, Timok, Parakin, Kruschevatsch, Strarovlaschka et Drina.

Le prince Milosch, qui dirige depuis 14 ans l'administration de ce pays, qui est le sien, a convoqué une *assemblée nationale*, qui s'est réunie à Kragujewaz, le 4 février, pour entendre les communications que le prince devait faire à la nation. Cette assemblée se composait d'environ 1,000 représentans ; 700 étaient des députés des communes, munis pour la première fois de pleins pouvoirs de la part de leurs commettans ; chaque commune de 100 maisons avait nommé un député ; les autres plus petites s'étaient réunies pour en nommer un ou deux. La ville de Belgrade était représentée par 6 députés. Les 300 autres membres appartenaient au clergé supérieur, aux tribunaux ou à la classe des agens de l'administration.

Les pouvoirs ayant été vérifiés le 5 et le 6, le prince Milosch se rendit à l'assemblée le 7. Après avoir donné connaissance du firman dont nous avons parlé, il développa toute l'importance des priviléges reconnus à la Servie, et félicita son pays d'être rentré dans la jouissance de ses droits, grâce à l'intervention de l'empereur de Russie. Il parla ensuite de son administration : il déclara qu'il était prêt à rendre compte de l'emploi des deniers publics ; il annonça qu'une commission nommée par lui pour rédiger un code de lois, en prenant pour base le code Napoléon, travaillait déjà depuis deux ans. Il s'étendit sur la nécessité d'établir des écoles, des imprimeries, des hôpitaux, de répandre de toutes manières l'instruction, et d'encourager les sciences. Enfin il dit à l'assemblée nationale qu'elle était convoquée surtout pour organiser un gouvernement. Il déclara qu'il relevait la nation du serment de fidélité qu'elle lui avait prêté, et qu'il remettait l'administration de l'état entre les mains de ses représentans.

Ce discours produisit le plus grand effet sur l'assemblée.

Une foule immense accompagna le prince jusqu'à son palais en faisant retentir les airs de cris de joie et d'applaudissemens.

Les premières autorités, le clergé et tous les représentans se sont réunis aussitôt après au palais de justice, où un comité choisi par cette assemblée a dressé trois actes, dont il lui a été fait lecture, et qu'elle a unanimement adoptés. Chacun de ces actes a été écrit sur un rouleau de parchemin, scellé et muni de la signature de tous les assistans, dont le nombre se montait à près de 1,000.

Le premier de ces actes, adressé au prince Milosch Obrenowitsch, lui confère, au nom de la nation, le titre de *Père de la Patrie*, lui confirme, ainsi qu'à ses héritiers légitimes, la qualité de prince régnant de la Servie, et renouvelle envers lui et ses successeurs, de la part de la nation, le serment d'un dévouement et d'une fidélité inviolables.

Le second contient les remercîmens de la nation envers le Grand-Seigneur; elle lui adresse de nouveau la prière de reconnaître le prince Milosch Obrenowitsch comme régnant légitimement en Servie, et de confirmer, conséquemment à la résolution invariable de la nation, l'hérédité de cette dignité dans sa famille.

Le troisième acte est également une adresse de remercîmens envers le monarque russe.

Le 9, l'assemblée invita le prince à se rendre à l'église, où les trois actes lui furent solennellement remis, et elle lui renouvela, au nom de la nation, la prestation de serment; le prince prêta de son côté serment au peuple servien. Le clergé entonna le *Te Deum*, et M. Gerasimos, évêque de Schabatz, prononça un discours analogue aux circonstances.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Etablissement d'Omnibus.* — Ces voitures qu'on vient d'organiser dans cette ville, partiront à la même heure des différens points assignés,

et feront le trajet sans s'arrêter, de sorte que les numéros semblables se rencontreront à moitié chemin. Les heures du départ seront 9 et 10 heures du matin, et 2, 4, 6 et 9 heures du soir. Pendant l'été, ces voitures auront la forme de *lignes* (linaika), c'est-à-dire qu'elles seront ouvertes de tous les côtés, et n'auront qu'une impériale. Elles pourront transporter 20 à 22 personnes. Les prix sont assez élevés, car les premières places coûteront plus de 80 centimes et les secondes plus de 40.

ODESSA. — *Puits artésiens.* — La société rurale de la Russie méridionale à Odessa a recommencé ses travaux ; le 4 février dernier elle eut une séance où l'on examina, entre autres objets, le projet de M. de Châtillon, ingénieur français, pour pratiquer des puits artésiens à Odessa, et ensuite dans toute la Nouvelle-Russie. L'établissement de ces fontaines jaillissantes dans un pays privé d'eau peut avoir les résultats les plus vastes, et la société est déterminée à l'appuyer de la coopération la plus active. La souscription par actions a été reconnue comme le meilleur moyen pour atteindre le but désiré. La somme nécessaire pour la construction d'un seul puits artésien et pour la confection des instrumens, qui ensuite peuvent servir dans tout autre endroit, est évaluée à 16,200 fr., partagés en 300 actions. De ce nombre, la société rurale prend pour son compte 40 actions, les membres de la société, présens à la séance du 4 février, en ont pris 100. La souscription pour le restant de la somme en question est ouverte sous la direction d'une commission chargée par la société de pourvoir à l'accomplissement de cette utile entreprise.

— *Description du Bosphore Cimmérien et de la mer Noire.* Sur la proposition du gouverneur général, et appuyée par le ministre de l'instruction publique, l'empereur de Russie a ordonné que l'impression de l'ouvrage de

M. de Blaremberg, conseiller d'état, serait faite aux frais du gouvernement. Cet ouvrage est le résultat des recherches topographiques que M. de Blaremberg a faites pendant longtemps sur les côtes européennes du Bosphore cimmérien et la mer Noire qui en sont le plus rapprochées. Une fort belle carte et six plans accompagnent l'ouvrage. On s'est surtout attaché dans les dessins à présenter les traces encore subsistantes des lieux dont Strabon et l'auteur anonyme de la description du Pont-Euxin avaient déterminé les positions. Les renseignemens des anciens géographes avaient été souvent fort mal interprétés par les auteurs modernes, faute d'avoir vu les lieux : aussi en était-il résulté les plus graves erreurs dans presque toutes les cartes de la Tauride. Les meilleures mêmes n'en étaient pas exemptes, notamment celle de Formaleoni. M. de Blaremberg s'est chargé de rectifier ces fautes ; il a cherché à coordonner partout ses propres observations avec celles des anciens, et il paraît qu'en général il n'a pas trouvé pour les lieux des différences fort notables. Il a aussi découvert des ruines de ces trois forteresses scythiques dont parle Strabon. Il se propose de publier bientôt le fruit de ses observations. Les inscriptions grecques aussi nombreuses qu'intéressantes qu'il y a rencontrées jetteront sans doute quelque nouvelle lumière sur l'histoire peu connue de ces régions.

TURQUIE. — *Nuée d insectes.* — « En 1822, je traversai une vaste plaine dans le voisinage de Brousse (Asie Mineure) qui était couverte de ces insectes, à plusieurs pouces de profondeur. Leurs larves y avaient été déposées par une nuée de *locustes* qui s'y étaient abattues et étaient encore trop jeunes pour pouvoir se servir de leurs ailes. Deux mois après ils s'envolèrent dans la direction de l'E. N.-E., et s'étant arrêtées au-dessus de Constantinople, on eût dit un voile épais de gaze qui enveloppait cette ville. Le plus grand nombre continua sa route, mais

une quantité considérable de traînards s'abattit sur le faubourg de Péra et en remplit les rues et les jardins. Le parc du palais de l'ambassade anglaise en était tellement couvert, qu'il était impossible de parcourir ses allées sans en écraser des milliers, et qu'en peu d'instans ils détruisirent toute la verdure. Un matin, cependant, ils prirent tout à coup leur essor vers la mer Noire, mais ayant éprouvé des vents contraires, ils allèrent tous périr à l'entrée du Bosphore. Une partie de ces insectes, emportée par les courans, fut jetée sur le rivage de Bujukdéré et de Terapia, mais la plupart furent entraînés jusque devant Pera, où, rencontrant le courant du port, ils formèrent une barrière de près d'un mille de long entre les deux courans, jusqu'à ce qu'entraînée dans la mer de Marmara leur masse se rompit et se dispersa. »

W...

GRÈCE. — *État de l'instruction primaire en* 1829. — « ..... Mon premier objet, en voyageant en Grèce, était d'y vérifier l'etat des écoles. Ce que j'ai vu de l'ardeur des enfans à recevoir l'instruction, et l'étonnante rapidité de leur intelligence a dépassé tout ce qu'on m'avait dit.

» A Egine, où le séjour momentané du gouvernement fait affluer les nationaux, les bâtimens manquent aux écoles. J'ai vu des enfans étudier à l'ombre d'un mur, parce qu'ils ne pouvaient trouver place dans l'enceinte. Dans la pénurie de toutes choses, on voit à peine un volume entier dans une école; les élèves se partagent les feuillets, et ceux qui ne peuvent en avoir copient leur leçon. Malgré ces difficultés matérielles, on ne saurait exprimer les progrès de ces pauvres enfans.

» Cette ville seule possède actuellement vingt écoles d'enseignement mutuel de 15 à 100 enfans chacune. L'asile des orphelins, bâti par souscription pour les enfans grecs dont les parens sont morts en servant la patrie, en renferme 500. Non loin s'élève un collége de 120 élèves, où l'on étudie

les auteurs anciens, l'histoire, la géographie et la géométrie.

» ..... Je distribuai dans ces divers établissemens des exemplaires du Nouveau-Testament grec, qui furent reçus avec la joie la plus vive. Partout j'ai vu la même ardeur à obtenir les livres utiles, et particulièrement l'Évangile. Lorsque M. King, missionnaire américain, quitta le vaisseau qui l'avait conduit à Egine, il voulut payer son passage au capitaine Mamouni; celui-ci refusa l'argent, et demanda trois ou quatre exemplaires du Nouveau-Testament pour sa famille et pour lui.

» Quand je visitais les écoles, tous les enfans m'accueillaient en criant : vivent les amis de la Grèce!

» A Argos, l'école primaire contient 250 enfans. Il existe en outre une école de 20 petites filles. A Napoli di Romani, l'école est composée de 220 garçons et de 130 filles. On bâtit une maison qui en contiendra un plus grand nombre. A Syra, on en construit une pour 300 enfans; à Andros, l'école contient 127 garçons et 13 filles, à Tinos 100 garçons et 50 filles. Celle que viennent d'ouvrir dans cette île M. King et sa femme a reçu 13 filles le premier jour, et le troisième 27. A Miconi, l'école renferme 95 garçons et 60 filles. Il y a, en outre, un collége de 60 enfans. A Naxos, dont la population est de 600 ames, il y a un collége de 90 garçons, et l'école primaire contient 175 garçons et 25 filles.

» Lorsque j'eus fait une distribution dans cette dernière école, les enfans se mirent à chanter un hymne en l'honneur des Anglais, des Américains et des Français.

» Je ne puis partager l'opinion sévère de quelques voyageurs sur le caractère grec et sur l'influence funeste d'une si longue oppression. Je ne doute pas, au contraire, que si ce beau pays est conduit pendant quelques années par un gouvernement sage, il ne surprenne l'Europe par ses progrès dans tous les genres de civilisation.

» M. Capo-d'Istria, qui porte les soins les plus attentifs à tous les intérêts de la Grèce, n'a pas négligé de conserver ses anciens monumens. L'asile des orphelins est orné de vases antiques. Des fouilles ont été faites à Egine; on les continue dans plusieurs parties de la Grèce. »

BARKER.

ASIE.

ERZEROUM. — *Bénédiction des eaux de l'Euphrate.* — Le premier février, a eu lieu à Erzeroum une solennité mémorable dans les annales de l'Asie mineure, la bénédiction des eaux de l'Euphrate d'après le rite græco-russe, que la présence des troupes russes a permis de célébrer avec pompe et que les chrétiens de cette contrée n'avaient pas osé renouveler depuis neuf siècles. L'aumônier russe, accompagné du clergé et de l'évêque arménien, se rendit processionnellement à deux lieues de la ville, où des détachemens, avec les drapeaux de la garnison, entouraient le lieu préparé pour la cérémonie. La route et les rives du fleuve étaient couvertes d'une foule immense de spectateurs, parmi lesquels on comptait même beaucoup de Turcs. Au moment de la bénédiction des eaux, les troupes exécutèrent des salves de mousqueterie, et après avoir reçu elles-mêmes la bénédiction, elles se remirent en marche au son de la musique militaire.

PROVINCES DU CAUCASE. — *Progrès des différentes cultures* — M. Morénas a été envoyé en Géorgie, pour essayer d'acclimater, dans les provinces situées au-delà du Caucase, différentes plantes des contrées méridionales, ou d'améliorer celles qui existent déjà. Il est également chargé d'examiner les établissemens de filature de soie, établis par feu M. Castella, afin d'en retirer le plus d'avantages possible.

Le gouvernement russe, guidé par les conseils de M. Gamba, consul général de France à Tiflis, a fait venir de France, de Portugal, d'Espagne et de la Boukharie, des outres de première qualité, et les a envoyées dans les mêmes provinces pour y favoriser la fabrication des vins; des tonneliers, engagés pour trois ans, doivent y introduire leur métier, qui y est presque entièrement inconnu. Par ces démarches, on espère parvenir bientôt à obtenir des vins excellens, qui dispenseront la Russie de consommer ceux de France et d'autres pays étrangers.

SIBÉRIE. — *Foire d'Irbit.* — D'après le rapport fait par le gouverneur de Perm, la foire de la ville d'Irbit en Sibérie a pris un tel développement depuis quelque temps que l'année dernière il s'y est fait des affaires pour la valeur de onze millions de roubles; en 1803, il ne s'en était fait que pour trois millions et demi. Ces avantages sont dus aux mines de fer de la province et aux relations commerciales avec la Chine par Kiachta. Une grande route achevée en 1753 facilite la communication avec la Russie d'Europe.

B.....

CHINE. — *Démêlés de la compagnie des Indes anglaises avec le gouvernement de Canton.* — Les affaires commerciales à Canton sont pour le moment dans un état peu favorable, principalement le trafic avec les Européens et les natifs de l'Inde.

Un célèbre négociant *Hong* (sorte d'association), nommé Chungua, vient de faire une faillite de plusieurs millions, et presque tous les autres marchands du Hong se trouvent également en banqueroute. Les étrangers des différentes nations ont présenté une adresse pour demander justice, et le commerce est en grande partie interrompu, jusqu'à ce que le gouvernement local fasse droit à leur demande. On se flatte que quelque avantage pourra résulter de cet état de choses, mais le caprice du vice-roi de Canton et de

son conseil pourrait bien se départir de ce qu'exigent la sagesse et la politique. Voici un extrait du mémoire présenté par la factorerie anglaise.

Il est dit dans ce mémoire qu'à moins d'un changement de système, il deviendra impossible de continuer le commerce; que les taxes et les extorsions sont devenues tellement pesantes et vexatoires qu'on ne peut plus se soumettre au système existant; qu'on a perdu toute confiance dans les négocians *Hongs*, attendu qu'à l'exception de trois, ils sont tous en faillite. Les signataires demandent en conséquence que les étrangers faisant le commerce à Canton aient la faculté d'établir des magasins pour la réception de leurs propres marchandises, que les droits soient payés à l'empereur en espèces, et que le propriétaire des marchandises puisse les retenir en sa possession; que les droits payés pour les négocians *Hongs* insolvables soient supprimés, et particulièrement le droit de 6 pour 100 imposé sur le coton brut; que le nombre des négocians *Hongs* soit porté au moins à soixante, ou, si cette augmentation est impraticable, qu'on accorde des licences aux marchands ou autres en dehors de la barrière, pour commercer, comme par le passé, avec les étrangers; que toutes les taxes désignées par le nom de *cumshaw* ou présens soient abolies, particulièrement celle de 1950 tales, ou 1600 dollars, qui est perçue par les mandarins de la douane; et de plus les *cumshaw* aux fournisseurs de bâtimens. On a la certitude que les mandarins extorquent près de 700 dollars sur les fournitures qu'ils font à chaque bâtiment. On demande encore que les dettes de Chungua soient payées sans délai.

Voilà quelles sont les demandes principales. Il y en a d'autres d'une moindre importance, telles que d'arborer le pavillon sur le comptoir de la compagnie à Macao, d'avoir la disposition d'une route assez large pour les voitures, et un terrain pour la course des chevaux destinés à la récréation des employés de la compagnie pendant

les mois d'été, et une extension des limites de leurs jardins devant le comptoir de Canton, etc.

Le Hoppo ou chef des douanes étant mort, et son successeur attendu de Pékin n'étant pas encore arrivé, les choses restaient dans un état d'incertitude quant aux résultats. Les opinions étaient partagées, plusieurs pensant que les Chinois ne voudraient point renoncer à un système qu'ils ont suivi pendant des siècles, tandis que d'autres supposaient que les Anglais obtiendraient ce qu'ils demandent en interceptant, pendant une saison seulement, les jonques chargées de sel destiné pour Canton. P.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Travaux de M. Pariset.* — D'après des lettres qu'on a reçues de M. Pariset, ce voyageur, quoique très-fatigué et mal portant, n'en continuait pas moins à parcourir les villages du Delta, rendus accessibles par la rentrée du Nil dans son lit, et observait partout avec soin les maladies auxquelles l'inondation donne naissance, et qui sont si préjudiciables à la population de cette partie de l'Egypte. La peste est-elle importée dans le Delta, ou y est-elle endémique? Faut-il avoir recours à des lazarets ou bien à l'assainissement des villages du Delta, pour en éloigner cette cruelle maladie? Telles sont les questions dont M. Pariset cherchait la solution à travers mille obstacles. Pour arriver à son but, il avait envoyé, à la date des lettres dont nous donnons l'extrait, M. Dumont à Smyrne et à Constantinople, afin d'y constater l'existence de la peste, et le départ pour l'Egypte de bâtimens ayant à bord ou des malades ou des marchandises infectées. M. Guilhou, envoyé à Alexandrie, et ayant à sa disposition tous les moyens de désinfection désirables, était chargé de constater l'arrivée dans ce port des navires suspects, et de procéder, de suite, à leur assainisse-

ment. M. Pariset allait à Rosette pour y exercer la même surveillance, et MM. Lagasquie et Bosc remplissaient le même objet au Caire et dans le Delta : quant à M. Félix d'Arcet, resté au Caire avec M. Lagasquie, il y préparait en grand les chlorures désinfectans nécessaires, et les fournissait de là aux différens membres de la commission. Il faut espérer qu'un plan aussi bien conçu, et exécuté avec autant de dévouement, amènera des résultats décisifs et de nature à résoudre enfin la grande question de l'origine de la peste, qui, depuis quelques siècles, ravage si souvent l'Egypte.

P. S. M. Pariset vient d'arriver à Toulon.

OCÉANIE.

NOUVELLE GALLES. — *Situation des colonies anglaises.* — Des lettres de Sydney, datées du 21 octobre 1829, nous donnent des nouvelles très-favorables sur l'état prospère des colonies anglaises dans cette contrée. Sydney a été fondée il n'y a que quarante ans, et déjà c'est une des plus grandes villes de celles qui sont situées au sud du tropique du capricorne. Quelques années de plus, et l'accroissement des capitaux en circulation, les entreprises des commerçans et la grande impulsion donnée à la pêche feront de Sydney la rivale de Lima et de Rio-Janeiro. Un nouvel article d'exportation commence à augmenter la richesse du pays, et il sera plus facile d'y recueillir 10,000 ballots de tabac que 1,000 de laine. Aussi une pétition pour l'admission du tabac de l'Australie dans les ports de l'Angleterre est dans ce moment devant la chambre du commerce, et on assure que le ministère est porté à admettre la demande des pétitionnaires.

Les indigènes de la terre de Van-Diemen ne cessent de troubler le repos des colons; ils volent et pillent dans toutes les directions, et osent même attaquer les gens armés qu'ils rencontrent sur la grande route; mais on prend des mesures

sévères contre eux, et l'on espère parvenir à les tenir en respect. Une communication par bateaux à vapeur va être incessamment établie entre l'Inde et les colonies de l'Australie. Ces bateaux toucheront à la rivière des Cygnes.

(OCÉAN AUSTRAL.)

TERRES AUSTRALES. — *Température et climat.* — «Rien n'est moins vrai que ce qu'on rapporte de l'intensité du froid des régions méridionales du globe. Au cap Horn, par lat. S. 56°, la végétation est en pleine activité au mois de mai (c'est le mois de novembre de ces contrées), et la neige y séjourne rarement dans les terrains bas. Nous avons été à même d'étudier le climat du midi, et de reconnaître que sa température est beaucoup plus douce que celle du nord : l'Amérique nous a fourni le moyen d'établir cette comparaison. Les étés ne sont point chauds, ni les hivers froids dans le midi ; mais, en revanche, on y est sans cesse exposé au vent et à la tempête, et il ne se passe guère vingt-quatre heures sans qu'il tombe de la pluie. L'île de Staten renferme des montagnes escarpées de 2000 pieds de haut, qui sont couvertes d'arbres jusqu'à leurs sommets ; le sol environnant est extrêmement marécageux. Le thermomètre s'y tient communément fort bas, et il est rare qu'il varie de plus de 4 ou 5 degrés de Fahrenheit dans les vingt-quatre heures. Le vent, qui y règne éternellement, souffle presque toujours de l'ouest ». (*Extrait d'une lettre écrite par un officier du vaisseau anglais* Le Chanticler).

ILE TRISTAN D'ACUNHA. — *Colonie anglaise du caporal Glass.* — Un individu, nommé Glass, qui est aujourd'hui le principal habitant de cette île, y fut envoyé, il y a environ quatorze ans, avec une compagnie d'artillerie,

dont il était caporal, pour y tenir garnison durant la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène. A la mort de ce prince, les Anglais ayant évacué l'île, Glass obtint la permission d'y rester pour garder les bestiaux et les magasins. Actif et fort entreprenant, il se mit à exécuter de grands défrichemens. Lorsque le navire anglais *le Pyrame* toucha à Tristan en janvier 1829, la population se composait de sept hommes, six femmes et quatorze enfans, dont huit ou neuf appartenaient à Glass. Ils possédaient 300 acres de terre labourable, de riches pâturages et de l'eau excellente. Leur troupeau se composait de 70 bêtes à cornes de la meilleure race, et de 100 moutons, dont la laine se vendait au Cap 2 schell. 6 pence la livre; les parties montueuses de l'île étaient peuplées de milliers de chèvres sauvages.

Les plantations de froment et d'orge des colons promettaient une abondante récolte; et quant aux pommes de terre[1], bien qu'ils en eussent déjà fourni à plusieurs navires, ils en avaient encore en magasin douze tonnes pesant, pour chaque habitant. Glass s'est construit une habitation commode, et a entouré les terres défrichées d'un mur de pierre de trois milles de circonférence, auquel il a travaillé pendant dix ans. W.....

[1] MM. Schiede et Deppe rapportent, dans la description qu'ils donnent à M. de Humboldt de leur ascension au grand volcan d'Orizaba, avoir vu croître la pomme de terre dans un état sauvage, à la hauteur de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La tige avait 3 pouces et demi de long, et portait de grandes fleurs bleues. Les pommes de terre étaient de la grosseur de noisettes.

AMÉRIQUE.

CANADA. — *Voyage de M. John Willis.* — Ce professeur de géographie à Shrewbury écrit de Chippawa, dans le Haut-Canada, qu'il a été très-bien accueilli par un chef de six tribus indiennes; il loue particulièrement l'hospitalité qu'il a trouvée pendant un séjour de trois mois chez une race indienne qui n'a aucune connaissance des langues et mœurs européennes. Il s'est informé, chez ces habitans, de la possibilité de se rendre, du côté occidental, aux établissemens russes sur la mer Pacifique. Deux d'entre eux se sont offerts pour l'accompagner jusqu'à la rivière de Colombie, et il se prépare à entreprendre ce voyage intéressant, mais pénible et dangereux, de 2000 milles anglais, à travers le continent américain, en parcourant des forêts immenses, habitées par des bêtes féroces et des sauvages, sans espérer de trouver un seul être civilisé qui puisse lui indiquer la route à suivre. Arrivé à la rivière de Colombie, il se rendra au Kamtschatka, et de là, par terre, à Saint-Pétersbourg. S. M.

ÉTATS-UNIS. — *Statistique religieuse.* — On nous communique la classification suivante des différentes sectes religieuses des Etats-Unis.

Congrégationalistes de la Nouvelle-Angleterre. — *Orthodoxes.* Ministres 800; églises vacantes 250; membres 115,000. — *Unitaires.* Environ 150 congrégations.

Presbytériens. — Synodes 16; presbytères 90; ministres 1289; licenciés 193; églises 1946; membres 146, 297.

Eglise hollandaise réformée. — Ministres 117; églises 155; églises vacantes 16.

Eglise allemande réformée. — Eglises environ 400; membres 30,000.

Eglise épiscopale. — Evêques 13 ; ministres 507 ; églises 5,989.

Baptistes calvinistes associés. — Associations 206 ; églises 4,027 ; ministres 2,749,

Moraves. — Congrégations 23 ; ministres 23 ; membres 6,000.

Méthodistes. — Evêques 3 ; prédicateurs en tournée 1,533 ; *id.*, incapables d'exercer leur ministère à cause de leur grand âge, 109 ; membres de la société 421,105. Le nombre des prédicateurs à poste fixe est inconnu.

Luthériens évangéliques.—Environ 200 ministres et 800 congrégations.

Eglise de la nouvelle Jérusalem. — Ministres ordonnateurs 8 ; prêtres-ministres-instructeurs 6 ; licenciés 12.

Société chrétienne. — De 800 à 1000 églises.

Universalistes. — De 200 à 300 congrégations.

Catholiques. Le nombre en est inconnu. On l'estimait, il y a quelques années, à 600,000. Il s'est depuis beaucoup accru.

Baptistes de volonté libre. — Ministres 242 ; églises 335.

Amis ou *quakers.* —-Le nombre en est évalué à 750,000.

Trembleurs. — Sociétés 16 ; prédicateurs 40 ; membres 5,400.

Baptistes du septième jour. — Eglises 18 ; ministres 29 ; membres 2,862.

Baptistes aux six principes. — Eglises 15 ; ministres 20 ; membres 1,500.

Tunkers. — Eglises 33 ; ministres 30 ; membres 3,000.

Mennonites. — Eglises 225 ; ministres 200 ; membres 20,000.

Baptistes de communion libre. — Eglises 32 ; ministres 23 ; membres 1284.

— *Société américaine des missions protestantes.* — La société américaine des missions protestantes a fait imprimer, en 1829, 172,000 exemplaires des Écritures en langue chactas, un nombre égal dans la langue des Senecas, et 175,000 en chérokée. Cette dernière nation fait de grands progrès dans la civilisation. *Le Phenix*, journal chréokée, rédigé par un naturel qui a inventé les caractères de la langue, annonce, dans son dernier numéro, la formation d'une société pour la tempérance à New-

Echota, capitale du pays. L'article troisième des statuts de cette société est ainsi conçu :

« Les membres de la société ayant l'ardent désir d'avancer la prospérité du pays et le bonheur de leurs concitoyens, et étant fermement convaincus que l'usage immodéré des liqueurs fortes est en opposition directe avec leurs plus chers intérêts, prennent la résolution de ne mettre en circulation, de ne distiller, de ne vendre, de ne donner aucune liqueur forte, de ne s'en servir eux-mêmes que comme remède dans le cas d'infirmités, et d'en faire cesser l'usage par tous les moyens convenables. »

On sait avec quelle persévérance les missionnaires américains ont entrepris la civilisation des peuples sauvages. Les écoles dans les îles Sandwich comptent aujourd'hui 45,000 élèves. A Ceylan, ils ont fondé un séminaire divisé en cinq classes, et destiné à former les jeunes indigènes qui veulent se vouer à l'instruction de leurs compatriotes. Le nombre des étudians s'élève à 93. Dans le dernier concours, qui a eu lieu en présence des chefs civils et militaires de l'île, les deux dernières classes ont été examinées sur les langues anglaise et tamoule; la seconde et la troisième sur l'astronomie, le globe terrestre, les cubes, les racines carrées, et les progressions arithmétiques et géométriques. La première classe a subi l'examen sur la trigonométrie, la mesure des solides, des hauteurs et des distances, et sur la méthode pour calculer la distance du soleil, de la lune, des planètes, et le temps des éclipses. La mécanique, la pneumatique et l'hydraulique font aussi partie des études de cette classe.

— *Mouvement de la presse périodique depuis* 1775. — Le tableau ci-joint, plus exact que celui qui a déjà été publié par plusieurs feuilles quotidiennes, présente le nombre des journaux et écrits périodiques publiés dans les divers états

de l'Union à l'époque de la révolution, en 1810 et en 1828.

	1775.	1810.	1828.
Maine	»	»	29
Massachusetts	7	32	78
New-Hampshire	1	12	17
Vermont	»	14	21
Rhode Island	2	7	14
Connecticut	4	11	33
New-York	4	66	161
New-Jersey	»	8	22
Pensylvanie	9	71	185
Delaware	»	2	4
Maryland	2	21	37
District de Colombia	»	6	9
Virginie	2	23	34
Caroline du Nord	2	10	20
Caroline du Sud	3	10	16
Géorgie	1	13	18
Floride	»	1	2
Alabama	»	»	10
Mississipi	»	4	6
Louisiane	»	10	9
Tennessée	»	6	8
Kentucky	»	17	23
Ohio	»	14	66
Indiana	»	»	17
Michigan	»	»	2
Illinois	»	»	4
Missouri	»	»	5
Arkansas	»	»	1
Nation chérokée	»	»	1
Totaux	37	258	852

— *Village éclairé par le gaz naturel.* — Ce singulier phénomène existe au village de Frédonia, situé dans la partie occidentale de l'état de New-York, à environ deux milles

du lac Érié. Une petite rivière très-rapide le traverse, et, après avoir fait plusieurs détours, se jette dans le lac. A son embouchure est un petit port. On s'aperçut, il y a trois ans, que des bulles qui s'élevaient fréquemment des eaux de cette rivière contenaient du gaz inflammable. Un trou d'un pouce et demi de diamètre, qu'on pratiqua à un rocher au bord de l'eau, donna issue au gaz que l'on recueille maintenant dans des vaisseaux, et qui étant devenu la propriété d'une société formée pour cet objet, est vendu dans le village à raison d'une piastre et demie par bec pendant un an. La flamme est brillante, mais moins cependant que celle du gaz obtenu par les ressources de l'industrie. L...

MEXIQUE. — *Population des* 19 *états. Nombre de leurs députés.* — On peut regarder comme *officiel* l'exposé numérique que nous donnons ici. Il servira à rectifier plusieurs erreurs. Nous en devons la communication à l'obligeance d'un haut fonctionnaire, qui remplissait dernièrement au Mexique une des places les plus éminentes du gouvernement.

Etats.	Députés.	Population.
Mexico	15	1,200,000
Puebla	9	720,000
Oaxaca	6	480,000
Yucatan	7	560,000
Talisco	7	560,000
Valladolid	5	400,000
Saint-Louis de Potosi	5	400,000
Guanaxuato	5	400,000
Tabasco	2	160,000
Chiapas	2	160,000
Zacatécas	3	240,000
Queretaro	2	160,000
Durango	2	160,000
Totaux	70	5,600,000

États.	Députés.	Population.
Report	70	5,600,000
Coahuila et Texas	1	80,000
Nouveau-Léon	1	80,000
Tamaulipas	1	30,000
Chihuahua	1	80,000
Sonora et Sinaloa	2	160,000
District fédéral	2	180,000
4 territoires à un 1 député	4	320,000
Totaux	82	6,530,000

BRÉSIL. — *Représentation nationale en* 1830.

Noms des provinces.	Chambre des sénateurs.	Chambre des députés.
San Pedro do Rio Grande do Sol	1	2
Sancta Catharina	1	1
San Paulo	4	8
Rio de Janeiro	4	8
Espiritu Sancto	1	1
Bahia	4	12
Sergipe	1	1
Alagoas	2	5
Fernambuco	6	11
Parahyba	2	4
Rio grande do Norte	1	1
Ceara	2	8
Piauhy	1	1
Maranhào	2	4
Parà	1	3
Minas Gerues	10	19
Goyaz	1	2
Matto-Grosso	1	2
Totaux	45	92

ADRIEN BALBI.

RIO-JANEIRO.—*Dotation de jeunes orphelines.*—Lors des

fêtes qui ont eu lieu récemment à Rio-Janeiro, à l'occasion du mariage de l'empereur don Pedro avec la princesse Amélie de Leuchtenberg, tous les corps et tous les individus ont rivalisé de zèle et d'efforts pour témoigner leur joie de cet heureux événement. Les négocians et artistes suisses et allemands ne sont point demeurés étrangers à ce sentiment, et ils ont ouvert entre eux une souscription, qui a produit une somme de 20,000 francs; mais, au lieu d'appliquer cette somme à des arcs de triomphe ou à des actes de réjouissance, qui ne laissent aucune trace durable, ils ont décidé qu'elle serait employée à doter quatre orphelines brésiliennes. Le comité de la souscription, à la tête duquel se trouvait placé M. *Henri Terrisse*, de Genève, ayant présenté requête à l'Empereur, pour obtenir son approbation, ce souverain lui a fait faire la réponse suivante :

« S. M. l'Empereur a accueilli avec empressement la demande que vous lui avez faite, messieurs, d'approuver votre offre au nom des négocians suisses et allemands, d'une somme de 3 contos 200,000 réis, produit de vos souscriptions, pour être appliquée, en commémoration de son heureux hyménée, à doter quatre orphelines de l'hospice de la Miséricorde, en âge de se marier.

» D'après les ordres de l'Empereur, j'ai la satisfaction de vous annoncer, messieurs, que S. M. a accepté et approuvé avec une vive reconnaissance votre offre généreuse. Son noble cœur y a été très-sensible, tant à cause du but bienfaisant auquel vous destinez cette somme, qu'à raison de la preuve incontestable que vous lui donnez par là de l'intérêt que vous portez à la prospérité de ce pays, qui se félicite, à son tour, de posséder des hommes aussi dignes de l'estime et de la considération dont ils jouissent.

» Par ordre de S. M. j'adresse au directeur de l'hospice de la Miséricorde, dans la lettre dont je vous donne ci-joint copie, les ordres nécessaires pour remplir vos intentions, en le chargeant de faire publier l'exécution que recevra votre

généreux don, et de le faire inscrire dans les registres de cet établissement, afin de perpétuer la mémoire d'un acte aussi honorable.

» Dieu vous ait, messieurs, en sa sainte et digne garde.

Au palais de Rio de Janeiro, le 21 octobre 1829.

Signé : marquis d'ARACATY.

» A messieurs TERRISSE, BIESTERFELD et TEN-BRINK. »

Les orphelines que le sort a désignées se nomment Anna-Francisca do Nascimento, Angelica-Maria do Amparo, Alexandrina Roza et Theodora do Bom Successo.

LA JAMAIQUE. —*Journal des hommes de couleur.* — Un journal intitulé *The Watchman and Jamaica Free Press* se publie depuis peu à la Jamaïque. Il est rédigé par des hommes de couleur libres, et a pour but de soutenir publiquement les droits qu'ont les noirs de jouir de tous les priviléges civils et politiques des sujets anglais. Ce journal leur servira d'organe, et si l'on considère que la population de la Jamaïque comprend, outre 300,000 esclaves, 40,000 nègres libres, sachant la plupart lire et écrire, et dont les propriétés sont au moins aussi considérables que celles des 13,000 blancs qui résident dans l'île, on se fera une idée de l'importance que cette publication peut avoir.

— *Droits politiques accordés aux hommes de couleur.*—Dans sa dernière session, l'assemblée législative de la Jamaïque a résolu d'assimiler les nègres et les mulâtres libres aux blancs, sous le rapport des droits électoraux et autres droits politiques; seulement ils ne seront point admissibles au conseil privé et à l'assemblée législative, qui, dans le gouvernement de l'île, correspondent au parlement anglais. Le but de l'assemblée a sans doute été d'empêcher une ré-

volution qui nous paraît devoir éclater tôt ou tard, surtout depuis la publication du journal dont nous venons de parler.

COLOMBIE. — *Nivellement de l'isthme de Panama*[1]. — M. Loyd, ingénieur anglais, fut chargé par le général Bolivar d'exécuter le nivellement de l'isthme de Panama, afin de découvrir l'élévation relative de l'Océan Pacifique à Panama et de l'Atlantique à l'embouchure de la Chagre, et d'aviser au meilleur moyen de communication entre les deux mers. M. Loyd se rendit à Panama au mois de mars 1828, et y ayant été joint par le capitaine Falmarc, officier de génie suédois, au service de la Colombie, le 5 mai suivant, ils commencèrent leurs opérations, résolus de ne point se laisser décourager par les obstacles que la saison pluvieuse, qui venait de commencer, semblait devoir y apporter, par les privations personnelles, et par le danger auquel leur santé allait être en butte. Ils relevèrent d'abord le pays entre Panama et Porto-Vèlo, en suivant l'ancienne route, jusqu'au lit de la Chagre, qui va se jeter dans le golfe du Mexique. La hauteur la plus élevée qu'ils eurent à franchir entre ces deux points fut de 633.32 pieds anglais au-dessus de la marée haute à Panama. Se sentant alors incommodés de la pluie, à laquelle ils n'avaient cessé d'être exposés depuis leur départ, ils se construisirent une habitation sur le bord de la Chagre, et discontinuèrent leurs travaux jusqu'au retour de la belle saison. Le 7 février 1829, ils reprirent leurs opérations, à partir d'un point de la rivière situé au-dessous de l'endroit où ils s'étaient arrêtés, à 152.55 pieds au-dessus de la marée haute à Panama, et longèrent le cours de la Chagre jusqu'à la Braja, à 12 milles environ de son embouchure. L'eau de la rivière y était très-saumâtre, et de là à la mer il n'y avait point de courant percep-

[1] Voyez le dernier cahier.

tible. Le résultat des calculs de ces ingénieurs fixe à 3.52 pieds la hauteur moyenne de l'Océan Pacifique à Panama, au-dessous de l'Atlantique à Chagre. La différence entre les plus hautes et les plus basses marées à Panama est de 27.44 pieds; mais la différence moyenne, dans les grandes marées, est de 21.22; à Chagre, elle est de 1.16 pieds seulement, et ne varie à aucune saison de l'année. A l'heure de la marée haute, qui a lieu à peu près en même temps des deux côtés de l'isthme, l'élévation moyenne des eaux au-dessus de leur niveau respectif est donc de 10.61 pieds dans l'Océan Pacifique, et de 0.58 dans l'Atlantique, ce qui donne au premier une élévation de 13.55 pieds au-dessus de l'autre. A eau basse, les deux mers, se trouvant au-dessous de leurs niveaux moyens respectifs, dans la proportion déjà indiquée, l'Océan Pacifique est à 6.51 pieds au-dessous de l'Atlantique. Il en résulte que, dans l'intervalle d'une haute marée à la suivante, le niveau de la mer Pacifique est d'abord plus élevé, ensuite de même hauteur, et enfin plus bas que celui de l'Atlantique, et *vice versa*.

W...

BUÉNOS-AYRES. — *Nouvelles de M. Bonpland.* — Une lettre de Buénos-Ayres, sous la date du 14 novembre dernier, contient la nouvelle suivante :

« Le savant Bonpland est enfin libre ; Francia, lassé de le retenir, lui a donné un passeport ; il est maintenant au village de Saint-Borja, aux missions brésiliennes, sur l'Uraguay. Nous l'attendons sous peu à Buénos-Ayres. Il revient avec des collections. »

VALPARAISO. — *Tremblement de terre.* — Un tremblement de terre, presque aussi violent que celui qu'on a ressenti en 1822, a désolé la ville de Valparaiso, dans la journée du 26 octobre 1829. L'ondulation a duré 20

secondes et a détruit une grande quantité de maisons. Personne n'a perdu la vie ; mais à Saint-Yago, où la secousse a été très-violente, on a eu à déplorer la mort de plusieurs habitans. Le village de Casa-Blanca, qui se trouve à 30 milles de Saint-Yago, a été presque entièrement renversé.

Nécrologie.

Le grand-duc de Bade.

Son Altesse Royale le grand-duc de Bade, Louis est mort à Carlsruhe, le 30 mars dernier, à la suite d'une attaque d'apoplexie nerveuse dont il avait été atteint. Son frère et successeur, le grand-duc Léopold, a immédiatement pris les rênes du gouvernement et a fait publier la proclamation suivante :

« Nous, Léopold, par la grâce de Dieu, grand-duc de Bade, duc de Zabringen, etc., savoir faisons :

» Il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui, ce matin à deux heures moins un quart, S. A. le prince Louis, grand-duc de Bade, duc de Zabringen, notre bien-aimé frère, et de nous plonger, ainsi que la famille grand-ducale et tout le duché, dans un deuil profond.

» Cet événement inattendu a fait passer le gouvernement du Grand-Duché entre nos mains, en vertu des lois de notre maison et du pays ; nous avons déjà pris les rênes de l'état, et nous le faisons savoir à tous nos sujets, en les invitant à être aussi dévoués, aussi fidèles, aussi soumis aux lois actuelles et futures, qu'ils l'ont été à l'égard de notre illustre frère et des lois qu'il a rendues.

» Nous donnons en même temps l'assurance que notre ferme volonté est de maintenir religieusement la constitution du pays, de travailler à sa prospérité autant qu'il sera en

notre pouvoir, et de conserver à chacun ses droits, ses dignités et ses emplois ; nous confirmons expressément en même temps nos serviteurs dans les postes qui leur sont confiés.

» Donné avec notre signature et scellé du sceau de l'état, dans notre capitale et résidence.

» Carlsruhe, le 30 mars 1830. *Signé* LÉOPOLD.

Baron de BERSTETT.

» D'après les ordres de S. A., EICHRODT. »

Le Capitaire Boteler.

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt, Louis X a suivi de près son épouse dans la tombe. Il paraît que la douleur qu'il avait ressentie de cette perte, que tous ses sujets avaient vivement partagée, a hâté la fin de sa carrière. Ce prince est mort le 6 avril dernier à l'âge de 77 ans. Son fils vient de lui succéder sous le nom de Louis XI.

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt.

Le capitaine Boteler, chargé par le gouvernement anglais de relever la côte occidentale d'Afrique, est mort au mois de janvier dernier à bord de *l'Hécla* qu'il commandait, à la hauteur de Sierra Léone. Les lieutenans Tambs et Wilson, le chirurgien et tous les autres officiers de ce vaisseau, ont péri victimes du climat malsain de cette côte. M. Boteler avait accompagné le capitaine Owen lors du relevé que cet officier avait exécuté de la côte orientale d'Afrique et de l'île de Madagascar. Les services qu'il rendit dans cette expédition désastreuse par la grande mortalité qui eut lieu à bord des navires anglais, valurent à Boteler le grade de commandant. Il se disposait, il y a deux ans, à publier le journal qu'il avait tenu de cet intéressant voyage, lorsque

le gouvernement lui confia la mission dans laquelle il a succombé.

Le major Rennel.

Le plus grand géographe de notre siècle, le major Rennel, vient d'être enlevé aux sciences qu'il avait si glorieusement cultivées pendant sa longue carrière terminée à 88 ans. Il a été inhumé à l'abbaye de Westminster le 6 avril. L'*Atlas du Bengale*, la *Géographie d'Hérodote*, de savans mémoires sur les divers voyages de découvertes encouragés par la société africaine de Londres, restent comme des monumens impérissables de l'érudition, de la sagacité, de la profondeur de cet homme célèbre. Nous aurons soin de recueillir, pour l'offrir à nos lecteurs, le juste tribut d'éloges que les diverses compagnies savantes dont il faisait partie ne manqueront pas de payer à sa mémoire.

IV. DOCUMENS OFFICIELS.

DOCUMENS OFFICIELS.

PROCLAMATION ET ABDICATION DE BOLIVAR.

La proclamation adressée par Bolivar aux Colombiens contient en substance ce qui suit :

« Après vingt ans consacrés au service de la patrie, je quitte » enfin la présidence, et le congrès se réunit pour consolider nos » institutions. L'accusation d'aspirer au pouvoir absolu ne m'a pas » été épargnée par ceux-là mêmes qui desiraient se partager les » lambeaux de l'autorité suprême. Plus d'une fois il m'ont offert » le sceptre de la Colombie, mais j'ai repoussé leur offre avec indi- » gnation. Colombiens! ne vous laissez pas aveugler à votre tour; » réunissez vos efforts à ceux du congrès constituant; là seulement » est l'avenir et l'espoir du peuple; là doivent converger tous les » efforts du patriotisme. Si vous séparez votre pensée de la sienne, » les flots déchaînés de l'anarchie ne tarderont pas à submerger » votre beau territoire. »

Le message envoyé par le libérateur au congrès n'est qu'une ampliation de la pièce précédente. Bolivar le termine ainsi :

« En vous exprimant ma détermination irrévocable de quitter » la présidence, je sais que la sincérité d'une déclaration pareille » sera regardée comme suspecte. J'insiste pourtant, et je vous prie » de considérer qu'il y va tout autant de votre honneur de ne plus » me proposer cette place éminente, que du mien de la refuser dé- » sormais. Si vous m'y rappeliez encore, le monde pourrait croire » que je ne suis pas étranger à cet événement. Il ne manque pas » dans notre patrie de citoyens capables de remplir les devoirs de » président, de citoyens qui ne sont pas, ainsi que moi, exposés » à la calomnie et accusés d'ambition.

» Il est indispensable qu'un nouveau chef prenne en main la » direction des affaires de la république; car un grand nombre de » nos compatriotes veulent savoir si décidément ce poste cessera » d'être confié au même homme. Sur l'hémisphère américain » comme sur le continent d'Europe, trop de personnes me croient » coupable d'arrière-pensées contre la liberté de la Colombie. » Hâtez donc votre choix, et qu'un de nos citoyens devienne ce » que je ne puis plus être, le point central de la concorde inté- » rieure : ce sera de tout mon cœur que je soutiendrai ce magis- » trat légitime par l'exemple de mon obéissance, l'appui de mon » épée et le concours de l'influence qui m'est acquise.

» Citoyens, il vous reste de grands résultats à conquérir. Les » finances réclament vos lumières : la dette nationale est un cancer » qui nous ronge. Il est urgent de réorganiser l'armée, d'améliorer » l'administration de la justice. L'indépendance, je le dis à notre » honte, est encore le seul progrès que nous ayons accompli ; nous » ne l'avons obtenue qu'en laissant tout le reste en souffrance : » mais elle est la date de tous les perfectionnemens, la première » conquête qui force la voie et rend les autres faciles. L'avenir est » dans vos mains. »

Quant à la séparation de Venezuela d'avec le reste de la Colombie, Bolivar s'en occupe très-succinctement et conseille aux représentans d'apporter prudence et modération dans l'examen de cette affaire.

Bogota, 20 janvier 1830.

CONVOCATION DES ETATS DE POLOGNE.

Extrait du protocole de la secrétairerie d'état du royaume de Pologne.

« Nicolas Ier, etc.

» Prenant en considération les art. 31 et 87 de la constitution de notre royaume de Pologne, de même que les art. 90, 91 et 93 des statuts organiques relatifs aux assemblées de la diète, nous avons résolu de réunir les deux chambres dans notre capitale de Varsovie.

» Les séances des deux chambres s'ouvriront le 28 mai, et seront closes le 28 juin.

» Les nonces et députés devront se trouver dans notre capitale sept jours avant l'ouverture de la diète, pour présenter au sénat les pièces prouvant la validité de leur élection. Les sénateurs du royaume de Pologne devront donc se trouver à la même époque dans cette capitale.

» Sénateurs, nonces et députés!

» Il s'est déjà écoulé douze ans depuis que l'immortel restaurateur de votre patrie vous rassembla pour la première fois autour de son trône, afin de vous mettre en possession du plus précieux des priviléges qu'il vous a conférés.

» Ayant hérité de ses sentimens pour vous en même temps que de son sceptre, nous vous convoquons aussi dans le même dessein. Vous avez appris par trois diètes quel doit être le but de vos efforts, ainsi que ce que vous devez éviter. L'expérience vous a montré les avantages des délibérations calmes et tranquilles, de même que les suites préjudiciables des dissentions. Cette expérience ne sera sûrement pas sans fruit pour vous.

» Ainsi nous ne doutons pas que dans vos délibérations vous ne vous occupiez du bien public avec le zèle qui vous a toujours animés, et avec le même esprit d'ordre et d'union qui a caractérisé les travaux de votre dernière session.

» Du reste, nous vous assurons de notre bienveillance royale, et nous vous recommandons à la protection divine.

» Donné à Pétersbourg, le 25 mars (6 avril) de l'an de grâce 1830, et de notre règne le troisième.

» Nicolas. »

DÉCRET DU ROI D'ESPAGNE MODIFIANT L'ORDRE DE LA SUCCESSION AU TRÔNE.

« FERDINAND VII par la grâce de Dieu, etc., aux infans, prélats, ducs, marquis, comtes, ricos hombres, etc.; sachez :

» Que durant les cortès qui se réunirent en mon pâlais de Buen-

Retiro, en l'année de 1789, il fut question, sur la demande de mon auguste père, de la nécessité et convenance de faire observer l'ordre régulier établi par les lois du royaume et par l'ancienne coutume, en ce qui touche le droit de successibilité à la couronne, en préférant l'aîné aux cadets, et l'enfant du sexe masculin à celui du sexe féminin, en suivant leur ligne respective; et lesdits cortès, reconnaissant en effet tout ce qui était résulté de bien pour la monarchie durant 700 ans, de cet ancien ordre de choses, et appréciant les circonstances éventuelles qui contribuèrent à sa réforme par acte du 10 mai 1713, déposèrent entre les mains royales de S. M. une pétition datée du 30 septembre de ladite année 1789, où elles faisaient valoir tous les résultats utiles recueillis par le royaume de l'observation de l'ancienne coutume, soit avant, soit plus particulièrement après la réunion des couronnes de Castille et d'Aragon, telle qu'elle est établie par la loi 2e, titre 15, partie 2e; suppliant S. M. que, nonobstant le susdit acte, elle daignât ordonner que l'ancienne coutume de la monarchie fût de nouveau et toujours observée, faisant publier à cet effet la pragmatique sanction d'usage, comme loi rendue et rédigée en assemblée de cortès, à l'effet de constater cette résolution et l'abrogation de l'acte précité.

» Le roi mon auguste père daigna prendre sur cette pétition une résolution conforme à ce que demandait le royaume, faisant écrire sur la consultation dont la junte des assistans aux cortès, le gouverneur et les membres de mon conseil royal de Castille accompagnèrent la pétition des cortès : « *Qu'elle avait pris une ré-* « *solution conforme à ladite demande.* » Mais, ordonnant que, pour lors, il en fût gardé le plus grand secret, ainsi qu'il convenait à son service, S. M. ajoutait à la résolution qui précède : « *Qu'elle ordonnait à ceux de son conseil d'expédier la pragmatique sanction accoutumée en pareil cas.* » A cet effet, il fut transmis secrètement copie, par le gouverneur du conseil, au président des cortès, le comte de Campomanes, de la supplique précitée, et des résolutions y annexées, et le tout fut publié dans le sein des cortès, avec la réserve recommandée par S. M.

» Les troubles qui agitèrent bientôt l'Europe, et ceux dont la Péninsule eut bientôt à souffrir, ne permirent pas l'exécution de ces importans desseins qui demandaient des jours plus tranquilles. Mais, grâce à la divine miséricorde, le bon ordre et la paix dont avait un si grand besoin mon peuple bien-aimé, ayant

été rétablis, après avoir examiné cette importante affaire, et avoir entendu les ministres dévoués à mon service et au bien public, j'ai ordonné, par mon décret adressé à mon conseil le 26 de ce mois, que, conformément à la susdite pétition en original, présentée par les cortès, et à ce qui avait été résolu par le roi mon père bien-aimé, ainsi qu'à l'attestation des notaires majeurs des cortès, lesquels documens lui ont été en même temps transmis, il fasse immédiatement publier la loi et pragmatique d'usage. Cette publication ayant eu lieu en mon conseil, en présence de mes deux fiscaux, ce jour 27 du même mois, et son exécution ayant été ordonnée, comme loi rendue en cortès, j'ordonne qu'on observe et exécute désormais à perpétuité le contenu littéral de la loi 2e, tit. 15, partie 2e, selon la pétition des cortès réunies en mon palais du Buen-Retiro, en l'année 1789, et dont la teneur est comme suit : »

Le texte de cette loi, reproduit en vieux style espagnol, établit d'abord suivant des exemples tirés de la loi de Moïse et des saintes écritures, le droit de préférence des aînés sur leurs cadets, et elle stipule après ce qui suit :

« C'est ainsi qu'il en a toujours été sur toute la terre et princi-
» palement en Espagne. Il y fut établi que, pour obvier à tous les
» maux, la souveraineté du royaume appartiendrait à ceux qui
» viendraient en ligne droite, et qu'à *défaut d'enfant mâle, la*
» *fille aînée après lui hériterait*. Il fut même ordonné que si le
» fils aîné venait à mourir avant d'hériter, et qu'il laissât fils ou
» fille de sa femme légitime, celui ou celle-ci hériterait et non pas
» d'autre; que si tous ceux-ci décédaient, l'héritier du trône serait
» le plus proche parent, pourvu qu'il fût capable à cet effet
» (*home para ello*) et qu'il n'eût rien fait qui dût le lui faire per-
» dre. D'où il suit que le peuple est tenu de reconnaître le fils aîné
» du roi, car autrement le roi ne saurait être complétement re-
» connu; et enfin quiconque ferait en contre de ce quelque chose
» commettrait trahison et aurait mérité la peine d'usage envers
» ceux qui méconnaissent la souveraineté du roi.

» Et en conséquence, j'ordonne, etc.

» En mon palais, le 29 mars 1830;

» Moi! le Roi. »

Annonces.

Le Monde comparé avec l'empire britannique, par Adrien Balbi.

Paris, au bureau de la Revue des deux mondes, et chez les principaux libraires. Prix : 6 francs.

Ce magnifique ouvrage de M. Ad. Balbi, qui a paru en plusieurs fragmens dans la première série de la Revue des deux mondes, vient d'être réuni en un seul Tableau, sur la demande d'un grand nombre d'abonnés de la Revue, et de plusieurs savans qui désiraient pouvoir embrasser d'un coup d'œil le travail du célèbre statisticien. Il est curieux de suivre dans un cadre à la fois aussi vaste et aussi resserré les étonnans progrès de l'empire britannique, qui, depuis le commencement du siècle dernier, s'est élevé à un tel point de grandeur, qu'on ne le peut plus maintenant comparer qu'avec le Monde. D'un autre côté, on y découvrira peut-être les causes prochaines d'une ruine inévitable dans l'accroissement perpétuel de la dette, des pauvres, des crimes et des délits, et d'une population malheureuse, dont l'emploi des machines réduit de jour en jour le salaire, et qui ne trouve plus dans les ressources de l'industrie de quoi subvenir à ses plus pressans besoins.

Nous croyons utile d'ajouter que cet ouvrage forme le complément indispensable des autres grands tableaux statistiques de M. Adrien Balbi, tels que la *Balance politique du globe*, la *Monarchie française comparée aux principaux états du monde*, etc.

The World compared with the British empire, by Adrien Balbi. Ce tableau est la traduction fidèle du précédent, et est destiné à obtenir un grand succès en Angleterre.

Paris, au bureau de la Revue des deux mondes, rue Belle-Chasse, n° 14; à Londres, chez Bossange, Barkes et compagnie, Great Marlborough Street. Price : 8 shillings.

Le Courrier de Smyrne, journal politique, commercial et littéraire. Cette feuille paraît le dimanche de chaque semaine.

On s'abonne, pour la France, à la direction des postes à Huningue. Le prix de l'abonnement est de 50 fr. pour l'année.

Rédigé avec talent, le *Courrier de Smyrne* est de plus en plus apprécié en Europe, et commence à dissiper les préventions que son zèle un peu turcophile avait excitées contre lui. On est obligé d'avouer malheureusement aujourd'hui que la plupart de ses prévisions se sont réalisées, et qu'il s'est trouvé à même, beaucoup plus qu'on ne le croyait, de connaître la vérité sur les événemens qui, depuis quelques années, ont agité l'Orient.

Mémoires relatifs à l'expédition anglaise de l'Inde en Egypte; par S. S. le comte de Noé, pair de France.

Cet ouvrage écrit avec franchise et vérité, mérite à tous égards le succès qu'il a obtenu. Paris, chez Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26; et Dufart, quai Voltaire, n° 19.

Des races ovines d'Angleterre; par le Baron de Mortemart. Cet ouvrage a remporté le prix décerné pour le meilleur écrit sur ce sujet. Paris, chez madame Huzard, libraire, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n° 7.

Souvenirs Poétiques; par M. A. de Beauchesne. Paris, chez Delangle, éditeur, place de la Bourse.

Poésies Romaines; par M. Jules de Saint-Félix; 1 vol. in-8°. Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal.

Histoire des colonies étrangères, qui se sont fixées dans l'Abyssinie et dans le Sennaar, depuis le septième siècle avant Jésus-Christ, jusqu'au quatrième de l'ère chrétienne, suivie de dissertations sur la civilisation des peuples du Soudan au temps des Méroens, des Égyptiens, des Carthaginois, des Grecs et des Romains, et de plusieurs traités sur les relations commerciales de ces peuples avec les Nègres; par Louis Marcus, 3 vol. in-8°, avec planches et cartes.

Cet important ouvrage doit paraître incessamment. On souscrit à Paris, chez l'auteur, rue Simon-le-Franc, n° 21.

Essai sur l'homme, ou Accord de la philosophie et de la religion, par Ed. Alletz, seconde édition. Paris, 1829; 2 vol. in-8°. Chez Adrien Leclerc et Delaunay. Prix : 10 fr.

Le Souverain, ou du Gouvernement d'après l'esprit des institutions, par M. Auguste Vidalin, avocat à la cour royale de Paris. 1 vol. in-8°. Paris, chez madame Huzard, imprimeur-libraire, rue de l'Eperon, n° 7 et Delaunay, Palais-Royal. Prix : 6 fr.

Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique faites à la faculté de médecine de Strasbourg; par Fodéré, professeur à cette faculté.

Cette étude des causes générales des épidémies mérite d'être connue et méditée par tous ceux qui s'occupent de l'intérêt et du bien public.

On trouve ce bon ouvrage, chez M. F. G. Levrault, libraire, rue de la Harpe, n° 81.

Cours Elémentaire de géognosie, fait au dépôt général de la guerre; par Rozet, lieutenant au corps des ingénieurs-géographes. Cet livre est destiné particulièrement aux ingénieurs-géographes, et offre des détails d'un haut intérêt sur les lois organiques de la terre. A Paris, chez F. G. Levrault, libraire, rue de la Harpe, n° 81.

Tijdschrift Toegewijd aan het zeewezen, etc., *Journal ou Revue maritime*, par MM. A. E. Tromp, et C. Verveer, officiers de marine au service des Pays-Bas; chez Bij Brest, Van Kempen, libraire à Bruxelles.

Ce journal, écrit en hollandais, paraîtra tous les trois mois en cahiers de cinq feuilles ou de 80 pages d'impression, accompagnés chacun d'une planche. Il traitera spécialement de tout ce qui concerne la marine, les voyages, les découvertes, les lois des différens pays et généralement de tout ce qui a rapport au commerce et à la navigation.

Le prix de l'abonnement est de 6 florins par an.

Courrier de Bayonne et de la péninsule, journal politique, commercial, littéraire et maritime. Cette feuille paraît les mardi et samedi de chaque semaine.

On s'abonne à Bayonne au bureau, rue Port-Neuf, n° 20; chez les principaux libraires et directeurs de postes.

Prix : pour la France, 36 fr. par an : pour l'étranger 44 fr.

Institut horticole. — Entre les établissemens que l'esprit du siècle fait naître chaque jour et que les besoins publics justifient, se distingue éminemment, dès son début, l'*Institut horticole* fondé par M. Soulange Bodin, dans son beau jardin de Fromont près Paris, et dont le Roi lui-même a consacré la haute utilité, en lui décernant le titre de *Royal*. Cette institution est une école spéciale pour l'enseignement et l'amélioration des diverses branches de l'horticulture con-

sidérée dans son acception la plus étendue, et comme une importante division du grand art de cultiver et d'embellir la terre. Depuis quelques années, M. Soulange Bodin employait noblement ses heureux loisirs à créer un jardin qui est devenu également remarquable par le perfectionnement chaque jour plus grand des procédés de culture. Mais cela ne suffisait pas à cet esprit éclairé, actif et opiniâtre. Il a donc conçu le projet d'élever sur les solides et larges bases d'un établissement industriel, un monument qui fût consacré à la science, un asile qui restât ouvert à l'étude. Cette entreprise est immense, elle paraît supérieure aux moyens et aux forces d'un seul individu; mais le fondateur de l'institut horticole a compté dès le premier jour sur deux puissans auxiliaires, l'estime publique et la protection de son roi : ni l'un ni l'autre ne lui manqueront. Déjà bon nombre d'élèves, étudient, dans cet établissement philanthropique, les uns placés par d'honorables propriétaires, les autres envoyés par les administrations départementales, d'autres enfin entretenus par Sa Majesté elle-même qui ne laisse jamais échapper aucune occasion d'encourager les travaux agricoles. Un excellent journal tout-à-fait spécial tient l'Institut royal horticole de Fromont en liaison avec les institutions analogues, et en rapport avec le mouvement de la science en général [1].

[1] *Annales de l'institut royal horticole de Fromont.* On s'abonne à Paris, chez madame Huzard, rue de l'Eperon, n° 7, et au jardin de Fromont. Le prix de la souscription est de 9 fr. pour 12 cahiers (une année) grand in-8°, avec figures.

TABLE

DES MATIÈRES.

DEUXIÈME SÉRIE.— PREMIER VOLUME.

JANVIER 1830.

I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

Pag.

STATISTIQUE GÉNÉRALE. Essai sur la population des deux mondes, par M. Ad. *Balbi*. 5

OCÉANIE. Voyage aux îles de la mer du Sud, en 1827 et 1828, et relation de la découverte du sort de Lapérouse, par le capitaine *Dillon*. 27

AFRIQUE. Voyage à Temboctou et à Jenné, par M. *Réné Caillié* 60

— Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins, par M. J. J. *Rifaud*. 88

ASIE. Relation inédite d'un voyage au Japon, par *Don Rodrigo de Vivero y Velasco*, gouverneur général des îles Philippines. 101

II. ARCHIVES HISTORIQUES.

PARALLÈLE STATISTIQUE entre la richesse de la France et celle de la Grande-Bretagne, par M. Ad. *Balbi*. 123

AFRIQUE. Relation inédite sur l'expédition française en Égypte, par *Abdurrahman-Effendi*. 128

— Du territoire et de la ville d'Alger. — Résultat probable d'une expédition contre cette ville. 146

III. VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Pag.

§. I. Variétés. Lettre de M. le docteur Pariset sur l'Égypte. —Un Palabre (assemblée publique) chez les nègres Féloups. Enigmes des nègres Ghiolofs. 165-173

§. II. Nouvelles. *France.* Société française de statistique universelle. — *Paris.* Notice des travaux de la Société de Géographie pendant l'année 1829, par M. Larenaudière. — *Smyrne.* Première distribution des prix du collége des Francs. — *Alexandrie.* Fête de la circoncision d'un fils d'Ibrahim. — *Le Caire.* Organisation du premier divan représentatif; école d'administration pratique. — *Nouvelle Galles du Sud.* Premier conseil législatif. — *Baltimore.* Premier concile catholique aux États-Unis. — *Possessions Danoises.* Bibliothèques des îles Fœrer, de l'Islande et du Groënland. — *Saint-Pétersbourg.* Création d'un institut oriental. — *Australie.* Volcan de la Nouvelle - Hollande. — *Cap de Bonne-Espérance.* Mort du roi des Caffres. — *Madagascar.* Expédition française contre les Ovas. — *Amérique du Sud.* Voyage en Patagonie, de M. Dessalines d'Orbigny. — *Paraguay.* Délivrance de M. A. Bonpland. — *Pôle Arctique.* Expédition du capitaine Ross. — *Pôle Antarctique.* Expédition de M. Palmer. — *Japon.* Nouvelles de M. Siébold. — *Perse.* Assassinat de M. Schultz. — *Afrique.* Colonie de Libéria; mort d'Abduhl-Rahaman. 175-204

IV. DOCUMENS OFFICIELS.

Décret de Guerréro, abolissant l'esclavage au Mexique. . . . 207

Portrait de *Lapérouse.*

Annonces bibliographiques. 209

FÉVRIER ET MARS 1830.

I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

Pag.

STATISTIQUE GÉNÉRALE. Essai sur la population des deux mondes, par M. Ad. *Balbi* (deuxième article). 219

EUROPE. Voyage en Norvége, en Laponie et en Suède, par M. *Everest*. 245

AFRIQUE. Description de Temboctou, par M. *Caillié*. 252

AMÉRIQUE. Voyage aux États-Unis et à la côte N.-O. de l'Amérique, par M. *Hulswitt*. 294

ASIE. Relation inédite d'un voyage au Japon par *Don Rodrigo de Vivero y Velasco*, gouverneur général des îles Philippines (deuxième article). 310

JOURNAL pittoresque inédit d'un voyage autour du globe, par M. *Lesson*. 326

II. ARCHIVES HISTORIQUES.

AFRIQUE. Documens sur quelques tribus mauresques des bords du Sénégal (Extrait d'une lettre de *M. Berton*). . . 365

ASIE. Lettres sur l'Inde anglaise, par M. le colonel *Briggs*, ancien résident britannique chez les Mahrattes 374

AMÉRIQUE. Origine asiatique et japonaise des peuples du plateau de Bogota (Extrait d'une lettre de *M. de Paravey*). 386

— Une rencontre de bandits au Mexique, par M. *Dixon*. . . 395

III. VARIÉTÉS ET MÉLANGES.

§ I. VARIÉTÉS. — Le jubilé, la semaine sainte, etc., à Rome. — La terre de Dospuda.—L'Herculanum d'Irlande.— Les Turcs et les Grecs.—Le docteur Madden.—Le théâtre des Francs à Smyrne. 409

§ II. MÉLANGES. —Dépenses de l'expédition d'Égypte.— Tri-

Pag.

buts payés au dey d'Alger par les puissances chrétiennes. — Société française de statistique. — Société de civilisation. — Union encyclopédique. — Collection d'antiquités de M. Baradère. — Commerce de la Russie avec la Chine. — Accroissement du territoire et de la population russes, depuis 1476. — Statistique de la population des dix-huit provinces et de l'armée en Chine, d'après le dénombrement de 1790. — Hospices pour les animaux dans l'Inde. — Itinéraire du Thibet. — État des fermiers de la Grande-Bretagne. — Les danseuses Bedojo à l'île de Java. — Jardins d'hiver en Prusse. 442

IV. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.

EUROPE. — *France*. Expédition autour du monde. — *Angleterre*. Monstres marins d'Exeter et des îles Lewis. — *Manchester*. Chemin de fer. — *Prusse*. Abolition de la corvée et de la dîme. — *Cologne*. Réunion polytechnique. — *Hesse-Darmstadt*. Abolition de la marque. — *Pologne*. Progrès de l'industrie. — *Saint-Pétersbourg*. École de marine marchande. — *Tiflis*. Voyage de M. Parrot. — *Bakou*. Voyage de MM. Meyer et Menetrier. — *Odessa*. Arrivée d'un prince afghan. — *Constantinople*. Situation des esprits. — ASIE. — *Chine*. Inondation de Canton. — *Nouvelle-Guinée*. Expédition autour des côtes. — AFRIQUE. — *Guinée*. Nouvelle expédition des frères Lander. — *Madagascar*. Expédition française contre les Ovas (*suite*). — AMÉRIQUE. — *Amérique Russe*. Colonie de la côte Nord-Ouest. — *Canada*. Voyage dans l'intérieur des terres. — *États-Unis*. Route de Buffalo à la Nouvelle-Orléans. — Chemin de fer. — Caravane de Saint-Louis à Santa-Fé. — *Georgie*. Loi barbare contre les hommes de couleur. — *New-York*. Envoi d'esclaves affranchis à Libéria. — *Baltimore*. Monument de Washington. — *Mexique*. Colonie française de Guazacoalco. — *La Havane*. Cétacé inconnu. — *Colombie*. Communications entre les Océans Pacifique et Atlantique. — *Amérique du Sud*. Nouveau service des postes. — *Province de la Plata*. Nouveau conquérant. — *Monte-*

Pag.

Video. Découverte d'un tombeau grec. — *Brésil.* Situation des émigrés suisses. 471
Nécrologie. — Jose-Maria-Zalazar. 509

V. DOCUMENS OFFICIELS.

Firman du *Grand-Seigneur* accordant amnistie à tous les rayas révoltés.—Indépendance et délimitation définitive du nouvel Etat *grec*. 513
Annonces. 529

DEUXIEME VOLUME.

AVRIL 1830.

I. DOCUMENS ORIGINAUX, ANALYSES, ETC.

Voyages. — Relation inédite d'un voyage au Japon, par *don Rodrigo de Vivero y Velasco*, gouverneur général des îles Philippines (dernier article)..... 7
Histoire. — Expédition d'Alger sous *Charles V*..... 33
— Voyage et recherches dans la Grèce, par M. le chevalier *Brondsted*..... 44
— Observations inédites sur l'état de la Grèce en 1829, communiquées par M. *S*..... de *D*..... 62
Statistique. — Essai sur la population des deux mondes, par M. *Adrien Balbi* (dernier article)..... 100
Géographie. — Considérations critiques sur l'Afrique intérieure occidentale, et analyse comparée du voyage de Caillié et des autres itinéraires connus..... 117
— Réponse aux objections élevées en Angleterre contre le voyage de Caillié, accompagnée du *fac simile* du plan de Temboctou, d'après l'original de Caillié..... 144

Pag.

LITTÉRATURE. — Stabs à Schœnbrunn (1809), par M. le baron *de Mortemart* 166
— L'Écolier, par M. *A. de Beauchesne* 173
— Les Derniers Adieux, par M. *Alex. Dumas* 177
— Morica l'Arabe, par M. *Jules de Saint-Félix* 179

II. MÉLANGES.

— Les Pariahs, par M. le comte *de Noé*, pair de France. — Forces de terre et de mer employées contre le dey d'Alger. — Original notarié de la lettre d'apprentissage de J.-J Rousseau. — Abbas-Mirza, membre de la société Asiatique d'Angleterre. — Nouvelles sectes religieuses. — ALBUM 181

III. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES DES DEUX MONDES.

EUROPE. — *Grande-Bretagne*. Statistique religieuse. — Statistique du Parlement. — Statistique électorale de l'Écosse. — Chemin de fer entre Manchester et Liverpool. — Concours de voitures à vapeur. — *Danemark*. Emancipation des nègres dans les colonies danoises. — *Prusse*. Statistique religieuse. — *Autriche*. Registres civils de la religion évangélique. — *Pologne*. Grande colonie manufacturière. — *Servie*. Grande assemblée nationale. — *Saint-Pétersbourg*. Établissement d'Omnibus. — *Odessa*. Puits artésiens. — Description du Bosphore cimmérien et de la Mer-Noire. — *Turquie*. Nuée d'insectes. — *Grèce*. État de l'instruction primaire en 1829. — ASIE. — *Erzeroum*. Bénédiction des eaux de l'Euphrate. — *Provinces du Caucase*. Progrès des différentes cultures. — *Sibérie*. Foire d'Irbit. — *Chine*. Démêlés de la Compagnie anglaise avec le gouvernement de Canton. — AFRIQUE. — *Égypte*. Travaux de M. Pariset. — OCÉANIE. — *Nouvelle Galles du Sud*. Situation des colonies anglaises. — *Terres Australes*. Température et climat. — *Ile Tristan d'Acunha*. Colonie anglaise du caporal Glass. — AMÉRIQUE. — *Canada*. Voyage de M. John Willis. — *États-Unis*. Statistique religieuse. — Société

Pg.

américaine des missions protestantes. — Mouvement de la presse périodique depuis 1775. — Village éclairé par le gaz naturel.—*Mexique*. Population des dix-neuf états. Nombre de leurs députés. — *Brésil*. Sénateurs et députés en 1830. — *Rio-Janeiro*. Dotation de jeunes orphelines. — *La Jamaïque*. Journal des hommes de couleur. — Droits politiques accordés aux hommes de couleur. — *Colombie*. Nivellement de l'isthme de Panama. — *Buénos-Ayres*. Nouvelles de M. Bonpland. — *Valparaiso*. Tremblement de terre..... 203

Nécrologie. — Le grand-duc de Bade. — Le grand-duc de Hesse-Darmstadt. — Le capitaine Poteler. — Le major Rennel..... 242

IV. DOCUMENS OFFICIELS.

Proclamation et abdication de *Bolivar*. — Convocation des états de *Pologne*. — Décret du roi d'*Espagne* abolissant l'ordre de la succession au trône..... 247

Annonce..... 253

ERRATA.

Page 193. — Ramsan, *lisez* Ramazan.

I. DOCUMENS ORIGINAUX,

ANALYSES, ETC.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

Voyages.

LETTRE

DU P. VINCENZO BIZZOZERO,

MISSIONNAIRE TOSCAN AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

(Communiquée par M. Ozanam.)

Des Attacapas, 15 septembre 1829.

.....J'ai enfin quitté ma résidence des environs de Benington, sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, dans le haut Canada. Je vous avais déjà écrit, il y a un an, que la rudesse de ce climat et la lon-

gueur de ses hivers étaient très-pernicieuses à ma santé. Un habitant des riantes et chaudes vallées de l'Arno s'accoutume difficilement à celles de l'Ontario. J'ai été appelé dans un pays où la température m'est infiniment plus salutaire. Je comptais descendre à Baltimore pour me rendre par mer dans le golfe du Mexique à la Nouvelle-Orléans. Mais le souvenir de ce que j'avais souffert dans mon trajet d'Europe en Amérique m'a tellement dégoûté des voyages maritimes, que j'ai préféré descendre par terre jusqu'à Colombia, et m'embarquer sur l'Ohio pour gagner ensuite le fleuve du Mississipi et la Nouvelle-Orléans, où je devais prendre les ordres pour ma destination ultérieure. Je m'embarquai le 5 mai sur l'Ohio, l'une des plus belles rivières de l'Amérique septentrionale. Elle parcourt une vallée magnifique, que nous avons suivie dans une navigation de 375 milles sur le bateau à vapeur *le Québec*. Ce moyen de voyager, aussi agréable que prompt et économique, a contribué depuis dix ans à augmenter singulièrement les relations commerciales entre les différentes provinces et villes des États-Unis, et à en accroître la population. Nous faisions 6 milles américains à l'heure sur l'Ohio qui en parcourt 4 milles. Les bateaux à vapeur sont actuellement pourvus de toutes les commodités possibles pour les voyageurs : bon restaurant, lits passables, salon de lecture, où l'on trouve les journaux anglais, français et américains, même ceux du Brésil, et beaucoup de livres amusans.

Toute la vallée de l'Ohio est très-peuplée et cou-

verte d'habitations, d'usines et de manufactures diverses : les terres y sont cultivées avec le plus grand soin; aussi aperçoit-on, autant que la vue peut s'étendre, des champs et des côteaux revêtus de la plus riche verdure qui promet des moissons abondantes. On voit même dans des expositions à l'est et au sud des plantations de vignobles qui ont la plus belle apparence.

A Mingo, fort joli village qu'on pourrait qualifier de petite ville, situé au revers occidental de la chaîne de montagnes qui sépare la vallée de la côte maritime, on exploite une source abondante d'asphalte qu'on emploie à l'éclairage de quelques villes et au calfatage des vaisseaux, ainsi qu'un riche filon de charbon fossile. En général ce charbon est si commun dans l'Amérique septentrionale, qu'il ne revient pas à plus de vingt sous les cent livres métriques de France. Le bois est encore à meilleur marché; c'est ce qui a facilité plus qu'en aucune autre contrée du monde l'établissement des bateaux à vapeur. Pittsbourg, où l'on en construit le plus et où est la principale fabrique des machines, est situé sur une mine inépuisable de charbon fossile. Nous passâmes devant Weheling, jolie ville de nouvelle construction, où l'on compte déjà plus de 5,000 ames. A 15 lieues plus bas, l'Ohio se déploie dans une vaste plaine: son lit forme un bassin de 3 milles de largeur sur 18 milles de longueur.

Peu d'heures après, nous abordâmes à Marietta, capitale de l'état de l'Ohio, au confluent du Mas-

kragham. C'est un endroit très-commerçant. On ne fait pas actuellement 20 à 25 milles sur l'Ohio sans rencontrer une petite ville ou de belles habitations dont la tenue annonce l'aisance, l'ordre et la richesse. Ainsi Gallopolis, ancienne colonie fondée par des émigrés français en 1792, au confluent du Sciotto, Chillicothea, Lexington, Cincinnati surtout et Louis-Ville, sont autant de petites cités qui jouissent du plus haut degré de prospérité industrielle. Il y a vingt ans que, près de cette dernière, l'Ohio formait une cataracte qui en rendait la navigation très-dangereuse; mais un canal latéral creusé sur la droite de la rivière a fait disparaître cet inconvénient.

L'Ohio, avant de se jeter dans le Mississipi, reçoit plusieurs rivières navigables; toutes sont parcourues par des bateaux à vapeur qui descendent ensuite ce fleuve et le Mississipi pour se rendre à la Nouvelle-Orléans où ils portent les produits agricoles et industriels du Kentucki et de toutes les provinces occidentales des États-Unis. Ces produits consistent en pelleteries qui proviennent de l'Albany et du haut Canada du nord-ouest, en bestiaux, en salaisons, en coton, lin, chanvre, farines, blé, maïs, menus-grains, indigo, charbon, bois de construction et autres.

On n'aperçoit plus de peuplades sauvages, même bien au-dessus de la jonction du Mississipi avec l'Ohio. Ainsi ont disparu les Schawanes, les Scheruckis, les Schiekassas, etc. Il existe cependant encore quelques familles des seconds qui s'adonnent à l'éduca-

tion des chevaux, des cochons, de la volaille et à la culture de l'indigo. Elles sont civilisées, et les hommes ainsi que les femmes sont actuellement vêtus comme les colons dont on ne les distingue que par leur taille plus élevée, leur chevelure et la couleur de la peau qui est celle d'une basane neuve.

L'entrée de l'Ohio dans le Mississipi est des plus imposantes; on dirait un vaste lac. Le Mississipi acquiert jusqu'à vingt-cinq brasses de profondeur; c'est le plus beau fleuve du monde, car il a plus de 800 lieues de cours. Sa rapidité est de 4 milles à l'heure; il coule au milieu de plaines immenses qu'il couvre tous les ans pendant trois mois d'une vaste inondation. C'est le Nil de l'Amérique. Nous avions à notre gauche les belles contrées de l'ancienne Floride, qui est l'une des mieux cultivées des États-Unis, et à notre droite cette riche Louisiane que votre gouvernement a cédée par le traité de Bâle aux États-Unis. Des forêts considérables d'un côté, des savannes ou prairies à perte de vue de l'autre, bordent le fleuve; et l'on voit au loin de magnifiques plantations qui s'élèvent tous les jours, telles que la Nouvelle-Madrid, la Petite-Prairie, Saint-François, la Montagne-du-Châtaignier, au-dessous du confluent de l'Yasou, et quelques autres que je n'ai pu noter.

Nous arrivâmes le 25 mai à la Nouvelle-Orléans, où je devais recevoir des ordres ultérieurs pour aller m'établir aux Attacapas, contrée située à 300 milles nord-ouest de cette ancienne capitale de la Louisiane.

Le pays qui s'étend depuis l'Yasou jusqu'à la Nouvelle-Orléans était jadis occupé par la nation guerrière des Natchès, qui était nombreuse et que votre Châteaubriand a illustrée. Cette nation, qui fut si maltraitée par les gouverneurs français, a été presque entièrement détruite dans la guerre qu'ils soutinrent contre vous. Elle est actuellement réduite à quelques familles reléguées sur les bords de l'Allabahma, non loin des branches de la rivière de la Mobile. Cette petite peuplade, composée de 3 à 400 individus, conserve ses anciens usages : elle ne vit que de chasse et de pêche. On en voit rarement à la Nouvelle-Orléans. Cependant lorsque les réfugiés français établirent leur Champ-d'Asile sur les bords de la Mobile, les Natchès, après quelques démonstrations hostiles repoussées avec courage, mais avec ménagement par ces premiers, finirent par établir des relations d'amitié avec ceux-ci, et leur apportaient même souvent des vivres.

On ne parle plus de la nation jadis si célèbre des Chactas, ni de celle des Muscongos.

J'ai fait un séjour d'un mois à la Nouvelle-Orléans, située sur la rive gauche du Mississipi, à 40 lieues environ de l'embouchure de ce fleuve, dans le golfe du Mexique. Je ne puis mieux comparer la situation de cette ville qu'avec celle de Ferrare, en Italie. Toutes deux sont bâties dans une plaine marécageuse, et au-dessous du niveau d'un fleuve contenu dans d'immenses digues, dont la rupture occasionerait la submersion de l'une et de l'autre. Le Pô, qui domine Ferrare, a un peu plus

d'un mille de largeur, et ses digues ont 20 brasses (50 pieds) d'élévation[1]. Le Mississipi, à la Nouvelle-Orléans, est dix fois plus large que le Pô, et ses digues sont plus élevées que celles de ce fleuve, de sorte que dans la grande hauteur des eaux, les vaisseaux dominent les maisons de la ville.

La Nouvelle-Orléans, fondée par les Français en 1717, était une ville de 5 à 6 mille ames; mais dans l'espace d'un siècle elle a quintuplé sa population, malgré sa situation au milieu d'un air insalubre. On y voit actuellement de beaux bâtimens construits en briques, à trois ou quatre étages, des rues assez larges, bien alignées, de belles églises, un bel Hôtel-de-Ville, un collége spacieux et des prisons. La majeure partie de ces édifices publics a été bâtie aux frais d'un riche négociant espagnol, qui y employa douze millions. Autour de la ville, et notamment sur les digues du fleuve, sont de charmantes promenades, d'où l'on découvre des points de vue très-pittoresques. Il y a en ce moment trois couvens de religieuses Urselines, dont la plupart sont françaises, et qui se livrent à l'éducation des demoiselles et des filles pauvres. Elles sont obligées de faire venir des novices d'Europe, des Antilles et même du Brésil; le gouvernement ne leur permet pas d'en prendre parmi les Américains.

La Nouvelle-Orléans est extrêmement commer-

[1] On sait que la brasse comporte ordinairement 5 à 6 pieds; mais il paraît que l'auteur de cette lettre ne l'évalue qu'à 2 pieds et demi.

çante : c'est l'entrepôt des productions des Florides, de la Virginie, des états de l'Ohio, de la Louisiane, et en général de tous les pays situés sur les bords du Mississipi et de ses affluens. Plus de 1500 vaisseaux et bateaux à vapeur y abordent chaque année. Ce sont les Américains du Kentucki et de la Virginie qui font principalement le commerce de l'intérieur avec cette ville. Les Français et les armateurs de Boston, de Baltimore, de Chesapeack, etc., achètent les diverses productions, telles que le coton, l'indigo, les pelleteries, les farines, pour les transporter en France, en Angleterre et en Italie.

Tout le monde en général parle français dans la ville, même les gens de couleur. La langue anglaise y est aussi commune.

Vis-à-vis la Nouvelle-Orléans et sur la rive droite du Mississipi s'élève la nouvelle ville de Mac-Donough, rivale de celle-ci. Elle compte déjà près de 10,000 habitans. Elle deviendra probablement la capitale du Missouri, pays qui s'étend le long du fleuve, depuis son embouchure jusqu'à la Basse-Louisiane, et dont la population monte déjà à 60,000 ames.

Je suis parti le 20 juin de la Nouvelle-Orléans pour me rendre aux Attacapas. Après avoir remonté le Mississipi jusqu'à 180 milles, et navigué sur la Sabine à travers d'immenses et hautes savannes, durant un espace de 60 milles, j'arrivai le 28 à ma destination.

Les Attacapas, dont aucun géographe n'a encore

parlé d'une manière particulière, sont de riantes plaines à 300 milles environ nord-ouest de la Nouvelle-Orléans. Elles forment un plateau de plus de 600 lieues de superficie, élevé au-dessus des inondations du Mississipi et de ses affluens. Elles sont embellies par des bois disposés çà et là en bouquets, parce qu'on en a déjà défriché une portion. L'air y est sain et la température douce. C'est à peu près le climat de Naples. Tout le pays est actuellement divisé en de nombreuses et riches plantations parfaitement tenues. On y cultive principalement du blé, un peu de riz, du coton de première qualité. On y a aussi planté avec succès la canne à sucre, et quelques colons y recueillent de l'indigo.

Mais ce qui m'a surpris, ce sont les plantations considérables qu'on a faites du mûrier, et l'éducation du ver à soie; car je suis arrivé précisément dans le temps de cette récolte. Je me suis cru transporté dans notre belle Italie, d'autant plus que j'entends les fileuses parler ma langue. En effet, depuis dix ans seulement, on a essayé ce genre d'industrie à la Louisiane et dans quelques parties de la Floride méridionale, et déjà les plantations de mûriers sont considérables; la récolte des cocons s'élève, dit-on, à plus de cent mille rubbs (250,000 liv.). On a fait venir des graines et des plants de mûriers blancs de la Chine et des environs de Novi, en Piémont. On a tiré aussi de ces pays des semences ou œufs de vers à soie blancs et jaunes, qui ont fourni des cocons presque le dou-

ble plus gros que ceux d'Italie : la soie en est belle et ferme. Des fileurs, appelés du Piémont et du royaume de Naples, ont monté les filatures d'après le système européen, au moyen de la vapeur; il y a aussi des moulins pour l'ouvraison des soies gréges; et je ne doute point qu'avec l'activité et l'intelligence des colons et des ouvrières du nord, les États-Unis ne récoltent bientôt toute la soie qui leur sera nécessaire pour la consommation des nombreuses fabriques d'étoffes qui s'y élèvent, au grand détriment de celles d'Europe et surtout de la ville de Lyon.

Au-delà du riche pays des Attacapas, en remontant vers le nord-ouest, le sol s'élève peu à peu jusqu'au pied des *Rochy-Mountains*. Ce n'est plus qu'un terrain graveleux, sec et stérile comme les steppes de Tartarie, et par conséquent inhabité : il est seulement parcouru par quelques hordes d'Indiens qui se montrent rarement aux Attacapas.

Cette dernière contrée était jadis peuplée par une nation sauvage portant ce même nom, qui signifie *anthropophage*. Leur pays fut conquis en 1770 par les Français, qui repoussèrent les habitans vers le nord et au-delà du Mississipi. Ce pays est actuellement habité, en grande partie, par des descendans des colons français, qui s'étaient établis dans le Canada, par quelques Suisses et un nombre assez considérable d'Italiens. Les premiers cultivent principalement le coton; les Suisses, le blé et le coton, et les Italiens s'adonnent à l'éducation des vers à soie : ces trois genres d'industrie sont également lucra-

tifs; aussi voit-on de l'aisance dans toute la population.

J'ai remarqué, chez quelques colons, des plantations de vigne de fort belle apparence, qui ont déjà donné du vin assez bon qui ressemble, en quelque sorte, à nos vins de Toscane. Il deviendra meilleur lorsque ces vignes auront acquis plus de force, et qu'on saura mieux diriger les cuvées; car il paraît qu'on laisse trop long-temps le jus sur la grappe, pour lui donner de la couleur aux dépens de sa force, et qu'on laisse passer la fermentation. On a aussi planté des vignobles dans la basse Floride et dans l'Ohio méridional.

J'ai trouvé, à mon arrivée, quelques écoles publiques et des maîtres particuliers qui enseignent la lecture, l'écriture, le calcul, les langues française et anglaise : les gens riches envoient leurs enfans au collége et dans les couvens de la Nouvelle-Orléans. Mais l'instruction chrétienne est un peu négligée, vu l'éloignement des habitations du chef-lieu central.

Les mœurs des habitans des Attacapas ressemblent assez à celles des Français de 1780; mais le mélange des Suisses, des Italiens et des Anglo-Américains, a déjà fait subir des nuances dans les mœurs primitives des colons canadiens. Il est probable que d'ici à dix ans la physionomie caractéristique de ceux-ci sera effacée par les traits prédominans des Américains proprement dits avec lesquels les communications deviennent plus fré-

quentes et plus intimes au moyen des relations commerciales.

La religion catholique y est toujours la plus répandue; mais les missionnaires n'y sont point assez nombreux pour la soutenir, et je crains bien que le zèle des ministres bibliques, secondé par de grands moyens pécuniaires et par la protection du gouvernement, ne finisse par triompher de l'esprit de cette population.

Comme j'allais clorre ma lettre, il m'est tombé entre les mains un rapport fait par M. Van Renslaer à la chambre des Représentans de l'État du Maryland, le 10 juin 1816, touchant la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie dans les colonies. Comme ces renseignemens pourraient vous intéresser, sous le rapport des fabriques de votre ville de Lyon, je vous en donnerai ici un très-court résumé.

1° On a reconnu que le mûrier est indigène dans tous les États-Unis, et qu'on peut le cultiver et élever des vers à soie du nord au midi;

2° Jadis la Géorgie cultivait cette branche d'industrie : en 1776, elle envoya en Angleterre 20,000 livres de cocons;

3° Savanah a pris des mesures pour ranimer la culture du mûrier;

4° Au Kentucky, on fabrique d'excellente soie à coudre. On file de la soie à Bethléem, en Pensylvanie, où l'évêque Etiwen a importé le mûrier blanc de Perse;

5° On a fait d'heureux essais en ce genre à Chester;

6° Les fortes demandes de céréales, durant la révolution française, rendirent la culture des grains si profitable qu'on négligea celle des mûriers qui commençait à prospérer;

7° On fila, dès 1779, 200 livres de soie recueillie à Mansfeld dans le Connecticut;

8° En 1810, le comté de Windham fit pour 27,375 livres sterling de soie;

9° Enfin, dans les cinq dernières années, on a importé dans les États-Unis pour 35,156,484 dollars de soie, et on en a exporté pour 7,968,011 dollars.

Je termine ici ma lettre, et j'espère que vous me paierez bientôt de retour, en me donnant des détails sur les affaires présentes de votre patrie et de la mienne, dont le souvenir me fait si souvent soupirer; et je ne trouve de consolation dans mon long exil que dans l'espérance où je suis d'y retourner pour y terminer ma vie.

VINCENZO BIZZOZERO.

Histoire.

TABLEAU

DE LA

POLOGNE ANCIENNE ET MODERNE,

DE MALTE-BRUN;

PAR M. LÉONARD CHODZKO [1].

Le célèbre géographe Malte-Brun disait en 1807 : « Une description de la Pologne a été jusqu'à » présent l'objet de vœux inutiles. Nous avons fait » quelques recherches dans la vue de remplir cette » lacune dans la géographie. L'intérêt des circon- » stances actuelles nous engage à en publier les ré-

[1] 2 vol. in-8°. Paris, chez Aimé-André, libraire-éditeur, propriétaire des OEuvres complètes de Malte-Brun, quai Malaquais, n° 13 ; à Bruxelles, rue de la Madeleine, n° 138.

» sultats encore très-imparfaits. » Ainsi, de l'aveu même de ce savant, son ouvrage était incomplet en 1807. Qu'on juge de son insuffisance aujourd'hui que la Pologne, vive et généreuse, a suivi la marche progressive du temps.

M. Chodzko, à qui nous devons déjà de si belles pages sur les légions polonaises, a entrepris de continuer et de perfectionner le travail de Malte-Brun. Entraîné par la richesse de son sujet et l'abondance de ses matériaux, il a doublé l'ouvrage de son prédécesseur.

Après avoir groupé dans le premier volume tous les documens que les savans polonais ont pu lui fournir sur la géographie, la statistique et l'histoire naturelle de la Pologne, il a voulu, dans le second, jeter un coup d'œil sur son ensemble historique, législatif et littéraire. « Abdiquant son » rôle d'auteur pour donner place à des plumes » compatriotes, il a laissé parler trois écrivains » qui, chacun pour leur part, ont bien voulu coo- » pérer à un tableau national. »

Ainsi le précis historique qui commence le second volume est l'ouvrage d'un jeune publiciste, qui a déjà pris rang dans la littérature.

L'Essai sur l'ancienne législation polonaise est dû aux immenses recherches de M. Joachim Lelewel.

Enfin la littérature ancienne de la Pologne, qui termine le second volume, est une série de fragmens que M. Podczaszynski a bien voulu détacher pour lui d'un travail plus considérable.

Voilà l'histoire abrégée de cette nouvelle édition.

Le but de l'auteur est d'attirer sur sa patrie déchue l'intérêt de l'Europe, et ne pouvant la montrer glorieuse dans le présent, il a voulu exhumer les souvenirs du passé.

Parmi les chapitres qui ont fixé notre attention nous avons remarqué celui qui concerne les *Juifs*. L'auteur les regarde « comme une plaie incurable » qui ronge la Pologne. Ce peuple y nourrit, dit-» il, une constante antipathie contre le pays qui » lui donne asile, et n'opère jamais sa fusion avec » les autres. » Si la peinture des mœurs juives en Pologne nous a paru un peu sévère, nous avons aimé à reposer nos regards sur ce régiment juif du colonel *Berek*, dont l'éclatante bravoure et le patriotisme prouvent que les sentimens d'honneur ne sont point bannis de ce peuple dont il faut se rappeler que le chef porte le triste nom de *Prince de l'esclavage* [1]. Il ne faut peut être qu'une circonstance ou un prince habile, pour faire rentrer ces Juifs dans l'ordre social dont on les repousse par des antipathies qu'ils finissent par justifier.

Le précis historique de M. Chodzko est clair, rapide et plein d'intérêt; on aime à relire les pages qui rappellent l'époque où *Drombrowski* et *Wybicki* signèrent l'appel à la nation polonaise et organi-

[1] Le premier rabbin, qui fait les fonctions de grand-prêtre, demeure en Asie; il doit toujours être en voyage, et porte, en langue hébraïque, le titre de *Prince de l'esclavage*.

sèrent si rapidement les masses qui se rallièrent aux Français[1]. Un extrait de ce chapitre fera connaître la manière d'écrire de l'auteur et de ses savans collaborateurs.

« Napoléon, dit-il, fit son entrée triomphale à Posen le 27 novembre 1806. La population alla plusieurs lieues au-devant de lui, et un corps d'élite à cheval, destiné à lui servir de garde, fut préparé pour le recevoir. Le 11 décembre, il y conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de Saxe, et dans la nuit du 18 au 19, il arriva à Warsovie. Nous ne dirons pas l'enthousiasme qui éclata parmi les habitans de cette capitale. Par son décret du 14 janvier, une *commission suprême du gouvernement* y fut organisée; elle était composée de Stanislas Malachowski, jadis maréchal de la diète constituante; Louis Gutakowski, Stanislas-Kostka Potoçki, Joseph Wybiçki, Xavier Dzialynski, Pierre Bielinski et Valentin Sobolewski. Malachowski en fut nommé président par le choix de la commission elle-même. Cinq directeurs furent appelés à diriger les ministères; c'étaient Félix Lubienski pour la justice; Stanislas Breza pour l'intérieur; Joseph, prince Poniatowski, pour la guerre; Jean Malachowski pour les finances, et Alexandre Potocki pour la police. Les provinces reconquises sur la Prusse furent partagées en six départemens, savoir : ceux de Warsovie, de Posen, de Kalisz, de Plock, de Bromberg et de

[1] 3 novembre 1806.

Bialystok. M. Vincent fut ensuite accrédité comme commissaire de l'empereur auprès du gouvernement de Pologne, qui, de son côté, lui envoya, dans la même qualité, M. Alexandre Batowski, ancien nonce de Livonie.

» Les recrues polonaises ne tardèrent pas à entrer en campagne. Depuis la mi-décembre elles combattaient l'ennemi sous les ordres du général Kosinski, dans les environs de Bromberg. Le général Zaïonczek, au service de France, depuis 1797, accourut de Mayence avec la légion du Nord qu'il y avait organisée et rejoignit la grande armée. Les vétérans des légions italiennes volaient aussi en toute hâte à l'appel de la patrie. Dombrowski ne tarda pas non plus à se mettre en ligne avec sa nouvelle division; elle fit partie du dixième corps de la grande armée, commandé par le maréchal Lefebvre. Bientôt les champs de Dirschau, de Meffie, de Graudentz et de Dantzig, retentirent de la gloire de ces jeunes guerriers. Le général Gielgud remplaça Dombrowski, quand de graves blessures empêchèrent celui-ci, après la bataille de Dirschau, de commander ses troupes. En attendant, le prince Poniatowski dirigeait les dépôts, organisait et augmentait les nouveaux cadres. Sur l'ordre de l'empereur, un régiment de cavalerie légère s'assemblait pour faire partie de sa garde : ce fut celui qui se signala dans la suite par la charge brillante de Somo-Sierra en Espagne, et par son intrépidité à Wagram. Un officier supérieur français, le baron Pierre Dautancourt, fut appelé à

l'organiser en recevant l'élite de la jeunesse polonaise.

» L'anniversaire de la glorieuse constitution du 3 mai, qui arriva sur ces entrefaites, fut célébré avec une pompe touchante. On choisit ce grand jour pour bénir solennellement les aigles destinées à servir de drapeaux à l'armée nationale. La main du respectable vieillard Stanislas-Nalencz Malachowski y fixa le premier clou. Une garde nationale pour la ville de Warsovie fut décrétée à l'occasion de cette fête. Les succès de la grande armée mirent au comble l'enthousiasme des Polonais; c'est dans la capitale surtout qu'il s'exhalait avec le plus de force et de vigueur. Il serait difficile, disent les témoins oculaires, de trouver des termes assez expressifs pour peindre le zèle et l'ardeur avec laquelle les citoyens s'empressaient à l'envi de concourir à la prompte confection des travaux de Praga, faubourg de Warsovie, dirigés par des ingénieurs français. C'était un spectacle vraiment touchant de voir les citoyens de toutes les classes, hommes, femmes, enfans, les prêtres des paroisses et des communautés religieuses, même les plus âgés, les corps de métiers, leurs drapeaux en tête, les étudians, les juifs même, courir tous en troupes, la bêche à la main, travailler toute la journée sur les glacis, et revenir le soir en masse, au son d'une musique guerrière, se livrant à tous les transports de cette joie brillante, gage de la satisfaction publique.

» Enfin la sanglante bataille de Friedland, li-

vrée le 14 juin 1807 contre les armées combinées de Russie et de Prusse, termina cette mémorable guerre. Les Polonais, commandés par Dombrowski, faisant partie du corps du général Mortier, prirent part à la gloire de cette journée, qui devait leur rendre l'indépendance nationale. Un court armistice précéda le traité de paix conclu à Tilsit, le 7 juillet, avec la Russie, et deux jours après avec la Prusse. Par suite de ce traité, le roi de Prusse renonça à perpétuité à la possession de toutes les provinces qui, ayant appartenu au royaume de Pologne avaient, postérieurement au 1er janvier 1772, passé à diverses époques sous la domination de la Prusse, à l'exception de la Warmie et des pays situés à l'ouest de la Vieille-Prusse, à l'est de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, au nord du cercle de Culm, comprenant la ligne qui allait de la Vistule à Schneisdemuhle par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg et de la chaussée de Schneisdemuhle à Priessen, lesquels, avec la ville et citadelle de Graudentz, devaient continuer d'être possédées en toute propriété par la Prusse (art. XIII). Ce pays fut concédé, sous le titre de duché de Warsovie, à Frédéric-Auguste (1807—1814), roi de Saxe, le même que la constitution du 3 mai 1791 appelait au trône de Pologne. Une route militaire pour les communications entre les royaumes de Saxe et le nouveau duché, fut tracée à travers la Prusse. La ville de Dantzig, avec un territoire de deux lieues, fut érigée en cité libre, sous la protection des rois de Prusse et de Saxe.

Un gouverneur français y fut institué pour veiller à l'exécution du blocus continental établi contre l'Angleterre. Le 17 septembre de la même année, la remise formelle du duché de Warsovie à S. M. le roi de Saxe s'effectua à Berlin, par l'intermédiaire de l'intendant général Daru, plénipotentiaire de l'empereur Napoléon, et de Louis Gutakoswski, plénipotentiaire du roi de Saxe.

» Le traité de Tilsit ne se fit pas sans la participation du gouvernement provisoire de Pologne, qui y envoya un de ses membres, l'ancien nonce de Lublin, Stanislas-Kostka Potocki, pour offrir des renseignemens nécessaires.

» Ainsi, après des sacrifices innombrables, les Polonais avaient obtenu un simulacre de patrie. Une population de plus de deux millions d'hommes fut rendue à l'indépendance politique. Mais on refusait à leur pays le nom de Pologne, pour ne pas offusquer l'Autriche et la Russie, et on cédait à cette dernière le district de Bialystok[1], arraché du mince territoire du nouveau duché. C'était vraiment jouer de malheur, car la Russie faisait cette acquisition au moment même où elle tremblait pour le reste de ses possessions polonaises. En effet, telle était à cette époque la fermentation des esprits en Lithuanie, que cette puissance se vit forcée d'emprisonner les personnages les plus distingués, et de former des compagnies séparées de soldats nés dans

[1] Le département de Bialystok prit alors le nom de département de Lorza.

les provinces polonaises, afin de les renvoyer dans l'intérieur de l'empire. Toutefois l'espoir de nouvelles conquêtes, sous les auspices de Napoléon restait aux Polonais, et ils bénissaient le nom de leur libérateur. »

L'auteur suit toutes les phases des succès et des revers des Polonais jusqu'à la création du royaume de Pologne, sous l'empereur Alexandre [1], prince dont on ne saurait méconnaître les magnanimes intentions, mais qui cédait quelquefois aux exigences d'une politique qui n'était pas la sienne. Les efforts de ce peuple pour sa régénération ont intéressé toutes les ames généreuses, et nous n'avons point été les derniers à admirer ces belliqueux soldats, qui pendant long-temps n'eurent que nos camps pour patrie. Aussi éprouvons-nous un sentiment de tristesse en pensant au dernier trait qui termine le tableau de l'auteur : « Sur vingt millions de Polonais, dit-il, à peine quatre millions jouissent d'un gouvernement national sous une tutelle étrangère. Il est donc permis de dire, avec M. Beaumont de Brivozac : *Que les Polonais ne s'y trompent point, ils n'ont pas encore de patrie.* »

[1] 3 mai 1815, proclamée à Varsovie le 20 juin 1815.

OBSERVATIONS INÉDITES

SUR

L'ÉTAT DE LA GRÈCE EN 1829,

Par M. S.... de D.....

(Deuxième article [1].)

§ II. GRÈCE CONTINENTALE.

J'ai signalé déjà les principales divisions qui se présentent dans la Grèce à l'œil de l'observateur, et les raisons d'après lesquelles ce continent est loin de former un tout homogène.

La première de toutes les causes est la nature; elle a tracé partout des divisions profondes qu'une civilisation perfectionnée aurait seule pu affaiblir dans les populations qui en sont empreintes. Ce

[1] Voyez le cahier précédent. —Si nous suivions l'ordre indiqué par l'auteur de ces observations, c'est ici que devrait se trouver le paragraphe relatif à l'île de Candie. Mais, pressés par l'abondance de nos matériaux, nous avons cru pouvoir l'omettre, « les Candiotes, au reste, n'ayant jamais paru directement, comme il l'observe lui-même, dans l'histoire de la révolution grecque. »

n'est pas de la barbarie et des bouleversemens politiques qui ont déchiré la Grèce depuis plusieurs siècles qu'on pourrait attendre un tel résultat. A cette cause est venue se joindre une grande conquête, telle qu'aucune page de l'histoire ne nous en présente de pareille. L'invasion des Turcs en Europe a été longue et méthodique. A mesure qu'ils s'avançaient, ils changeaient entièrement la face des pays qu'ils occupaient. La religion était une barrière insurmontable qui prévenait tout mélange entr'eux et ceux de leurs nouveaux sujets qui se refusaient à l'embrasser. La loi mahométane est essentiellement dominatrice; elle accorde protection aux infidèles qui paient le tribut, mais elle ne les admet en rien aux avantages réservés aux seuls citoyens [1]. Aussi n'a-t-on point vu ces conquérans se fondre, comme ceux qui les avaient précédés, dans la masse des peuples qu'ils avaient soumis. Ceux-ci ont dû rester sujets ou adopter la loi des vainqueurs, et en l'adoptant, ils se sont entièrement associés à eux; car cette loi est rigoureuse; c'est un code national complet qu'il est possible d'abolir, mais non de modifier. Aussi, ceux qu'elle a convertis n'ont-ils apporté aucune nuance nouvelle chez le peuple

[1] Il n'est point vrai que la loi de Mahomet ne laisse d'autre alternative aux infidèles que le Coran ou le sabre. Elle ordonne positivement au contraire de protéger les rayas qui paient exactement le tribut; mais elle les considère en tous points comme une espèce fort inférieure aux fidèles, et leur commande de rester dans la classe des sujets, tandis que ceux-ci ont toutes les prérogatives des maîtres.

auquel il sont venus se joindre; en embrassant ses dogmes, ils ont embrassé son esprit tout entier, et sont devenus à leur tour de la race des conquérans.

Cette courte digression servira à expliquer comment les changemens de religion n'ont modifié en rien les rapports mutuels des Turcs et des Grecs, et comment même ils ont été aussi restreints. S'ils n'avaient point violemment rompu toute liaison entre les nouveaux convertis et leurs anciens co-religionnaires, de proche en proche l'apostasie se serait infailliblement étendue. Mais à aucun instant la haine religieuse n'a cessé d'être vivace, et la barrière qui sépare les deux religions ennemies a toujours été difficile à surmonter. Il n'en a pas été de la Grèce comme des premières contrées dont les Mahométans s'emparèrent; on vit alors des populations entières s'empresser d'adopter leur croyance. Lorsqu'une religion est à son début et dans tout l'éclat d'une conquête brillante, qu'elle frappe fortement l'imagination des peuples et leur promet un long avenir de gloire, elle entraînera tout sur son passage, et les peuples se précipiteront à l'envi dans la carrière immense qu'elle ouvre devant eux. Tel est le merveilleux spectacle dont l'Orient a été le théâtre dans les premiers siècles du mahométisme. La Grèce, au contraire, a été la dernière conquête des Turcs; le peuple qu'ils subjuguaient avait bien moins de rapports avec eux que les populations de l'Orient n'en avaient avec les fondateurs du mahométisme. Ce peuple, qui survivait encore à une guerre de plusieurs siècles, était exaspéré par le souvenir des

maux qu'il avait soufferts et attaché plus que jamais à sa religion qu'il voyait abattue. Il n'est pas étonnant que des causes aussi différentes aient produit des résultats également différens en Europe et en Asie.

Les Turcs, qui avaient passé pour la première fois les Dardanelles au 14e siècle, sous Orkhan Ier, avaient conquis le continent de l'Europe jusqu'à la Thessalie exclusivement, à la fin du même siècle, sous l'empire de Bajazet. La Morée ne fut soumise que par Mahomet II, après la prise de Constantinople, qui eut lieu en 1453. Les Vénitiens la reprirent en 1685; le traité de Passarowitz la rendit de nouveau aux Turcs en 1718. Le simple rapprochement de ces dates indique déjà qu'il doit y avoir dans les diverses parties qui constituent la Grèce une grande différence pour la composition de la population. La Morée a été le dernier asile des Grecs; pendant la courte occupation des Vénitiens, un grand nombre est venu s'y réfugier des parties voisines de la Roumélie, et c'est à ces émigrations qu'on doit sans doute ces peuplades d'origine albanaise qu'on trouve en Achaïe, en Corinthie, en Argolide, et sur les îles qui l'avoisinent. Les Turcs, en y rentrant, n'y sont plus du reste venus comme à l'époque de leurs premières conquêtes. Ce n'était plus un peuple entier qui se précipitait comme un torrent, c'était une colonie militaire qui venait occuper un pays qu'on voulait maintenir. Aussi, tandis que les Turcs ne formaient guère, comme je l'ai dit, que le trentième de la population en Morée, on les

trouve au-dehors dans une proportion toute contraire. Dans l'Attique, dont le sort a presque toujours été lié à celui de la Morée, les Turcs ne sont pas beaucoup plus nombreux. Ils le deviennent rapidement dès qu'on entre dans la partie de la Roumélie désignée sous le nom de Grèce occidentale ; enfin, dans la Thessalie, dans la Macédoine, dans l'Albanie, ils le deviennent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils égalent ou surpassent même la population grecque. Je ne puis dire quelle est l'échelle que suit cette proportion; je crois même qu'il est extrêmement difficile de la préciser avec quelque espérance d'exactitude ; j'ai simplement voulu signaler le fait. On sait que les Turcs ne font aucun recensement, ne tiennent aucun registre. Tout ce qu'on peut espérer d'apprendre à ce sujet ne peut se savoir que par les Grecs, qui n'ont eux-mêmes d'autre moyen que celui des évaluations. Une pareille source est toujours fort suspecte: elle l'est ici plus qu'ailleurs. Comme les Grecs ont intérêt à grossir leur nombre, pour diminuer celui des Turcs, on doit s'attendre de leur part à l'exagération qui leur est habituelle : le travail fait à Poros par les trois ambassadeurs doit nécessairement s'en ressentir, et il a certainement besoin de grandes corrections.

Lorsque les causes que j'ai signalées plus haut ont produit dans la composition de la population des différences aussi marquées, elles devaient produire dans les élémens mêmes dont elle se compose des dissemblances également sensibles. Elles auraient agi sur les Turcs, si, comme je l'ai dit, ce peuple

n'était pas essentiellement un, et je dirai presque tout d'une pièce. Les Grecs qui étaient bien loin de posséder cet avantage, les ont profondément ressenties, et la nature y est venue joindre encore son immense influence. Des riches plaines de la Thessalie et de la Macédoine aux rochers du Pinde et de l'Albanie, le caractère des peuples devait se dessiner en traits bien opposés, lorsque surtout le défaut de civilisation empêchait tout rapport des uns avec les autres.

Population des montagnes.

Les habitans des plaines sont tous cultivateurs; les montagnards aiment mieux la vie sauvage. Aucune espèce de culture n'apparaît entre leurs rochers; quelques troupeaux, ou bien la pêche pour ceux qui sont près des côtes, forment tout leur revenu. Les Turcs ne se sont établis que dans les pays riches, et ont abandonné à qui voudrait les prendre des montagnes pelées, rebelles à la culture. Les tribus grecques qui s'y sont établies, trouvant à peine de quoi subsister, ont toujours été insignifiantes par rapport au reste de la population, et se seraient probablement fondues dans la masse, sans cette force d'habitude qui attache, comme on sait, les montagnards, plus que tous les autres, à leur pays, et surtout sans l'aversion pour le travail, qui leur faisait préférer une vie rude, mais indépendante, aux habitudes laborieuses du cultivateur des plaines.

Comme l'imagination se plaît à tout anoblir, on a vu, dans ces hommes incultes des patriotes qui, fuyant le joug étranger, avaient voué à leurs oppresseurs une haine éternelle, et aimaient mieux fouler les neiges d'un pied libre que de ramper servilement sous le sabre d'un maître. On est heureux de trouver dans l'humanité une pareille élévation d'idées; pourquoi faut-il qu'elle ne soit le plus souvent qu'une saillie brillante de l'imagination?..... Il est triste d'être forcé de convenir que la vie du montagnard grec est absolument celle d'un bandit. Il déteste le travail qui lui procurerait une honnête aisance; mais il n'en est que plus avide d'argent, et pour parvenir à ce grand but, il n'est aucun moyen qu'il néglige. Toute l'activité de son esprit est concentrée vers le vol; tantôt il attend le voyageur au passage pour le dépouiller; s'il est plus hardi, il descend de nuit dans la plaine pour piller tout ce qu'il rencontre, dérober les fruits, enlever les bestiaux, quel qu'en soit le maître. Tels sont les exploits racontés par les chansons nationales. On dit que chez un peuple, elles sont le type du caractère : à ne s'en rapporter qu'à elles, le vol serait celui du caractère grec, car elles le placent toujours parmi les hauts faits. S'il y a dans le voisinage quelque pacha qui récompense largement les services, on voit les patriotes grecs accourir à sa cour pour lui offrir les leurs à l'envi. Celle d'Ali-Pacha en était peuplée; c'est parmi eux qu'il choisissait ses sicaires les plus dévoués; c'est de là que sont sortis tous les capitaines roumeliotes qui se sont fait remarquer dans la guerre actuelle :

Odyssée, Gouras, Karaïskaki et une foule d'autres. Gouras se vantait hautement d'avoir été envoyé par Ali-Pacha à Athènes pour y assassiner un homme. Il montrait avec complaisance la place où il l'avait étendu mort d'un coup de pistolet tiré par derrière. Il se glorifiait surtout de l'adresse avec laquelle il avait attiré un malheureux dans le piége, en commençant par manger avec lui, jusqu'à ce qu'ayant gagné sa confiance, il se fût bien assuré qu'il n'était pas sur ses gardes. Aujourd'hui même, on trouve à chaque pas des Grecs au service des Turcs; le parti qui paie est celui qu'ils préfèrent, et il n'a pas été rare de les voir en changer plusieurs fois dans cette guerre, où il est cependant question de leur indépendance. Ils l'avouent d'ailleurs avec beaucoup de franchise, et disent ouvertement qu'ils ne sont pas d'humeur à servir gratis; qu'ils resteront avec tel parti tant qu'il paiera, et qu'ensuite ils passeront à l'autre. Ces confidences, ils les ont faites nombre de fois à plusieurs de nos officiers qui les ont visités, et leur conduite y a été conforme. Je pourrais citer une foule de circonstances où ces Grecs ont trahi la cause de leur patrie. C'est ainsi qu'à la journée de Peta, Vasso abandonna, par trahison, le corps des malheureux et imprudens Philhellènes, qui périt en entier. Dans le siége de Missolonghi, le fameux suliote Tzavellas vendait aux Turcs l'approvisionnement de la place, que les comités philhelléniques avaient envoyé aux assiégés, et sans cette ressource les Turcs auraient été dans l'impossibilité de continuer le siége. Je tiens ce

fait, avec la circonstance qui l'accompagne, d'Ibrahim lui-même; des Grecs à qui j'en ai parlé ont été obligés d'en convenir.

La réponse paraîtra facile, je le sais; on dira que les trahisons sont le crime de quelques individus seulement; que la masse les déteste; que même, malgré ces alliances momentanées avec leurs ennemis, les Grecs n'en restent pas moins Grecs; que ces monstruosités qui nous choquent ne sont que le fruit de leur extrême ignorance, comme cette ignorance et les vices qui l'accompagnent sont le produit de l'asservissement dans lequel ils ont été tenus; enfin qu'il ne faut point s'arrêter à des détails, mais qu'un grand événement, comme la régénération de la Grèce, doit être vu de haut, et considéré dans son ensemble. J'admettrai ces raisons tant qu'on voudra; je me bornerai seulement à observer en premier lieu que, lorsque nous voyons les mêmes faits se reproduire si souvent, la même conduite se répéter uniformément chez tous les hommes, à très-peu d'exceptions près, c'est une bien forte présomption pour établir sur leur compte une opinion générale. Je veux croire que la masse y est étrangère; mais quel moyen avons-nous pour apprécier cette masse, et pour nous former une opinion contraire à celle que des faits patens concourent à établir? Tout se réduit à l'assertion de quelques philhellènes, qui veulent être crus sur parole; je qualifierai plus tard, comme elle m'a paru, d'après ce que j'en ai vu, cette nuée d'aventuriers qui est venue chercher fortune en Grèce. La discordance de

leurs récits doit singulièrement prévenir contre ce qu'ils avancent, dans un sens comme dans un autre, et engager à rejeter un témoignage aussi suspect. Mais leur unanimité même affaiblirait peu dans mon esprit le témoignage des faits. C'est de faits que l'histoire se compose, et toute opinion qui s'établit sur d'autres bases est bien près du vague et de l'erreur. Ici, ce sont les faits que j'invoque, et lorsque j'en vois une masse toute réunie dans un même faisceau, c'est à eux seuls que je m'adresserai pour asseoir mon jugement. Que la majorité des Grecs soit ou non étrangère aux crimes de ses chefs, c'est ce que je ne sais pas. Je me suis borné à les signaler; libre ensuite à chacun d'en tirer les inductions qu'il voudra. Quant à mon opinion personnelle, j'avoue que je ne me sens pas disposé à me fier aveuglément à des croyances ou à des enthousiasmes. J'avoue encore que ma foi n'est pas assez vive pour comprendre un patriotisme qui consiste à trahir sa patrie et à se vendre à l'ennemi, et que, à quelque degré d'ignorance qu'on veuille descendre, je ne conçois pas davantage que des actions aussi opposées puissent se concilier. Si on veut nous prouver que ce n'est point par amour pour les Turcs que les Grecs trahissent la Grèce, et qu'après la trahison ils ne les en détestent pas moins qu'auparavant, tout le monde le croira sans peine. Mais je demanderai encore, et pour la dernière fois, qu'on veuille m'expliquer comment cela peut être du patriotisme, et quelle espèce d'intérêt ce patriotisme peut nous inspirer.

Quant à cette raison banale, dont nous avons été

si souvent fatigués, qu'il faut tenir compte aux Grecs d'un esclavage qui a dégradé leur caractère, et que ce ne sont pas eux, mais leurs oppresseurs, qui en sont véritablement coupables, elle est excellente pour un esprit spéculatif qui se contente de rechercher les causes et qui n'a point à s'occuper des faits. C'est un point de recherche historique, comme tout autre ; mais telle n'est pas la question qui nous intéresse. Quand il s'agit d'un pays, il faut le voir dans son état actuel; peu importe ce qui l'y a amené. Pour faire de l'avenir, il faut partir du présent. Or tel est le présent en Grèce ; c'est la seule base de laquelle nous puissions partir pour savoir ce qu'il est possible d'en attendre, et ce que nous pouvons vraisemblablement faire pour elle. Quant aux explications historiques, je les admettrai avec plaisir comme choses d'instruction, comme leçons de l'expérience, mais j'en reviendrai toujours, comme point de départ et comme règle de conduite, *au présent*.

La question actuelle, nous dit-on encore, doit être vue de haut, et de mesquins détails en sont indignes. Malheureusement cette réponse est bien vague. A rejeter tous les détails, on risque de ne rien connaître et de parler sans savoir. Aujourd'hui qu'il s'agit de la Grèce, d'en tenir compte en politique, et de la faire entrer dans la grande combinaison que des intérêts bien plus importans sont venus soulever, il est cependant de quelque utilité de connaître ce qu'elle est ; autrement on se trompera et on bâtira sur le sable.

Cette digression m'a paru indispensable, parce que les mêmes observations se reproduisent à chaque pas dans la question actuelle. Je me bornerai dorénavant à y recourir, quand elles se présenteront de nouveau. Elles m'ont été inspirées par le premier sujet qui s'est offert, le souvenir qui me reste des montagnards grecs qu'on appelle indépendans. Ils détestent sans doute les Turcs, mais cette haine est commune à tous les Grecs et je ne vois point qu'elle leur ait inspiré des traits plus héroïques. Je n'ai point, à la vérité, assisté à leurs faits d'armes; mais j'ai suivi leur histoire par leurs propres récits, par ceux d'une foule de témoins oculaires et impartiaux, et, qui mieux est, par ses résultats; je m'en suis beaucoup plus rapporté à ces documens qu'à ce que j'en ai vu moi-même, quand je me suis trouvé dans leurs camps, lorsque j'en ai été entouré; ce qui m'arrivait tous les jours pendant le temps que j'ai passé en Grèce. J'aurais craint, à ne consulter que les opinions du moment, de ne les avoir jugés que trop superficiellement et d'en tracer un portrait infidèle.

Ce que j'ai raconté de leur caractère suffit pour expliquer la part qu'ils ont prise dans la révolution actuelle. Cette révolution n'est aucunement venue d'eux : elle a pris naissance dans la masse du peuple, qui, opprimé par les Turcs, et plus encore par les primats qui servaient d'intermédiaires à ceux-ci, a voulu changer un ordre de choses qui la ruinait. Les bandits des montagnes ont dû se jeter avidement dans des troubles qui étaient tout-à-fait de leur goût, puisqu'ils leur promettaient du butin. Ils

étaient les seuls qui fussent aguerris, c'est-à-dire qui eussent l'habitude de porter un fusil et de tendre une embuscade; on les a reçus avec empressement comme les braves du pays, et l'armée qui a été improvisée les a nécessairement pris pour modèle, puisqu'on n'en connaissait aucun autre. Mais ce modèle apportait aussi une longue suite de vices; ils ont promptement jeté des racines, et lorsque tout le monde est devenu pallikare, le pays n'a présenté qu'une scène de désorganisation, de querelles et de pillages. Ils ont incontestablement causé un grand tort à la Grèce, et, sans eux, je suis convaincu qu'elle aurait tiré un parti bien différent de la révolution. Mais pendant six années le mal a fait des progrès immenses, et il devient de plus en plus difficile de rencontrer dans la nation une classe dont on puisse espérer quelque bien.

Cette classe se trouve, comme partout ailleurs, parmi ceux qui vivent de leur travail. A peine la distingue-t-on aujourd'hui, et il faut aller la chercher dans le cœur du pays, pour croire qu'il est possible d'en parler autrement que par ouï-dire. Elle est devenue même si rare, que beaucoup de personnes judicieuses qui ont fréquemment abordé en Grèce, mais sans pénétrer dans l'intérieur, croient qu'elle n'existe déjà plus. Ceux qui ont fait partie de notre expédition, mais qui ne se sont point écartés de l'armée, en ont sûrement rapporté la même idée, car ils n'ont aperçu autour d'eux que ces pallikares dont j'ai déjà parlé, bandits chargés de fusils, de pistolets et de poignards, qui n'ont d'autre manière de sub-

sister que par le vol, et dont nous avons plus d'une fois éprouvé la dextérité en ce genre; ou bien ils ont rencontré, dans le peu de villages qui ont conservé quelques maisons, des fainéans accroupis, la pipe à la bouche, devant quelques poignées de figues et d'ognons, gagnant à peine quelques paras à ce misérable commerce, mais s'estimant heureux de n'avoir rien à faire. Nulle part enfin ils n'ont vu du travail. Je n'aurais pas été plus heureux si je n'avais passé quelque temps dans l'intérieur, et si je n'y avais reconnu une classe bien différente de ces pallikares si méprisables, quoique la plupart de ceux que nous voyons aujourd'hui y ont peut-être appartenu autrefois. C'est sur cette classe qu'a pesé tout le fardeau de la guerre.

Les campagnes ont été ravagées, les maisons brûlées, la population réduite au désespoir. Lorsqu'elle prit les armes par un mouvement spontané, qui fut beau, elle n'avait, je l'ai déjà dit, d'autre modèle devant les yeux que les bandits des montagnes. Elle ne pouvait faire la guerre autrement qu'à leur façon, et aucun résultat n'en pouvait sortir; car cette guerre, dont je parlerai plus loin, n'est qu'une suite de pillages, de petites embuscades, d'actions isolées, où la ruse vient au secours de la lâcheté; en un mot, c'est une guerre de brigands incapables de tenir contre un ennemi tant soit peu organisé. Cependant les Turcs, pris au dépourvu, furent chassés de la Morée, à l'exception de quatre places qui eurent le temps de s'approvisionner; c'étaient le château de Morée, Patras, Coron

et Modon ; la famine fit justice du reste. C'est elle également qui a détruit l'armée de Dramà Ali, venue au secours de Napolie de Romanie. Néanmoins on ne peut s'empêcher de reconnaître que les Grecs montrèrent alors de la constance. Quoiqu'ils se soient bornés à occuper les défilés sur les derrières de cette armée, et que ce ne soit pas la force des armes, mais la faim seule qui l'a anéantie, c'était encore plus qu'on ne pouvait en attendre d'esclaves qui se relevaient à peine d'une longue oppression. Mais cette époque honorable de la révolution grecque fut de bien courte durée ; s'il y avait eu, dans cette première levée de boucliers, un bel élan d'un petit peuple qui osait encore braver le colosse qui l'avait si souvent étouffé de son poids, ce peuple retomba bientôt dans le chaos de désordres et de vices qui formaient malheureusement son entourage.

Dévastation du pays.

J'ai déjà dit tout le mal qu'avaient fait les pallikares. Le pillage marchait à leur suite : les chefs de bande parcouraient le pays en saccageant, et par ce moyen ils recrutaient leur troupe; car ceux dont la maison avait été brûlée n'avaient rien de mieux à faire qu'à prendre un fusil pour chercher à se dédommager sur les autres du mal qu'ils avaient éprouvé. Ils devenaient brigands par nécessité, mais bientôt ils devaient prendre goût à un métier si commode. De jour en jour la dévastation, la dé-

population allaient croissant. C'est ainsi que le pays n'a bientôt présenté, dans toutes ses parties, qu'un monceau de ruines. La guerre contre l'ennemi a causé bien moins de mal. Les ravages des Égyptiens ont été bornés à un petit coin de la Messénie, tandis que, dans quelque partie de la Grèce qu'on pénètre, on la trouve entièrement ruinée. Demandez quels sont les auteurs de cette dévastation; partout on vous répondra que c'est telle ou telle bande, tel ou tel capitaine. Cette réponse m'a été faite à chaque nouvelle ruine auprès de laquelle je m'arrêtais. J'ai vu, entr'autres, Mégare, qui était naguère une des villes les plus florissantes de la Grèce. Ses habitans industrieux jouissaient, sous les Turcs, de plusieurs immunités. Ils étaient les seuls gardiens du grand Dervend, le passage qui conduit en Morée; à ce titre, ils ne payaient point d'impôts; aucun Turc n'habitait au milieu d'eux, et ils se régissaient seuls. Leur pays était riche et parfaitement cultivé; la ville comptait plus de 12,000 ames. Dans la guerre actuelle, les Musulmans n'ont jamais pénétré aux environs de Mégare, et il y a deux ans encore ce petit canton jouissait de toute sa prospérité. L'armée rouméliote y arriva alors, fuyant devant les Turcs, qui s'étaient enfin décidés à faire une attaque sérieuse. Elle était à peine entrée, que déjà la ville n'existait plus. Elle avait tout mis à feu et à sang; les habitans s'étaient sauvés. Quand j'ai visité moi-même Mégare, je n'y ai trouvé que des décombres, les maisons brûlées, les oliviers coupés, les terres sans culture: tout portait les traces de la dé-

solation la plus complète. Voilà cependant des faits qu'il eût été bon de mettre en regard des dévastations qu'on a tant reprochées aux Égyptiens.

Primats.

Si les pallikares ont causé un mal infini à la Grèce, il est une autre classe qui n'en a pas moins fait, et elle est encore moins excusable, puisqu'elle était plus éclairée : c'est celle des *Primats*, que nous appellerions la bourgeoisie. Sous la domination des Turcs, cette classe sert d'intermédiaire entre eux et la masse du peuple, et elle réunit dans toute leur perfection tous les vices de l'esclavage. Son contact avec les Turcs ne lui a donné que de la bassesse ; habituée à ramper devant des maîtres, elle ne connaît d'autres armes que la ruse et la perfidie ; tout sentiment noble lui est inconnu : la soif de l'or les a tous remplacés. Les seuls rapports qu'elle ait avec le pays sont ceux d'une sangsue publique. Autant elle est humble et servile vis-à-vis des Turcs, autant elle est impitoyable vis-à-vis du peuple, qu'elle est chargée de pressurer. Plus elle paie cher le privilége de recueillir les impôts, de présider les communautés du pays, plus elle s'en dédommage sur le peuple, et toutes les avanies qu'elle éprouve sont payées par la masse qui n'a pas droit de se plaindre. Peut-on s'attendre à ce qu'une classe aussi abjecte conçoive la liberté, et qu'elle ait vu dans la révolution autre chose qu'une belle occasion pour assouvir à son aise la cupidité qui a toujours été son idole?

On pourrait tout au plus s'étonner que le peuple lui eût donné la moindre confiance, lorsqu'il s'est réveillé de son esclavage, si on ne savait jusqu'à quel point ce peuple est ignorant. Lorsque la révolution s'est opérée à St-Domingue, tous les nègres étaient égaux; il n'existait parmi eux aucune classe qui pût prétendre à diriger les autres. Le travail de choisir ceux qui en étaient dignes a été laissé à la nature, qui a toujours le secret de faire surgir les hommes du sein des masses. Mais la Grèce ne possédait malheureusement pas cette égalité. Quoique vis-à-vis des Turcs tous les Grecs fussent égaux, ils ne l'étaient cependant pas les uns vis-à-vis des autres. Il y avait chez eux une masse *ignorante* vouée, au travail, et une classe *instruite*, la seule habituée aux affaires. Il a bien fallu qu'ils adoptassent cette dernière pour guide, quand il s'agissait d'une entreprise capable de faire reculer les esprits les plus intrépides, et les vices qu'elle apportait ont été le cortége obligé d'une révolution entreprise par d'autres qu'elle; elle s'est hâtée de l'exploiter à son profit. Tant que la révolution avait été pauvre, elle s'était faite, sinon avec honneur, du moins avec constance. On voulut avoir de l'argent, et l'Europe en leur en envoyant fit aux Grecs le présent le plus funeste. A cet appât, toutes les divisions éclatèrent; c'est pour l'argent qu'on se battit; ce n'était plus pour la patrie. Arrivait-il de l'Europe, on se précipitait aussitôt à la curée. Les premières mains entre lesquelles il passait en retenaient tout ce qu'elles pouvaient, et à peine une faible partie entrait-elle dans les coffres du gouver-

nement. Alors le pillage recommençait avec plus de force parce qu'il était plus étendu.

J'expliquerai plus loin l'accord infame qui s'est fait entre les primats et les chefs des troupes, pour voler l'état, sous le prétexte de l'entretien de l'armée. Ce pillage était public, et loin de le cacher, tout le monde l'avouait ouvertement : on le regardait comme un moyen de faire fortune tout comme un autre.

Guerre civile.

Tant qu'il y a eu matière à voler, les primats et les chefs de bandes se sont entendus merveilleusement. Mais la mine a fini par être épuisée; alors les divisions ont éclaté. Il s'agissait de s'arracher les dépouilles; personne n'en avait eu assez, et chacun signalait des voleurs. Les primats, d'un côté, qui composaient le gouvernement nominal; les chefs de bandes, de l'autre, qui avaient la force réelle, se sont fait une guerre acharnée. Les premiers avaient besoin d'alliances, il a fallu les payer, de sorte que tout l'avantage du combat a été pour les seconds. C'était le pays qui en faisait les frais, bien moins encore par les sommes considérables qui, au lieu de servir à sa défense ont été partagées entre les voleurs, que par le mal beaucoup plus grand qu'a excité cette guerre intestine, en divisant toute la nation, en ranimant avec plus de fureur que jamais cette soif de l'or pour laquelle les Grecs n'ont que trop de penchant, en étouffant tout ce qu'il y avait

de sentimens honnêtes, pour y substituer les passions les plus viles, en sacrifiant enfin à ces passions les intérêts les plus importans de la patrie. Les Égyptiens étaient en Morée et la parcouraient sans obstacle dans tous les sens; la cause de la liberté expirait sous les coups d'un ennemi auquel rien ne résistait, et la Grèce était déchirée par une guerre civile cent fois plus cruelle que la guerre étrangère. Les Turcs n'avaient qu'à demander des traîtres pour qu'ils se présentassent en foule, et il est hors de doute que si Ibrahim eût continué le système qu'il avait suivi dans les premiers temps, s'il avait voulu employer, comme il le pouvait, l'arme si puissante de la corruption, la Grèce eût été entièrement asservie, bien avant le moment où nous sommes intervenus dans cette question. Mais par inclination il aimait mieux tout devoir à la force des armes; victorieux dans toutes les rencontres, l'ennemi lui échappait sans cesse: en attendant, le temps se passait, les maladies décimaient son armée; enfin a eu lieu notre intervention qui a changé entièrement la face des choses. Quoiqu'elle soit venue bien tard, elle a heureusement encore trouvé une portion saine dans la population. Cette portion est bien peu nombreuse: à peine est-elle perceptible; cependant elle existe et elle est digne de tout notre intérêt, car elle peut *seule* régénérer la nation.

Population des plaines.

Dans les plaines de l'Élide, sur les côtes de l'Achaïe, dans les environs d'Argos et de Tripolitza, dans la belle vallée de l'Eurotas, j'ai vu encore des cultivateurs qui s'efforcent de se relever de leurs désastres. Bien différens de ces pallikares qui ne nous inspirent que du dégoût, ils ont l'air laborieux et honnête; ils sont propres, doux, bienveillans et hospitaliers; leurs armes sont des instrumens de culture Il faudra sans doute bien du temps pour éclairer leur ignorance, mais au moins il y a de la ressource chez eux, parce qu'ils ne sont pas corrompus comme les primats, ni brigands comme les pallikares. Une chose leur fait beaucoup d'honneur : c'est la rareté des crimes parmi eux. Elle est d'autant plus surprenante aujourd'hui, qu'on devrait s'attendre à tout le contraire, après six années de désordres, au sein d'une misère affreuse, et lorsque tant d'exemples de dépravation sont donnés par une classe supérieure. Cependant il n'y est presque jamais question de vols, d'assassinats et d'autres crimes assez communs dans les pays les plus civilisés. Leur organisation *communale* pourrait également être prise pour modèle; elle date probablement d'une époque ancienne et en a toute la simplicité. Le chef de la commune est choisi par les habitans et exerce gratuitement ses fonctions. Ils sont garans et solidaires les uns des autres; si un crime est commis dans l'intérieur

de la commune, elle est responsable de ses suites; si un des habitans éprouve un malheur, si sa maison est brûlée, par exemple, la commune lui en tient compte et remplace la perte. Cette organisation fort simple avait quelque chose de paternel et dénotait des mœurs pures. Elle a été changée par le président du gouvernement actuel; il a pensé, sans doute, qu'elle n'était plus compatible avec l'état présent de la Grèce, qu'il était nécessaire que le gouvernement fît sentir partout et à chaque instant sa vigoureuse influence, que l'organisation ancienne pouvait être bonne dans un temps tranquille, mais que, la classe pour qui elle avait été faite ayant été presque entièrement détruite, il fallait que l'administration fût appropriée à une société divisée, et qu'elle fût assez forte pour être à la fois protectrice et répressive. Il a organisé cette administration à peu près sur le pied où elle est en France; les démogérontes sont encore nommés par la commune, mais ils relèvent et reçoivent les ordres de l'autorité supérieure, suivant des degrés de hiérarchie établis; la justice qu'ils exerçaient auparavant a également été retirée de leurs attributions et réservée à des tribunaux qui n'existent, à la vérité, encore qu'en projet. Je reviendrai sur ce sujet quand je parlerai du gouvernement.

Je me bornerai à signaler ici la plus grande difficulté que le président rencontre à relever un pays qui a été déchiré par tant de désordres. Il existe encore en Grèce une classe dont on peut espérer de tirer parti, mais le tout est d'arriver jusqu'à elle.

D'abord elle est dans une profonde ignorance; elle n'a fourni que son sang dans la révolution et elle est toujours restée étrangère à sa direction. Toutes les avenues du pouvoir sont occupées par les primats; ils sont encore aujourd'hui les intermédiaires obligés entre le gouvernement, et le peuple est forcé de s'en servir pour établir la chaîne qui communique de l'un à l'autre. Ce n'est que parmi eux qu'on peut trouver des administrateurs; la masse qui est habituée à recevoir leur impulsion, qui ne connaît qu'eux, est incapable de concevoir un gouvernement central et régulier. Tant qu'elle ne sera pas éclairée, et ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, l'influence et la direction du pays doivent appartenir aux primats; et que d'obstacles s'opposent encore à ce qu'elle le soit! Sans parler de tous les préjugés de la superstition et d'une longue habitude, du peu de goût que doivent avoir les primats pour que la civilisation se répande dans la classe inférieure, la misère de cette classe est si grande, qu'avant tout il faut songer à l'en tirer. On aura beau créer des écoles, tant que le peuple mourra de faim elles seront désertes. On a été jusqu'à imaginer d'élever de jeunes Grecs en France, de leur donner une éducation élégante et soignée, comme si on ne devait pas s'attendre à ce que plus cette éducation serait perfectionnée, plus on les rendrait inutiles à leur pays. Quand ils auront pris les goûts et les habitudes de la civilisation avancée dont nous jouissons, retourneront-ils au milieu de peuplades presque sauvages, ou, s'ils en ont la constance, se feront-ils

comprendre d'elles, surtout lorsqu'ils leur apporteront des idées d'un ordre élevé et des connaissances scientifiques? Qu'on instruise ces jeunes Grecs dans notre agriculture, qu'on leur apprenne à connaître le prix et à tirer parti de la terre : on leur aura rendu le plus grand de tous les services et on aura fait des hommes utiles ; toute autre éducation ne peut qu'être nuisible à eux et à leur pays.

Misère.

Ainsi la première de toutes les nécessités est de soustraire le peuple à la misère qui le dévore. Le pays est ravagé de fond en comble, les maisons sont brûlées, les vignes et les oliviers sont arrachés, les troupeaux détruits, le peu de capitaux que possédait le pays absorbés et passés en entier entre les mains des voleurs. Au milieu de tant d'obstacles, il y a bien peu d'espérance qu'il puisse de long-temps se relever de ses ruines. On manque de semences pour féconder la terre ; le gouvernement pourra en distribuer, mais le peuple qui meurt de faim les consommera au lieu de les employer à la culture. Un philantrope anglais avait imaginé d'introduire les pommes-de-terre en Grèce, il en avait planté sur plusieurs points ; pendant la nuit elles étaient déterrées et volées par les malheureux qui n'avaient rien pour subsister. Les bras manqueraient moins que le reste [1] : car s'ils sont in-

[1] La population de la Morée était portée avant la guerre à

suffisans pour cultiver tout le pays, ils suffiraient du moins pour cultiver ce qui est nécessaire à sa subsistance. Mais l'extrême misère est l'obstacle le plus pénible à surmonter. Toute culture demande des capitaux, quelque petits qu'ils soient; elle ne peut se passer d'instrumens, de bestiaux et de ces premières avances qui font vivre le cultivateur dans l'intervalle qui s'écoule avant qu'il puisse retirer de la terre ce qu'il lui a confié. Elle a également besoin de confiance et de sécurité, car quel est celui qui travaillera, s'il doit craindre que le fruit de ses peines lui soit ravi au moment où il pourrait espérer de le recueillir? Telles sont les causes qui s'opposent à ce que la Grèce puisse guérir ses plaies profondes. Le temps seul triomphe de la misère : il dépend de la fermeté du gouvernement de rétablir l'ordre, de ranimer le goût du travail, de faire que le plus profitable de tous les métiers ne soit pas celui du brigandage, car tant qu'il en sera ainsi on doit désespérer de mettre le travail en honneur. L'œuvre est à la vérité difficile; j'ai déjà signalé un des plus grands obstacles, l'obligation où est le gouvernement de se servir de la classe corrompue des primats. J'en indiquerai d'autres à mesure que je considérerai les divers aspects sous lesquels se présente la Grèce. C'est ainsi qu'on peut

400,000 habitans; il est fort difficile aujourd'hui d'en faire même une évaluation approximative. On en a tenté plusieurs qui diffèrent beaucoup entre elles. Les Grecs veulent y retrouver l'ancienne population; d'autres ne la portent qu'à 80,000 ames. Je crois qu'elle s'élève tout au plus à deux cent mille.

compter dans ce nombre le manque d'accord, la défiance et même la haine mutuelle qui séparent les habitans en une multitude de partis et de rivalités ennemies.

Rouméliotes et Moraïtes.

J'ai déjà indiqué la principale division de la population grecque en deux nuances opposées l'une à l'autre, les habitans des *montagnes* et les habitans des *plaines*, ceux qui vivent de *pillage* et ceux qui vivent de *travail;* ils se détestent et se méprisent réciproquement. Quand j'ai vu les Rouméliotes, ils m'ont ouvertement témoigné leur mépris pour les Moraïtes qu'ils appellent des lâches, des Grecs dégénérés, tandis qu'eux seuls possèdent le courage et constituent la seule force de la patrie; eux seuls tenaient tête aux Turcs, s'immortalisaient par l'héroïque défense de Missolonghi, pendant que la Morée courbait humblement la tête sous le joug égyptien. Aussi la cause de la liberté n'est point dans la Morée ; ce qu'on a fait pour elle n'est rien pour la Grèce; peu leur importe que la Morée redevienne ou non une province Turque : elle est digne de l'être ; la Roumélie seule est la terre de l'indépendance. Dans ces discours où se mêle toute l'exagération qui leur est propre, ils ne cachent pas qu'ils ne tiennent aucun compte de ce que l'Europe a fait jusqu'à présent pour la Grèce, et que tous les services rendus à une race différente de la leur sont autant d'injures dont on semble

vouloir abreuver les véritables enfans de la liberté. D'un autre côté les Moraïtes ne ménagent pas davantage les Rouméliotes. Ils ne voient en eux que des brigands qui ne sont braves que pour le pillage et qui fuient devant l'ennemi ; ils leur rappellent le bombardement de Napoli par Grivas et la déroute honteuse de la journée d'Athènes ; c'est alors qu'on a vu trois cents Delhis disperser en un clin d'œil plus de dix mille Rouméliotes, et cependant Ibrahim était depuis quatre ans en Morée avec quarante mille hommes de troupes excellentes, sans avoir encore pu la soumettre. Si l'immense supériorité du nombre et de la tactique lui a donné la victoire dans le combat, les Moraïtes ne se sont pas soumis pour cela. Ils n'ont cessé de harceler leur formidable ennemi, ils ont épuisé ses forces par une guerre de détail, et déployé une constance dont les Rouméliotes n'eussent pas été capables. Ce sont ces dangereux auxiliaires qui ont ruiné la cause de la Grèce ; ils n'y ont apporté que le trouble et le pillage, ils ont englouti toutes ses ressources et l'ont déchirée par leur anarchie sanglante. C'est pour la Roumélie que la Morée a prodigué ses trésors ; elle a fait, à toutes les époques, les plus grands efforts pour voler au secours de sa sœur menacée, et quand le moment du danger est venu pour elle, elle en a été lâchement abandonnée ; elle n'a trouvé que des ennemis chez ceux qu'elle avait traités en frères.

J'ai longuement rapporté ces reproches réciproques pour donner une idée de l'animosité qui règne

entre les deux partis. J'ajouterai que ceux qui sont dans la bouche des Moraïtes me paraissent les mieux fondés. Il faut même dire une chose à leur louange; quand les Rouméliotes se montrent si indifférens sur le sort de la Morée, si mécontens même de ce qu'on a fait pour elle, les Moraïtes au contraire ne cessent de témoigner un vif intérêt pour le sort de la Roumélie. Dans leurs idées sur l'indépendance et l'état grec, ils trouvent que la Grèce ne peut être forte si elle est bornée à l'isthme de Corinthe, et ils souhaitent ardemment que les limites en soient étendues. Les Moraïtes sont beaucoup plus susceptibles d'organisation que les autres; il y a bien moins de pallikares parmi eux, et l'on peut plutôt espérer de rétablir un gouvernement régulier dans leur pays que dans les rochers de la Roumélie, qui n'ont jamais servi de retraite qu'à des bandits. Il est très-vrai que les principaux fauteurs des désordres ont été les Rouméliotes; que sans eux la Morée serait probablement venue à bout de s'asseoir et de se garantir d'une grande partie des maux que l'anarchie et la guerre civile ont traînés à leur suite.

Mais la Morée elle-même est bien loin d'être sans divisions. Il y a chez elle des montagnards et des cultivateurs des plaines. Les Arcadiens, et surtout les Maïnotes, ont toujours mené un autre genre de vie que les habitans de l'Argolide, de la Corinthie, de l'Achaïe, de l'Élide et de la Messénie, des environs de Tripolitza et de Mistra. Ce sont des pallikares, comme les Rouméliotes; comme eux, ils ne vivent que de ra-

pines et se sont montrés en hostilité constante avec les cultivateurs qu'ils appellent des esclaves. Un trait assez caractéristique de cette antipathie est ce propos d'un Maïnote qui, en me parlant des Moraïtes, les qualifiait en masse de lâches et de peuple sans honneur. Suivant lui, le Magne était seul la patrie des hommes de cœur, la Morée ne comptait que des esclaves et une race abâtardie. Dans ses invectives il désignait la Morée, comme si le Magne en était entièrement distinct et ne voulait même pas qu'il en fît géographiquement partie.

Maïnotes.

On s'est beaucoup occupé des mœurs des Maïnotes ; on a voulu voir en eux des descendans directs des Spartiates, et l'espèce de résistance qu'ils ont faite aux Turcs a presque ennobli leurs brigandages. Il ne sera peut-être pas inutile de donner ici une courte description du Magne, tel qu'il m'a paru être lorsque je l'ai visité à la fin de 1828.

Le Magne comprend toute la chaîne du Taygète qui est renfermée entre les deux golfes de Kolokythia et de Coron, et dont l'extrémité forme le cap Matapan (le cap Ténare des anciens). Cette chaîne est complétement nue ; la température y est tour à tour glaciale et brûlante, et les rochers décharnés dont elle est hérissée de toutes parts ne présentent aucune trace de verdure. Cependant on y

découvre de nombreux villages. Tantôt ils sont perchés sur un pic élevé, tantôt ils se projettent au milieu de la mer, sur des rochers qui forment des anses nombreuses le long de ce grand développement de côtes. On conçoit avec peine qu'une population agglomérée sur ces rochers stériles puisse y trouver de quoi vivre; mais l'industrie des Maïnotes a su y pourvoir. Ils ont un trait frappant de ressemblance avec leurs illustres ancêtres, c'est le penchant au vol; nulle part on ne trouve une société de voleurs aussi bien organisée. Le Maïnote méprise le travail, ne vit que de rapines et de crimes; la trahison est son arme favorite, et on voit rarement chez lui ce noble élan du courage qui fait braver le danger à visage découvert. Voleur infatigable, il attendra le voyageur au bord du précipice, et il ira dépouiller le navire sans défense, que le calme retiendra près de ses côtes. D'autres fois, il descendra de ses montagnes pour enlever des troupeaux dans les riches environs de Mistra et de Calamata, et piller ses voisins qu'il regarde comme une race sujette. Au moment même où nous bloquions Coron, occupé alors par les Turcs, des barques venaient secrètement du Magne pour y apporter des vivres, et il fallut des exemples sévères pour les en écarter. Entre eux-mêmes le caractère turbulent et voleur des Maïnotes ne veut reconnaître le frein d'aucune loi. Avant la révolution grecque, ils obéissaient nominalement à des beys, dont la dignité appartenait à la famille des Mavro-Michali. Mais ces beys n'avaient d'autre autorité que celle que

leur donnait la supériorité d'influence et de richesse sur les autres familles du pays, et elle devait être fort précaire. C'étaient eux cependant qui représentaient leur pays auprès de la Porte, et un de leurs fils y était toujours détenu comme ôtage. L'organisation à laquelle on peut le mieux comparer celle du Magne (autant que cette comparaison peut s'appliquer à un pays barbare) est une féodalité libre. Les familles auxquelles leurs richesses donnent de l'influence réunissent autour d'elles un nombre de bandits plus ou moins grand; c'est avec eux qu'elles portent le pillage au-dehors, et se font la guerre entre elles. On remarque dans les villages leurs maisons fortifiées, comme elles l'étaient chez nous au moyen âge. Les Maïnotes n'ont jamais été positivement conquis par les Turcs, parce que ces derniers s'occupaient peu de la possession d'un pays d'aucune valeur; ils ne leur payaient qu'un léger tribut que recueillait le Capitan Pacha dans sa tournée annuelle, et ils étaient assimilés aux insulaires de l'Archipel. Dans la guerre des Egyptiens, ils ont su se défendre contre Ibrahim, et une attaque qu'il tenta contre Cechriès, où un retranchement permanent a été élevé depuis nombre d'années, fut infructueuse. Il ne l'a pas renouvelée, parce qu'il fut distrait par d'autres soins, et aussi parce qu'il jugea inutile de s'obstiner à une attaque dont la réussite était indifférente pour ses vues, et ne le dédommagerait jamais de ce qu'elle pourrait lui coûter. Il préféra se servir des Maïnotes pour faire venir secrètement de Candie les approvisionnemens dont le

blocus des escadres alliées empêchait l'arrivage à Navarin. Au moment du danger, l'autorité des beys avait quelque influence dans le Magne ; dès qu'il cessait, l'anarchie recommençait avec plus de violence, et la guerre civile l'a presque toujours ensanglanté. Aujourd'hui il faudra plus de temps que dans toute autre partie de la Grèce pour que l'ordre vienne à s'y établir, et maintenant que le peu d'autorité qu'avaient les beys s'est tout-à-fait écroulé, celle d'un gouvernement central venant de Napoli ou d'Egine sera bien moins écoutée encore. Il est difficile de savoir, même par approximation, à combien se monte la population du Magne : comme tous les environs y ont cherché un refuge, des plaines de l'Eurotas comme de celles du Pamisus, elle est plus forte que jamais. Mais la renaissance de l'ordre et de l'agriculture doit la diminuer tous les jours. Malheureusement une partie des populations fugitives a dû prendre chez les Maïnotes le goût du brigandage ; et là, comme dans toutes les autres portions de la Grèce, cette lèpre, presque impossible à guérir chez un peuple sauvage, rendra pour long-temps encore illusoire toute espérance de régénération.

Je viens de parler de la province de la Morée qui se distingue le plus de toutes les autres. Mais il est encore dans la population de cette péninsule des divisions nombreuses et fortement senties. Tout le long des côtes qui regardent l'Archipel, les habitudes du peuple tiennent beaucoup de celles des insulaires, et elles ont souvent servi d'asile aux pi-

rates. J'ai déjà dit que les rives de l'Argolide et celles du golfe de Corinthe étaient habitées par une race albanaise qui a peu de rapports avec le reste des Grecs. Elle s'en distingue par un extérieur plus prévenant, plus de travail, plus d'entente de l'agriculture, et par conséquent plus de richesse. Elle se mêle peu avec eux, et la langue nationale, qu'elle parle toujours, lui conserve un caractère d'originalité.

Entre les Grecs cultivateurs des plaines, on remarque également plusieurs différences; dans un pays aussi étroit, il y a des nuances nombreuses d'idiomes, de mœurs et de caractères. L'ignorance, la superstition et l'amour de l'argent, sont les points de rapprochement les plus intimes. C'est le fruit de la barbarie et d'un long asservissement qui tenait les parties mêmes les plus voisines sans rapport les unes avec les autres; aussi y a-t-il, de canton à canton, une foule de rivalités et d'animosités qui déchirent tout le pays, et le jettent dans un état continuel de disputes, de petites guerres et de vengeances. La misère leur donne aujourd'hui leur principal aliment, et à cette disposition bien malheureuse des esprits les primats sont venus joindre leurs intrigues et les chefs de bandes leurs sanglans démêlés. On conçoit tous les désordres qui ont dû résulter, et la prodigieuse activité qu'a dû prendre la guerre civile chez un peuple où il y avait tant de germes de discorde.

Caractère.

L'ignorance et la superstition sont poussées, dans la masse du peuple grec, au plus haut degré possible; ce n'est pas que la nature ait été avare de ses dons envers lui. Elle lui a, au contraire, départi l'intelligence à un merveilleux degré, et, je l'ai déjà dit dans un autre endroit, c'est une étude fort instructive que d'observer la finesse et l'adresse que les Grecs déploient pour arriver à leurs fins. Avec eux, il faut être constamment sur ses gardes. Aucune parole, aucun geste n'est perdu; ils lisent dans vos regards jusqu'à vos pensées les plus secrètes, et en un clin d'œil ils vous auront deviné. Ils s'envelopperont des dehors de la bonhomie, de la stupidité même; mais sous cette écorce grossière est toute l'astuce du renard, et satisfaits de vous avoir trompé, ils triompheront de vos mépris. Il n'est pas un acte, pas un mot qui ne soit calculé chez eux; ils saisissent au premier abord et avec un rare instinct les détours les plus éloignés qui peuvent les rapprocher de leur but, et, pareils au vaisseau qui louvoie contre le vent, ils éviteront d'y marcher droit, pour marcher plus sûrement. Nul n'est plus habile pour trouver le côté faible, et ils réuniront pour l'attaquer tout ce que leur génie inventif leur fournit de ruse et d'adresse; la flatterie, l'imagination, la pitié, l'intérêt, la persuasion, ils manieront tout

avec un égal bonheur. Si ces moyens sont insuffisans, ils auront recours à la persévérance, et à force de suivre l'objet qu'ils veulent atteindre, ils finiront par s'en emparer. Comme le prix du temps leur est inconnu, c'est une dépense qui n'entre pas dans leurs calculs, et s'ils voient quelques paras au bout de leur journée, ils attendront avec patience, et la perdront tout entière à prier, solliciter, circonvenir par tous les moyens possibles, plutôt que de songer à un travail qui leur en vaudrait le décuple. C'est que dans leur ignorance ils ne conçoivent d'autre valeur que l'argent ; c'est l'échelle à laquelle ils réduisent toute chose, et ce qui n'est point argent est sans prix à leurs yeux. Cette aberration d'idée chez un peuple spirituel et qui raisonne avec une merveilleuse sagacité est facile à expliquer. Sous la domination turque, les sujets ne possèdent rien qui soit à l'abri de la cupidité du maître; les fidèles eux-mêmes sont exposés tous les jours à voir leur fortune enlevée par le caprice d'un pacha : à plus forte raison, les Rayas n'ont rien en propre, et la richesse qu'on pourrait leur supposer serait pour eux un arrêt de proscription. S'il leur a fallu de l'adresse pour l'acquérir, il leur en faut bien plus encore pour la cacher, et les dehors de la misère peuvent seuls la mettre à l'abri [1]. Comme l'ar-

[1] Cette proposition générale me paraît susceptible de modifications importantes. Sans nier les excès auxquels l'avidité et le caprice des pachas peuvent les entraîner, les rayas des trois nations grecque, arménienne et juive, dans l'empire ottoman.

gent est la seule valeur qu'il soit possible de soustraire à des regards investigateurs, et d'emporter avec soi le jour où il faudra fuir la persécution, c'est aussi la seule qui soit utile; car toutes les autres auront besoin d'être converties en elle, pour que la possession n'en soit pas environnée de chances et de dangers. Ces idées, qu'une longue habitude a enracinées chez les Grecs, n'ont pu qu'être fortifiées par les troubles au milieu desquels ils ont vécu dans les dernières années. S'il est facile de remonter à leur source, il ne l'est pas moins de les suivre dans leurs conséquences, et nous pouvons nous attendre à ce que, tant qu'elles subsisteront, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on soit parvenu à vaincre tous les préjugés par la force de l'expérience, et à réformer entièrement le caractère et les habitudes de tout un peuple, elles seront un obstacle insurmontable à ce que les capitaux, sans lesquels le pays ne saurait être vivifié, sortent de la terre où ils sont enfouis. Il faut une longue suite d'ordre, de tranquillité et de bon gouvernement pour leur inspirer de la confiance. Mais cette œuvre ne peut être que celle du temps; les mœurs, qui sont le fruit des siècles, pèsent d'un poids énorme sur les généra-

jouissent aussi bien de leurs propriétés que les membres du *tiers-état*, dans la France ancienne, et leur situation est légalement à tous égards supérieure à celle des protestans, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'au règne de Louis XVI, et à l'existence des catholiques irlandais, sous le joug des lois jalouses que fait peser sur eux l'Angleterre protestante.

tions, et ce ne sont pas quelques années, bien moins encore des leçons et des théories, qui modifieront un ensemble dont l'ignorance et la misère ont consolidé toutes les parties.

(La suite au prochain cahier.)

ANNALES

ET

ANTIQUITÉS DU RAJASTHAN,

PAR M. LE COLONEL JAMES TOD [1].

Par sa mission long-temps prolongée d'agent politique auprès des états qui sont le sujet de son ouvrage, le colonel Tod a été à même de puiser aux meilleures sources, et offre pour l'authenticité de ses documens une garantie que l'on trouve trop rarement dans les productions du même genre. Nous devons avouer cependant que plus d'une fois il se livre à des inductions qui auraient besoin d'être appuyées par des preuves plus satisfaisantes que celles qu'il apporte. Ainsi Boudha et Mercure sont à ses yeux le même individu, de même que Menou, Osiris, Bacchus et Menès, lui paraissent n'être autre chose que Noé. Un fragment assez considérable de l'ouvrage est consacré à établir des rapproche-

[1] 1 vol. in-4°. Londres, 1829.

mens entre les peuples du Rajasthan et les tribus des Scythes, et l'auteur ne craint pas d'appuyer sa théorie sur des autorités qui nous paraissent très-apocryphes. Les points d'analogie et de comparaison qu'il présente sont fort ingénieux sans doute; ils pourraient cependant s'appliquer assez souvent avec la même facilité à tous autres peuples qu'à ceux dont il s'agit. Mais sans prolonge cette légère critique sur un ouvrage extrêmement curieux et intéressant sous plus d'un rapport, jetons un coupd'œil rapide sur les contrées dont il donne la description.

Le Rajasthan occupe un espace de huit degrés en latitude et de neuf en longitude, ce qui donne une étendue carrée de 350,000 milles. Il est borné à l'Ouest par la vallée de l'Indus, à l'Est par le Bundelcand, au Nord par le désert de sable appelé Jungul, et au Sud par les montagnes Vindya. Ce pays est habité par une *race royale*, car telle est, selon le colonel Tod, la signification attachée au nom de ce peuple qui, à une époque reculée, soumit la population indigène de l'Inde, et conserve encore l'orgueil de son origine. Il dédaigne la charrue et ne combat qu'à cheval. Cependant la distinction des castes est sévèrement marquée, et la manière dont les honneurs et les rangs sont distribués semble indiquer une très-ancienne civilisation. Un homme d'un rang supérieur a une bannière; sa marche est précédée par des tambours et un héraut; il reçoit périodiquement certaines redevances qui lui sont accordées en récompense de quelques services rendus par ses ancêtres.

Ceux qui forment la cour et l'entourage du prince montrent fréquemment l'audace et la turbulence qui caractérisaient les grands vassaux de notre ancien système féodal, et il serait assez souvent facile de confondre le chef suprême avec ses subordonnés. Ces priviléges aristocratiques sont héréditaires. Lorsque le *Rana* d'Odipour quitte la capitale, le gouvernement de la ville et l'administration du palais sont remis au chef du *saloumbra*. C'est encore ce chef qui, à l'installation d'un souverain, est chargé de lui ceindre l'épée et de lui remettre les insignes de sa puissance. Les lois relatives à la succession au trône posent une barrière insurmontable à l'usurpation que ce ministre tout puissant oserait tenter; mais lorsque c'est un homme de talent et de capacité, il n'en possède pas moins le pouvoir réel, et dans ce cas le prince n'est qu'un simulacre de souverain.

Des priviléges héréditaires, tels que celui de se trouver à l'avant-garde, sont quelquefois réclamés par plusieurs familles. L'histoire en fournit un exemple qui peut également donner une juste idée de l'intrépidité de ces peuples. A l'attaque d'Ontala, place forte de la frontière, on fut arrêté par la réclamation des *Chondawuts* et des *Sucktawuts* qui prétendaient former exclusivement l'avant-garde. Le Rana décida que cet avantage appartiendrait de droit à celui des deux clans qui pénétrerait le premier dans Ontala. Ils se précipitèrent à la fois et arrivèrent ensemble à la place, dont les Sucktawuts tentèrent d'enfoncer les portes, tandis

que les Chondawuts escaladèrent les remparts. Le chef des premiers comptait sur les éléphans qu'il avait sous ses ordres; mais ces animaux ne pouvaient faire usage de leurs forces, arrêtés par des pointes en fer qui garnissaient les portes. Désespéré de cet obstacle, il plaça son corps contre les pointes, ordonna de faire avancer les éléphans, et bientôt roula en lambeaux dans la place avec les débris de la porte. Mais cet acte inoui d'audace et de dévouement ne donna pas à sa troupe l'avantage qu'il en attendait; car le chef de la tribu rivale étant tombé mort au pied des remparts, un de ses guerriers le saisit, l'attacha sur ses épaules, parvint, la lance au poing, jusque sur le parapet, et jeta dans la place le corps mutilé de son prince, en s'écriant : « L'a-» vant-garde est aux *Chondawuts*, ils sont arrivés » les premiers. »

On peut croire que chez de tels hommes l'ardeur de la vengeance est portée jusqu'à la fureur. En effet, aucune considération divine ou humaine, aucune loi ne peut engager à accorder le pardon d'une offense. L'exaltation de ces passions est entretenue par l'usage habituel et exclusif de l'opium. La première offre que fait un hôte à celui qui vient le visiter est une prise de ce poison; lorsque, dans un jour de fête, plusieurs amis se réunissent pour renouveler et resserrer les liens de leur amitié, on fait circuler à la ronde une grande coupe contenant une dissolution d'opium à laquelle goûtent tous les assistans. Ce breuvage produit une vive excitation uniformément suivie par

un abattement plus grand encore, et qui laisse le corps et l'intelligence dans une espèce de long anéantissement.

Le jeu est, pour ainsi dire, un autre enivrement auquel ces peuples s'abandonnent sans réserve. Ils jouent leur argent, leurs propriétés, leurs femmes, leur liberté, et quelquefois perdent le tout ensemble. *Yovdishtra* jouant contre *Duryodhana* perdit le trône de l'Inde; il joua la belle et vertueuse *Droupolivi*, et la perdit également; enfin, mettant au jeu sa liberté, il fut obligé de s'exiler du pays pendant douze ans. A la prise d'Ontala dont nous venons de parler, deux chefs mogols étaient à faire une partie d'échecs lorsqu'on leur annonça l'attaque de la ville. Ils continuèrent malgré l'assaut, et se virent bientôt entourés d'ennemis auxquels ils demandèrent pour toute grâce la faculté de terminer leur partie, ce qu'ils ne pouvaient manquer d'obtenir de la part de leurs vainqueurs. Mais à la fin de cette partie, et lorsque l'intérêt qu'elle avait fait naître fut éteint, ils furent mis à mort l'un et l'autre.

Les armes en usage dans le pays sont de toute beauté et d'un grand prix. On se sert de préférence du sabre légèrement recourbé comme le damas; mais les lames droites et à deux tranchans sont assez communes. Les fusils à deux coups sont du travail le plus fini et ornés d'or et de perles. L'intérieur des boucliers en peau de rhinocéros est orné de riches dessins et de peintures élégantes. Ainsi que l'arc de corne de buffle et le

dard à tige de roseau, ces armes faites pour la guerre servent également aux jeux de la paix auxquels on initie dès l'âge le plus tendre les enfans eux-mêmes. Pour exercer leurs bras, et peut-être pour les accoutumer à voir sans crainte couler le sang, on leur apprend avec de petits sabres légers à faire sauter la tête des chiens et des chats. Il est assez naturel qu'une pareille éducation produise le courage et la férocité qui distinguent éminemment cette race d'hommes.

Les maisons du Rajasthan n'ont pas de meubles. Le plafond est souvent peint ou doré, et supporté par des colonnes; les murs ne présentent qu'une masse de glaces, de porcelaines et de marbres; mais cette brillante enveloppe ne renferme rien. Un tapis tient lieu à la fois de chaises, de tables et de lits, et les visiteurs s'y placent selon leur rang ou leur fortune.

De même que dans tout l'Orient, les femmes du Rajasthan ne sont point libres; mais ici leur réclusion n'a rien qui puisse répondre à l'idée de honte et de faiblesse que nous attachons à ce mot : leurs époux, qui ne cessent jamais d'être amans, les traitent constamment avec ces égards et cette déférence qui pourraient faire croire à des Européens qu'ils sont soumis à leurs caprices. Mais cette conduite n'est que la juste récompense due à des femmes qui partagent tous les sentimens de leurs belliqueux époux, et qui punissent par le mépris l'oubli des devoirs ou le manque de courage. Lorsque Jesswunt-Sing fit la guerre à Aureng-Zeb, il fut contraint de fuir,

après un combat sanglant, laissant dix mille hommes sur le champ de bataille. Il s'était défendu avec une valeur désespérée, entouré par un ennemi supérieur en nombre qui enveloppait de tous côtés ses derniers défenseurs. Cependant, lorsqu'il arriva à son château, son épouse, fille du Rana d'Ordipour, en fit fermer les portes et refusa de le recevoir, indignée de sa lâcheté.

« Lorsqu'elle apprit ce qui s'était passé, dit » un auteur qui raconte le fait, au lieu d'en- » voyer au devant de son époux quelqu'un pour » le consoler, elle s'écria que ce n'était point son » mari, et défendit de le laisser pénétrer dans la » forteresse, ajoutant que le gendre d'un Rana n'au- » rait point oublié que son devoir était de vaincre » ou de mourir. Peu de temps après, elle fit dresser » son bûcher, et dit qu'on l'avait trompée, que son » époux devait être mort, et que son devoir à elle- » même était de se brûler. Elle ne quitta cette ré- » solution que pour accabler Jesswunt-Sing de re- » proches, et passa neuf jours entiers dans des » alternatives de fureur et d'abattement, dont » elle ne sortit que lorsque sa mère fut par- » venue à la calmer en l'assurant que son mari, » à la tête d'une nouvelle armée, allait de nou- » veau tenter le sort des combats et réparer son » honneur. »

Cet héroïsme des femmes n'est pas chez elles une vaine théorie. L'épouse du rajah aurait agi, si la circonstance l'eût exigé, avec autant de fermeté qu'il paraissait y en avoir dans ses sentimens. Lors-

que la belle reine de Ganore, traînée de forteresse en forteresse, fut dépouillée de sa puissance par l'ennemi qui l'avait réduite en captivité, elle obtint des conditions qui ne pouvaient pas être déshonorantes, même à une souveraine. Le vainqueur la supplia de devenir son épouse et de régner sur son peuple et sur lui. Persuadée de l'inutilité d'un refus, la reine accepta cette offre, et désigna le jour où elle devait être réalisée. Couvert de vêtemens somptueux qui avaient appartenu à la cour de Ganore, et qu'il tenait des mains de sa future, le khan se rendit sur une haute terrasse où la cérémonie devait avoir lieu, et se plaça à côté de la reine qui déjà l'y avait précédé. Mais aussitôt il éprouva les atteintes d'un mal inconnu ; il demanda à boire à grands cris, et arracha par lambeaux la robe qui couvrait son sein brûlant. « Khan, lui dit » la reine avec calme, les vêtemens que vous » portez sont empoisonnés. Notre mariage et no- » tre mort vont avoir lieu en même temps; c'est » le seul moyen que vous m'avez laissé d'échapper » à mon déshonneur. » A ces mots, elle se précipita dans les flots qui coulaient au pied de la terrasse.

La fille d'un puissant chef des Mohils, fiancée à l'héritier du souverain de Mundore, conçut une vive passion pour un personnage de la cour. Flatté de cet honneur et de la préférence dont il était l'objet, celui-ci reçut la main de celle qui l'avait choisi, et, après la cérémonie des noces, il la conduisit dans une forteresse qu'il commandait au

milieu des montagnes, escorté par sept cents cavaliers. A peine engagée dans les défilés, la petite troupe rencontra, à la tête de quatre mille hommes, le prince dont l'amour avait été dédaigné; mais loin de profiter de l'avantage du nombre, il commença avec ses ennemis une série de combats singuliers, suivant toutes les formes de l'ancienne chevalerie, jusqu'à ce qu'enfin il en vînt à son rival, auquel il donna la mort après une lutte où ils montrèrent l'un et l'autre autant de loyauté que de bravoure. A cet aspect, la princesse eut le courage inoui de trancher elle-même d'un coup de cimeterre son bras gauche qu'elle envoya à son beau-père comme un gage de son intrépidité. Elle ordonna en même temps qu'on lui coupât le bras droit, et qu'on le remît à sa famille avec les bracelets qui l'ornaient. Le bûcher fut élevé sur le lieu même où le combat s'était passé, et la jeune femme voulut y périr au milieu des flammes, serrant contre son cœur avec les restes mutilés et sanglans de ses bras, le corps de son époux.

Voici une autre anecdote qui prouve que la force physique égale souvent le courage chez les femmes de ces contrées. Une paysanne, qui portait à dîner à son mari occupé au travail des champs près de Puchpuhar, vit un ours énorme venir droit à elle. Elle se réfugia derrière un gros arbre où son ennemi la poursuivit. Elle y mit un terme en s'arrêtant, et saisit les pattes de l'ours au moment où il embrassait le tronc de l'arbre. En vain essaya-t-il à droite et à gauche d'atteindre avec les dents les

mains qui semblaient le clouer à cet endroit, il ne put y parvenir. Cependant cette position ne pouvait être long-temps tenable, lorsque la pauvre paysanne vit heureusement, passer un soldat; elle l'appela, et le pria de prendre sa place pour quelques instans : celui-ci y consentit sans peine, et crut avoir contracté une tâche facile à remplir. Mais il ne tarda pas à rappeler à son secours la femme qui s'éloignait en riant, et qui lui conseillait de l'attendre pendant quelques minutes. En effet, elle revint bientôt avec son mari, qui tua l'ours d'un coup de cognée.

Malgré les brillantes qualités qui distinguent ces femmes, leur destinée n'en est pas moins rigoureuse. Une mort violente les menace à toutes les périodes de leur existence, et elles ont d'autant moins de chances d'échapper à ce sort cruel, qu'elles sont douées de plus de charmes et d'amabilité. Elles éprouvent, d'ailleurs, la plus grande difficulté à former des unions convenables, par suite des lois relatives à l'inceste et de la multiplicité des cas où il est considéré avoir lieu. Non-seulement il est défendu de contracter mariage entre les individus de la même famille patriarcale, mais entre ceux de la même tribu. Ainsi, quoique huit siècles se soient écoulés depuis l'époque où les deux grandes subdivisions des *Gehlotes* se sont formées, les hommes de l'une de ces branches regardent encore comme leurs sœurs les femmes de l'autre. D'après cela, les parens d'une jeune fille sont forcés de lui chercher un époux au loin, et quand ils l'ont trou-

vé, les frais des fêtes qu'ils sont obligés de donner entraînent la ruine de leur famille. Aussi la naissance d'une fille est-elle regardée comme une calamité.

La loi prescrit à la femme de se brûler sur le tombeau de son mari. Le nom de veuve est pour les femmes de ces contrées l'épithète la plus outrageante dont on puisse les flétrir. Cette coutume barbare remonte aux siècles les plus reculés; et sans doute les premiers législateurs qui l'instituèrent ne le firent point sans de puissans motifs. Les femmes du Rajasthan, comme on l'a vu, sont douées d'un caractère plus indomptable encore que celui des hommes. Mais appartenant au sexe le plus faible, ce n'est point à force ouverte qu'elles peuvent assouvir leur haine ou leur vengeance, et il est à présumer que plus d'une fois, à des époques reculées, le poison servit secrètement dans les ménages l'une ou l'autre de ces deux passions. Il était donc d'une politique habile de faire dépendre l'existence de la femme de celle de son mari. Il est à remarquer cependant que cet usage terrible et si généralement adopté *n'est pas exactement précisé dans les institutes de Menou*, lois authentiquement reconnues. « Une femme vertueuse, dit-il, obtient le ciel en se » dévouant, après la mort de son époux, à une re- » ligieuse austérité; mais une veuve qui se remarie » attire sur elle des malheurs ici-bas et sera exclue » de la compagnie de son mari. » L'empereur Djihânguir défendit que, dans aucune circonstance, il fût permis à une mère de famille de se brûler,

quoiqu'elle parût le désirer. Ainsi que le fait observer M. Tod, si les doctrines de Menou, réunies aux autres documens relatifs à cet objet, étaient imprimées, répandues dans le public et appuyées par les missionnaires anglais, ce serait sans doute un moyen des plus efficaces pour parvenir à l'abolition du *suttisme*.

Nous aurions désiré pouvoir ajouter ici quelques détails sur les cérémonies religieuses de ces peuples. L'espace dont il nous est permis de disposer nous en prive, et nous nous bornerons à rapporter que l'année entière est remplie par des fêtes consacrées au culte, fêtes que le peuple considère cependant comme autant de représentations théâtrales. La plus remarquable et la plus belle est celle qu'on célèbre en l'honneur de Gouri, déesse de l'abondance. Elle a lieu à l'équinoxe du printemps, et la statue de la déesse, peinte des couleurs des grains au moment de la moisson, tient dans sa main le lothus. Les femmes dansent autour de cette statue et la supplient d'être favorable à leurs époux, auxquels elles présentent de jeunes épis qu'ils placent sur leurs turbans. Seules elles sont admises à célébrer cette fête où aucun homme ne figure, et qui se prolonge pendant plusieurs jours avec les cérémonies les plus diverses et les plus animées.

On trouvera encore une foule de détails du plus haut intérêt dans cet ouvrage, précieux surtout pour ceux qui se livrent à des recherches sur l'histoire et les mœurs des peuples de l'Orient, et qui

rappelle souvent l'érudition consciencieuse d'un autre savant écrivain anglais, dont nous avons eu déjà occasion d'entretenir nos lecteurs, M. le colonel Briggs.

LARDIER.

CONSIDÉRATIONS INÉDITES

SUR MADAGASCAR

ET

SUR LES RÉSULTATS DE LA NOUVELLE COLONISATION FRANÇAISE DE CETTE ILE,

PAR M. A. DE FONTMICHEL.

§ I. *De l'état politique de Madagascar.*

On dirait que Madagascar, par une sorte de prédestination, a été de tout temps aux yeux des Français un objet de convoitise aventureuse, une terre de prédilection prête à leur offrir l'indépendance, la fortune et une vie toute nouvelle.

Si notre inexpérience dans les expéditions d'outre-mer, et quelquefois une jalousie funeste entre les chefs auxquels la France confiait la direction de ses intérêts dans cette île d'une fécondité inépuisable pour le bien et pour le mal, obligèrent plus d'une fois la métropole à retirer ses secours et ses forces

de ces établissemens meurtriers, néanmoins, depuis 1642, des aventuriers de toute espèce, des esprits remuans, sans autre mandat que celui qu'ils tenaient de leur courage et de la supériorité que la civilisation leur donnait sur des peuples enfans, n'ont cessé d'aborder au Fort-Dauphin, à Manauzarié, à Tamatave; et même aucune révolution ne s'est déclarée dans le gouvernement barbare de ce pays, sans que des Français isolés n'y aient joué un rôle important.

Radama, le dernier roi des Ovas, homme fort supérieur à ses peuples, avait conçu, même avant Mohammed-Ali, pacha d'Égypte, l'idée féconde d'envoyer en Europe plusieurs jeunes insulaires, afin qu'après s'être abreuvés, si je puis le dire, aux sources de la civilisation, ils devinssent un jour pour leur souverain des sujets régénérés, des auxiliaires intelligens et fidèles. Ce prince, qui commençait à revenir de son engouement pour les Anglais, avait chargé un Français de rédiger un corps de lois qui, d'après la volonté du conquérant Malgache, devait régir toutes les parties de l'île soumises à son obéissance; il eût été intéressant, dans quelques années, d'observer les effets de la civilisation naissante sur cette terre que le régénérateur africain avait trouvé dans la grossièreté informe de la nature.

Radama n'avait été ni flatté ni recherché par le gouvernement de l'île Bourbon, qui ne se souciait pas à bon droit d'entretenir à Tananarive (Émirne) un agent absolument inutile, dont l'unique occupation aurait été vraisemblablement d'avoir avec

l'agent anglais des discussions interminables et peu décentes sur la supériorité de leur nation respective.

Les sacrifices d'argent et d'orgueil que l'Angleterre s'est imposés pour se rendre agréable au sultan insulaire sont presque incroyables. Au Fort-Dauphin où j'ai résidé pendant un mois, deux Français, mes compagnons de table, se prenaient d'un rire inextinguible au récit qu'ils me faisaient des présens somptueux que la philanthropie britannique adressait à un chef noir, auquel les colons de l'île de France et Bourbon se croyaient fort supérieurs en importance personnelle. Le gouvernement de l'île Maurice forma pour lui en divers temps des musiciens et des soldats instruits et disciplinés à l'européenne; l'Angleterre donne encore aujourd'hui gratuitement une éducation complète aux principaux enfans de Madagascar. Plus de trente pièces de canon, des meubles précieux, des équipemens de guerre et une grande quantité d'uniformes pour habiller en soldats anglais de véritables sauvages; voilà par quels moyens elle était parvenue à familiariser l'esprit inculte de Radama avec l'idée que le génie d'Albion était supérieur à la civilisation française.

L'indifférence dédaigneuse que Radama rencontrait dans notre gouvernement, loin de l'indisposer contre nous, lui avait inspiré au contraire une sorte de respect pour les Français que le commerce ou d'autres motifs attiraient dans l'île; il les écoutait avec empressement et prenait un extrême plaisir au récit de nos dernières convulsions politi-

ques. Mais les prévenances excessives que les deux derniers gouverneurs de Maurice ont eu pour lui l'aveuglèrent enfin ; il porta l'exagération de ses idées sur son mérite et son génie, jusqu'à se croire supérieur en lumières aux Anglais eux-mêmes, en sorte que dans les dernières années de sa vie, ce roi de quelques tribus sans arts, et dépourvues de tout bien-être physique, renvoyait de sa cour avec hauteur les agens de cette même Angleterre, inspiratrice de ses succès en tout genre.

La fin prématurée et violente du réformateur Malgache, mort (27 juillet 1828) empoisonné par sa propre femme, la reine Ranavala-Manjoka, simplifie beaucoup la question de notre établissement définitif à Madagascar et sur une grande échelle.

1° La race d'aucun chef actuel de ce pays ne remonte plus haut que 1642, époque de notre première descente dans l'île. Nos droits sur cette terre féconde étant plus anciens que ceux de tous les petits souverains qui depuis s'en sont disputé la possession, il s'ensuit qu'ils sont aussi les plus légitimes, et qu'aucun pouvoir, soit indigène, soit étranger, européen ou oriental, ne peut s'immiscer, sous quelque prétexte que ce soit, dans nos projets sur Madagascar.

2° Tous les chefs de tribu, à l'exception de Rabéfagnan, qui commande dans la partie de l'île où s'élevait jadis le Fort-Dauphin, et de Bédouck, chef de la tribu des montagnes, le même qui fit étrangler en 1824 trois émissaires de Radama, lequel exigeait de lui la reconnaissance de la suprématie

des Ovas dans l'île ; tous les chefs de tribu, dis-je, à l'exception des deux que je viens de nommer, ayant été successivement abattus ou réduits à un état de vasselage par le conquérant africain, il est de notre devoir et d'une sage politique de replacer les petits sultans à la tête de leur peuple respectif. Il est d'autant plus important de nous diriger d'après ces principes, que les Malgaches Bembatouka et les Arabes fixés parmi eux ont pris les armes contre la reine Ranavala-Manjoka, Clytemnestre aux cheveux crépus, dont l'audacieuse scélératesse a fait mettre à mort Radama son mari, le prince Safardan, époux d'une sœur du sultan, et enfin tous les Malgaches qui avaient laissé percer le désir de voir succéder à Radama un homme de son sang.

Il faut donc punir et priver de tout pouvoir cette reine criminelle et son infame complice, jeune Africain d'une rare beauté, fils de celui qui en 1820 essaya de rendre la liberté aux esclaves de Maurice, et qui fut abandonné par eux dès que les soldats anglais firent briller leurs fusils aux yeux de cette tourbe mutinée, réunie sans ordre et à la hâte. Il faut donner aux Ovas un sultan du sang de Radama, lequel deviendra, de cette manière, et par reconnaissance et par une nécessité de sa position, notre fidèle allié. Il faut surtout ne pas manquer d'affaiblir ce royaume d'Émirne, et de lui enlever ses principaux moyens de force et d'agression : on y parviendra facilement en cédant plusieurs provinces des Ovas aux Malgaches Bembatouka et en favorisant autant que possible ces derniers.

Les conséquences de cette politique, à la fois conciliatrice, juste, morale et la plus propice à l'affermissement de notre pouvoir comme à la prospérité de nos intérêts, dans cette partie de la mer des Indes, sont faciles à déduire : la prépondérance oppressive des Ovas est absolument détruite, les Français deviennent les protecteurs d'une sorte de confédération Malgache qui nous réserve la haute main sur toutes les affaires de ce pays ; nous donnons, à tous les chefs de tribu rétablis par nous dans leurs droits, un intérêt réel à soutenir notre cause, à fortifier notre influence ; enfin les Malgaches, gouvernés en apparence par leurs chefs particuliers, passent dès lors en dernière analyse sous la domination française.

Les Malgaches Bembatouka et les Bétriouzargas, qui avaient été récemment enveloppés dans les conquêtes de Radama, ont des droits privilégiés à notre protection. Ils nous préfèrent aux Anglais, et ce sont les ennemis éternels et acharnés des Ovas : il est donc sage et utile de les agrandir et de les favoriser aux dépens des Ovas leurs rivaux et finalement leurs vainqueurs.

Telle doit être notre règle de conduite : le plus difficile est fait. Notre expédition arrivée sur les lieux n'a eu qu'à se montrer pour dissiper tous les obstacles, et pour jeter la terreur parmi les Ovas [1].

[1] Des bruits fâcheux ont couru postérieurement sur les suites de cette expédition ; mais comme ces nouvelles ne sont point officielles, nous aimons à croire encore qu'elles ne se confirmeront pas.

Je ne connais point le capitaine de vaisseau Gourbeyre ; il m'est impossible, sur un premier rapport peu détaillé, de calculer la capacité de ce brave marin ; mais soutenu par des instructions efficaces, il poursuivra, sans doute, ses avantages, et la gloire d'avoir fondé des établissemens propices et durables lui restera.

Tintingue, où le drapeau Français flotte depuis le 18 septembre 1829, peut devenir en peu de temps un point essentiel d'échanges et de commerce ; les naturels y apporteront leur riz ; les bœufs y seront amenés de l'intérieur, et le trafic des viandes salées y prospérera de plus en plus. Mais la culture en grand du coton, du café et surtout de l'indigo, en un mot de toutes les plantes productives dont se compose l'agriculture coloniale, doivent, dès à présent, fixer l'attention du gouvernement et des particuliers ; l'agriculture, plus que tout le reste, sera pour les nouveaux colons une source de richesses.

Je reviendrai ci-après sur ce sujet important ; je continue l'examen des côtes de l'île et des opérations du capitaine Gourbeyre.

Ce chef d'expédition aurait pu déployer peut-être une plus grande activité ; Tamatave aurait dû recevoir nos soldats avant le 10 octobre, afin que la pacification de l'île donnât aux Français la liberté de construire des logemens et au chef le moyen de s'occuper du bien-être de ses subordonnés, avant la saison des fièvres meurtrières, qui se déclarent vers la mi-novembre. Mais la dispersion des Ovas, sans avoir à regret-

ter la perte de beaucoup de monde, et la prise si rapide de Tamatave, font tant d'honneur à M. Gourbeyre, qu'il serait injuste d'examiner de trop près sa conduite, avant d'être à même de prendre une connaissance exacte des difficultés locales qu'il a fallu surmonter pour assurer la conservation de nos armemens et le triomphe de nos soldats. Nous ne pouvons tarder de recevoir des détails intéressans sur les opérations ultérieures de nos troupes. Le chef de l'expédition aura certainement porté une attention particulière à la situation de Tamatave, point le plus important de l'île par la sûreté de sa rade, par la modicité de la dépense qu'il exigerait pour être mis sur un pied respectable de défense et par l'heureuse disposition du terrain sur lequel on peut asseoir avec facilité des fortifications formidables.

A Tamatave, le sol se prête comme de lui-même aux travaux du génie guerrier; les hauteurs voisines où Radama avait établi des redoutes munies de pièces de gros calibre sont trop favorables à la construction d'un fort, pour que M. Gourbeyre n'aie pas songé à s'y retrancher: mis en état de soutenir un siége du côté de la terre et de la mer, il doit nécessairement devenir le port militaire de la colonie. En temps de guerre avec les Anglais, nos vaisseaux auront un point de désarmement et de ravitaillement assuré dans la mer des Indes; et l'île Maurice que les Anglais n'occuperaient pas s'ils ne craignaient, en l'abandonnant, de voir passer en notre puissance cette importante position d'où

sortaient, dans le cours de notre rivalité, tant de corsaires, effroi de leur commerce, l'île Maurice deviendra doublement onéreuse à nos rivaux. Que notre gouvernement continue donc avec soin l'ouvrage dont la pensée et la première exécution appartiennent à M. le baron Hyde-de-Neuville.

La France vient d'envoyer encore une frégate à Tintingue. Ce bâtiment y porte trois cents hommes de troupes, et cent cinquante fantassins ou artilleurs doivent les suivre prochainement. Le Fort-Dauphin ne sera plus le chef-lieu de nos établissemens. Notre colonie principale et le siége central de l'administration française se forment, s'organisent à Tintingue, où les troupes dont on parle vont tenir garnison. Ce point est situé vis-à-vis l'île Sainte-Marie, appe-lée par les naturels Nossi-Hibrahim, ou l'île d'Abraham.

Les environs de Tintingue sont plus favorables à la santé que le Fort-Dauphin ; mais Tamatave, selon moi, n'aurait pas dû être restitué aux Ovas. Comme port militaire, Tamatave est infiniment préférable à Tintingue ; il est vrai cependant que cette dernière position jouit d'un meilleur climat.

Que les Français se respectent ; qu'ils ne donnent plus aux naturels, comme sous Louis XV et Louis XVI, le spectacle de leurs divisions sanglantes. La prospérité et même la conservation de ces riches établissemens sont à ce prix. Si les hommes auxquels l'autorité est confiée sur ces rivages lointains recommencent comme autrefois à prendre les armes les uns contre les autres et à

commettre d'horribles exactions envers les insulaires, je me plais à croire qu'ils ne trouveront plus l'indulgence déplacée que l'on eut pour les trois gouverneurs Pronis, Flacourt et Champmargou. De nos jours, un châtiment sévère frapperait sans doute ceux qui, loin de seconder les sacrifices et les intentions de la mère-patrie, s'amuseraient, à l'exemple de leurs prédécesseurs, à chercher des alliés personnels parmi les Malgaches, pour guerroyer ensuite l'un contre l'autre comme autant de petits souverains.

Que le pouvoir public y prenne garde : cette colonie tant de fois reprise en sous-œuvre, et toujours en définitive abandonnée, a dû presque toujours ses infortunes à ses propres tuteurs. On les vit, tirant l'épée contre leurs compatriotes, allumer une guerre civile à trois mille lieues de leur pays. Egarés par l'orgueil, séduits par l'esprit d'une puérile ambition, ils travaillèrent si bien à leur destruction réciproque, qu'épuisés par la discorde, ils devinrent la proie des Malgaches.

La décadence progressive et la ruine de nos colonies à Madagascar sont aussi l'ouvrage de l'empressement impolitique et peu réfléchi que l'on mit à vouloir imposer violemment le christianisme à ces peuples, qui n'abandonneront jamais la polygamie. On peut consulter, dans l'ouvrage de Rochon sur Madagascar, l'histoire douloureuse et agitée de nos établissemens dans cette île.

Le lecteur pourra conclure des considérations que nous venons de lui soumettre, que l'insalubrité

de l'air n'est presque pour rien dans nos anciens désastres sur cette belle contrée, ou du moins que les périls du climat ont été fort exagérés, et qu'il n'y règne pas plus de maladies que dans les colonies en général. Ainsi la crainte d'un air pestilentiel ne doit point arrêter l'ardeur de ces êtres qui, tourmentés par une surabondance d'énergie vitale, par les exigences d'une imagination avide et blasée, et surtout par le peu d'éclat qu'ils jettent en Europe, ne peuvent se soustraire à la prédestination qui les appelle, pour ainsi dire, aux rivages qui sont au-delà des mers. Que ces rêveurs mélancoliques et audacieux passent à Madagascar; c'est là que la fortune leur sourira plutôt qu'ailleurs; ils y trouveront les élémens d'un bonheur approprié à leur caractère et aux agitations de leurs ames.

§ II. — *Plan de la colonisation de Madagascar.*

Après avoir jeté un coup d'œil sur les moyens à prendre pour assurer à la France la possession d'une île qu'il s'agit de coloniser de nouveau, portons nos regards sur le sol de cette terre encore vierge, exubérante de force productive et de richesse végétale.

Madagascar peut être comparée à Sumatra, Java, et aux grandes îles de la Sonde : les arbres, l'aspect du pays, la qualité du sol, jusqu'aux mœurs, aux costumes, et même au langage des naturels, tout dans ces îles a de grands traits de ressemblance réciproque.

Madagascar, bien que soumise à l'influence d'un climat plus destructif qu'aucune de ces îles, mérite néanmoins la préférence sur les autres par des motifs dont on va sentir toute la justesse. D'abord, de toutes ces grandes terres insulaires, Madagascar est sans comparaison plus rapprochée de l'Europe; puis la proximité d'une autre colonie française double en quelque sorte le pouvoir offensif et défensif de ces deux établissemens; enfin l'insalubrité de cette île superbe, tenant à des causes accidentelles, au défaut de culture, à des eaux croupissantes, à des lacs, et surtout à des rivières qui n'ont pas la force de s'ouvrir un passage jusqu'à la mer, il s'ensuit que la main des hommes, par des travaux de desséchement dirigés avec art et par une grande persévérance, peut y rendre l'air aussi pur qu'au Bengale, où la mortalité n'est pas excessive parmi les Européens.

La vérité de cette assertion va frapper tous les esprits : à Madagascar; il est confirmé par une expérience générale, et j'en appelle au témoignage de tous les Européens qui ont osé s'aventurer dans l'intérieur de l'île, il est confirmé, dis-je, que les lieux élevés et les plaines unies, les terrains secs et toutes les parties de l'île où l'on ne voit ni semences de riz, ni marais, n'ont rien de funeste à la santé. Tananarive (Emirne), capitale de l'empire de Radama, jouit d'une température douce et salubre : la fièvre de marais, qu'on appelle au Bengale fièvre des *suterbunds*, n'y exerce jamais ses ravages.

La contrée montagneuse et presque inaccessible où règne Bédouck est un séjour délicieux et sain; l'homme y respire un air si pur que les montagnards insulaires, attirés au Fort-Dauphin pour échanger les productions de leurs pays, le miel vert, la cire, des gommes précieuses et des fruits secs, contre des fusils, de la poudre à tirer, ou des toiles guinées des Indes, ne tardent pas à tomber eux-mêmes, aussi bien que les Européens, victimes des exhalaisons pestilentielles qui s'élèvent des marais de Loukar, Sainte-Luce, Fort-Dauphin, et de toutes les bourgades et des terres réunies sous l'autorité de Rabéfagnan.

L'insalubrité de l'atmosphère vient encore de plusieurs causes physiques dont la plus évidente et la principale est la culture du riz. De toutes les races de couleur, le Malgache est le plus indolent : son bonheur est de rêver depuis le lever du soleil jusqu'au soir au bord des lacs, sous les arbres gigantesques. Ce n'est qu'avec une extrême répugnance qu'il se décide à jeter négligemment un peu de riz sur une terre bourbeuse pour récolter de quoi satisfaire à ses besoins les plus urgens. On sait tout ce que la culture du riz exige d'intelligence dans les travaux d'irrigation, pour qu'elle ne communique pas à l'air une malignité funeste à la vie. Cette culture, arrivée depuis des siècles à sa perfection dans les différentes contrées de l'Indoustan, ne laisse pas néanmoins d'y enfanter quelquefois des maladies pernicieuses. Il en est de même dans les contrées de l'Europe où le

riz est un produit du sol. Louis XIV, pour mettre un terme aux fièvres qui désolaient la Basse-Provence, où la culture du riz avait été introduite, se vit forcé d'interdire, sous des peines sévères, la semence d'un grain si dangereux à recueillir.

Est-on curieux de savoir comment l'indolence malgache sème le riz? Elle fait choix d'un terrain d'alluvion et fangeux, situé d'ordinaire près d'un cours d'eau. Le riz est jeté sur un sol presque liquide; puis les femmes, les enfans, les amis, les voisins, se rangent en cercle autour de la terre ou plutôt du bourbier ensemencé, où ils ont introduit leurs troupeaux de bœufs; on s'agite avec bruit, on excite par des cris et des coups ces animaux dressés à fouler la terre pour enfouir le grain, comme en Espagne, en Languedoc, en Provence, on dresse les bêtes de somme à fouler le blé. Imaginez maintenant quels foyers de destruction et de mort doivent siéger dans ces terrains aqueux, d'où les végétaux et mille reptiles divers en fermentation perpétuelle exhalent dans l'air les vapeurs les plus funestes.

Je crois donc qu'il est d'une importance souveraine, si notre gouvernement a résolu de coloniser en grand ce beau pays : 1° de resserrer la culture du riz dans un seul district; 2° de borner les semences aux besoins de la consommation intérieure; 3° d'entreprendre un système général de desséchement; 4° d'ouvrir une issue jusqu'à la mer aux rivières que l'élévation de la côte maritime oblige à se convertir en lacs; 5° enfin d'encaisser les cours d'eau

qui déploient leurs nappes infectes dans les plaines qu'ils baignent.

L'achèvement de ces travaux exige, non pas le bras d'un Hercule, mais de la persévérance et une ferme résolution de conduire à leur terme les améliorations progressives qui seront notre ouvrage. Les heureux effets que ces opérations doivent avoir pour le pays sont faciles à saisir : d'abord nous servons l'humanité en exterminant l'hydre de Madagascar, qui répand la désolation et la mort dans cette grande île. La population indigène que les Anglais, d'après le rapport d'un de leurs résidens auprès de Radama, portent à 2,800,000 individus, et qui certainement excède ce nombre la population indigène subira une augmentation rapide, et les colons européens, dont le nombre ira aussi toujours croissant à mesure que le climat perdra de sa malignité, tout en s'occupant de propager dans l'île les productions agricoles de la zone torride, travailleront avec efficacité au bien-être et à la civilisation graduelle des naturels en les initiant à la connaissance des arts d'une utilité pratique et des secrets de notre industrie.

Il est d'une importance extrême que notre gouvernement local veille à la sécurité des Malgaches, et les préserve des violences trop ordinaires aux Européens répandus dans les colonies. Par là des rapports de bienveillance et d'affection ne tarderont pas à naître entre la race blanche et la race noire, et nous parviendrons à discipliner les naturels, à les appliquer aux travaux des champs, et à

les plier aux occupations domestiques ou industrielles moyennant un salaire fixe, comme les Anglais y réussissent à l'égard des Bengalis dans l'Inde, et des Sénégalais sur la rivière de Sierra-Leone.

Si l'on ne se conforme pas aux sages préceptes que je viens d'exposer, l'on ne parviendra jamais à rendre cette colonie florissante, encore moins à s'approprier les richesses de toute nature que renferme Madagascar.

§ III. — *Productions de Madagascar.*

Madagascar abonde en mines des plus précieux métaux. La rivière d'Yvoudron, dont le cours jette une variété délicieuse sur les coteaux encore vierges de Tamatave, roule de l'or dans les sables que les eaux charrient des montagnes lointaines. Les Ovas font des échanges de commerce avec la poudre précieuse qu'il recueillent sur les bords du fleuve. On doit en conclure que les *mornes* dont s'embellit l'horizon, et qui vont cesser enfin d'être inaccessibles à l'industrie investigatrice des Européens, portent des mines d'or dans leurs flancs.

A Loukar, bourgade peu éloignée de Fort-Dauphin, l'œil s'arrête en divers lieux sur une terre éminemment ferrugineuse ; mais dans une colonie, l'exploitation du fer n'est pas d'une grande importance. Un objet plus digne d'attirer l'attention est le cristal de roche que le pied rencontre partout.

Ces cailloux brillans, l'ambre si doux à l'odorat que la mer jette sur ses bords, des substances résineuses et parfumées qui rivalisent avec celles de l'Arabie, les fruits magnifiques de la zone torride suspendus aux arbres gigantesques, tout cela forme un merveilleux spectacle qui se marie à la beauté d'une terre intacte et primitive, éblouissante et fraîche comme l'aspect du monde aux premiers temps de la création.

Les abeilles des montagnes distillent en abondance le miel vert si recherché et si rare. La cire que le Malgache sait en extraire est un produit qu'il cède avec avantage aux *traitans* (c'est le nom que l'on donne aux Européens fixés sur les côtes de l'île).

Le riz n'est pas le seul grain nutritif que l'on recueille à Madagascar; on y récolte aussi de l'orge depuis plusieurs années, et le succès de cette culture étonne quand on vient à penser que les semailles sont confiées à une terre qui n'a subi aucune des préparations d'usage en agriculture. Les Malgaches ne sont pourvus d'aucun instrument aratoire en fer. Les pioches, les maillets que le commerce leur apporte de temps à autre, sont aussitôt mis en pièces pour en tirer le fer, que l'on recherche plus que l'argent dans les lieux reculés où le plus utile de tous les métaux n'arrive que difficilement.

§ IV. — *Religion des Malgaches*, etc.

Les voyageurs sont tombés dans les erreurs les plus étranges en traitant de la religion des Malgaches. Ils n'ont point assez distingué les diverses peuplades de Madagascar, lesquelles diffèrent de mœurs aussi bien que de religion : ils ont parlé comme si la population était homogène. Quand on songe que l'on est réduit à puiser les connaissances qui se rapportent au culte de ces peuples enfans dans les récits de quelques soldats anglais ou français venus en fugitifs de Bourbon ou de Maurice sur ces rivages, la crédule simplicité du lecteur a de quoi exciter le sourire.

Les Ovas reconnaissent seulement pour divinités deux génies constamment en guerre l'un contre l'autre. Le bon génie, Jankar, inspire aux hommes l'amour de la justice et du bien. Le mauvais génie, Agathic, s'attache à détruire les impressions vertueuses que le cœur humain reçoit de Jankar. Ce mauvais génie excite et développe en nous tous nos penchans vicieux ou criminels. Lorsque le grand juge prononce une sentence de mort, il dévoue le condamné à Agathic. Quand un Ovas veut lancer contre son ennemi la plus terrible des imprécations, il lui dit : « Puisse-tu devenir caïman ou tomber entre les mains d'Agathic. »

Radama, qui avait le goût des constructions durables, et qui proportionnellement à ses moyens d'exécution en tout genre, a déployé en cela autant

de génie à Madagascar que Pierre Ier en Russie, Radama fit élever à Tananarive un temple à Jankar; les murailles et les voûtes sont l'ouvrage d'un maçon que ce sultan avait fait venir précédemment de l'île de France. Le palais du conquérant malgache est aussi du même ouvrier. C'est une maison élégante et spacieuse dans le genre des belles habitations coloniales.

Le lendemain de mon arrivée à Tananarive, je vis le temple de Jankar inondé par la foule des Ovas; ils venaient rendre grâce au bon principe, auteur de tous les événemens heureux, pour avoir donné un second fils au prince Rathefl, qui avait épousé une sœur du sultan.

L'intérieur du temple est presque vide; une espèce d'autel apparaît dans le fond : on y brûle des parfums en l'honneur du bon génie. Sur l'une des murailles on a représenté dans une peinture à fresque, informe et grossière, mais originale, Jankar, le bon génie, luttant contre Agathic, le mauvais génie. Jankar porte une couronne d'étoiles au milieu desquelles brille le soleil. Agathic a le front surmonté d'un diadème de têtes sanglantes, plantées en cercle dans des poignards joints les uns aux autres par des reptiles hideux. L'autre peinture représente le bon génie, debout sur le globe terrestre; il a terrassé Agathic qui s'enfuit dans l'abîme en exhalant les restes de sa rage expirante.

Au milieu des cases en bambou qui sont en si grand nombre à Tananarive, on voit s'élever çà et là quelques bâtimens de construction européenne.

Radama tenait beaucoup à voir s'augmenter la population de sa capitale ; il y fit venir à diverses reprises plusieurs milliers de prisonniers de guerre, et l'on peut affirmer, sans exagération, que les différentes bourgades d'Émirne avaient au moins cinquante mille habitans sous son règne. Ce prince cherchait aussi à attirer auprès de lui les étrangers qui pouvaient seconder ses grandes vues de civilisation. En 1825 il fit insérer dans les journaux de l'île Bourbon, de Maurice et des Indes-Orientales, une proclamation qui appelait à Madagascar tous les hommes de race blanche de quelque nation qu'ils fussent. Cette proclamation n'a pas été sans effet : un certain nombre d'aventuriers ont répondu à l'appel du souverain sauvage, sur le front duquel le génie de l'industrie avait fait jaillir un rayon de lumière.

APPENDICE.

Ce serait être bien dupe des idées que l'on se forme ordinairement d'une ville d'une haute importance, si on voulait les appliquer à Emirne : c'est un assemblage de petites bourgades. Les cases qui les composent sont disséminées sous les arbres, et forment mille paysages variés et délicieux. Les proportions gigantesques de la végétation offrent un singulier contraste avec l'exiguité chétive des habitations humaines, qui ne se recommandent à

l'attention des voyageurs que par l'attrait de la nouveauté.

Le temple de Jankar est le seul édifice religieux des Ovas; il est probable que, sans l'avénement d'un prince tel que Radama, plusieurs siècles auraient passé sur ces peuples encore enveloppés dans les langes des plus affreuses superstitions, avant de parvenir à une sorte de bien-être qu'ils doivent au génie et à la volonté d'un seul homme.

Le sultan fit aussi plus d'un effort pour détruire l'usage immémorial chez les Ovas d'offrir des sacrifices humains au dieu du mal, Agathic. Ses intentions philantropiques obtinrent quelque succès à Emirne; partout ailleurs, le culte sanguinaire du chef des mauvais génies prévalut contre l'autorité du prince propagateur de la civilisation, et des mères égarées par l'absurde fanatisme de leurs croyances cabalistiques continueront long-temps encore à dévouer aux bêtes féroces leurs enfans nés sous le signe d'un astre malfaisant.

Je me reprocherais d'arrêter plus long-temps le lecteur sur les erreurs déplorables de ces insulaires; je n'ai voulu dans cet article qu'exposer les avantages politiques, commerciaux et agricoles dont la France doit infailliblement s'enrichir en colonisant Madagascar sur une grande échelle. Une considération que je ne passerai point sous silence, c'est l'incontestable utilité pour nous de l'alliance du pacha d'Egypte à l'égard de cette colonie. Marseille pourra, de cette manière, participer efficacement au commerce de l'île par la Méditerranée. Il ne serait peut-

être pas difficile de fonder à Suez un entrepôt du commerce français avec Madagascar.

Ce travail serait incomplet, si je ne ramenais l'attention sur la culture de l'indigo. C'est la plus importante de toutes les branches d'agriculture coloniale. De nos jours, le monde entier est contraint d'acheter ce précieux produit des mains des Anglais; dans leurs vastes possessions de l'Indoustan, ils recueillent le meilleur indigo connu, sans en excepter celui du Brésil, où cette culture dépérissant avec rapidité a fini par être entièrement abandonnée. L'indigo se plaît sur les bords des rivières, et surtout dans les terrains d'alluvion ou souvent inondés. De là le succès merveilleux qu'il obtient dans l'Inde, et particulièrement au Bengale.

Les révolutions toujours renaissantes qui désolent l'Amérique, et l'impossibilité à peu près reconnue maintenant de naturaliser cette plante sur les côtes africaines où nous avons des colonies, en dépit des soins et des sacrifices de tout genre que la France s'est imposée pour l'acclimater, principalement au Sénégal, nous avertissent qu'il faut enfin porter une sérieuse attention sur la grande île où notre intelligente activité introduira plutôt qu'ailleurs un système complet d'agriculture coloniale. Les nombreuses rivières dont Madagascar est arrosée en tous sens, et l'inépuisable fécondité du sol, favoriseront à souhait la culture de l'indigo. La récolte y rivalisera bientôt avec celle du Bengale. Quant à la position géographique de l'île, elle est plus

avantageuse au commerce que celle de l'Indoustan. Une distance de deux mille lieues de plus sépare cette dernière contrée de l'Europe : ainsi la navigation de Madagascar sera plus rapide et moins coûteuse que celle des Indes-Orientales.

Je termine cet article en faisant un appel aux armateurs, aux grands capitalistes, aux hommes actifs et industrieux ; je les invite à montrer un peu plus d'ardeur pour les expéditions maritimes. Ce sont elles qui ont porté l'Angleterre à un si haut degré de puissance et de richesse. Il serait tout à la fois utile et glorieux pour eux d'associer leur nom à des mesures hardies, qui n'ont d'autre but que d'augmenter la prospérité de leur pays et de contribuer ainsi au rétablissement d'une colonie que le gouvernement cherche à asseoir de son côté sur des bases larges et solides.

A.... DE FONTMICHEL.

DE LA POLITIQUE

ET DU

COMMERCE DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

PAR M. HEEREN [1].

L'ouvrage de M. Heeren, fruit d'immenses travaux et de profondes études, mérite une analyse complète et longuement méditée. Les deux premiers volumes qui viennent de paraître renferment le tableau de la puissante monarchie des Perses, lorsqu'elle s'étendit, après les conquêtes de Cyrus, des rivages de la Méditerranée aux bords de l'Indus et de l'Iaxartes. Grâce à la traduction élégante et consciencieuse de M. Suckau, nous avons pu en embrasser avec facilité toutes les parties. Nous aurions désiré pouvoir rendre un compte détaillé dans cette livraison même de ce grand monument histo-

[1] Traduit de l'allemand, par M. Suckau. Paris, Firmin Didot, libraire, rue Jacob ; 1830, 8 vol. in-8°.

rique ; mais le temps et l'espace nous ayant manqué à la fois, nous avons voulu en insérer au moins quelque fragment. Celui que nous avons choisi fera ressortir en même temps un mérite tout particulier à M. Heeren ; c'est le talent avec lequel il rajeunit l'Orient, en nous montrant presque toujours l'histoire du passé dans celle du présent ; c'est l'art avec lequel il rapproche les écrivains anciens et les nouveaux, les races disparues des premiers âges et les nations plus modernes de ces lointaines contrées, de sorte que nous n'avons jamais été mieux convaincus de la vérité de cette observation, c'est que les mœurs de l'Orient ne changent point, et que l'antiquité y existe encore.

P. M. *directeur*.

HAREM ET VIE PRIVÉE DES ANCIENS ROIS DE PERSE.

. . . . . .

. . . . . L'organisation du *harem* des rois de Perse était jadis ce qu'elle est encore actuellement chez les peuples d'origine asiatique. Recruté dans les différentes provinces de l'empire, sa surveillance et sa police intérieure étaient confiées à des eunuques, connus à la cour des rois mèdes bien avant l'origine de la monarchie perse, et rendus nécessaire par l'usage de la polygamie. Ces eunuques et les femmes qui entouraient le roi obtenaient facilement une influence qui, sous un prince faible, dégénérait souvent en une espèce de tutelle, et leur

livrait les rênes du gouvernement jusqu'à les rendre maîtres du trône, dont ils disposaient à leur gré.

L'intérieur de ces gynécées est dépeint très-fidèlement dans l'histoire d'Esther, et Hérodote nous initie dans les mystères de ces harems par le récit d'une intrigue de cour du temps de Xerxès. Le harem était divisé en deux appartemens ou corps de logis : les femmes ne passaient du second, habité par les dernières arrivées, dans le premier, qu'après avoir été admises à partager la couche du roi.

Le luxe effréné qui se transforme en un cérémonial importun finit par imposer un frein aux désirs du despote absolu. L'étiquette à la cour de Perse exigeait qu'une beauté nouvellement arrivée se servît pendant un an de parfums, pour être reconnue digne des embrassemens du despote [1]. Le nombre des concubines [2] devait être assez grand pour lui offrir tous les jours une nouvelle victime [3]. La haine et l'esprit de persécution, qui cessent à mesure que le théâtre des passions est plus resserré, furent portés dans le harem des rois de Perse à un degré inconcevable. Amestris, femme

[1] Cette même gêne subsiste encore à la cour des schahs de Perse.

[2] Esther, l. c. Chacune d'elles ne partageait ordinairement la couche du roi qu'une seule fois, à moins qu'elle n'y fût expressément appelée de nouveau.

[3] Darius, fils d'Hystaspe, eut trois cent soixante concubines. Leur nombre devait, selon l'usage de la cour, égaler celui des jours de l'année. Diod. II. 220.

de Xerxès, étant parvenue à s'emparer de la personne d'Artaynte, sa belle-sœur et sa rivale prétendue, la fit maltraiter et mutiler d'une manière si cruelle, que nous n'osons en faire le récit.

Les épouses légitimes du prince étaient distinguées de ses concubines, différence qui existait aussi dans les classes inférieures. Comme tout se rattachait à l'organisation des tribus, les rois choisissaient leurs épouses dans la famille de Cyrus ou des Achéménides. Cependant l'exemple d'Esther paraît prouver que des concubines étaient aussi parfois élevées au rang des reines. On leur donnait alors les insignes royaux, le diadème et le reste de la parure. Mais les reines régnantes étaient habituellement soumises aux mêmes restrictions que les concubines, et on rapporte de Statira, comme une chose tout extraordinaire, que, bravant cette étiquette gênante, elle se montra en public sans voile.

L'incertitude de la succession au trône est inséparable des gouvernemens de sérail. Bien que la coutume en Perse donnât l'exclusion aux fils naturels, les intrigues de leurs mères et des eunuques, secondées par le poison, surent pourtant quelquefois leur frayer le chemin du trône. L'aîné des fils légitimes du roi lui succédait régulièrement, surtout lorsqu'il était né pendant son règne[1]. Le roi

[1] Herod. VII. 2. Chez les Perses, comme dans tous les empires despotiques, il y avait du sang versé à chaque changement de règne. On exécutait les prétendans à la couronne, ou on leur cre-

cependant était maître du choix; et comme il était ordinairement déterminé par son épouse, la reine-mère avait une influence encore plus grande chez les Perses que chez les Turcs. L'éducation de l'héritier présomptif lui était en grande partie confiée: il lui était donc facile de le mettre de bonne heure dans une dépendance dont il avait de la peine à se tirer dans la suite.

La vie *privée* des rois de Perse offrait l'image de leurs anciennes habitudes, et ressemblait à celle d'un peuple nomade livré au luxe le plus immodéré. Même après qu'ils eurent adopté des demeures fixes, les traces de cette vie nomade ne s'effacèrent jamais entièrement : elles se montrent surtout dans les changemens de résidence à différentes époques de l'année. A l'exemple des anciens chefs de hordes errantes, les rois de Perse allaient avec leur cour, suivant la saison, d'une capitale de l'empire à l'autre. Suse, Babylone et Ecbatane jouissaient chacune de la faveur de les posséder quelques mois de l'année. Ils passaient le printemps à Ecbatane, les trois mois d'été à Suse, l'automne et l'hiver à Babylone. Les différences du climat, si grandes dans un empire si étendu, et plus sensibles dans ces régions d'Asie que dans celles d'Europe, y offrent des jouissances dont l'ha-

vait les yeux (Herod. VII. 18). Cette dernière coutume existe encore en Perse) Chardin, II, p. 89, 90 ; III, 297). La succession à l'empire n'est pas fixée non plus chez les Mongols (*Hist. généalogique des Tartares*, p. 342, 381 ; et Lacroix, *Hist. de Gengis-Kan*, p. 350).

bitant de notre zone ne saurait se faire une idée. Ces voyages s'exécutaient avec une suite si nombreuse, qu'ils ressemblaient à des expéditions guerrières ; et on évitait de passer par les provinces les moins riches de l'empire pour ne pas les exposer à la famine. Un cortége nombreux fit toujours partie de la cour des grands dans l'Orient ; et celui des rois fut un corps d'armée. Les mêmes usages se retrouvent encore de nos jours chez les souverains de l'Asie, et on ne lit qu'avec étonnement les relations qu'en font les voyageurs européens [1].

On voit également des traces de la vie nomade dans la construction des palais et des maisons de plaisance des rois de Perse. Ils étaient tous environnés de grands parcs ou *paradis*, formant des districts assez vastes pour y passer la revue des armées, ou pour chasser des troupes de bêtes sauvages enfermées dans leur enceinte. De tels établissemens ne se trouvaient pas seulement auprès des grandes capitales, mais dans beaucoup d'autres provinces où les rois aimaient à s'arrêter, ou qui étaient la résidence des satrapes.

Le palais des rois avait, chez les Perses, le nom de *Porte*, comme aujourd'hui chez les Turcs. Selon la coutume des despotes asiatiques, les rois de Perse ne se montraient que rarement en public, et on était difficilement admis en leur présence. Les courtisans employés dans le palais se tenaient, se-

[1] Voyez surtout Bernier, sur le *Voyage du grand Mogol* (*Voyage*, II, p. 318, etc.), et Chardin, sur les *Voyages des schahs de Perse*, III, p. 393.

lon leur rang et leurs fonctions, dans les cours extérieures ou péristyles, ou devant les portes; et le respect pour le roi prescrivait, surtout devant lui, une étiquette sévère, à laquelle on était formé dès la première jeunesse. Le nombre des serviteurs de la cour, des maîtres de cérémonies, des satellites, ne saurait être fixé. Il fallait s'adresser à eux pour arriver jusqu'au monarque; ce qui leur fit donner les titres d'oreilles du roi, d'yeux du roi, etc., car personne ne pouvait pénétrer sans intermédiaire et sans permission jusqu'au monarque.

La table était également soumise à un cérémonial uniforme, qui, devant satisfaire au goût le plus raffiné, ne gênait personne plus que le despote lui-même. Comme maître absolu de tout l'empire, il ne peut prendre que tout ce qu'il y a de plus exquis en fait de mets et de boissons. Il ne boit d'autre eau que celle du Choaspes, qu'on transportait dans ses voyages sur des chariots, dans des vases d'argent. Le sel de sa table devait être du temple de Jupiter-Ammon, situé au désert d'Afrique; son vin, de Chalybon en Syrie; le froment de son pain, d'Eolie, etc. L'usage voulait encore que, lorsque le roi de Perse passait par une province, on lui offrît les fruits les plus précieux du pays; et il y avait une grande quantité d'hommes occupés à rassembler pour sa table les alimens les plus recherchés.

Au nombre des plaisirs des souverains perses étaient les grandes chasses qui les divertissaient le plus, et qui étaient pour eux comme l'école de la

guerre. Ces chasses exigeaient ordinairement de nombreuses troupes armées, et ressemblaient à peu près à nos petites guerres. Les Perses avaient été originairement pasteurs et chasseurs. Une de leurs tribus, les Sagartiens, encore nomades du temps d'Hérodote, faisaient de la guerre même une sorte de chasse ; et quand ils poursuivaient l'ennemi, ils lui jetaient, comme aux bêtes sauvages, des lacets autour de la tête. Ce genre de vie se retrouve encore chez les Perses dans une civilisation plus avancée, et le luxe qu'ils étalaient est tout-à-fait semblable à celui qui règne aujourd'hui chez les princes mongols. On distinguait la chasse dans les parcs, amusement favori des souverains et des grands, de la chasse en plein champ, regardée comme plus noble et plus honorable, et dont le théâtre ordinaire était la Médie septentrionale ou l'Hyrcanie, contrées peuplées d'animaux innombrables.

HEEREN.

Chants et Traditions populaires.

CHANTS ORIENTAUX

SUR LES DEUX

EXPÉDITIONS DE SAINT LOUIS EN AFRIQUE.

Un des derniers numéros de la *Gazette littéraire* contenait la traduction d'un *chant de guerre* africain que le dey d'Alger aurait fait répandre parmi ses soldats, pour exciter leur courage dans la lutte qu'il se préparait à soutenir contre la France. Après avoir lu avec attention l'*Aga Djerib*, nous nous serions trouvés très-disposés à ne donner que des éloges à l'habile traducteur, si nous n'avions pas eu les plus fortes raison de douter de l'authenticité même de cette publication. En effet, malgré le désordre qui semble

régner dans les idées, il est aisé de voir que tout y révèle une création *européenne*. Il y a trop d'art dans la composition, trop de pureté classique dans le langage : ce n'est pas ainsi qu'écrit un poète arabe, et surtout un poète algérien. Voici quelques précieux fragmens conservés jusqu'à nos jours des chants populaires que les croisades inspirèrent à l'Orient. Ils se rapportent aux deux expéditions de saint Louis en Afrique. C'était alors une des grandes époques de l'islamisme; rien cependant n'y fait soupçonner la moindre ressemblance avec l'hymne tout pindarique qu'on veut attribuer aujourd'hui au Tyrtée mauritanien.

P. M. *directeur*.

I.

Louis IX ayant été fait prisonnier à la funeste bataille de Mansoura, son manteau royal tomba entre les mains des Musulmans. Le sultan victorieux (Touran-Schah) adressa une lettre au vice-roi de Damas pour l'informer de son triomphe. Cette lettre lui fut envoyée avec le manteau de saint Louis. Il était d'écarlate, disent les historiens arabes, et fourré d'hermine. Le vice-roi revêtit le manteau, et on composa à cette occasion les vers suivans :

« Chose étrange! l'habit du roi de France, qui désirait ardem-
» ment de se trouver sur les épaules du prince des émirs (le
» sultan),

» Etait blanc comme du papier, et nos épées l'ont teint couleur » de sang.

» Notre prince a triomphé de tous les obstacles ; par lui ses es- » claves sont habillés des dépouilles des rois. »

II.

Touran-Schah ayant été assassiné par ses soldats, Louis IX recouvra la liberté. Ce prince restitua Damiette aux Musulmans, et revint dans ses états. Son départ causa une joie universelle. Un poète se chargea de l'exprimer dans une petite pièce qu'il était censé remettre à un de ses amis, afin que celui-ci la portât au roi de France. La voici :

« Quand tu verras le Français, dis-lui ces paroles d'un ami » sincère :

» Puisses-tu recevoir de Dieu la récompense qui t'est due, pour » avoir causé la mort de tant de serviteurs du Messie!

» Tu venais en Egypte ; tu en convoitais les richesses ; tu » croyais, insensé, que ses forces se réduiraient en fumée.

» Vois maintenant ton armée; vois comme ton imprudente con- » duite l'a précipitée dans le sein du tombeau !

» Cinquante mille hommes ! et pas un qui ne soit tué, prisonnier » ou criblé de blessures !

» Puisse le Seigneur t'inspirer souvent de pareilles idées ! Peut- » être Jésus veut-il se débarrasser de vous.

» Peut-être le pape est-il bien aise de ce désastre ; car souvent » un prétendu ami donne des conseils perfides.

» En ce cas, prenez-le pour votre devin ; faites comme s'il mé-
» ritait encore plus de confiance que Schakk et Satih [1].

» Et si le roi était tenté de venir venger sa défaite ; si quelque
» motif le ramenait en ces lieux,

» Dis-lui qu'on lui réserve la maison du fils de Lokman ; qu'il y
» trouvera encore et ses chaînes et l'eunuque Sabih [2].»

III.

On sait que Louis IX entreprit une seconde croisade ; il dirigea ses armes contre Tunis. L'historien Gemal-Eddin attribue cette résolution du roi de France à la crainte d'éprouver en Egypte le même sort qu'auparavant. Mais ensuite il fait mention lui-même d'un motif beaucoup plus vraisemblable, c'est qu'une fois maître de Tunis, le roi voulait attaquer l'Egypte par terre et par mer.

Quoi qu'il en soit, la seconde croisade de ce prince fut plus funeste encore que la première. Une grande partie de son armée périt de soif et de maladies ; lui-même il succomba avec l'un de ses fils. Ainsi fut malheureusement accomplie cette prédiction qui circulait alors parmi les habitans de Tunis :

[1] Schakk et Satih sont les noms de deux fameux devins arabes.

[2] La maison du fils de Lokman est celle où Louis IX avait été retenu prisonnier à Mansoura. On la montre encore aujourd'hui ; c'est un grand édifice situé sur une petite place en face du Nil. Saint Louis fut renfermé au rez-de-chaussée, dans un appartement obscur, d'environ vingt pieds carrés (V. le *Voyage* de M. Rifaud).

L'eunuque Sabih était chargé de surveiller le roi dans sa prison.

« O Français ! Tunis est la sœur du Caire : attends-toi à un sort » semblable.

» Tu y trouveras une maison du fils de Lokman, qui te servira » de tombeau, et l'eunuque Sabih fera place aux anges Monkir et » Nakir [1] »

[1] Anges qui, selon les Musulmans, reçoivent les ames des hommes au moment de leur mort.

N. B. Nous avons tiré les divers fragmens ci-dessus, monumens précieux du patriotisme musulman au moyen âge, de l'excellent ouvrage d'un de nos savans collaborateurs (M. Reinaud), intitulé : *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades.* C'est un complément indispensable de la belle *Histoire des croisades* que nous devons à M. Michaud.

CALENDRIER GÉORGIEN.

Le document curieux que nous insérons ici se trouve à la suite du beau poème épique, *l'Homme à peau de tigre*, manuscrit géorgien E de la bibliothèque royale. C'est un almanach avec prédictions pour chaque jour du mois, et on peut le considérer comme le *Matthieu Laënsberg* du Caucase. On y remarquera un singulier mélange des croyances chrétiennes et judaïques.

I. H. S. CALENDRIER LUNAIRE, EXACT ET VÉRIDIQUE.

Le Ier. de la lune. Il fait bon semer, planter, arranger, abattre les arbres, voyager. Aujourd'hui Noé a mis la main à la confection de l'arche, et Mosé a tiré les Israélites de captivité, et les Anges ont ordonné à la Mère de Dieu de partir. Qui naît aujourd'hui sera fort et heureux ; qui tombe malade, guérira ; chose perdue se retrouvera ; les rêves sont bons et heureux.

Le IIe. Jour heureux pour semer, planter, arranger et couper les arbres ; mauvais pour les animaux. C'est aujourd'hui que Cen (Caïn) tua son frère Abel. Qui naît aujourd'hui sera débauché. Si le malade vit dix jours, il réchappera : chose perdue aujourd'hui, aujourd'hui se trouvera : chose volée rendue sera : le rêve dans trois jours s'accomplira.

Le IIIe. Succès en tout. Qui naît aujourd'hui sera guerrier. Aujourd'hui Dawith tua Goliath, et la croix de J.-C. fut trouvée à Elousrem (Jérusalem). Qui tombe malade guérira : objet perdu se retrouvera : chose volée reviendra. Les rêves sont mauvais.

Le IVe. Jour mauvais. Ne planté ni ne semé point : ne fais pas d'échanges. En ce jour Anboukathonh-Sowra (Nabuchodonosor), prince de Babylone, brûla les disciples. Qui naît aujourd'hui tombera dans le feu, dans l'eau, ou dans le malheur. Chose perdue ne se retrouve pas : objet volé rendu ne sera. Le malade qui tiendra dix jours guérira ; les rêves sont heureux.

Le Ve. Jour heureux Nowen (Noé). a achevé l'arche, et s'y est enfermé, y ayant fait entrer tous les animaux. Mariez le jeune homme, achetez l'esclave ; travaillez, mais ne jurez, et ne faites jurer. Ne vous mettez pas en route : c'est un mauvais jour. Le malade empirera, mais enfin il guérira ; chose perdue à grand'peine se trouvera ; de ton rêve tu ne parleras.

Le VIe. Jour de bonheur pour commercer, voyager, entrer dans une maison neuve. Qui naîtra

aujourd'hui vivra long-temps, et sera un fier kourde (voleur); jour heureux pour marier les jeunes gens. Aujourd'hui J.-C. donna aux apôtres leur mission, et les envoya prêcher l'univers. Noces heureuses. Ne jurez point. Malade qui cinq jours tiendra guérira. Dans cinq jours ou dans l'année, ton rêve s'expliquera.

Le VIIe. Jour qui n'est pas heureux; Adam du paradis fut, comme un gueux, chassé : ne chassez ni ne commercez. S'il tonne, la terre sera inondée; jour malheureux pour tout : ce que l'on perd est bien perdu. Ne va pas chez ta femme. Le malade empirera, mais à la fin il guérira. Rêve mauvais aujourd'hui s'expliquera; mais ce ne sera qu'à force de prières.

Le VIIIe. Jour heureux. Aujourd'hui la lumière fut séparée des ténèbres, et les langues furent divisées. Aujourd'hui naquit Mthoz (?). Jour heureux pour commercer, planter et voyager. Qui naîtra bâtisseur sera; mais il sera laid et répondeur. Chose perdue difficilement se trouvera; le malade guérira; les rêves sont bons.

Le IXe. Jour heureux pour voyager, commercer, mauvais pour tout le reste. Qui naîtra aujourd'hui sera dans l'indigence et supportera son mal courageusement. Chose perdue se retrouvera; le malade empirera, puis guérira. Les rêves sont bons.

Le Xe. Mosé rapporta les tables de la loi, et les brisa. Jour mauvais pour voyager et commercer, pour emprunter et pour prêter. On ne retrouvera pas l'objet perdu, et le voleur sera pendu.

Le malade trépassera. Aujourd'hui périrent les enfans de Béthalen (Bethléem) : les rêves sont mauvais.

Le XIe. Anna (Anne), sans enfans, en demanda au Tout-Puissant, et devint mère de Samowel ; il fait bon de prier le Seigneur, ainsi que de bâtir, restaurer, planter, voyager et commercer. On trouvera l'objet perdu; le vol ne sera pas rendu; les rêves sont bons.

Le XIIe. Naissance de Judas : ne voyage pas..., ne commerce pas. Qui naît ce jour s'enrichira ; il sera chéri et bien traité des princes; les rêves sont mauvais.

Le XIIIe. N'entreprends rien; Elousarem (Jérusalem) fut prise. Qui naît ce jour pauvre sera; malade, il en mourra. Rêves mauvais.

Le XIVe. Ounana (Jonas) le prophète fut avalé par un poisson. Jour heureux pour voyager(mais ne te fie pas à l'eau); pour fonder, pour se marier et pour tout faire. Malade qui de lieu changera bien fera. Chose perdue point ne se trouvera. Les rêves sont heureux.

Le XVe. Karisté (J.-C.) parla à Abarama, *logea* chez lui, et confondit le démon. Il fait bon semer, planter, se marier. Qui naît ce jour le salpêtre craindra; le malade guérira. Ne va pas à la guerre, ne fais pas de fondation. Les rêves sont bons.

Le XVIe. Fais bien attention à toutes tes actions; ne reçois ni ne prête serment. Qui naît ce jour sera chéri des grands, il obtiendra des dignités. Jour

heureux pour voyager; n'emprunte pas, ne fais pas de fondation. Les rêves ne sont pas bons.

Le XVIIe. Jour heureux; J.-C. dompta l'enfer. N'achète, ne vends pas; ne prête, n'emprunte pas. Ne vas pas chez ta femme. Qui naît aujourd'hui est heureux; l'objet perdu se retrouvera; les rêves sont mauvais.

Le XVIIIe. Jour heureux. En ce jour à Abarama (Abraham) le Tout-Puissant donna son fils Sahca (Isaac). Jour propice pour voyager, pour construire, se marier. Qui naît aujourd'hui du monde ne sera pas chéri. Aujourd'hui les ames de la race d'Adam sont tirées du lieu des tourmens par Karisté (J.-C.). Les rêves sont bons.

Le XIXe. Le Seigneur apparut à Mosé. Jour heureux pour voyager et pour prier. Celui qui naîtra sera heureux; chose perdue se retrouvera; aux rêves ne te fies pas.

Le XXe. Sahca pria pour son fils Iacoph (Jacob). Aujourd'hui toute prière est bonne. Jour propice pour semer et aller chez ses supérieurs. Le malade guérira; le rêve dans un mois se réalisera.

Le XXIe. Jour heureux pour voyager, pour commercer, pour fonder, pour marier. Qui naîtra heureux sera, et Dieu l'aimera. Ton rêve aujourd'hui même s'accomplira.

Le XXIIe. Jour heureux, jour natal du beau Yoseb (Joseph). Aujourd'hui, tout réussit; on peut semer, en bateau se promener. Le malade réchappera; au cabaret n'entre pas; au vert n'envoie pas ton cheval. Chose volée ne sera pas rendue. Qui naî-

tra sera heureux, chéri de Dieu, envié des pauvres. Les rêves ne valent rien.

Le XXIIIe. Jour heureux; naissance de Bané (?). Jour propice pour tout, pour se marier, se mettre au lit, semer, commercer, fonder et chasser. Choses perdues ou volées se trouveront; malades empireront. Qui naîtra l'argent aimera. Malade en terre lointaine, s'il guérit, vivra quarante ans de plus, et sera mangé des loups. Les rêves ne sont pas bons.

Le XXIVe. Naissance de Pharwan (Pharaon). Jour mauvais. Fais attention à toutes tes actions; le malade mourra. Si l'on rencontre du sang, il sera difficile de s'éloigner. Chose volée ne sera pas rendue. Qui naîtra sera spirituel et sage; il mourra d'une *plume*. Rêves mauvais.

Le XXVe. Jour mauvais : qui jurera mourra; le malade empirera; bonne chasse. Qui naîtra sera sempiternel et impitoyable bavard. S'il réchappe un jour, un mois, ou un an, il vivra long-temps. Les rêves sont mauvais.

Le XXVIe. Mosé a fendu la mer. Tes prières seront accomplies par le Seigneur. Tes entreprises réussiront. Marie-toi, voyage. Qui naîtra sera sauvé : objets perdus ne seront pas retrouvés. Dans l'année ton rêve se réalisera.

Le XXVIIe. Jour heureux; tout réussira, le commerce, les fondations, les voyages, les crédits. Le malade guérira. Il fait bon naître aujourd'hui; mais les rêves ne valent rien.

Le XXVIIIe. Abarama sacrifia son fils au Seigneur.

Il fait bon commercer et voyager. Qui naîtra vivra long-temps; les rêves ne valent rien.

Le XXIXe. Les Isaréliens (Israélites) entrèrent dans la terre de promission. Tes entreprises réussiront. C'est le jour de la rédemption. Les malades guériront. Les voyages, le négoce, les mariages sont heureux; les objets perdus se trouveront. Qui naîtra sera chéri des hommes pour son bon caractère. Il vivra soixante ans.

Le XXXe. Naissance du prophète Samowel; succès de toutes les entreprises. Chose perdue se trouvera; malade réchappera; en mariage, en voyage, on réussira. Qui naîtra en ce jour légitimement s'enrichira, hautain sera. S'il passe huit jours, un mois, ou un an, il ira jusqu'à quatre-vingts. Les rêves s'éclairciront dans le courant même de l'année.

BR.....

LE MONT PILATE,

EN SUISSE.

Quelques écrivains anciens ont appelé cette montagne *Mons pileatus,* parce que son sommet est presque toujours environné de nuages qui la couvrent comme un chapeau, et le nom moderne s'est formé par corruption du nom latin. Mais cette étymologie paraît beaucoup trop simple aux habitans du canton de Lucerne, où la montagne est située ; ils font dériver son nom de celui du gouverneur de la Judée, et voici ce qu'on trouve à cet égard dans une chronique du pays.

Ponce-Pilate, profondément affligé de la part qu'il avait prise à la condamnation du Christ, se rendit à Rome, où il se donna la mort. On jeta son corps dans le Tibre ; mais son ame, bourrelée de remords, ne put y rester, et poussa de tels cris, qu'on fut obligé de l'en tirer pour le déposer dans le Rhône où il ne se trouva pas mieux. Transporté à Genève et plongé dans le lac Léman, il poussa de nouveaux cris. On lui donna pour dernier asile un des petits lacs disséminés sur les montagnes du canton de

Lucerne. Son naturel inquiet et turbulent s'y manifesta de plus belle, et chaque fois qu'on jetait une pierre dans l'eau, il excitait des bourrasques épouvantables. Enfin un magicien renommé dans le pays le conjura, et eut avec lui une longue conversation, à la suite de laquelle il lui démontra l'inconvenance de sa conduite. Pilate promit formellement qu'il se tiendrait tranquille désormais ; mais il obtint en retour qu'on ne jetterait plus de pierres dans le lac, et que chaque vendredi-saint il aurait la faculté de sortir pour faire un tour de promenade en habit de juge. En conséquence de cet arrangement, on le voyait toutes les années, le vendredi-saint, parcourir la montagne qui depuis reçut son nom, et on fut ainsi délivré des cris affreux qui épouvantaient auparavant le pays. Mais malheur à ceux qui osaient regarder en face le proconsul romain ; une mort prompte et certaine était la punition de leur coupable audace.

Cependant quelques mécréans s'avisaient encore de temps en temps de jeter des pierres dans le lac, et les magistrats de Lucerne, redoutant la colère de Pilate, finirent par défendre l'accès de la montagne. Gessner ayant voulu s'y rendre un jour, fut obligé d'obtenir une permission spéciale. Rien cependant ne s'opposa à sa marche : il trouva un site solitaire et tranquille où bientôt quelques individus le suivirent. Depuis cette époque, dit-on, les bergers enhardis par l'exemple de Gessner parcourent ces lieux et y conduisent leurs troupeaux. Ils ren-

contrent aujourd'hui de gras et abondans pâturages sur les plateaux du mont Pilâte, que la superstition rendit long-temps l'objet d'une ridicule terreur.

L.....

Fragmens littéraires.

Au retour du Printemps.

(1830.)

Abel, doux confident de mes jeunes mystères,
Vois, mai nous a rendu nos courses solitaires :
Viens à l'ombre écouter mes nouvelles amours.
Viens, tout aime au printemps.....

ANDRÉ CHÉNIER.

Quel long hiver nous avons subi! et qu'on est heureux de retrouver la vie avec le soleil du printemps! le sang se réchauffe et circule, le cœur bat mieux et les douces émotions renaissent!

L'hiver peut convenir à la vieillesse. Des repas abondans, des mets variés, une table de jeu, où

les heures oisives s'écoulent moins lentement : voilà la vie extérieure du monde pour la vieillesse.

Sédentaire, il lui faut la chaleur des tropiques. Là, pressée devant l'âtre du foyer domestique, la famille du vieux manoir se recueille, tandis que le froid dessine, sur les vitres, des forêts de sapins ou des montagnes glacées, et que la neige tombe silencieusement dans la nuit, lorsque les grelons frappent à la fenêtre, que le vent souffle en gémissant, et que les petits enfans effrayés se pressent contre le fauteuil du grand-père; alors l'existence est embellie par la lecture des contes fantastiques : Hoffmann et Bürger se chargent de provoquer les émotions..... Mais pour nous, c'est la nature qui les donne..... Comme elle agit sur nous! Voyez cet être ravissant dû aux mystères de la création ; voyez cette jeune femme! Comme son œil est doux et expressif! comme ses mouvemens sont gracieux et sa marche voluptueuse! que cette robe blanche et souple lui sied bien! Et cette fleur qui l'occupe, et qu'elle place avec tant de soins à sa ceinture... qui l'a donnée?..... Ah! vienne le printemps et sa douce haleine, et ses fleurs parfumées.

J'aime le printemps, moi, j'aime la blanche aubépine et la fleur de l'églantier; j'aime ces belles et longues journées, et cette bienfaisante température qui me rappelle le doux ciel de l'Italie. J'aime la terre développant sa parure et se préparant au luxe de ses fêtes....

Cet admirable tableau dilate mon ame et me fait

éprouver une émotion que je ne puis décrire..... A peine sorti de l'enfance, j'étais déjà placé sous ce charme indéfinissable. J'aurais voulu passer tout le jour dehors, sous de grands arbres touffus. Lorsque je pouvais m'échapper, j'étais heureux de respirer le grand air, d'être là, immobile devant une prairie verte, parsemée de petites fleurs inconnues à nos jardins, de suivre avec intérêt les jeux de quelques papillons couverts de velours et de soie. Attentif au moindre bruit, j'étais ému à la chute de la petite feuille qui se détachait de l'arbre voisin, ou au faible cri de l'oiseau qui voltigeait près de moi. Je me plaisais au fond des bois sombres et éloignés. Je n'y redoutais rien, car la lâcheté me faisait honte, et la crainte n'est jamais arrivée jusqu'à moi. Je m'élançais ainsi hardiment dans la vie ; mais j'y marchais pensif et désireux des champs, et déjà le printemps, les fleurs, l'amour, les dangers, me semblaient confusément devoir être mêlés dans mes pensées d'avenir. Lorsque les frimas revenaient, je vivais mal, et je disais en soupirant : Ah! vienne le printemps et sa douce haleine, et ses fleurs parfumées. . . .

. . . . . .

Mais vous aimez aussi la saison des roses. Voyez-vous les premières blancheurs de l'aube du matin? ce pâle azur du ciel, et puis à l'orient une ligne pourprée qui grandit ?..... Regardez maintenant la cime de ce haut peuplier, et ses feuilles agitées par le vent frais du matin! Elles se dorent, elles brillent ; le soleil va des-

cendre de ses branches légères pour arriver jusqu'à nous et envahir le monde.....

Lorsque le soleil a disparu, j'aime encore les teintes demi-sombres de cet horizon du soir chargé de vapeurs. Et plus tard, chez moi, à ma fenêtre, bien haut, quand tout est solitude et repos, lorsque l'oiseau sommeille sur la branche des touffes de lilas, et qu'on n'entend qu'un bruissement vague de feuilles tremblottantes, son fugitif que l'oreille cherche en vain à saisir, j'aime alors à voir venir l'astre ossianique de la nuit qui compose de poétiques tableaux. Le voilà qui s'élève lentement derrière les cimes festonnées des grands arbres des Champs-Elysées : il marche silencieusement dans ce ciel bleu..... J'aime ce lieu, il plaît à mes rêves, à mes souvenirs... Ces clartés, qui se glissent aux pieds des arbres, les ombres des arceaux de l'élégant pont d'Antin, ce vaste bassin de la Seine, dégagé ici de tout obstacle, et qui reflète du ciel cette ligne argentée qui brille dans l'eau... tout ce qui nous entoure fait penser.... Cette mélancolique nature semble revêtue de la robe de fiancée, et attendre dans les heures silencieuses le moment qui doit lui donner la vie..... Connaissez-vous ce tourment qui fait mieux vivre, ce bonheur qui fait mourir?.... Vous soupirez.

Venez près de moi, venez prendre part à ces scènes paisibles et amoureuses qui parlent si bien à l'ame sans émouvoir les sens ; jetez d'abord les yeux sur l'aiguille brillante du dôme de nos

vieux guerriers, admirez toute cette vaste étendue..... Quelle nuit! Comme ces teintes vous rappellent le crépuscule de l'Ecosse!... Et ce nuage isolé, qui devance des groupes lumineux et des nuées vagabondes; est-ce le barde à la harpe d'or? Brillante fascination!!!. ... Mais vous voilà immobile, sous le charme de cette puissante harmonie et d'une atmosphère embaumée; tout vous dispose aux douces émotions de l'amour; vous cherchez, avide, l'être idéal de vos rêves, de vos pensées : tenez! le voilà..... Apercevez-vous cette femme diaphane, aux longs cheveux, à la robe vaporeuse, à l'écharpe flottante? elle glisse, légère comme la fille de Fingal, dans cette lumière douteuse. Voyez, dans l'air, sa route blanche et transparente, et enivrez-vous des parfums qu'elle laisse sur sa trace.....

Eh bien! cette illusion ravissante, ces fraîches et saisissantes émotions de plaisir, ce bonheur inconnu à la vie matérielle, est-ce le sombre hiver qui les aurait données?.....

Ah! vienne le printemps, et sa douce haleine, et ses fleurs parfumées!

(Extrait d'un ouvrage inédit intitulé : *Esquisses, Souvenirs et Traditions*, par le baron de MORTEMART-BOISSE.)

L'Amour Turc.[1]

Quand la barque tartare
A la chute du jour
Vogue ; quand la guitare
Murmure un chant d'amour ;
Quand Stamboul bien-aimée
Etincelle de feux ;
Quand la nuit embaumée
Couvre de voiles bleues
Les flèches et les dômes ;
Quand mes kiosques verts,
Comme de grands fantômes,
Se mirent dans les mers ;
Alors, ma favorite,
L'heure s'envole vite ;
Alors que j'aime à voir
Ta mauresque parure,
Ta longue chevelure,
Brune comme le soir,

[1] Le succès des poésies romaines de M. de Saint-Félix a justifié nos prédictions. Une deuxième édition se prépare, et déjà nous pouvons dérober une page aux jouissances de l'avenir. Ce morceau inédit figurera dans l'édition nouvelle, et ne déparera pas les œuvres de ce jeune poète plein d'espérance et de talent.

Tes paupières baissées
Et ton ris gracieux
Comme une des pensées
Qui nous viennent des cieux!!.....
— Eh! pourtant, ma sultane,
Sur la même ottomane
Où te flatte ma main,
Ta rivale persane
Se couchera demain.....

JULES DE SAINT-FÉLIX.

Le Nécromancien.

Les faubourgs de Genève sont fréquentés par ces diseuses de bonne aventure qu'entretient la crédulité des villageois d'alentour et quelquefois même des grandes dames de la ville. Une de mes parentes qui habitait les environs avait une foi aveugle en leur science. Depuis long-temps elle n'avait reçu aucune nouvelle de son fils qui servait dans les armées de Bonaparte; son sort l'inquiétait extrêmement. Elle se décida donc à aller consulter la pythonisse du lieu; je l'accompagnai. On nous introduisit auprès d'une femme jeune encore, d'une taille élevée, mais bien prise, aux cheveux blonds et aux yeux bleus..... Je ne pouvais croire d'abord que ce fût la devineresse que nous cherchions; je me l'étais dépeinte toute autrement. Ce devait être une vieille femme décrépite, au visage ridé et bleme, à la chevelure rare et blanchie par l'approche de son dernier hiver. Mon incertitude dura peu; la devineresse mit en jeu sa roue merveilleuse, nous assura que la personne à laquelle nous nous intéres-

sions se portait fort bien, et que nous en recevrions une lettre sous peu de jours. Dès le troisième jour, la lettre arriva en effet; la joie de ma parente s'en accrut, mais elle n'en parut pas étonnée; la prédiction d'Isaura était pour elle vérité d'évangile. Nos visites à la rue étroite et sombre qu'habitait celle-ci se renouvelaient souvent, et insensiblement il s'établit une sorte d'intimité entre Isaura et nous. Quoique d'une figure grave et imposante au premier abord, Isaura était dans son intérieur d'une amabilité enfantine et d'une conversation pleine de charmes; elle avait reçu une bonne éducation, et s'occupait plutôt de l'étude des bons auteurs italiens que des *Centuries* du fameux prophète de saint Remi. Je passais des heures entières à l'écouter; mais je ne pouvais assez m'étonner du mépris qu'elle faisait de sa profession.

Un jour nous projetâmes une partie sur le lac; nous prîmes des provisions et nous montâmes un petit bateau de pêcheur. Il y avait long-temps qu'un spectacle aussi grandiose et aussi varié s'était présenté à mes yeux : d'un côté le Jura, de l'autre les monts Salevè, dans le lointain le Mont-Blanc, et sous nos pieds cette petite mer avec ses calmes et ses tempêtes, et ses nombreuses maisons de campagne. Nous abordâmes près de la jolie ville de Thonon, vers la rive opposée, à un ermitage caché au milieu des bosquets. Il était modestement meublé, et seulement habité par un vieillard; celui-ci embrassa Isaura, et nous accueillit avec une franche cordialité. Je m'aperçus un moment après que la

pauvre fille lui glissait secrètement une bourse ; le vieillard la reçut froidement, et Isaura roulait de grosses larmes dans ses yeux.

Nous nous dirigeâmes du côté du lac ; le vieillard s'empara de mon bras, et nous partîmes en avant, laissant ma parente et Isaura assez loin de nous. Malgré ses soixante-dix ans, Alberti n'avait rien perdu du feu de sa jeunesse ; il m'étonnait par une foule d'observations judicieuses ou malignes ; parfois même il laissait échapper sur sa vie passée quelques mots qui excitaient vivement mon attention. « Vous êtes étranger ? » m'hasardai-je enfin à lui dire. Le vieillard fronça le sourcil, et un instant après il ajouta : « Oui, jeune homme, je suis né dans la Calabre en 17** : des circonstances imprévues m'ont forcé de quitter ma patrie ; mais c'est une histoire que je vous conterai une autre fois ; revenez me voir. »

Je n'eus garde d'y manquer : je retournai plusieurs fois seul chez Alberti ; mais il ne paraissait pas disposé à entrer en matière, et je n'osais lui rappeler sa promesse. Un jour pourtant, où je le trouvai plongé dans une profonde mélancolie, et où il était par conséquent plus porté à s'épancher, il m'entraîna dans un endroit solitaire, et me raconta ce qui suit :

« Dès ma jeunesse, je m'occupai de la science de tromper les hommes. J'acquis à Naples une certaine célébrité dans l'art de la nécromancie ; grands seigneurs et dames de la cour venaient me consulter : je fis une fortune brillante, et je finis par être

moi-même dupe de mon art. Un triste événement me fit renoncer à cette carrière coupable. Le marquis de B..., issu d'une ancienne famille d'Italie, était grand partisan des sciences occultes; il m'appela auprès de lui, et bientôt je fus son oracle. M. de B.... avait deux fils, Gioachino qui devait hériter de ses titres et de tous ses biens, et Ludovico qu'on avait fait chevalier de Malte, et qu'on destinait aux armes. Les deux frères paraissaient s'affectionner tendrement. Gioachino avait été élevé avec la jeune Maria, sa cousine et unique héritière du riche comte de G.....; leur mariage avait été résolu par les deux familles, pour réunir en une seule maison leurs immenses propriétés. Ces jeunes fiancés, sans s'aimer d'un amour ardent et impétueux, avaient cependant juré secrètement d'appartenir l'un à l'autre. Tout était prêt pour les noces, on devait conduire dans peu de jours les nouveaux époux à l'autel, lorsque Gioachino disparut subitement. La journée se passa sans qu'on put savoir ce qu'il était devenu. L'alarme se répandit dans la famille; Ludovico se fit surtout remarquer par sa douleur. Le lendemain, le marquis de B... envoya ses gens de tous côtés pour avoir des nouvelles de son fils; mais les seuls renseignemens qu'il put obtenir furent qu'on avait vu Gioachino se diriger la veille vers la mer, et que sans doute les Barbaresques, qui infestaient les côtes, l'avaient enlevé. M. de B... fit aussitôt équiper une chaloupe, et courut avec Ludovico à la poursuite de son fils, espérant fléchir les corsaires par l'appât d'une riche rançon. Ils

avaient depuis long-temps en vue le bâtiment barbaresque, et étaient sur le point de le rejoindre, lorsqu'un coup de vent les en sépara, et M. de B... rentra dans le port, accablé de désespoir. Que devint le corsaire? fut-il englouti par les flots? c'est ce qu'on ne sait pas. M. de B. envoya sur la côte de Barbarie; mais il ne put rien apprendre de la destinée de son fils.

» Deux ans s'étaient passés en vaines recherches; Ludovico avait lui-même parcouru une partie de l'Italie pour retrouver son frère. Le marquis de B... se consolait en quelque sorte de la perte de Gioachino, en voyant les vertus de son second fils. La jeune comtesse Maria paraissait elle-même touchée de son dévouement, sans cependant pouvoir se défendre d'un secret mouvement d'aversion qu'elle ne savait à quelle cause attribuer. Trompées dans leur premier espoir d'union, les deux familles résolurent de donner Maria à Ludovico. Celui-ci reçut d'abord la proposition avec joie; il ne pouvait être insensible à la beauté de sa cousine; cependant il refusa, disant que son frère pouvait vivre encore, et qu'il serait au désespoir, si jamais il revenait, de s'être emparé d'un bien qui lui était promis; il engagea en même temps son père à tenter de nouvelles recherches. Elles n'aboutirent à rien : deux ans se passèrent encore, et Gioachino ne reparut pas. Les parens renouvelèrent alors leurs instances auprès de Ludovico, qui se laissa fléchir; mais la jeune comtesse paraissait peu disposée à cette union; elle espérait toujours revoir son Gioachino. Les

mystères qui enveloppaient sa destinée n'avaient fait qu'accroître son attachement pour son fiancé.

» J'imaginai alors d'employer mon art pour vaincre sa résistance. J'entre un matin chez Ludovico, et lui communique mon projet. J'eus quelque peine à le décider; cependant il l'approuva. Le lendemain, je réunis les deux familles dans une salle basse du château, à moitié éclairée par des torches. L'aspect lugubre de cette salle, ses noirs vitraux gothiques, ces instrumens inconnus que j'avais rangés sur une immense table de chêne, avaient quelque chose de solennel qui était parfaitement en harmonie avec ce qui allait se passer. Après quelques préliminaires qui tendaient à préparer l'imagination de mes spectateurs, j'évoque à trois fois l'ombre de Gioachino. Il paraît enfin, et s'avance lentement d'une des extrémités de la salle, comme accablé par la souffrance; il portait le costume d'un esclave africain; son sang jaillissait d'une profonde blessure au cou. Chacun frissonnait d'horreur. J'interpelle Gioachino; je lui demande s'il n'a pas été fait prisonnier par les Barbaresques, s'il n'a pas péri sous leurs coups; il répond en inclinant la tête et en portant la main à sa blessure. N'y a-t-il aucun lien sur la terre, ajoutai-je, qui vous fasse regretter la vie? Il fit un signe négatif, et laissa tomber un anneau; c'était celui de sa fiancée Maria. La jeune comtesse s'évanouit; toute la famille était dans la stupeur; et tel fut l'effet que cette apparition produisit sur Maria, qu'elle éprouva bientôt une fièvre ardente, qui donna d'abord des craintes

sérieuses pour ses jours. En voyant tant de charmes flétris, je me reprochais d'être la cause de ses maux; cependant elle se rétablit enfin, et cette scène affligeante s'effaça peu à peu de sa mémoire....

»..... Maria n'avait plus rien à opposer à son mariage avec Ludovico; il lui avait montré tant de preuves d'attachement et de sollicitude durant sa maladie, qu'elle avait oublié sa répugnance première. Elle donna enfin son consentement. Leur union fut célébrée avec pompe : il y eut un bal magnifique ; mais les conviés ne remarquèrent pas sans surprise un moine de petite stature, portant le costume de l'ordre de saint François, qui semblait s'attacher aux pas de Ludovico et de sa nouvelle épouse. Chacun se demandait ce qui pouvait l'amener à une semblable cérémonie. L'heure était déjà avancée; on commençait à déserter la salle du bal pour celle du festin, et l'on prit place à table. Sans y être invité, le moine s'assit en face de Ludovico, sur lequel il fixait des regards scrutateurs. L'étonnement redoubla, et le repas fut assez triste. Pour ranimer la gaieté, quelques convives proposèrent des toast au bonheur futur des époux. Quand vint le tour du franciscain, il se leva d'une manière grave, prit une coupe, et s'adressant à Ludovico, il l'invita à porter la santé de Gioachino. Ludovico hésita ; son trouble était extrême. « Si tu sais quelque chose de mon malheureux » Gioachino, dit M. de B... flottant entre la crainte » et l'espérance; parle, calme l'inquiétude d'un

» père qui l'a tant pleuré. » Le moine ne répondit pas à cette invitation; les yeux toujours fixés sur Ludovico, il semblait attendre sa décision.. Ludovico se levant enfin : *Au souvenir de Gioachino*, s'écria-t-il, *puisse notre séparation n'être pas éternelle!* A peine avait-il achevé, qu'un fantôme sanglant parut à l'entrée de la salle, et montrant Ludovico du doigt : *Voilà mon assassin!* puis il disparut. Ludovico tomba comme frappé de la foudre; on l'emporta dans son appartement, où il mourut peu de jours après, et son confesseur fut sans doute le seul dépositaire de ses secrets....

» La famille du marquis de B... est éteinte. On n'apprit rien de plus sur Gioachino; seulement environ dix-huit mois après cet événement, en fouillant dans une cave de la maison, on y trouva le squelette d'un homme. Maria avait depuis long-temps succombé à sa douleur. »

Le vieillard termina ici son histoire.

On aura deviné aisément que c'était lui qui, déguisé sous le costume de franciscain, avait évoqué le fantôme pour la seconde fois. Quel avait été son but? Voici ce que j'ai pu recueillir du bruit public. Il paraît que quelques jours avant le mariage une violente altercation, dont on n'a jamais connu la cause précise, s'était engagée entre le nécromancien et Ludovico. Alberti, qui depuis long-temps soupçonnait le jeune comte du meurtre de son frère, résolut de se venger. Il n'y réussit que trop bien..... Accusé à tort lui-même de complicité, il

fut contraint de s'expatrier..... La pauvre Isaura, qui avait tout quitté pour suivre son père, s'était vue réduite à l'humiliante profession de tireuse de cartes afin de pouvoir soutenir le vieillard dans sa misère. B...s.

Priam

AUX PIEDS D'ACHILLE.

Une grande entreprise littéraire vient d'être exécutée par M. Bignan. L'*Iliade* parait en ce moment complétement traduite en vers français. Nous avons examiné avec soin l'œuvre de M. Bignan [1]. On pourrait sans doute y désirer plus de force et de concision; mais peut-être aussi aurait-il perdu sous le rapport de la fidélité ce qu'il eût gagné en énergie. Voici au reste un fragment qui nous semble prouver que l'habile traducteur a su quelquefois heureusement associer l'une à l'autre.

. . . . . .

Il (Achille) achève un banquet à peine commencé. . . . . ;
Lorsque le grand Priam, trompant les yeux jaloux,
S'approche du héros, se jette à ses genoux,
Et baise cette main, terrible, meurtrière,
Qui de ses fils nombreux a borné la carrière.
Quand le pâle assassin par un arrêt fatal
Condamné pour jamais à fuir le sol natal,
Dans un riche palais vient chercher un asile,
Il entre et voit frémir l'assemblée immobile :
Tels, portant l'un sur l'autre un rapide regard,
Les compagnons d'Achille, à l'aspect du vieillard,
S'étonnent; le héros admire aussi lui-même
De son port, de ses traits la majesté suprême.

[1] Voir l'Album ci-après.

Alors Priam supplie un vainqueur odieux :
« Souviens-toi de ton père, Achille égal aux dieux !
» Ton père est de mon âge ; hélas ! et sa faiblesse
» Se traîne vers le seuil de la triste vieillesse.
» Peut-être en ce moment, sans vengeur, sans appui,
» Il combat des voisins conjurés contre lui ;
» Si le glaive ennemi désole son empire,
» Seul, mais instruit du moins qu'Achille encor respire,
» Il jouit dans son cœur, espérant chaque jour
» De son fils bien-aimé le fortuné retour ;
» Et moi, lorsque j'ai vu des héros de la Grèce
» Aborder dans nos ports la flotte vengeresse,
» J'avais cinquante fils, cinquante ! ô malheureux !
» Je crois avoir perdu tous ces fils généreux.
» Dix-neuf au même sein ont puisé la naissance ;
» Les femmes qu'à mon lit soumettait ma puissance,
» Ont enfanté le reste, et Mars dans son courroux
» Déjà du plus grand nombre a brisé les genoux.
» Un seul encor, un seul, vengeur de sa patrie,
» Vient de mourir pour nous, vaincu par ta furie :
» Hector !.... Mais un espoir me conduit sur ces bords ;
» En échange d'un fils prends mes vastes trésors.
» Daigne apaiser ta haine et plaindre ma misère ;
» Achille ! crains les dieux ; souviens-toi de ton père.
» Hélas ! plus malheureux, je fais ce qu'avant moi
» Jamais aucun mortel n'eût tenté sans effroi.
» Du meurtrier d'un fils que ma douleur implore
» Ma bouche ose presser la main sanglante encore. »
Achille, au souvenir de son père chéri,
Repousse faiblement le vieillard attendri,
Ils confondent tous deux leur plainte involontaire,
Et tandis que Priam, prosterné sur la terre,
Pleure le brave Hector, Achille désolé
Pleure Pélée absent et Patrocle immolé.
Enfin le fils des dieux, rassasié de larmes,
Se lève, et du vieillard pour bannir les alarmes,
Lui tend la main et jette un regard douloureux
Sur cette barbe blanche et sur ces blancs cheveux.....
.....

BIGNAN.

II. MÉLANGES.

Mélanges.

EXPOSITION DE L'INDUSTRIE ESPAGNOLE.

La politique, qui malheureusement envahit tout, qui influe sur nos sentimens et fausse si souvent notre raison, a fait porter un jugement, qu'on a cru sans appel, sur l'Espagne et sur son industrie. Quelques journaux ont tant répété que ce malheureux pays était abandonné à la paresse et voué à l'ignorance, que beaucoup de personnes l'ont cru sans plus mûr examen. Nous recevons à l'instant de Madrid un document précieux que nous devons à M. le comte de B..... Il prouvera d'une manière irrécusable que le gouvernement de la Péninsule s'occupe à son tour de répandre les lumières utiles et de recréer l'industrie espagnole. Les principes sages et éclairés qui règnent dans l'écrit que nous signalons [1], le stimulant puissant que présente aux Espagnols *la junte* nommée par le roi, et les grâces répandues sur ceux qui s'occupent du bien public, dénotent un gouvernement qui

[1] Memoria de la junta de calificacion de los productos de la industria espagnola, etc., etc., etc. Madrid, 1830. Imprenta de D. José.

marche avec ardeur et persévérance dans la voie des améliorations [1].

Nous traduisons ici la table de l'intéressant rapport de la junte; elle suffira, nous l'espérons, pour convaincre l'incrédulité.

TABLE DU COMPTE RENDU AU ROI D'ESPAGNE PAR LA JUNTE DE CLASSIFICATION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE ESPAGNOLE.

Décret royal qui ordonne la deuxième exposition de l'industrie pour 1828.

Pag.
Instruction approuvée par S. M., se référant au précédent décret..... IV
Noms des membres de la junte..... X
Liste de MM. les exposans..... *Idem*

[1] Nous signalons à la reconnaissance de la Péninsule les noms des membres de cette junte.

Don Juan Lopez de Penalver, D. Justo, José, Blanqueri, D. Rafael de Rodos, D. Julian Aquilino Perez, D. Juan Antonio Melon, D. Antonio Guturrez, D. José Luis Casaseca, D. Bartolomé Sureda, D. Francisco Xavier de Burgos, D. Mariano Gonzalez de Sepulveda, D. Manuel Cortez, D. Juan Lopez de Penalver de La Torre secrétaire. Le rapport de la junte a été présenté au roi par S. Exc. le ministre Don Luis Lopez Ballesteros.

Nous signalons encore à la reconnaissauce publique S. E. le chevalier Vallejo, ancien ambassadeur d'Espagne près la cour de Naples. Ce seigneur distingué a toujours montré le zèle le plus actif et le plus désintéressé pour tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Espagne. On parle aussi beaucoup, dans ce moment, du plan d'une grande *ferme-modèle* dans les environs de Madrid, à l'imitation de celles d'Hofwill, de Roville, etc. Nous pourrons, plus tard, si nous y sommes autorisés, donner des détails extrêmement curieux sur cet établissement que l'on devra à la haute munificence du roi.

Pag.
Approbation royale du mémoire de la junte.... XV
Récompenses et grâces accordées par le Roi.... XVI
Prix proposé par la junte et approbation de S. M. XVII
Mémoire de la junte..... 1
1re SECTION. *Cotons et fruits naturalisés des colonies*... 6
Chapitre 1er. Marchandises de coton [1]..... 7
— 2. Cotons (sucre et cochenille)..... 9
2me SECTION. *Laine, poils pour chapeaux*..... 10
Chapitre 1er. Laine en pile..... 10
— 2. Tissu de laine..... 14
— 3. Chapeaux..... 22
3me SECTION. *Soie*..... 26
Chapitre 1er. Soie écrue et teinte..... 26
— 2. Variétés de soie..... 37
4me SECTION. *Lin et chanvre*..... 43
5me SECTION. (faïence), *cristal, verre*, etc. — *Produits chimiques*..... 49
Chapitre 1er. Faïences..... 49
— 2. Cristal, verre et autres..... 50
— 3. Produits chimiques (*idem*)..... 51
6me SECTION. *Ouvrages de métal, horlogerie, instrumens de musique*..... 55

[1] On nous écrit encore de Madrid : M. Henri Dollfus, petit-fils d'un des fondateurs de l'industrie cotonnière en France, avait obtenu, au mois d'octobre dernier, l'autorisation d'introduire en Espagne 30,000 pièces de toiles de coton, à la condition de former et de mettre en activité dans ce pays, dans le délai d'une année, une fabrique de toiles peintes.

M. Henri Dollfus a devancé le terme qui lui a été fixé. Sa fabrique, située à San Fernando, près Madrid, réunit aux ateliers d'impression ceux de filature et de tissage. Malgré les nombreuses difficultés qu'il a dû rencontrer dans ses travaux, M. Dollfus a déjà pu présenter à S. M. C. les premières pièces sorties de ses ateliers.

Pag.
Chapitre 1er. Ouvrages de métal..... 55
— 2. Horlogerie..... 63
— 3. Instrumens de musique..... 64
7me SECTION. *Papiers peints pour orner les salons, toiles cirées*, etc..... 66
Chapitre 1er. Papier peint..... *Ib.*
— 2. Toiles cirées..... *Ib.*
8me SECTION. *Cuirs corroyés*, etc..... 67
9me SECTION. *Machines et instrumens pour les arts*..... 76
10me SECTION. *Fabrications diverses*..... 86
Chapitre 1er. Papiers et cartons..... *Ib.*
— 2. Caractères d'imprimerie..... 87
— 3. Globes..... *Ib.*
— 4. Corderie..... *Ib.*
— 5. Peignes..... *Ib.*
— 6. Ouvrages de tourneur et d'ébénisterie.. 88
— 7. Objets dorés en bois..... *Ib.*
— 8. Tabatières en bois..... *Ib.*
— 9. Boutons..... 89
— 10. Perruques..... *Ib.*
— 11. Chandelles de suif..... *Ib.*
— 12. Colle-forte..... *Ib.*
— 13. Objets variés..... 90
— 14. Manteaux de blonde, façon de Flandre..... *Ib.*
— 15. Merluche..... 91
— 16. Vermicelle et pâtes..... 92
— 17. Tablettes de bouillon..... *Ib.*
— 18. Dents artificielles..... 94
— 19. Pierres lithographiques..... *Ib.*
12me SECTION. *Curiosités*..... 95

FIN.

LE TOMBEAU DE RACHEL, EN PALESTINE.

. . . . . La vallée, ou plutôt la plaine aride de Rephidim, se déploie pendant plusieurs milles sans offrir aux regards du voyageur brûlé par le soleil d'autre lieu de repos qu'un simple et modeste cabaret turc, où les Arabes du désert se donnent quelquefois rendez-vous, mais que le pélerin évite avec soin. Un peu plus loin sont les ruines du village de Rama, dont quelques pans de murailles et des monceaux de pierres seulement indiquent la place. Dans la même plaine, et tout près du village détruit, on voit le tombeau de Rachel. C'est un des lieux de la terre où la vérité des traditions semble sortir des objets inanimés pour se révéler avec le plus de force. Tout est solitaire aux environs. On n'y voit ni palmiers ni cyprès; aucun arbre ne couvre de son ombre le simple mausolée où reposent les cendres de la mère d'Israël, et cependant ce lieu éveille plus de souvenirs, excite plus d'intérêt que des monumens décorés de tout le luxe des arts. Le voyageur passe avec indifférence devant les tombeaux de Zacharie et d'Absalon, dans la vallée de Josaphat; il jette à peine un regard sur ceux des rois, dans la plaine de Jérémie; mais, en voyant celui de Rachel, son imagination le reporte au berceau des peuples de l'Orient, lui rappelle le pouvoir de la beauté qui sut adoucir un long exil, et il bénit la mémoire de cette compagne tendre et fidèle dont les soins charmèrent tant de peines et d'ennuis.

Les Turcs ont en général entouré de beaucoup de pompe la sépulture de la plupart des personnages dont les noms figurent dans l'ancien Testament. Une mosquée est construite sur les tombeaux de David et de Salomon. Un autre temple du même genre, vaste et ancien, couvre aussi la grotte de Machpelah à Hébron, et le terrain des environs est inviolable et sacré. La grotte, dont on n'aperçoit que l'entrée

sombre et profonde, est placée au milieu de l'intérieur de l'édifice, où ne sont admis que les fidèles musulmans. Depuis plus d'un siècle, on connaît à peine deux Européens qui aient pu y pénétrer en gagnant quelques gardiens, et non sans courir les plus grands dangers. Le dernier fut un comte italien : il y a trois ans, il obtint, à force d'argent, d'entrer dans la mosquée et de visiter la mystérieuse grotte. La vallée où l'antique Hébron est située est souvent parcourue par les pélerins et les voyageurs; mais la peine de *mort*, portée contre tout chrétien qui oserait s'introduire dans la mosquée, suffit pour réprimer la curiosité qu'inspire ce lieu célèbre. La grotte, à ce que nous disent les Turcs, est spacieuse et taillée dans le roc; les sépultures des anciens patriarches s'y retrouvent encore.....

Cependant le tribut de vénération accordé par les sectateurs de Mahomet à la tombe de Rachel produit une impression bien plus profonde que la vue de colonnes de marbre et de riches lambris. Le désir qu'ils éprouvent d'être ensevelis auprès de ses restes est surtout très-remarquable. Les environs de ce modeste mausolée sont couverts de tombeaux de Musulmans. Ce n'est pas seulement la grandeur, la sagesse, la sainteté, que les Turcs honorent en Rachel; ce sont surtout ses vertus domestiques. Elle fut épouse dévouée, tendre mère; une nation belliqueuse lui doit le jour; tels sont ses titres au respect des Musulmans.

Lorsqu'un convoi funèbre traverse lentement la plaine de Rephidim et se dirige vers le sépulcre, cherchant à placer auprès de son enceinte les restes d'un être chéri, si un Juif apparaissait, il serait maudit et maltraité par ce peuple qui s'agenouille sur les cendres d'un de ses ancêtres, tant est déchue cette malheureuse nation, qui ne peut même approcher des lieux pleins de son ancienne grandeur. En effet, pour empêcher que les Israélites ne pénètrent dans le monument, les colonnes qui en soutiennent le dôme sont réunies par un mur en maçonnerie. Aux environs, on ne voit

pas ces élégans piliers en bois ou en marbre, ces inscriptions en lettres d'or, ces riches et somptueux mausolées dont les Turcs aiment ailleurs à couvrir leurs cimetières. Ici le lieu seul semble répondre à tous les désirs, satisfaire à toutes les ambitions; une simple pierre, où l'on vient quelquefois verser des larmes, marque seule la place de repos d'un parent ou d'un ami. On ne peut, sans éprouver un sentiment profond de mélancolie, au milieu de cette solitude dont jamais n'approcheront les pompes de la vanité humaine, voir tous les signes de la douleur donnés par ces Musulmans revêtus du même costume que portaient jadis les patriarches habitans des mêmes lieux.....

L.....

L'ÎLE DE TINO DANS L'ARCHIPEL.

..... Avril 1830.

Cette île, qui fut soumise et cédée aux Turcs en 1718, en même temps que la Morée, a long-temps fait partie des fiefs d'une illustre famille de la magistrature ottomane, à l'extinction de laquelle l'hôtel des monnaies de Constantinople en fit l'achat; elle était donc, avant la révolution de 1821, un *agalyk* sous la dépendance immédiate de cet hôtel.

L'île de Tino a 60 milles de tour; l'industrie de ses habitans a su tirer parti du moindre morceau de terrain; aussi calcule-t-on que les deux tiers de l'île sont cultivés; ce qui reste n'est que la pierre à nu. Le surnom d'Hydroussa, que lui avaient donné les anciens, atteste qu'elle était arrosée d'une grande quantité de sources, qu'on y trouve encore aujourd'hui. On en tire beaucoup de marbre blanc et noir, et quelque peu de vert d'une qualité remarquable. Autrefois, prétend-on, on y exploitait des mines de vif-argent, et plusieurs

personnes assurent qu'aujourd'hui même, en fouillant, on trouve les *filtres* à une légère profondeur.

Cette île est, après Naxos, la plus agréable et la plus fertile de l'Archipel. On y compte 52 villages; mais il faut dire qu'on y donne souvent ce nom à cinq ou six maisons réunies.....

..... Tino est aujourd'hui, de toutes les îles de l'Archipel, celle qui compte le plus de catholiques ; aussi a-t-elle considérablement souffert pendant les premières années de l'insurrection grecque. La population totale peut être évaluée de 28 à 29,000 ames ; mais sur ce nombre, 9 à 10,000 personnes environ forment une espèce de colonie voyageuse, dont les membres se succèdent alternativement dans le séjour qu'ils font à Smyrne et à Constantinople. La population sédentaire ne doit donc être comptée, d'après les relevés les plus exacts, que pour 18,616 ames, dont on pourrait établir la division comme ci-après. Remarquons que, dans les premières années des réactions de Constantinople et de Smyrne, 5 à 6,000 individus s'étaient réfugiés à Tino ; mais ils sont depuis plus de deux ans retournés aux lieux qu'ils avaient quittés, et le nombre des étrangers n'est plus aujourd'hui que d'environ 3,000.

Ainsi on compte dans l'île 4,204 maisons, qui contiennent 4,406 hommes, 4,592 femmes, 4,969 enfans mâles, 4,649 filles, total, 18,616 ames, qui se divisent comme il suit :

Grecs : 2,769 maisons, contenant 2,613 hommes, 2,701 femmes, 2,971 garçons, 2,715 filles.

Latins : 1,435 maisons, contenant 1,793 hommes, 1,891 femmes, 1,998 garçons et 1,934 filles.

Les étrangers figurent dans cette évaluation totale pour 3,000 ames, dont 728 hommes, 724 femmes, 763 garçons et 785 filles.

Les deux cinquièmes de la population travaillent à la terre ; le reste est occupé à la fabrication du vin ou exerce quelque

métier : quant à la portion qui est constamment en émigration à Smyrne et à Constantinople, elle fournit à ces deux villes les maçons, les cordonniers, les menuisiers, les domestiques et généralement aussi les hommes de peine. Tous ces individus, éloignés momentanément de l'île bienheureuse, ne voient d'autre récompense de leurs travaux que d'y retourner un jour pour jouir du fruit de leurs économies. Partout où ils se trouvent, ils conservent entre eux avec soin les relations de compatriotes, ne se mélangent pas avec la population des autres lieux, et exercent les uns sur les autres une surveillance qui a pour base les usages et les traditions du pays natal.

Les principaux produits de l'île sont l'orge, dont on récolte 60,000 kil. de 22 ocques ; les figues, dont 4,000 quintaux, produit annuel, se vendent, terme moyen, à 20 piastres turques le quintal ; la soie, dont la récolte est calculée à 4,000 ocques, et la valeur à 45 piastres l'ocque ; le vin rouge, dont on remplit annuellement 40,000 barils ; le vin blanc de Malvoisie, dont on exporte annuellement environ 1,500 barils, et dont la qualité liquoreuse jouit dans tout le Levant d'une réputation méritée ; l'eau-de-vie (raki), dont la fabrication annuelle s'élève à 400 barils.

L'île produit peu d'olives, et quant aux grains, haricots, fèves et autres légumes, on est obligé, chaque année, de recourir à l'Anatolie pour se procurer le supplément nécessaire à la consommation locale.

Le bétail est nombreux à Tino, et on le calcule dans la proportion suivante : 7,000 chèvres ou moutons, 7,000 bœufs, 2,800 mulets, 1,145 ânes.

L'industrie principale des femmes est la fabrication des bas et des gants de soie, dont il se fait dans tout le Levant, et principalement dans l'Archipel, une très-grande consommation. Ces objets sont comme une partie indispensable du costume habillé de tous les élégans des îles. Le bas uni ou chiné de Tino, porté le dimanche dans un soulier bien dé-

couvert et bien couri, est le cachet du bon goût d'un *fashionable* de l'Archipel. En général, toute cette population est laborieuse, et la misère ne l'atteint pas.

Rien n'égale la haine qui anime les Latins et les Grecs les uns contre les autres. Ce sentiment fanatique a pris une nouvelle force pendant les fluctuations de la révolution grecque. Soupçonnés de connivence avec les Turcs auxquels seuls ils pouvaient avoir recours pour obtenir justice, les Latins ont éprouvé plus d'une fois de sanglantes avanies; et dans ce moment encore, où ils s'étaient flattés de l'impartialité du président, ils continuent à être l'objet de l'animosité et des vexations continuelles de l'administration. L'annonce d'un nouveau chef pour la Grèce est venue ranimer leurs espérances; toutefois, comme ces imaginations ardentes sont peu capables de se renfermer dans des limites raisonnables, peut-être est-il vrai de dire que c'est moins par l'espoir de cesser d'être opprimés que par celui d'être oppresseurs à leur tour, que ces insulaires appellent de tous leurs vœux le nouveau prince qui leur est promis. Ce sera à lui à borner avec sagesse la justice qui leur est due.

Il y a à Tino un archevêque grec et un évêque latin: la puissance spirituelle du premier s'étend jusqu'à Andros; le second est à la fois chef apostolique de Tino et de Myconi. Leurs revenus fixes sont en général fort médiocres; mais ils exploitent l'un et l'autre le casuel avec une activité qui n'est pas sans résultat.

Le nouveau monastère grec, Evangelistra (l'Annonciation), mérite d'être remarqué. Il est construit sur une hauteur qui domine la ville de San-Nicolo. Cet édifice, de construction bizarre, n'est pas encore terminé; on se propose de bâtir dans quelques années l'aile gauche qui manque. Les offrandes que lui vaut chaque jour la grande réputation dont il jouit dans l'Archipel permettront aisément de faire bientôt cette dépense. On prétend qu'en 1823, un Tiniote aperçut en songe la Vierge, qui lui ordonna

d'aller fouiller à l'endroit où se trouve aujourd'hui le monastère. Plein de cette inspiration céleste, l'insulaire réunit quelques amis et se mit en devoir de remplir la divine mission dont il était chargé. A quinze pieds de profondeur environ, on trouva une petite chapelle et un petit tableau de cuivre parfaitement conservé, représentant la Vierge à laquelle on vient annoncer qu'elle doit mettre au jour le Sauveur du monde. L'archevêque se rendit en grande procession pour bénir ce lieu sacré, où l'on décida qu'un monastère serait élevé. Les miracles nombreux qui, assure-t-on, s'y sont opérés, l'ont mis en grande renommée, et on y vient de tous les points de la Grèce.

L'église est assez bien bâtie. On remarque, dans la partie de la nef le plus en vue, des plaques de marbre vert antique de la plus grande beauté, et quelques autres de marbre noir et rouge également belles, mais toutes assemblées sans goût. J'entrai au moment où on allait faire le baptême d'un enfant d'Andros, apporté exprès pour recevoir l'eau sainte dans ce temple vénéré. Le parrain, M. M....., aujourd'hui membre du sénat, voulut bien m'inviter à assister à la cérémonie. Je pris donc place parmi les nombreux assistans. Après les premières prières récitées à la porte de l'église, l'enfant fut introduit et apporté près d'un grand bassin de cuivre où l'on jeta d'abord de l'eau chaude, de l'eau froide, puis l'huile sainte. Après que le *papas* l'eût soufflée et bénie par trois fois, c'est-à-dire au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, on lui présenta l'enfant nu, déjà oint lui-même de l'huile sacrée, afin que son corps ne donnât presque pas de prise à l'eau. Le papas saisit donc le jeune néophyte par-dessous le bras, et demanda aux parens de quel nom ils se proposaient de l'appeler. Cette question, à laquelle on peut s'étonner qu'ils ne fussent pas préparés, demeura sans réponse; et sur une seconde sommation qui augmenta leur embarras, un des curieux non invités, qui assistait par hasard à la cérémonie, s'avisa de prononcer le

nom de *Thémistocle*. Ce fut un trait de lumière pour la famille qui l'adopta incontinent. Le papas plongea donc par trois fois l'enfant dans le bassin en prononçant ces paroles en grec, à la première immersion : Thémistocle, serviteur de Dieu, est baptisé au nom du Père, maintenant, pour toujours et dans les siècles des siècles ; à la seconde, au nom du Fils, et à la troisième, au nom du Saint-Esprit. Le parrain répondait chaque fois *amen*.

Le baptême terminé, le papas récita quelques prières et donna la confirmation « Voici le sceau du don du Saint-Esprit, lui dit-il en lui appliquant sur tout le corps le saint chrême. » Les cris du pauvre enfant avaient cessé, et il croyait peut-être en être quitte, lorsqu'il fallut encore lui donner la communion. On lui mit en conséquence dans la bouche du pain et du vin consacrés qu'il rejeta presqu'en entier. Il fut alors rendu à sa mère qui calma ses longues douleurs en le mettant au sein.

M. M..... me pria à d'assister à la fin de la cérémonie. Je le suivis donc dans un appartement voisin de l'église, où se réunirent tous les parens, et où le père de l'enfant, en échange de nos vœux qui se produisaient en longs complimens selon l'usage du pays, nous fit manger du *backlava*, espèce de gâteau aux amandes, et boire des sorbets et du café.

L'aile droite du monastère se compose d'une quantité de petits appartemens destinés au logement des desservans et aux étrangers que la foi appelle, et qui paient en nombreux cadeaux l'hospitalité qui leur est accordée.

En arrivant à Tino, au port de San-Nicolo, l'aspect de la ville, qui se déploie en amphithéâtre, est d'un effet assez pittoresque. On voit encore les murailles antiques que le temps a épargnées. San-Nicolo est bâtie sur l'ancienne ville de Tenos. Au bord de la mer, une colonne est encore debout, débris unique du fameux temple que les Téniens avaient consacré à Neptune, et où les habitans et même les étrangers

étaient traités gratuitement dans des appartemens magnifiques. Ce temple était un asile dont l'empereur Tibère avait réglé les droits. Il y a quelques années, un Tiniote découvrit dans sa maison une colonne entièrement couverte d'une inscription qui n'était autre que l'édit de l'empereur. Ce monument curieux fut bientôt signalé; mais de peur que, pour le posséder, on ne détruisît la maison dont cette colonne était le soutien, ce propriétaire, plus jaloux de son bien que de découvertes archéologiques, eut le courage de détruire l'inscription et de la rendre indéchiffrable.

L'insurrection grecque n'a pas été aussi profitable aux insulaires qu'on semblait l'espérer. Les taxes auxquelles ils sont assujettis sont beaucoup plus considérables que sous l'administration turque. Un vaïvode, qu'on leur envoyait de Constantinople, était chargé de recevoir le *karatch*. Ce magistrat, et deux de ses écrivains, étaient les seuls musulmans qui parussent dans l'île, et l'influence des habitans était telle que ce vaïvode était souvent battu et chassé par eux, sans que cette violence eût d'autre résultat que le changement de l'agent de la Porte.

L'île ne payait aux Turcs que 36,000 piastres, et moyennant ce tribut, elle n'avait aucune autre espèce de droit à acquitter. Aujourd'hui l'impôt fixe est de 60,000 piastres, non compris la dîme et les autres droits. La douane seule a rendu dernièrement, en deux mois, 28,000 piastres.

En résumé, l'île de Tino me paraît être la plus agréable de toutes celles de l'Archipel. Un ciel superbe, un sang très-beau, et plus que tout cela l'accueil bienveillant et hospitalier qu'on y reçoit, font que le voyageur quitte à regret une île que, pour ma part, j'ai visitée avec un extrême plaisir.

***.....

LA FÊTE-DIEU A SANTA-FE DE BOGOTA.

..... On annonce la veille cette grande solennité par des feux d'artifice; on construit quatre autels richement ornés à chaque coin de la grande place, où la procession doit passer, pendant que, par un singulier mélange du sacré et du profane, on dispose de tous côtés des mâts de cocagne, des marionnettes et une infinité de cages remplies d'animaux rares et curieux. Les réjouissances et les jeux cessent quand la cloche, signal de la procession, se fait entendre. Tout le monde se découvre et s'agenouille dans les rues.

En tête de la procession, des hommes traînent des cabriolets; dans l'un est le roi David, la tête de Goliath à la main; dans l'autre, Esther; dans un troisième, Mardoché. Joseph paraît ensuite sur un cheval richement caparaçonné : un nombre infini de gardes le suivent; ceux-ci n'ont que des chevaux de carton. Tous ces personnages sont les enfans des plus nobles familles de la ville. On brigue fort l'honneur d'obtenir un rôle dans cette auguste cérémonie, et ceux qui ont le bonheur de faire désigner leurs enfans pour y représenter ne négligent aucune espèce de dépense, rivalisent de luxe, emploient les perles, les diamans, les émeraudes, les rubis, et ne savent qu'imaginer pour rendre le costume des acteurs plus éclatant.

Le clergé s'avance lentement au milieu de la foule de fidèles qui remplissent la place. Les plus jolies filles de la ville marchent entre deux rangs de prêtres; les unes portent l'arche, les autres les pains de proposition; celles-ci l'encens, celles-là des corbeilles de fleurs; ensuite viennent de jeunes Indiens qui, au son d'une flûte et d'un tambour, exécutent des danses fort bizarres : le cortége est fermé par un détachement de troupes portant les armes et le drapeau renversés.

Cette fête est certainement la plus belle qu'on puisse voir en Amérique. B....

ÉPREUVE PAR LE POISON EN AFRIQUE.

Nous avons lu ce qui suit dans un fragment communiqué par Lander, le fidèle domestique de Klapperton.

« J'étais un matin à déjeuner avec de l'huile de palmier et du maïs rôti, lorsqu'un envoyé du roi nègre entra brusquement et me donna l'ordre de me trouver à midi dans la cabane du fétiche pour être interrogé par les prêtres sur une accusation portée contre moi. Je connaissais parfaitement la manière dont ces sortes d'affaires se conduisent dans le pays ; aussi ma première, ma seule réflexion, fut celle-ci : faut-il mourir aussi jeune et après avoir surmonté tant de périls ? Faut-il que mon corps devienne la proie des bêtes féroces ? Cependant j'employai le peu de temps qui me restait à me préparer à la mort, et quand le moment fut venu, je me rendis avec beaucoup de calme à la cabane du fétiche. La nouvelle du jugement d'un blanc s'était répandue aux environs, et tous les habitans, armés de pieux, de lances, d'arcs et de flèches, me servaient de cortége. Je trouvai dans la hutte une troupe de prêtres assis et formant un cercle au milieu duquel on me fit placer. Un d'eux se leva et me dit avec beaucoup d'emphase et de gravité, en me présentant une coupe qui contenait une liqueur transparente et limpide comme l'eau : « Tu es accusé de former des projets contre le roi et son gouvernement, et en conséquence tu vas avaler le breuvage contenu dans ce vase. Si tu es coupable, il te donnera la mort ; dans le cas contraire, il ne te fera aucun mal ; car nos dieux ne commettent pas d'injustice. » D'une main tremblante, je saisis la coupe, en jetant un coup d'œil

sur mes juges. Ils étaient impassibles et sérieux ; un silence de mort m'environnait. Dans l'impossibilité de tromper ces nombreux regards fixés sur moi, j'élevai une courte prière au Dieu des chrétiens, j'avalai le terrible breuvage, et je laissai tomber la coupe vide à mes pieds. Un murmure sourd et prolongé se fit entendre parmi la foule qui s'attendait à me voir expirer à l'instant, et qui s'ouvrit pour me laisser sortir en s'apercevant que je n'éprouvais aucun symptôme de mort prochaine. Rentré chez moi, je me hâtai de prendre un puissant vomitif, et j'eus le bonheur d'expectorer le poison en totalité. Mes esclaves me racontèrent qu'on le composait avec l'écorce d'un arbre très-abondant dans le pays, et que j'étais le premier individu qu'on se souvînt d'avoir vu échapper à ses funestes effets. Il avait une saveur amère, mais je n'éprouvai du reste que quelques vertiges qui se dissipèrent complétement deux ou trois heures après l'épreuve. »

LANDER.

Album.

— Lorsque M. Prévost nous montra ses *panoramas* sur des toiles circulaires ; lorsqu'ensuite MM. Daguerre et Bouton offrirent à notre curiosité leur *diorama* sur une toile horizontale, nous pensâmes que si nos progrès généraux devaient apporter des améliorations à ces conceptions, ce ne pouvait être que sur le perfectionnement du genre; mais nous n'aurions jamais pu croire qu'on parviendrait à rendre horizontal ce qui était circulaire, *et vice versâ*. Eh bien ! ce problème a été résolu par M. Mazzara. Sa vue d'Alexandrie réunit le double avantage de présenter un long horizon et en même temps ce cercle possible que nos regards embrasseraient si nous étions placés au lieu où l'auteur suppose le spectateur.....

Nous venons de visiter le Musée Cosmopolite de M. Mazzara[1] : on y fait à peu de frais un voyage plein d'intérêt. Çà et là sur la route se présentent, par des percées latérales, les sites pittoresques ou remarquables qu'on aurait visités dans un trajet réel, et les dangereux phénomènes dont on aurait pu être le témoin. Le terme de ce voyage est un belvéder élégant, d'un effet étonnant, et d'où, par une large ouverture artistement laissée entre des rideaux cramoisis,

[1] Rue de Provence, n° 18.

l'œil ébloui plane sur la ville d'Alexandrie, brillante de soleil.

M. Mazzara a choisi l'angle de la terrasse qui couronne un bazar, et d'où la ville, ses abords, le ruban de fortifications qui la protége, la rade et les lieux remarquables du rivage, présentent l'ensemble le mieux appliqué. Reculant par la pensée dans la direction de son point de vue, il place le spectateur à un point imaginaire d'où ce vaste tableau est enrichi de l'intérieur du bazar même, et cette heureuse idée lui a procuré l'avantage d'offrir des détails de localités pittoresques, et dont au-delà de ce bazar l'œil ne pouvait saisir que l'ensemble. Il est à observer que dans ce tableau rien n'a été sacrifié à l'effet. L'art du peintre n'a pu qu'à l'aide d'un profond sentiment de vérité tirer parti de cette nature dévorée de lumière et sans végétation, de ces constructions amoncelées, *qui ne se composent pas*, comme on dit en peinture, et dont l'ensemble est entièrement privé de ce pittoresque convenu qui se présente comme première condition dans le choix d'un sujet. La conscience hardie avec laquelle ce tableau a été conçu, et le talent apporté à son exécution, en ont fait une preuve, à la fois nouvelle et incontestable, de l'importance du vrai trop peu considéré en peinture, et que tant de préjugés remplacent. Ce tableau est frappant d'effet et ne l'est par aucun des moyens convenus. On ne comprend pas comment cette vue d'Alexandrie a été peinte.

L'homme du monde n'y voit pas un tableau, mais une magique image, et pour lui l'effet qu'il éprouve tient autant au mérite de la peinture qu'aux dispositions du lieu dans lequel elle lui est offerte. On n'avait des localités orientales que l'idée confuse qu'une description rapide peut en avoir laissée dans l'imagination; on n'avait des traits de cette grande physionomie qu'un aperçu incertain; et cependant ici on reste convaincu qu'il est impossible que ce portrait ne soit pas ressemblant.

Le rare bonheur avec lequel l'auteur a rendu la nature décèle le pinceau d'un grand maître, et révèle le talent de M. Isabey. On a peine à concevoir un espace entre la chose et l'œuvre, ce qui laisse l'opinion indécise entre le mérite des données qui ont pu amener à ce résultat et celui de les avoir ainsi comprises..... Il faut être seul pour jouir davantage du charme répandu sur cette vue. Il semble que par un pouvoir surnaturel on est arrivé inopinément près de la ville, qu'on surprend ses forts, ses édifices, ses maisons, qu'invisible, comme avec l'anneau d'Angélique, on est là témoin de tout ce qui se fait.

L'historien peut y suivre les pas du temps : il retrouve les débris de la ville du grand conquérant et les vestiges des embellissemens dus à *Ptolémée Philadelphe* et à son fils Évergète. Les obélisques de l'épouse d'Antoine sont là pour rappeler le nom de Cléopâtre, et les restes des Lagides servent d'intermédiaire aux époques pour arriver à ces redoutes élevées par les soldats du nouvel Alexandre. Il regarde avec intérêt le fort de Cafarelli, et croit entendre une voix qui fit trembler le monde dire à ses soldats :

« Kléber! marchez à l'ennemi, grands comme ces géans
» dont vous foulez la cendre. Je donne pour sépulture à
» mes soldats la terre d'Alexandre ou le tombeau de Pom-
» pée. Allez! ceux de nous qui survivront coucheront dans
» le camp de César, près du palais des Pharaons. »

Le poète et le peintre peuvent y puiser des inspirations, au milieu des souvenirs de tous les âges, sous le ciel de l'Égypte, dans une atmosphère inconnue à nos climats et entourés d'objets diaphanes et brillans. La miraculeuse vérité de cette vue est telle que le jeune duc de Bordeaux croyait à la possibilité de descendre dans cette cour de bazar. M. Mazzara a dû toucher la toile pour prouver au prince que ce n'était qu'un effet de perspective.

Tout le monde voudra voir Alexandrie, et si M. Mazzara continue son voyage en Afrique, nous irons chercher les

lieux témoins des anciennes victoires de nos soldats, et sans doute aussi ceux consacrés par des succès nouveaux.

M.

— Une circonstance fortuite nous a fourni l'occasion de parcourir le MUSÉE DIOCLÉTIEN[1], qui sera bientôt ouvert au public. Dans l'étonnement où nous sommes encore de la vue de tant de chefs-d'œuvre, nous nous garderons bien de porter un jugement prématuré sur cette exposition. Nos yeux sont trop éblouis de ce premier aspect, pour exprimer tout ce que de nouvelles visites plus calmes et plus prolongées nous révèleront de beautés et de richesses. Nous nous bornerons donc à citer ce qui nous a le plus frappé dans cette visite rapide.

Nous avons distingué dans le grand salon un tableau tournant, peint d'un côté par *Sebastien del Piombo*, et de l'autre par *Jean Van Eyck de Bruges;* ce tableau, unique dans son genre, est posé sur une rose des vents. Puis une femme et deux enfans soufflant des bulles de savon. Ces trois têtes ravissantes sont dues au pinceau de *Greuze.*

Dans le second salon, un portrait magnifique, par le *Titien.* Un saint Vincent de Paule, par *Moralès.* La Vierge au voile, de *Raphaël,* etc.

Dans le troisième salon, plusieurs Rembrandt remarquables et un tableau représentant Hercule et ses travaux, dont l'effet nous a paru merveilleux.

Nous engageons les amateurs à aller visiter cette étonnante collection, et à s'arrêter aussi devant un *Guido,* qui, par un tour de force extraordinaire, a représenté un Christ en raccourci, comme si la toile eût été horizontale. Ils s'arrêteront, sans que nous les en avertissions, devant de magnifiques Rubens, des Jules Romain, des Dominicain, des

[1] Rue Neuve-des-Mathurins, n° 1.

Corrége, des Carrache, des Carlo Dolce, des Vellasquez, etc.

Ce que nous venons de dire doit suffire pour les vrais amateurs. Encore quelques jours, et l'on verra si nous avons jugé trop favorablement une exposition qui nous paraît dirigée avec goût et magnificence.

— Nous l'avons déjà dit, on est heureux, au milieu des questions palpitantes de la politique, de reposer sa tête et son cœur sur les œuvres de ces ames chaleureuses et pensives qui passent, sans regarder la foule qui se presse au forum..... Les imaginations brillantes et méditatives, les cœurs purs et aimans ont besoin d'autres émotions que celles provoquées par la lutte toujours agitée des passions publiques.

La poésie de l'ame est fille du ciel et amie de la paix, soit qu'elle se trouve dans les écrits de Châteaubriand ou dans ceux de Lamartine. Il faut bénir ce don de l'Éternel; il adoucit nos mœurs, calme nos souffrances, rend l'homme meilleur et charme la solitude du cœur.

Voici venir de nouveaux chants, de nouvelles harmonies. Celles-ci sont pour les ames pieuses ou pour celles brisées par le malheur : elles apprendront à souffrir, à gémir avec l'auteur; mais elles retrouveront aussi chez lui cette douce consolation, ce sentiment d'espérance, de repos et d'avenir que Dieu nous réserve dans sa mystérieuse bonté.

Ce nouvel ouvrage de M. de Lamartine [1] contient des morceaux remarquables. Nous recommandons à nos lecteurs *le Rossignol*, la *Réponse à M. Victor Hugo*, *Melly* ou *la Terre natale*, *le Premier Amour*, etc. Cette dernière harmonie surtout nous paraît d'un ordre supérieur, soit par la gra-

[1] *Harmonies poétiques et religieuses*, par Alph. de Lamartine, 2 vol. Paris, Chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés.

cieuse mélancolie dont elle est empreinte, soit par l'admirable simplicité de sa diction.

— Pope, en Angleterre, et Cesarotti, chez les Italiens, se sont essayés à Homère, et le temps, ce grand niveleur des renommées, a sanctionné les suffrages des deux nations. Il restait la même place à prendre dans notre littérature ; et ce n'est pourtant pas faute de tentatives : car, à Rochefort et à Lamotte ont succédé Dobremès, Saint-Ange, Beaumanoir et M. Aignan, dont la traduction seule, grâce à quelques beaux passages, a survécu. Sans être découragé par tant d'efforts infructueux, M. Bignan [1] s'est à son tour lancé dans la carrière, et il a soumis le rythme libre et énergique du *poeta sovrano* à la cadence timide et contrainte du vers français. Si une profonde étude de son modèle, une vive intelligence de ses naïves et poétiques beautés suffisent pour assurer la victoire, certes M. Bignan l'a remporté sur ses devanciers. L'essai sur l'épopée homérique atteste de longues et laborieuses veilles, et ce travail de l'érudit sera, nous n'en doutons point, consulté avec fruit par tous ceux qui voudront se former une opinion sur la mystérieuse création du vieux barde grec. Mais que de difficultés offrait une traduction! comment espérer de lutter avec une langue monotone, lourde sous une apparence de légèreté, contre

Un langage sonore aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines!

Ces difficultés, M. Bignan les a plus d'une fois surmontées. Son vers toujours nombreux et facile a souvent réflé-

[1] Traduction de l'*Iliade* en vers français, précédée d'un *Essai sur l'épopée homérique*, par M. Bignan. Paris, Belin-Mandar, 2 vol in 8° ; 1830.

chi avec bonheur les sublimes inspirations de son redoutable antagoniste. Souvent aussi nous avons admiré avec quelle souplesse de talent M. Bignan a su passer des détails naïfs de la simplicité antique aux vigoureux récits de combats, aux énergiques apostrophes des guerriers et aux fureurs d'Achille égal aux Dieux. C'était déjà un grand mérite que de se prendre à si rude jouteur, et ce n'est pas le seul que nous nous plaisons hautement à reconnaître dans M. Bignan.

LIT....

— Nous avons déjà parlé des services rendus par le *Voleur* à la presse et aux journaux des provinces de la France. Un nouvel exemple tout récent vient corroborer notre opinion. On trouve, dans le numéro du 30 juin, une lettre de M. Henri Berthoud, rédacteur de *la Gazette de Cambrai*, qui justifie tout ce que nous avions pensé de l'influence du *Voleur*, qui est classé aujourd'hui parmi nos plus intéressans écrits périodiques : 3,000 abonnés sont venus fortifier ce journal, et répondre à ses jaloux détracteurs. Nous annoncerons avec plaisir les deux volumes de Chroniques, Nouvelles, etc., de M. Henri Berthoud dont le *Voleur* nous a révélé le talent.

— Depuis plusieurs années, des réparations intérieures ont fait interdire au public l'accès des Catacombes de Paris, et rien ne fait présager que de long-temps encore ces vastes galeries souterraines soient ouvertes aux visiteurs. Nous croyons pouvoir, à cet égard, offrir un dédommagement aux personnes qui désireraient se faire une idée exacte de ces lieux, en leur signalant l'ouvrage de M. le vicomte Héricart de Thury, directeur général des travaux publics de cette ville, intitulé *Description des Catacombes de Paris* [1]. On

[1] 1 vol. in-8°. Paris, chez Bossange et Masson, rue de Tournon, n° 6.

y trouvera reproduites, dans une peinture fidèle et animée, les puissantes émotions que fait naître l'aspect même de cet asile de la mort. L'ouvrage, précédé de recherches historiques très-étendues sur les Catacombes des anciens [1], se termine par des extraits pris au hasard dans les registres des Catacombes de Paris, et nous pouvons affirmer que cette dernière partie, par la profondeur ou la bizarrerie des pensées qui s'y rencontrent, n'est pas la moins curieuse. Nous ajouterons que cette publication est entièrement épuisée. Les amis des sciences attendent avec impatience que l'auteur puisse trouver quelque loisir pour en faire paraître bientôt une édition nouvelle.

— Les différences de style de la langue italienne, et les difficultés graduelles qui en résultent, font rechercher aux personnes qui commencent à étudier cette langue les ouvrages en prose les plus faciles, et souvent elles sont réduites à choisir des traductions d'auteurs français. Nous croyons devoir, sous ce rapport, leur signaler un joli opuscule, ayant pour titre : *Cenni pel miglioramento della prima educazione de' fanciulli*, etc., par Mme Bianca Milesi Moïon [2]. Ecrit d'une manière aussi pure que correcte par une des femmes les plus distinguées et les plus aimables que possède l'Italie, il est destiné à donner des conseils sur l'éducation du jeune âge. Ce petit volume sera lu avec fruit par les personnes qui commencent à s'exercer dans la langue du Tasse, et avec plaisir par celles qui la possèdent déjà. On annonce

[1] Catacombes d'Egypte, de la Grèce, de la Perse, de l'intérieur de l'Afrique, de la Tartarie, de Rome, de Sicile, d'Espagne, des Gaules et de France, de l'Angleterre, d'Allemagne, de Suède, des deux Amériques, etc., etc.

[2] 1 vol. in-18. Milano, Stella e figli. Nous avons déjà annoncé avec éloge un autre ouvrage, traduit de l'anglais par madame Milesi Moïon, ayant pour titre : *Prime Lezioni de Maria Edgeworth.*

qu'il doit paraître une traduction française des *Cenni*. Nous sommes persuadés qu'elle se trouvera bientôt entre les mains de toutes les femmes dont l'étude est de diriger les premiers pas de l'enfance.

— M. de Speck, baron de Sternbourg, vient de nous adresser un ouvrage intitulé: *Promenade à Lützschena*, terre qu'il possède près de Leipsig. Nous y avons remarqué avec plaisir que M. de Speck ne cesse pas d'être utile à son pays par ses travaux agricoles et industriels [1].

— Lorsqu'un journal réunit le double avantage d'offrir des articles scientifiques et littéraires rédigés avec goût et discernement, sans négliger pour cela les articles politiques, on est heureux de le signaler au public. Aussi nous n'hésitons pas un moment à recommander *le Temps* comme possédant ces avantages indispensables à un bon journal, et qu'il paraît avoir bien compris.

Nous ne doutons point qu'il ne s'écartera jamais de la modération qui doit être aujourd'hui une vertu parlementaire.

— (Contraste.) En Wurtemberg, où la superficie est évaluée à 637 lieues carrées, couvertes d'un million et demi d'habitans, le gouvernement accorde annuellement 800,000 fr. d'encouragement à l'agriculture.

En France, où la superficie est évaluée à 20,528 lieues carrées, couvertes de 30 millions d'habitans, le gouvernement accorde 70 à 80,000 fr. d'encouragement à l'agriculture [1].

[1] Spaziergang nach Lützschena und dessen umgebungen. Leipzig. Gedruckt bei b. g. Teubner 1830.

Ainsi, en Wurtemberg, on accorde environ 1,000 fr. par lieue carrée et 3 fr. 75 c. en France.

Nous puisons cet article dans *le Cultivateur*, journal des progrès agricoles. Chaque jour voit s'accroître l'importance et l'utilité de ce recueil qui est venu remplir le vide qui existait pour l'instruction agricole mise à la portée de tout le monde.

Les hautes capacités qui président à sa rédaction, la modicité de son prix (12 fr. par an), en ont fait un guide indispensable à tout ce qui possède ou qui cultive le sol de notre belle France.

On s'abonne à Paris, rue Taranne, n° 10.

III. CORRESPONDANCE

ET

NOUVELLES DES DEUX MONDES.

CORRESPONDANCE ET NOUVELLES

DES DEUX MONDES.

EUROPE.

PARIS. — *Nouveaux séminaristes Chinois.* — Deux nouveaux jeunes Chinois sont attendus incessamment à la maison de Saint-Lazare, où ils viennent se joindre à leurs quatre compatriotes arrivés l'année dernière pour faire leurs études ecclésiastiques. Ils devaient partir avec M. l'abbé Baroudel, procureur-général des missions françaises à Macao, arrivé dernièrement aux missions étrangères. Les jeunes Chinois sont envoyés en France par M. Lamiot, lazariste, ancien missionnaire à Pékin, résidant actuellement à Macao, où il a formé une école de Chinois qu'il élève pour l'état ecclésiastique. Ce prêtre français réside après plus de quarante ans en Chine, et est très-versé dans les langues chinoise et tartare. Il s'est retiré à Macao, après que l'empereur de la Chine eut banni de Pékin les missionnaires qui y étaient établis depuis plus de cent ans.

N B. Ces nouvelles concordent tout-à-fait avec celles que nous avions reçues par une autre voie. Au moment du départ des quatre jeunes Chinois qui sont arrivés à Paris l'année dernière, il y avait encore à Macao, dans le séminaire que dirige le P. Lamiot, onze de leurs compatriotes qui commençaient à apprendre le latin et se destinaient à la

prêtrise. On annonçait que quelques-uns d'entre eux devaient suivre les premiers en Europe.

Le vénérable P. Lamiot, qui montre à la fois tant de zèle et de charité, réside à Macao depuis trente-six ans, et il y en a plus de vingt-cinq qu'il est supérieur du séminaire. Il est né à Calais; le curé actuel de cette ville est son parent et son ami de collége. On n'apprendra pas sans un touchant intérêt que, lorsque les quatre séminaristes lui eurent témoigné le désir de venir en Europe, le bon prêtre les fit embarquer sans autre passeport qu'une lettre de lui pour le curé, son vieil ami. C'est avec cette simple recommandation que quatre pauvres jeunes gens abandonnèrent leur patrie pour aller chercher des terres lointaines et des peuples qui leur étaient inconnus. Ils quittèrent Macao le 26 novembre 1828. Arrivés à Londres, après une heureuse traversée, le 12 avril 1829, ils touchèrent enfin, dans les premiers jours de mai, les rivages hospitaliers de la France.

P. M....., *directeur.*

LE HAVRE. — *Pêche de la baleine.* — Il fut un temps où la marine française se livrait presque seule à la pêche de la baleine; alors tous les autres gouvernemens étaient tributaires de notre commerce. Neuf ou dix mille marins, aux quatorzième et quinzième siècles, sortaient chaque année de nos ports et y ramenaient de riches chargemens. Aujourd'hui nous employons à peine quelques navires à l'exploitation de cette branche importante de l'industrie maritime; encore un armateur *étranger* en possède-t-il le plus grand nombre.

La pêche de la baleine se trouve maintenant tout entière dans les mains de notre éternelle rivale, l'Angleterre. En quatorze ans, cette puissance a expédié 1,864 navires; ils ont rapporté 178,503 tonneaux d'huile qui s'est vendue, terme moyen, 30 liv. sterl. par tonneau. Les valeurs créées chaque année par la pêche anglaise s'élèvent à plus de 30,000,000

de francs. La marine royale compte 32,000 marins ; la pêche de la baleine en entretient constamment plus de 7,000, tous endurcis aux plus rudes travaux, tous propres à monter immédiatement sur un vaisseau de l'état, etc. De là, par conséquent, ces efforts nombreux, de là cette active sollicitude que l'on remarque dans la législation de l'Angleterre pour conserver une supériorité qui lui a coûté deux siècles à acquérir.

Reconnaissons cependant que nos armateurs commencent à diriger de nouveau leurs regards vers les pêches lointaines. Le gouvernement fait lui-même de nombreux sacrifices pour les encourager. Déjà plusieurs équipages entièrement composés de matelots français ont pu affronter les dangers d'une navigation toujours orageuse, et les dernières ordonnances, en augmentant les primes, n'ont eu d'autre but que de nous affranchir de toute association étrangère.

Les dépenses sont moins considérables qu'on pourrait se l'imaginer. On organise en ce moment au Havre une opération où la totalité des dépenses n'est évaluée, pour un navire de 400 tonneaux qu'à 200,000 fr.; et il faut considérer que cette somme est exagérée, parce que les directeurs de l'entreprise ont sagement pensé qu'il valait mieux prendre un chiffre plus élevé, afin d'éviter aux actionnaires un nouvel appel de fonds, quels que fussent les frais imprévus.

Armement d'un navire de 400 tonneaux pour la pêche de la baleine aux côtes de Patagonie.

	fr.
Achat d'un navire neuf.....	110,000
Installation baleinière.....	10,000
Six pirogues.....	2,558
Lignes de pêche.....	4,000
Harpons, lances, pelles, chaudières.....	4,000
TOTAL.....	130,558

	fr.
Report.....	130,558
Outils du tonnelier et du charpentier.....	600
Avirons, manches de harpons.....	600
Planches, clous, feuillards, rivets, robinets.	2,000
48,000 veltes de fûts neufs, à 60 c. la velte.	28,800
Vivres pour un an, pour trente-deux hommes d'équipage, à 1 fr. 50 c.....	17,520
Assurance et commission.....	17,922
Frais de police, droits de bassin, etc....	2,000
TOTAL.....	200,000 fr.

Il est évident qu'on fera sur le coût du navire, sur le prix des futailles et sur l'assurance, des économies qui réduiront à 185,000 ou 190,000 fr. cette somme de 200,000 fr. demandée.

Or, voici ce que l'expédition pourra produire, en n'admettant qu'un succès médiocre.

Un navire de 400 tonneaux doit rapporter, s'il est bien dirigé, de 3,000 à 3,500 barils d'huile : nous nous contenterons d'évaluations beaucoup moins élevées, et nous prendrons pour base de notre calcul un retour de 2,000 barils d'huile, avec une quantité proportionnelle de fanons.

Nous avons donc:

2,000 barils d'huile, au cours moyen de 80 fr. par baril.....	160,000
7,000 kil. de fanons à 450 fr.....	31,500
TOTAL.....	191,500

Il faut soustraire de cette somme le tiers, qui est affecté à l'équipage, ce qui la réduit à 127,667, ci...	127,667
et en y ajoutant la prime de 36,000 fr., ci....	36,000
on a un bénéfice net de 163,667 fr., ci.....	163,667 fr.

Les frais pour les opérations suivantes ne s'élèveraient pas à 60,000 fr.; mais, quand bien même on les porterait à 80,000 fr., si l'on admet un succès moyen de 2,000 barils d'huile par expédition, on trouvera qu'après dix ans cette opération aura donné, non compris les intérêts à 5 p. 100, une somme de plus de 800,000 fr., et qu'il resterait encore le navire et ses apparaux, ce qui porte à près de 50 p. 100 par an le produit du capital employé.

De tels résultats semblent au premier abord exagérés; cependant, si l'on vient à considérer que l'huile ne vaut en Angleterre que 600 fr. le tonneau et 900 fr. en France; que le prix relatif des fanons est dans une proportion analogue; que les Anglais n'ont plus aucun secours de l'état, tandis que nous obtenons une prime de 90 ou de 180 fr., par tonneau[1]; en un mot que, de deux opérations pareilles, l'une donnera nécessairement en France 50 p. 100 de plus qu'en Angleterre, on est forcé d'admettre la vérité des calculs que nous venons de présenter. Mais, si l'on ne peut nier leur exactitude, comment comprendre que nous ayons huit navires baleiniers, tandis que la pêche anglaise emploie près de 200 voiles et plus de 60,000 tonneaux?

ANGLETERRE. — *Affaiblissement de la religion anglicane.* — On s'occupe actuellement au département de l'intérieur de dresser un tableau de toutes les dénominations chrétiennes en Angleterre. En attendant que nous puissions le faire connaître, nous choisissons, pour en donner une idée, le comté d'York, qui renferme près du dixième de la population de la Grande-Bretagne. Le Yorkshire comptait, en 1821, 1,173,000 habitans; il doit en contenir actuellement 1,320,000. Il y a 1,748 congrégations, c'est-à-dire une sur chaque nombre de 750 individus, savoir: 809 de l'église établie et 939 de dissidens. Plusieurs églises de ces

[1] Suivant la latitude à laquelle on fait la pêche.

dernièrs sont petites ; mais, d'un autre côté, elles sont plus fréquentées que celles des anglicans. On calcule que les dissidens sont à ceux-ci dans le rapport de 7 à 6. L'Angleterre arrive par degrés à la condition de l'Irlande. Les membres des sociétés dissidentes y composent déjà la majorité de la population. Chaque jour verra accroître leur nombre, et sous peu l'*établissement* anglican n'offrira plus qu'un assemblage de sinécures.

Le Yorkshire compte 809 bénéfices ecclésiastiques, dont 113 sont à la disposition du gouvernement, 350 à celle du clergé ; 32 appartiennent aux universités, 13 à des corps publics, 299 à la noblesse et aux riches, et 2 aux habitans. Il y a un diocésain et 69 dignitaires attachés à des cathédrales. Les autres dénominations religieuses sont les catholiques, qui possèdent 46 églises ou chapelles, les presbytériens 13, les quakers 64, les baptistes particuliers 51, les baptistes généraux 9, les méthodistes wesleyens 552, les méthodistes calvinistes 1, les autres méthodistes 147, les indépendans 154, les missionnaires et autres 2.

B.....

PAYS-BAS.—*Caverne de Chokier.*—Cette caverne qu'on vient de découvrir est située près de Chokier, en Belgique. Elle est élevée au-dessus de la Meuse de 70 aunes environ; sa longueur est d'environ 20 aunes ; sa largeur varie de 8 à 1 aune ; sa hauteur, qui est d'abord de 5 aunes, diminue progressivement.

Cette cavité était presque entièrement remplie par une brèche très-solide, par un limon argileux et par des couches de stalagmites La voûte est tapissée de stalactites dont la longueur excède rarement trois palmes.

La brèche qui remplissait en grande partie la caverne est composée de fragmens de calcaire tout-à-fait semblables au calcaire environnant, et de quelques cailloux quartzeux et

d'ossemens pour la plupart brisés; le tout réuni par un ciment calcaire.

Les os et les dents sont disséminés indistinctement dans toute l'étendue de cette couche de brèche et de limon, dont l'épaisseur moyenne est de plus d'une aune. Ainsi on y trouve une dent de cheval à côté d'une mâchoire d'ours, une défense d'éléphant à côté d'une mâchoire de renard ou d'une dent de rhinocéros ; des ossemens de bœuf, de cerf, dans le voisinage immédiat d'une mâchoire d'hyène.

Tous les os qui ont été trouvés, à quelques exceptions près, conservent en grande partie leur gélatine. Aucun d'eux n'a offert de traces d'avoir été rongé.

Ces restes fossiles appartiennent au moins à quinze espèces différentes, parmi lesquelles figurent surtout les ours des cavernes, le cheval et les hyènes. Les parties qui sont dans le meilleur état de conservation sont les phalanges des doigts, les os du tarse et du carpe, et les dents, qui n'ont rien perdu de leur émail. Quant aux crânes, aux côtes et aux omoplates, on n'en a trouvé jusqu'à présent que des fragmens, et encore en très-petit nombre. Voici l'énumération des espèces qui ont été déterminées et dont on a découvert les os, qui ont été placés au cabinet de l'université de Liége.

Parmi les *carnassiers*, l'ours des cavernes, l'hyène fossile, le loup, le renard, la taupe. Parmi les *rongeurs*, le lièvre et le lapin, le rat d'eau, le campagnol, le rat commun. Parmi les *ruminans*, le cerf et le bœuf. Parmi les *solipèdes*, le cheval. Parmi les *pachidermes*, le rhinocéros unicorne, l'éléphant des Indes. On a de plus trouvé des os des extrémités de quatre espèces indéterminées d'oiseaux, et des coquilles d'escargot commun.

Ces animaux sont les mêmes que ceux qui ont été trouvés dans d'autres cavernes, les mêmes que ceux de la caverne de Kirckdale en Angleterre.

Après l'existence d'un si grand nombre de restes organi-

ques, appartenant à des espèces si diverses, réunis dans un petit espace et dans un état si parfait de conservation, le fait le plus intéressant que présente la caverne de Chokier paraît être l'existence de trois couches distinctes de stalagmites, au-dessous de chacune desquelles on trouve des ossemens. On ne cite, dit-on, aucun cas semblable dans l'histoire des cavernes.

PRUSSE RHENANE.—*Maison de détention de Brauweiler.* — De nombreux débris des institutions plus ou moins modifiées de l'empire français attestent encore, chez les peuples du continent, le pouvoir et l'influence que la France exerça pendant le cours de ses prospérités. La maison de détention de Brauweiler est au nombre de ces souvenirs qui consacrent des créations anéanties. Elle fit partie d'abord de ces dépôts de mendicité qu'un décret de 1808 organisa dans tous les départemens de l'empire, et où tous les mendians valides devaient être enfermés au moins pendant un an, pour y apprendre un métier qui les mît à même, par la suite, de gagner leur vie. Par un autre décret particulier de 1809, les bâtimens de l'ancienne abbaye de Brauweiler furent affectés au dépôt de mendicité du département de la Roër. Ce ne fut que deux ans après, cependant, que cette disposition reçut son exécution, et que le dépôt renferma 640 détenus. Mais en 1814, l'invasion étrangère dut nécessairement influer sur l'organisation de la maison qui, sous la surveillance des autorités prussiennes, prit le nom de *Maison de travail*, et subit des changemens importans dans ses réglemens intérieurs. Elle contient aujourd'hui environ 800 individus des deux sexes, mendians, vagabonds, ou condamnés à la réclusion, et spécialement des condamnés au-dessous de 16 ans. Elle reçoit aussi des enfans abandonnés, des épileptiques et des fous. Ces détenus proviennent des régences de Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Coblentz.

Tous les détenus y sont occupés à un travail quelconque, et ceux qui ne savent aucun métier sont forcés d'en apprendre un. Une portion du prix de leur travail est retenue, pour être remise à leur sortie aux autorités du lieu où ils vont résider. La partie qui leur est abandonnée comme salaire journalier est payée en une monnaie de convention qui n'a cours que dans la maison, où toute autre monnaie est sévèrement interdite.

Les jeunes prisonniers sont entièrement séparés des autres. On prend un soin paternel de leur éducation, et on leur enseigne l'écriture, le calcul, l'histoire, la grammaire, le dessin et le chant. Organisés en compagnie, on les exerce en outre aux manœuvres de l'infanterie, sous le commandement d'un ancien sergent et de sous-officiers pris parmi eux. Cette organisation, offrant les plus heureux résultats, donne des habitudes d'ordre et de discipline que des réglemens civils chercheraient vainement à faire naître au même degré. On a observé qu'il est à peu près sans exemple que des détenus aient été repris de justice après leur sortie de cet établissement; ils se font au contraire remarquer par la régularité de leur conduite et par toutes les qualités qui constituent le bon citoyen.

Il est aisé de voir, d'après le léger aperçu que nous venons de tracer, que la maison de détention de Brauweiler peut être présentée comme un excellent modèle, pour l'administration de tous les établissemens publics de répression et de bienfaisance. L.....

SAVOIE. — *Baromètre naturel.*— Les habitans du village de Thairi, en Savoie, creusèrent un puits en 1825; ils ne purent rencontrer une source assez considérable pour approvisionner le village, et le puits fut abandonné. Cependant il n'est pas pour eux sans utilité; car il est devenu un baromètre ou plutôt un indicateur naturel fort exact et très-remarquable. Dès que le temps est à la pluie ou à la grêle,

un vent violent s'échappe du fond du puits, en faisant entendre un fracas semblable à celui d'un torrent, et dure d'autant plus long-temps, que le météore qui doit suivre sera plus fort. Si le vent sort tout à coup du puits et comme par secousse, on peut compter sur un ouragan. Dès que le temps se met au beau et que le vent souffle du nord, le puits est tranquille. Plusieurs naturalistes de Turin, de Chambéry et de Grenoble, ont constaté ces phénomènes.

ITALIE. — *Nouvelle éruption de l'Etna.* — Ce volcan, qui paraissait plus tranquille depuis quelque temps, vient d'effrayer encore la Sicile. L'éruption qui a eu lieu cette fois, le 19 mai, par sept bouches différentes, a détruit huit villages voisins de la montagne, et sur lesquels ne s'étaient jamais étendus jusqu'à ce jour les laves ni les feux du volcan. Toutes les habitations ont disparu sous des monceaux de pierres calcinées, de cendres rougeâtres que jetaient au loin dans les campagnes les nouvelles ouvertures de l'Etna. Le 24 mai, les édifices consumés fumaient encore, et ce malheureux pays était inaccessible par la chaleur que répandaient les cendres, les pierres et les laves dont il était jonché. Ce n'est qu'après le huitième jour qui a suivi ce désastre qu'on a pu s'approcher pour porter quelques secours aux incendiés. Mais les recherches qu'on a faites ont été inutiles.

N. B. Des lettres postérieures que nous avons reçues de plusieurs points de l'Italie annoncent en effet que l'éruption a dû être terrible.

A Naples, le 17 mai, un brouillard épais obscurcit le ciel toute la journée, et bientôt on vit sur les terrasses des maisons et sur les feuilles des arbres une poussière roussâtre qui paraît y avoir été transportée par les vents du midi. Le Vésuve était tranquille; rien n'annonçait encore une irruption volcanique aux environs de Naples; cette poussière,

ou, pour mieux dire, ces cendres ferrugineuses étaient évidemment apportées de plus loin.

Cette poussière est aussi tombée à Lucques, dans la nuit du 16 au 17 mai, et les trois jours suivans ont été obscurcis par un épais brouillard. Comme à Naples, c'est une terre argileuse calcaire, rendue jaunâtre par l'oxide de fer qui s'y trouve mêlé. Il en est tombé une si grande quantité dans les campagnes, que les feuilles de mûrier qui en étaient imprégnées ont dû être lavées avant de servir à la nourriture des vers à soie.

Le même jour, 17 mai, ce phénomène a été remarqué dans Rome; l'air a été obscurci par des cendres qui tombaient du ciel. La Romagne et les légations donnent la même nouvelle, sans qu'on puisse deviner la véritable cause qui a produit ces cendres, qui ressemblent assez au *lapillo* sous lequel fut ensevelie la ville de Pompeï.

Enfin, dans la même matinée du 17 mai dernier, on a été témoin à Turin d'un singulier phénomène. Les feuilles des arbres, celles des vignes, l'herbe des prairies, et tous les végétaux étaient couverts de taches couleur nankin incarnat; on aurait dit qu'ils avaient été arrosés d'une eau fangeuse, ou d'une terre rougeâtre détrempée. Les postillons qui avaient conduit des voyageurs sur cette route la nuit précédente, et les voitures de ces étrangers, avaient été salis par une pluie fangeuse. On s'est demandé si ce limon s'était formé dans l'atmosphère, ou si, transporté de loin dans l'air par les vents qui avaient soufflé quelques jours auparavant, il était tombé avec la pluie de la nuit précédente. La première hypothèse paraît la plus probable : car, deux jours avant, il avait plu par torrens, et les eaux lavèrent les feuilles des arbres sans laisser aucune tache semblable.

L'explication de ce fait étrange paraît devoir être attribuée jusqu'à présent à l'éruption récente de l'Etna.

RUSSIE. — *Réforme du calendrier grec.* — Le calendrier grec qui était, commeon sait, en arrière de douze jours sur le calendrier grégorien, vient d'être aboli. Le saint synode a enfin donné son consentement à cette réforme très-importante, qui n'avait pu être opérée sous l'empereur Alexandre.

— *Voyage scientifique dans les mers d'Islande.* — Une expédition sous les ordres du capitaine Litke, composée de deux frégates et d'une corvette, doit se rendre cette année dans la partie septentrionale de l'océan Atlantique. L'Islande sera l'objet des savantes investigations de cette expédition, et M. Litke se propose d'y faire une série d'observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée et sur le pendule. L'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg a adjoint un de ses membres, M. Mertens, naturaliste, à cette expédition. Il est principalement chargé de faire des recherches sur les différentes races d'acalèphes et de mollusques nageant dans la mer.

ASIE.

ANATOLIE. — *Désintéressement du gouverneur de Magnésie.* — «On ne saurait donner trop d'éloges au trait suivant, qui honore le caractère généreux du nouveau pacha de Magnésie, Cara Osman Oglou.

»..... Dans les comptes rendus par le précédent gouverneur et la ville, Cara Osman Oglou vit, avec une extrême surprise, figurer un énorme impôt indépendant des droits royaux, qui pesait sur le peuple et se divisait entre le juge, le gouverneur et les autres autorités du pays. Reconnaissant toute l'injustice de cette charge oppressive, et voulant, d'un autre côté, ménager l'amour-propre de ces autorités, il les assembla, leur parla avec émotion des malheurs qui

avaient pesé sur les habitans, et termina par ces belles paroles : « Messieurs, je vous ai fait connaître les souffrances du peuple, et pour y porter remède, j'abandonne, quant à moi, en sa faveur, la portion qui me revient sur l'impôt extraordinaire. Vous sentez-vous la résolution d'en faire autant ? » Alors toutes les autorités, cédant à l'invitation du vénérable vieillard, se conformèrent à ses désirs ; et c'est ainsi que les habitans de ce pachalick viennent d'être soulagés d'une charge qui les accablait depuis longues années.

Magnésie, 25 mars 1830. »

C.....

SMYRNE. — *Voyage scientifique de M. Virlet.* — M. Virlet, membre de la commission scientifique de Morée, vient d'arriver ici, après avoir visité Constantinople et ses environs, la Troade et les îles de Thrace. Parmi les nombreuses observations scientifiques qu'il a été à même de faire dans le cours de ce voyage, il cite surtout les îles de Tasso, Tassopoulo et les deux îles Fanox, comme lui ayant offert la solution d'un problème intéressant pour la géologie ; il paraîtrait aussi que la Troade renferme des richesses minérales jusqu'à ce jour peu connues. Mais c'est surtout d'une question qui intéresse à la fois l'histoire ancienne, la géographie physique, la topographie et la géologie de ces contrées, qu'il paraît s'être le plus occupé : suivant M. Virlet, l'opinion des anciens et des modernes sur l'origine et la formation du Bosphore de Thrace et du détroit des Dardanelles est tout à fait gratuite.

Partout, sur les côtes de la mer Noire, du Bosphore, de la Bithynie, de la mer de Marmara et des Dardanelles, ce jeune voyageur a reconnu qu'aucune catastrophe de la nature de celle qui aurait permis aux flots long-temps resserrés du Pont-Euxin de s'ouvrir un passage par le détroit

des Cyanées, d'envahir la plaine qui forma ensuite la Propontide et de se précipiter de là dans la mer Blanche ou Egée, en s'ouvrant un passage à travers l'Hellespont, n'avait pu avoir lieu qu'antérieurement à la dernière révolution ou cataclysme qui a bouleversé notre globe, et en admettant toutefois que ces détroits aient eu un tel événement pour origine, ce qui, selon lui, n'est nullement probable.

Ainsi l'ancienne tradition dont parlent Strabon, Diodore de Sicile et quelques autres historiens de l'antiquité, conservée dans l'île de Samothrace, du prétendu malheur dont ses habitans avaient été menacés, par suite de la submersion d'une partie de leur île, lors de l'irruption de la mer du Pont, doit être rangée parmi les nombreuses fables que l'antiquité nous a transmises.

M. Virlet, en visitant l'isthme d'Examilia, qui réunit la Chersonèse de Thrace au continent et par où le débordement aurait dû naturellement avoir son cours, s'est assuré que rien n'y démontre que cela ait pu avoir lieu. Cependant une telle irruption ne se serait certainement pas faite sans y laisser des traces irréfragables. Il s'est également assuré que l'île de Samothrace n'offrait pas plus d'apparence de cet événement. Nous ne le suivrons pas dans les autres preuves qu'il tire soit de l'observation des lieux, soit de l'histoire ancienne, en faveur de son opinion, quoiqu'elles ne nous aient pas paru moins bien fondées; il nous suffit d'ajouter quelques mots relatifs à l'opinion des modernes.

Ce système, appuyé en partie sur les traditions anciennes et confirmé ensuite par Tournefort, ne peut pas plus soutenir l'épreuve d'un examen impartial. Comment admettre en effet que l'ouverture de ces détroits soit due, comme le pense Tournefort, à une dénudation successive du sol? que cette dénudation, pour une aussi grande étendue, n'aurait eu lieu que dans un espace aussi resserré et à travers des ter-

rains d'une consistance telle que celle du calcaire de transition, qui, avec des schistes argileux, constituent une partie des rives du Bosphore? Quelques connaissances géologiques et un examen plus attentif des lieux eussent évité à cet auteur d'émettre son opinion, basée sur de simples conjectures. Quant à celle qui l'attribue à une irruption ou à un enfoncement subit de volcan, elle se détruira facilement d'elle-même lorsqu'on saura qu'à peine un tiers des rives du Bosphore, vers son embouchure dans la mer Noire, est formé de roches volcaniques; que ces rochers appartiennent à des volcans anciens, et bien évidemment d'une formation antérieure à celle des vallées, et par conséquent aussi antérieure au dernier cataclysme.

Outre les collections de roches que M. Virlet a faites dans le cours de son voyage, il a rapporté une collection assez nombreuse des poissons du Bosphore; il a également récolté toutes les plantes qu'il a rencontrées dans ses courses, et enfin il y a joint une réunion de divers genres de poteries destinées à la manufacture royale de porcelaine de Sèvres. Il se rend d'ici directement en Morée pour y achever sa mission, qu'il compte terminer et compléter en visitant les Cyclades et les Sporades.

Smyrne, 25 avril 1830.

C.....

TÉHÉRAN. — *Punition des assassins de l'ambassadeur russe.* — L'affaire de l'assassinat de l'ambassadeur russe est enfin terminée. Le Chah a fait ce que les Russes ont exigé pour obtenir une satisfaction complète. Le grand-prêtre, ayant été le principal instigateur du tumulte, vient d'être banni du royaume : le chef de la police a été mis en prison et condamné à une forte amende ; environ 1,500 hommes ont reçu la bastonnade ou ont été mutilés ; on a coupé le nez, les oreilles et la langue à chacun, selon le délit dont il s'est rendu coupable. Plusieurs centaines de Persans ont quitté

leur patrie pour se soustraire à des vengeances dont le Chah ne paraît avoir été que l'instrument aveugle et soumis.

INDES ANGLAISES. — *Souscription pour les Hindous-Bretons.*— On parle beaucoup dans ce moment de l'établissement d'une société à Bombay et à Madras, dont le but serait d'améliorer la condition d'une classe nombreuse d'individus issus de l'alliance du sang européen et du sang hindou, connus sous le nom de *Half-cast* ou *Hindous-Bretons :* ils se trouvent réduits à un tel degré d'asservissement, qu'on peut considérer leur situation comme un véritable ilotisme. A Bombay, la souscription montait déjà, il y a quelques mois, à 20,000 liv. sterl. (504,000 fr.) [1].

MIRZAPOURE.—*Veuve indienne échappée au bûcher funéraire.*— « . . . . Quand nous fûmes parvenus à l'endroit qu'on nous avait indiqué, nous trouvâmes une grande foule rassemblée. Elle attendait avec une vive impatience la décision des magistrats qui devait permettre le sacrifice de la veuve indienne. Un long intervalle s'écoula avant que les officiers de police, porteurs de l'autorisation nécessaire pour procéder suivant l'usage, fussent arrivés.

» Pendant ce délai, tous les efforts possibles furent tentés pour décider cette malheureuse victime de l'erreur et du fanatisme à abandonner son affreuse résolution. Elle était

[1] On a peine à croire qu'il existe une classe d'hommes issue des maîtres de l'Inde, et qui est peut-être plus malheureuse que les dernières castes des Hindous. D'après une de leurs pétitions, ils n'auraient point d'état civil, ils seraient exclus de tout emploi dans l'administration publique, ils ne pourraient servir dans l'armée que comme tambours ou musiciens, etc., etc. Nous consacrerons bientôt un article à un sujet si digne de fixer l'attention publique, non-seulement dans l'Inde, mais encore en Europe.

P. M.....

jeune ; des secours, un appui furent promis à elle et à sa famille, si elle voulait renoncer à monter sur le fatal bûcher. Elle repoussa toutes ces propositions avec dédain, mais en même temps avec douceur, et montra la ferme résolution d'accomplir son projet.

» Elle manifesta une vive satisfaction quand la permission fut arrivée. D'un pas ferme et d'un air assuré elle s'avança sur le bord du Gange où le bûcher funéraire était préparé. Une foule de dévots la suivaient et témoignaient à contempler cet effrayant spectacle autant d'empressement qu'on en met en Angleterre à voir un combat de boxeurs.

» Parvenue au rivage, la jeune veuve accomplit la cérémonie de se baigner avec le cadavre de son époux ; elle quitta ses vêtemens, distribua quelques ornemens à ses amies, et les bramines qui l'entouraient lui donnèrent en échange des guirlandes de fleurs et des parfums dont elle se frotta les membres. Après cette purification, elle s'assit à terre près du bûcher, environnée d'une multitude de vieilles femmes et de bramines, dont les traits expressifs et fortement tendus révélaient tout le plaisir que leur causait le courage et la résolution de leur victime.

» Il survint tout à coup un retard inattendu. Il n'y avait point assez de bois, et pendant que quelques personnes couraient en chercher, de nouvelles tentatives furent réitérées pour détourner cette femme de son cruel dessein : mais elle garda sa fermeté, sourit et se mit à chanter tandis que les vieilles femmes frappaient dans leurs mains et criaient à l'unisson. Le bûcher fut bientôt complété et entouré de fagots pour que ses souffrances fussent aussi courtes que possible.

» Le moment fatal approchait. La jeune veuve se leva, l'air calme et déterminé. Avant de monter sur le bûcher, elle en fit plusieurs fois le tour en jetant des fleurs à la multitude avide de recevoir quelque chose d'elle. Tout en accomplissant ces rites, elle chantait, accompagnée par les cris du

peuple et les sons discordans des tambours et des flûtes indiennes.

» Arrivée au sommet du bûcher, elle s'assit au centre, et le cadavre de son mari, déjà tout enflé par la putréfaction, fut placé avec soin sur ses genoux. Un morceau de fiente de vache, enveloppé dans de la paille, fut donné à son beau-père qui s'élança autour du bûcher, en criant et en agitant cette paille enflammée, pendant que la victime continuait à joindre les mains, et à se réjouir, en apparence, du destin qui l'attendait.

» Les fagots, bientôt allumés en différens endroits, ne tardèrent pas à produire une flamme qu'un vent violent rendit terrible et majestueuse. Pendant qu'elle s'élevait jusqu'à la victime, je l'aperçus faire un mouvement comme pour se coucher, afin que le supplice fût plus promptement terminé. Mais quelle fut ma surprise et ma joie, quand je la vis s'élancer du bûcher, et rejeter loin d'elle le corps de son époux dans une sorte de mouvement convulsif! A peine eût-elle touché la terre, qu'un bramine la saisit; telle était sa faiblesse qu'elle tomba, et, sans notre prompte intervention, elle eût été aussitôt repoussée au milieu de l'incendie.

» Comme on peut aisément le supposer, une scène de confusion fut la suite de cet incident. Nous nous ouvrîmes rapidement un passage au travers de la foule, et nous eûmes la satisfaction de ramener cette pauvre victime de la superstition des bramines dans le village où elle demeure maintenant, contente, je le crois, d'avoir pu ainsi échapper à la mort [1]. Son dos et ses bras furent brûlés d'une manière

[1] Cela est douteux. Les autres femmes indiennes n'ont plus certainement que du mépris pour cette pauvre veuve : elle même doit gémir tous les jours de sa faiblesse, tant à cet égard il y a de fanatisme dans les croyances religieuses de l'Inde! Peut-être serons-nous assez heureux pour fournir un jour une preuve tout-à-fait nouvelle de ce que nous avançons ici, en faisant connaître la rela-

horrible, et si l'on y ajoute la faiblesse produite par la faim, la fatigue et les angoisses des trois jours qui précédèrent la cérémonie, on regardera son rétablissement presque comme un miracle.

» Autant que j'en ai pu juger, aucune drogue énivrante ne lui fut administrée pour l'étourdir sur le sort qui l'attendait; son courage héroïque et déterminé depuis le commencement de la cérémonie jusqu'au moment de l'épreuve était digne d'une meilleure cause.

Mirzapoure, 25 décembre 1828. »

A.....

CALCUTTA. — *Ordonnance abolissant les sutties* (sacrifices des veuves) *dans la présidence du fort William.* — Voici le texte de l'ordonnance rendue par le gouverneur général de l'Inde pour l'abolition des sutties. Depuis long-temps le gouvernement anglais songeait à prendre cette mesure; mais les préjugés des nationaux s'y étaient jusqu'à ce mo-

tion d'un événement dramatique qui s'est passé dans nos établissemens français de l'Inde, il y a quelque temps. La veuve d'un bramine devait se brûler. Le procureur général, M. Moiroud, mit tout en œuvre pour empêcher le sacrifice. Il fit distribuer à la bramine et aux brames les fragmens des anciens livres sacrés, où le suicide des femmes se trouve expressément défendu. Il obtint même de ces derniers la promesse qu'une modique pension serait accordée à la veuve pour subvenir à ses besoins. Enfin, après un jour entier de résistance, après avoir lutté avec le procureur général pendant plusieurs heures d'une conversation où elle déploya une énergie et une force de raisonnement incroyables, la bramine céda : mais elle déclara en même temps qu'elle était loin d'être convaincue, qu'elle avait perdu pour jamais le bonheur et le repos, qu'elle se regardait comme déshonorée à ses propres yeux et à ceux de sa famille, et qu'elle rendait le gouvernement responsable de son avenir : « Car, ajouta-t-elle, je reste inébranlable » dans ma foi, mais j'ai voulu obéir au *roi de France.* »

P. M. *directeur.*

ment trop fortement opposés pour qu'il eût été prudent d'essayer de la mettre à exécution.

Ordonnance publiée par le gouverneur en son conseil, déclarant illégal et justiciable des cours criminelles l'usage des sutties, ou la coutume de brûler ou d'enterrer vivantes les femmes des Indous décédés.

« L'usage des sutties ou de brûler ou enterrer vivantes les veuves indoues est révoltant pour l'humanité : la religion n'en a jamais fait un devoir rigoureux ; au contraire, elle recommande plus particulièrement aux veuves de mener une vie pure et retirée ; et, dans la plupart des provinces de l'Inde, cet usage ou est resté inconnu ou a été aboli ; et, dans ceux même où il a été le plus fréquemment suivi, il est notoire qu'il s'est commis dans ces occasions des actes de barbarie qui ont révolté les Indous eux-mêmes, aux yeux desquels ils ont passé pour illégaux et horribles. Les mesures adoptées jusqu'à présent pour empêcher ces sacrifices ont été sans succès; et le gouverneur général, ainsi que son conseil, sont convaincus qu'on ne peut mettre fin aux abus en question sans en abolir entièrement l'usage. Guidé par ces motifs, le gouverneur, en son conseil, sans pour cela vouloir s'écarter d'un des principes les plus importans du système du gouvernement britannique dans l'Inde, qui veut que toutes les classes du peuple soient libres et en pleine sécurité dans l'exercice de leurs coutumes religieuses, tant que ce système peut être suivi sans violer les lois de la justice et de l'humanité, a jugé convenable d'établir les dispositions suivantes, lesquelles seront en vigueur du moment de leur promulgation dans tous les territoires dépendant immédiatement de la *présidence du fort William.*

» 1° L'usage des sutties, ou de brûler ou enterrer vi-

vantes les veuves des Indous, est par les présentes déclaré illégal et justiciable des cours criminelles.

» Premièrement tous les *zémindars*, *talookdars*, ou autres propriétaires de terres, soit *malzugaree* ou *lakeraj*; tous les fermiers et régisseurs de terres de toutes classes; tous les *talookdars* dépendans; tous les *naibs* et autres agens locaux; tous les officiers naturels employés à la perception du revenu et des rentes des terres pour le gouvernement ou la cour des pupilles; et tous les *munduls* ou tous autres chefs de village, sont, par les présentes, déclarés spécialement obligés de donner immédiatement connaissance aux officiers de police de tout projet de sacrifice de la nature de ceux indiqués dans l'article précédent; et tout zémindar, ou toute autre personne énoncée ci-dessus et aussi chargée de ladite surveillance, qui sera convaincu d'avoir volontairement négligé de donner ou d'avoir donné tardivement les renseignemens ci-dessus exigés, sera passible d'une amende imposée par le magistrat ou son suppléant, laquelle amende ne pourra excéder 200 roupies, et à défaut de paiement il sera condamné à un emprisonnement qui n'excédera pas la durée de six mois.

» 2° Immédiatement après avoir été informé que le sacrifice déclaré illégal par les présentes dispositions doit avoir lieu, le *darogah* de la police se rendra en personne sur le lieu ou députera son *mohurhir* ou *jémadar* accompagné par un ou plusieurs *burkendazes* de la religion indoue, et le devoir des officiers de police sera d'annoncer aux personnes assemblées pour la cérémonie qu'elle est illégale, et de tâcher de les disperser par la douceur, en leur faisant savoir que, dans le cas où elles persisteraient, elles se rendraient coupables d'un crime, et s'exposeraient à être punies par les cours criminelles. Si les personnes ainsi rassemblées, nonobstant ces observations, procédaient à la consommation de la cérémonie, les officiers de police emploieraient tous les moyens en leur pouvoir pour empêcher le sacrifice

d'avoir lieu. S'il était hors du pouvoir de la police d'appréhender les délinquans, elle ferait tout son possible pour s'assurer de leurs noms et de leurs domiciles, et communiquerait de suite ces renseignemens au magistrat ou à son suppléant, pour en recevoir des ordres.

» 3° Si un de ces sacrifices déclarés illégaux par les présentes avait lieu avant que la police n'en fût informée, ou si, en étant informée, le sacrifice avait été consommé avant son intervention, les officiers de police commenceraient néanmoins une enquête concernant les circonstances du fait, de la même manière que cela se pratique dans toutes les occasions de mort violente, et en feraient un rapport au magistrat ou à son suppléant.

» 4° A la réception des rapports faits par les *dagorahs* de la police, en conformité à la section précédente, le magistrat ou son adjoint, de la juridiction dans laquelle le sacrifice aura eu lieu, fera une enquête sur les circonstances du fait, et prendra les mesures nécessaires pour amener les parties impliquées dans cette affaire devant la cour du circuit, pour y subir leur jugement.

» Il est déclaré par les présentes dispositions qu'après leur promulgation toute personne convaincue d'avoir aidé ou encouragé le sacrifice d'une veuve indoue, soit en la brûlant ou en l'enterrant vivante, que celui-ci soit volontaire de la part de cette dernière ou non, sera regardée comme coupable d'homicide volontaire, et encourra la peine de l'amende ou de l'emprisonnement, ou de l'une et de l'autre, comme l'ordonnera la cour du circuit, selon la nature et les circonstances du fait et le degré de culpabilité établi contre le prévenu : l'allégation d'avoir été prié par la victime du sacrifice de l'aider à lui donner la mort ne sera point admise comme justification.

» Les personnes citées devant la cour du circuit pour y subir leur jugement, en conséquence du délit ci-dessus mentionné, seront admises à donner caution ou non, selon que

le jugera convenable le magistrat ou son adjoint, d'après les lois générales en vigueur relativement à l'admission de la caution.

» 5° De plus, on déclarera que rien de ce que renferment les présentes dispositions ne peut être interprété comme s'opposant à ce que la cour du *nizamut-adawlut* prononce la peine de mort contre les personnes convaincues d'avoir employé la violence ou la force, ou d'avoir prêté leur assistance pour brûler ou enterrer vivante une veuve indoue, pendant qu'elle se trouvait dans un état d'ivresse ou d'insensibilité, ou dans tout autre état la privant du libre usage de sa volonté, lorsque, d'après les circonstances aggravantes du délit, dont le prévenu aura été convaincu, la cour jugera que rien ne peut la porter à user d'indulgence en sa faveur.

» Calcutta, 4 décembre 1829. »

N. B. Quand cette ordonnance nous est parvenue, nous avons applaudi avec empressement à la résolution énergique du gouvernement anglais. Nous nous sommes en même temps rappelé que les *sutties* avaient déjà été abolies depuis plusieurs années dans l'Inde française, grâce à l'influence de M. le vicomte Desbassins de Richemont, alors gouverneur général des établissemens français, et à l'active surveillance du procureur général, M. Moiroud; nous venons même de citer une circonstance qui honore extrêmement le caractère de ce dernier. Toutefois, les personnes qui ont résidé long-temps au milieu des races hindoues paraissent douter de l'efficacité de ces mesures, et le trait même que nous avons cité vient à l'appui de cette opinion. On ne pourra obtenir, par la force, l'abolition d'un usage qui, dans le système religieux de l'Hindou, est une œuvre honorable et méritoire aux yeux de la divinité. Il faut ensuite remarquer que les sutties ne sont abrogées que dans la *présidence du fort William*. On annonce enfin qu'un grand

nombre d'Indiens s'opposent à l'exécution du décret, et qu'ils ont même ouvert des souscriptions pour venir au secours de ceux de leurs compatriotes qui enfreindraient les ordres du gouverneur. P. M. *Directeur.*

NÉPAL. — *Découverte de la licorne.* — L'existence de cet animal, que l'on regardait depuis long-temps comme fabuleuse, ne saurait plus être révoquée en doute. La dépouille d'une licorne vient d'être envoyée à la société asiatique de Calcutta, par les soins de M. Hodgson, résident de la compagnie des Indes dans le Népal.

La Bible parle de la licorne; Aristote décrit l'*oryx* (âne indien), qui selon lui n'avait qu'une corne; Pline indique la *fera monoceros* (bête fauve à une corne); les historiens chinois citent le *kiotouan* (animal à corne droite), comme habitant la Tartarie. Toutes ces notions devaient faire conjecturer qu'on serait amené un jour à découvrir la licorne. Cette espérance vient enfin d'être réalisée par M. Hodgson. La peau et la corne qu'il a envoyées à Calcutta appartenaient à une licorne morte dans la ménagerie du radjah de Népal. Elle avait été présentée à ce prince par le lama de Digourtchi qui l'aimait beaucoup. Les gens qui l'amenèrent au Népal apprirent à M. Hodgson que cette espèce d'animal, à qui on donne dans le Thibet méridional le nom de *tchirou*, se plaisait principalement dans la belle vallée de Tingri, située dans la province thibetaine de Dzang. Elle est remplie de couches de sel autour desquelles les *tchirous* se rassemblent par troupes. La forme du tchirou est en général gracieuse comme celle de toutes les autres antilopes; il a aussi les yeux incomparables de cette espèce. Sa couleur est rougeâtre, comme celle du faon, à la partie supérieure du corps, et blanche à l'inférieure. Ses caractères distinctifs sont: d'abord une corne noire, longue et pointue, ayant trois légères courbures, avec des anneaux circulaires vers la base; ces anneaux sont plus saillans sur le devant que sur le

derrière de la corne; puis deux touffes de crin qui sortent du côté extérieur de chaque narine; beaucoup de soies entourent le nez et la bouche, et donnent à la tête de l'animal une apparence lourde. Le poil du tchirou est dur et paraît creux comme celui de tous les animaux qui habitent au nord de l'Himâlaya, et que M. Hodgson a eu l'occasion d'examiner. Ce poil a environ 5 centimètres de longueur; il est si touffu, qu'il présente au toucher comme une masse solide. Au-dessous du poil, le corps du tchirou est couvert d'un duvet très-fin et doux, comme presque tous les quadrupèdes qui habitent les hautes régions des monts Himâlaya, et spécialement comme les chèvres dites de Kachmir.

Le docteur Abel, de Calcutta, a proposé de donner au tchirou le nom systématique d'*antilope Hodgsonii*, d'après celui qui a mis son existence hors de doute.

ILE DE JAVA. — *Délivrance de M. Siebold.* — Le docteur Siebold, heureusement délivré de sa captivité au Japon, est arrivé le 25 janvier dernier à Batavia. Il comptait en partir incessamment pour l'Europe. Il emporte toutes les collections qu'il a faites à ses frais au Japon. La plupart de ses travaux littéraires ont été également embarqués.

N. B. L'Europe savante attend avec impatience qu'on lui fasse connaître les résultats d'un voyage qui présentait tant d'obstacles à surmonter. On sait que le docteur Siebold est parvenu jusqu'à Jedo. Il sera curieux de rapprocher ses observations de celles du brave gouverneur général des îles Philippines, que nous avons publiées successivement dans la *Revue des deux Mondes.* P. M.

COCHINCHINE. — *Progrès des missions françaises.* — Les missionnaires français ont converti beaucoup d'habitans de la Cochinchine; jusqu'à présent heureusement les chrétiens n'ont pas été persécutés.

Le ministre chinois a dissuadé le jeune roi de permettre

tout trafic direct avec les Européens. Il n'y a maintenant que quelques Portugais dans le pays : ils dirigent la construction des vaisseaux de commerce qui vont à Sincapore, à Pinang et à Batavia, pour y vendre le sucre du roi.

AFRIQUE.

ALEXANDRIE. *Navigation à la vapeur entre l'Europe et l'Inde.* — Le premier bateau à vapeur parti de Bombay pour essayer de remplacer et d'abréger la navigation ordinaire entre l'Europe et l'Inde, en suivant de nouveau la route connue dans le moyen âge, vient d'arriver en 21 jours à Suez, port de la mer Rouge, et a porté des dépêches au consul anglais, qui les a fait partir pour Londres par d'autres bateaux à vapeur expédiés successivement de Malte et de Gibraltar. L'envoi régulier de ces paquebots donne lieu de compter qu'à l'avenir le trajet des Indes en Angleterre, qui demandait six mois environ, se fera en 40 jours. Un paquebot partira de Bombay, et arrivera toutes les semaines à Suez; l'agent britannique, à la réception des dépêches, les expédiera par un dromadaire à Alexandrie, où elles arriveront en 30 heures; 18 jours de navigation suffiront pour les trois traversées d'Alexandrie à Malte, de Malte à Gibraltar, et de Gibraltar à l'embouchure de la Tamise.

LE CAIRE. — *Musée d'antiquités.* — Le pacha d'Égypte vient d'ordonner l'établissement d'un musée dans cette ville. Pour atteindre ce but, il a défendu toute espèce de recherche d'antiquités, dont le motif serait l'exportation d'objets de sculpture pour l'Europe. Cependant le consul général anglais, M. Barker, a obtenu la permission d'embarquer à Alexandrie des sphynx, qu'on attend sous peu en Angleterre.

SIERRA-LÉONE. — *Progrès des nègres affranchis.* — Dans une des séances du mois de mai dernier, la chambre des communes d'Angleterre a demandé un rapport sur la colonie de Sierra-Léone. Elle voulait en connaître les dépenses; mais elle désirait surtout des renseignemens sur la situation des nègres et les progrès de la civilisation parmi eux. Un grand nombre de documens officiels, composés des rapports des gouverneurs de la colonie et des principaux employés, ont été récemment fournis à la chambre. Tous s'accordent à représenter sa situation comme très-florissante; sa population nègre répond parfaitement au but des fondateurs, et ses progrès intellectuels ont été en général fort satisfaisans.

A partir du 1er janvier 1827, le gouvernement anglais s'est exclusivement chargé de tout ce qui concerne la surveillance et l'éducation des nègres affranchis. On n'a rien reçu de la société des missions, dont les membres ne s'occupent plus aujourd'hui que de la direction spirituelle et morale de la population. En 1827, le colonel Denham, si connu par son voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fut chargé par le gouverneur de visiter tous les villages de la colonie, et d'y observer avec le plus grand soin l'esprit et la situation des habitans. Il fut en général frappé des progrès que les nègres faisaient chaque jour et de tout le parti qu'ils savaient tirer des faibles ressources qu'ils possédaient. « Ce qui surtout, dit-il, manque aux nègres affranchis, c'est l'instruction et l'exemple. Ils sont en général très-aptes à la culture; et s'il était possible d'avoir dans chaque village une sorte de ferme-modèle dirigée par un nègre natif des Indes occidentales, je ne doute point qu'en peu de temps ils n'eussent infiniment amélioré leur sol, qui est d'une grande fertilité. » Partout le colonel a trouvé les nègres appliqués, laborieux et paisibles. On doit surtout attribuer ces heureux résultats au système d'éducation adopté depuis assez long-temps, et auquel le révérend M. Davy a récem-

ment encore apporté de grandes améliorations. Le nombre des enfans qui reçoivent une instruction régulière et des leçons tous les jours ne monte pas à moins de 503 dans quatre villages seulement, et les parens montrent en général le plus vif désir de voir instruire leurs enfans; aussi le nombre des élèves augmente constamment depuis quelques années. Un fait remarquable, c'est l'immense supériorité d'intelligence qu'ont les enfans nés de nègres affranchis dans la colonie, sur ceux des nègres encore esclaves. Cependant les parens habitent le même pays, sont nés dans la même contrée; mais les uns ont continué leur vie sauvage, tandis que les autres ont reçu un commencement d'éducation morale et religieuse.

Un des plus grands obstacles qui s'opposaient aux progrès des nègres était l'immense éloignement et surtout le complet isolement des villages qu'ils avaient formés; aussi le gouvernement de la colonie s'est-il constamment appliqué à rendre les communications plus nombreuses et plus faciles; des routes, des ponts ont été construits de toutes parts. Ils sont l'ouvrage des nègres, qui se sont très-volontiers soumis à un décret qui exigeait d'eux, pour ce travail, un certain nombre de jours par mois, et pour lesquels ils n'étaient point payés. C'est une preuve de leur soumission aux réglemens de la colonie.

Dans les villages assez populeux pour être la résidence des ministres du culte, l'influence du christianisme s'est fait sentir rapidement, et l'on ne saurait trop faire l'éloge du zèle des missionnaires.

Les dépenses de la colonie ont aussi beaucoup diminué depuis quelques années, et l'on ne peut attribuer ce résultat qu'aux efforts des nègres eux-mêmes, et aux progrès de leur activité et de leur industrie. De 1812 à 1823, les dépenses ont été, année commune, de 1,425,000 fr.; mais elles décroissent chaque année fort rapidement : en 1824, elles étaient encore de 780,000 fr.; en 1827, elles n'étaient plus

que de 275,000 fr. Le nombre des nègres affranchis est aujourd'hui de plus de 20,000, et il est probable qu'il s'accroîtra bientôt dans une très-forte proportion. Les affranchissemens se multiplient de jour en jour : du 11 novembre 1828 au 10 février 1829, on en a compté plus de 1200.

A.....

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Principaux Canaux.* — Depuis moins d'un demi siècle le sol de l'Amérique du nord est sillonné par une foule de routes et de canaux qui répandent l'industrie et le commerce dans cette immense contrée. Voici la liste des entreprises les plus importantes qui ont été exécutées d'après un système général de canalisation. Quelques-unes sont gigantesques.

1. *Canal de Middlesex :* ouvert depuis plusieurs années. Il a 29 milles et demi de long, 136 pieds d'écluses, et va du port de Boston à Chelmsfort, dans le Massachusetts.

2. *Canal de Blackstone :* ouvert depuis un ou deux ans. Il a 45 milles de long ; commence à Worcester, dans le Massachusetts, et aboutit à Providence, dans le Rhode-Island.

3. *Canal de Farmington :* n'est pas encore achevé. Il aura 37 milles de longueur, et s'étendra de Northampton, dans le Massachussetts, à New-Haven, dans le Connecticut.

4. *Canal d'Hudson et Erie :* ouvert. Longueur, 360 milles. Il va d'Albany à Buffalo, dans l'état de New-York.

5. *Canal de Champlain :* achevé. Longueur, 63 milles ; va d'Albany à White-Hall, dans l'état de New-York.

6. *Canal d'Oswego :* achevé. Longueur, 38 milles ; s'étend de Salina à Oswego, et réunit le canal d'Hudson et Erie au lac Ontario.

7. *Canal de Seneca :* achevé. Longueur, 20 milles ; établit une communication entre les lacs Seneca et Cayuga, et le canal d'Hudson et Erie.

8. *Canal de Delaware et Hudson.* Longueur, 65 milles; il commence à Delaware, dans le comté d'Orange, et finit à l'Hudson, près de Kingston.

9. *Canal de Morris :* en construction. Longueur, 86 milles; va d'Easton à Newark, dans le New-Jersey.

10. *Canal de Chesapeake et Delaware :* achevé. Longueur, 14 milles; réunit le fleuve de Delaware à la baie de Chesapeake.

11. *Canal de Port-Deposite :* achevé. Longueur, 10 milles; va de Port-Deposite, sur la Susquehannah, à la frontière du Maryland.

12. *Canal de Chesapeake et Ohio.* Commencé le 4 juillet 1828. Il aura 360 milles de longueur, et s'étendra de Georgetown, dans le district de Colombia, à Pittsbourg, dans la Pensylvanie.

13. *Canal de l'état d'Ohio :* en construction. Longueur, 306 milles. Il ira de Cleveland, sur le lac Erie, à l'Ohio, près du confluent de la Sciota.

14. *Canal de Miami :* en construction. Longueur, 265 milles; il s'étendra de Cincinnati à la Maumée, près du lac Erie.

15. *Canal de Lehigh :* en construction. Longueur, 46 milles; ira de Stoddartsville, sur le Lehigh, à Easton, sur la Delaware.

16. *Canal du Petit Schuylkill.* Longueur, 25 milles; va de l'embouchure du Petit Schuylkill aux mines de houille des environs.

17. *Canal de Conestogo.* Longueur, 18 milles; va de Lancaster au confluent du Conestogo.

18. *Canal de Schuylkill :* achevé. Longueur, 108 milles; s'étend de Philadelphie à Mount-Carbon.

19. *Canal de l'Union :* achevé. Longueur, 79 milles; va de Reading à Middletown.

20. *Canal de Pensylvanie :* en construction. Longueur, 296 milles; ira de Middletown à Pittsbourg.

(Ces trois derniers canaux établissent une communication entre Philadelphie et Pittsbourg, sur l'Ohio, et peuvent être considérés comme faisant partie de la même grande entreprise.)

21. *Canal d'Ohio et Erie.* Longueur, 213 milles; de Pittsbourg à Erie, sur le lac Erie.

22. *Canal de Delaware :* commencé. Il ira de Philadelphie au canal de Delaware et Hudson. W.....

WASHINGTON. — *Magnifique présent du sultan de l'Oude.*— La bibliothèque du département de l'état à Washington renferme un grand ouvrage oriental aussi intéressant que précieux. C'est un dictionnaire et une grammaire de la langue persane, en 7 vol. in-fol., publiés par le sultan de l'Oude, dans Lucknow, sa capitale, l'année de l'hégire 1236 (1822). Cet ouvrage est intitulé *Heft Kobzoum* ou les *Sept Mers*, et le Mécénas oriental se nomme *Duboulms-Affet Mœzeddin-Schahri-Zeman-Ghiateddin-Haider-Padischah*, c'est-à-dire « le père des braves, le soutien de la foi, le prince du siècle, le fort dans la foi, le lion, le padischah. » Le *Lexicon*, imprimé en caractères *niskhi*, forme 6 vol., et la grammaire le 7e. Les armes du padischah, empreintes au haut de chaque page, représentent deux lions tenant chacun un étendard, deux poissons, un trône, une couronne, une étoile et les flots de la mer.

Cet ouvrage est remarquable par son exécution typographique et annonce de grands progrès dans la civilisation.

Le livre des *Sept Mers* a été présenté, il y a quelques années, au département de l'état, par le consul américain à Canton. Le sultan de l'Oude en envoya, en 1825, un certain nombre d'exemplaires à la compagnie des Indes orientales pour être distribués en Europe [1]. C'est le lexique le plus complet qui existe. Le royaume de l'Oude, jadis presque inconnu, a commencé à fixer l'attention sous l'administration du marquis de Hastings.

Le nombre d'ouvrages publiés en Orient sur la critique et la philologie est vraiment surprenant. Dans les mémoires orientaux d'Ousely, dont la bibliothèque du congrès possède un exemplaire, se trouve une notice sur le *Fahari Jehangiri*, dictionnaire de la langue persane, compilé de 48 autres

[1] Nous en possédons en France quatre exemplaires.

lexiques, et dans lequel les différentes acceptions des mots sont données dans des citations extraites des meilleurs poètes. Il y a aussi à Washington un dictionnaire arabe, intitulé *Camous* ou *Baha mohid* (la mer environnante), apporté dernièrement, avec d'autres manuscrits curieux, par un voyageur qui a récemment visité les états barbaresques. Il forme 2 vol in-fol. d'une belle écriture, et a été compilé d'un lexique arabe en 65 vol.

B.....

CHARLESTOWN. — *Navigation terrestre.*—Un voyage que l'on peut appeler *maritime* vient d'être exécuté sur le chemin de fer établi près de cette ville.

Une voile a été d'abord élevée et s'est déployée sur le char destiné à parcourir le chemin. Un immense concours de spectateurs se pressait autour du lieu où se faisaient ces préparatifs, et quinze passagers se sont embarqués dans cette voiture ou ce canot, comme on voudra l'appeler, qui a bientôt filé de 12 à 15 milles à l'heure. Mais le gréement et la voiture ayant été installés trop promptement pour qu'ils dussent être très-solides, on a vu tout cet appareil tomber sous l'effort d'une grande brise de nord-est. Plusieurs hommes de l'équipage, entraînés dans cette chute, s'en sont heureusement retirés aux cris de joie de tous les assistans. L'avarie que venait d'éprouver le terrestre navire a été réparée avec promptitude par quelques matelots, qui, présens au désastre, ont généralement prêté leur secours à leurs confrères, un peu désappointés. Alors on a vu le bâtiment, réparé, reprendre sa route au moyen d'un mât de fortune; et ce qu'il y avait de plus divertissant, c'était de voir, pendant ce rapide trajet, le capitaine faire orienter les voiles selon la brise qui variait, ou selon le changement de direction que les sinuosités de la route imprimaient au navire.

N. B. L'honneur de cette invention remarquable vient d'être réclamé par un journal belge pour le célèbre Simon

Stevin, de Bruges. Cet honneur lui appartient en effet, et on ne lira pas sans intérêt quelques détails sur une expérience du char à voiles faite en Belgique, il y a plus de deux siècles, et avec plus de succès que de nos jours.

Simon Stevin, né à Bruges, précepteur du prince Maurice d'Orange-Nassau, stathouder de la république batave, était en même temps quartier-maître-général des armées. Une des inventions les plus remarquables de ce savant mathématicien est celle d'un char garni de voiles et muni d'un gouvernail. Peu de jours après la victoire de Nieuport, le prince Maurice invita plusieurs personnes de distinction qui se trouvaient alors à La Haye à faire avec lui, le long de la plage de Scheveningen, une promenade en voiture sans chevaux. Les personnes invitées étaient au nombre de vingt-huit, parmi lesquelles se trouvaient le frère du roi de Danemarck, l'ambassadeur de France à La Haye, et l'amiral d'Arragon de Mendoza, général en chef des armées d'Espagne, fait prisonnier à la bataille de Nieuport.

Grande fut la surprise des assistans à la vue de ce singulier équipage, mais plus grande encore au moment où il s'éloigna tout à coup de Scheveningen avec une vitesse extraordinaire. Le prince Maurice se plaça au gouvernail et prit de l'autre main la corde qui assujétissait la voile. Un vent sud-est s'éleva, et, en moins de deux heures, le char à voiles avait transporté ses passagers au village de Petten, dans la Nord-Hollande, à quatorze lieues de Scheveningen. Au moment où on s'y attendait le moins, le prince, feignant de ne plus pouvoir maîtriser le mouvement trop rapide de son embarcation, laissa le char s'avancer vers la mer; une frayeur subite s'empara de l'équipage qui montait ce vaisseau d'un nouveau genre; mais le prince, revirant de bord par un coup de gouvernail, prouva qu'il était aussi adroit pilote que général expérimenté.

Grotius, quoique jeune encore, était au nombre des voyageurs, et il a laissé une description de cette singulière tra-

versée renouvelée dernièrement en Angleterre. Le burin de Jacques de Geyn a reproduit dans une gravure ce grand char à voiles, ainsi qu'un plus petit, conservés long-temps à Scheveningen l'un et l'autre, dont le dernier existait encore en 1802. M....

— *Serpent de mer.* — Le capitaine Delano, commandant la goëlette *Lagle*, arrivé à Charlestown, venant de Turtle-River, affirme que son équipage et lui ont vu le *serpent de mer* à un mille environ de la barre Seamans. Le capitaine lui a tiré un coup de fusil à balle, et la blessure qu'il lui a faite a excité la fureur du serpent à un tel point qu'il a frappé la goëlette avec une violence extrême. M. Delano décrit le serpent comme ayant 70 pieds de long et une épaisseur égale à une barrique de 60 gallons, 240 litres. Sa couleur est grise; sa forme comme celle d'une anguille; il est sans nageoires et couvert d'écailles. La tête et la gueule ont de l'analogie avec celles du crocodile. La tête a près de dix pieds de longueur, et la largeur d'un boucaut.

RÉPUBLIQUE DE LA PLATA. — *Continuation de la guerre civile.* — On écrit de Buénos-Ayres: « La tranquillité publique dont on nous faisait espérer tous les jours le rétablissement vient d'être troublée de nouveau. Ce malheureux pays paraît être destiné à une éternelle agitation. Le général Quiroga, que notre gouverneur Rosas avait envoyé contre les troupes de Cordova, a été battu par Paz, le 25 février. D'après le rapport officiel que ce dernier a envoyé ici, Quiroga a perdu 1,200 prisonniers, parmi lesquels se trouvent un général et quatre officiers supérieurs; 50 officiers ont été tués; on ignore le nombre des soldats qui sont tombés sur le champ de bataille. Paz a pris 8 pièces de canon et 700 armures complètes, un grand nombre de sabres et beaucoup de munitions, 96 chariots, 2,000 bœufs, 3,000 mules, beaucoup de chevaux et de bagages.

Le général Quiroga s'est présenté aux portes de cette ville, après sa défaite. Elle n'a point diminué l'ardeur de ses partisans. Le gouverneur Rosas est allé à sa rencontre, à San-José de Flores, suivi d'un peuple nombreux. Les deux chefs se sont embrassés et ont été ramenés en carosse au milieu des acclamations de la multitude. Le soir, on a tapissé et illuminé les fenêtres, et célébré de toutes les manières l'arrivée du général pour qui la défaite s'est ainsi convertie en triomphe. L'enthousiasme était porté à un tel degré, que quelques-uns de ses partisans ont jeté des pierres aux balcons et cassé les vitres de quelques maisons des citoyens de l'opinion contraire.

Des plénipotentiaires du général Paz étaient attendus à Buénos-Ayres, porteurs de propositions de paix. »

Buénos-Ayres, 28 mars 1830.

D.....

Nécrologie.

George IV, roi d'Angleterre.

Le bulletin suivant a été reçu dans la matinée du 26 juin par sir R. Peel, un des principaux secrétaires-d'état du feu roi.

« Château de Windsor, 26 juin. — Il a plu à Dieu tout-puissant de retirer de ce monde notre très-excellent roi. S. M. a expiré ce matin sans douleur à trois heures et un quart.

« Henry Halford, Mathew-John Tierney. »

Aussitôt que la fatale nouvelle de la mort du roi fut parvenue aux ministres, le duc de Wellington alla à Windsor, où, après avoir donné les ordres qu'exigeait la circonstance, il se rendit immédiatement à Brishy-Park pour annoncer au duc de Clarence l'événement qui l'appelait au trône, et prendre les ordres de son nouveau souverain, qui a été proclamé sous le nom de *Guillaume IV*.

Le baron Fourrier.

M. le baron Fourrier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences pour la section mathématique, est mort à Paris le 16 mai dernier dans un âge encore peu avancé. Professeur à l'École polytechnique, son zèle le porta à s'associer à cette mémorable expédition d'Égypte, à laquelle il

prit une part très-active sous le rapport scientifique. Ce fut lui qui rédigea l'introduction du grand ouvrage de la description de cette contrée, où il exerça même d'importantes fonctions. A son retour en France, M. Fourrier fut nommé préfet du département de l'Isère ; l'esprit de bienveillance et de conciliation qui le distingua toujours lui attirèrent, dans ce poste éminent, l'estime de tous les partis. Ce fut pendant qu'il se livrait ainsi aux soins de l'administration publique, que la première classe de l'institut lui décerna le prix qu'elle avait proposé sur les lois de la propagation de la chaleur. Rentré dans la vie privée en 1815, la seule ambition qu'il manifesta fut d'être admis à l'Institut. Malgré ses droits incontestables, il ne put pourtant y parvenir qu'après une seconde candidature. Quelques mois après cette première élection, l'Académie le choisit au nombre de ses secrétaires-perpétuels, et dès-lors sa vie appartint tout entière aux sciences. Ce savant a concouru à la composition des statistiques du département de la Seine, et on lui doit l'invention des courbes destinées à représenter géométriquement les mouvemens numériques de la population. La mort l'a surpris au moment où il s'occupait activement de la publication prochaine d'un travail sur l'analyse des équations algébriques. M. Fourrier était à la fois membre de l'Académie des sciences, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

G.....

RÉCLAMATION.

M. le Directeur,

Je m'aperçois, d'après une note insérée dans la *Revue des deux Mondes* (avril, p. 60) que vous croyez à une différence d'opinion entre M. le chevalier Brondsted et M. S..... de D..... relativement au gouvernement qui convient à la Grèce. Ma double qualité d'ami particulier de M. Brondsted et de rédacteur de l'article emprunté à son ouvrage me fait un devoir de rectifier cette erreur involontaire. M. Brondsted, comme M. S.... de D... pense que, *pour le présent,* il faut à la Grèce *un dictateur ferme, vigilant,* etc., etc., et je lui ai même souvent entendu dire que ce pays avait encore besoin *du bâton Turc modifié par la justice chrétienne.* M. Brondsted croit seulement que, quand tous les fermens de discorde auront été apaisés par une main ferme, il sera prudent d'en revenir à l'antique constitution grecque, le gouvernement fédéral et municipal; il n'y a donc pas de différence essentielle entre son opinion actuelle et celle de M. S.... de D...

Veuillez, Monsieur, donner place à cette réclamation dans votre prochain numéro, et agréer l'assurance da ma parfaite considération.

D'HER....

IV. DOCUMENS OFFICIELS.

DOCUMENS OFFICIELS.

FIRMAN DU GRAND SEIGNEUR ACCORDANT LA LIBERTÉ DE NAVIGATION DANS LA MER NOIRE.

« Le passage du canal de Constantinople et du détroit des » Dardanelles a été déclaré libre et ouvert à tous les bâtimens mar- » chands des puissances en état de paix avec la Porte, soit qu'ils » aillent dans les ports russes de la mer Noire, soit qu'ils en » viennent, chargés ou sur lest, aux mêmes conditions stipulées » en faveur des navires russes. Ainsi, dorénavant on n'arrêtera et » on ne retiendra jamais les bâtimens chargés ou sur lest, qu'ils » soient russes ou appartenant à des nations avec lesquelles l'em- » pire ottoman ne serait pas en état de guerre déclarée, lorsqu'ils » passeront dans le canal de Constantinople et dans le détroit des » Dardanelles, pour se rendre de la mer Noire dans la Méditer- » ranée, ou de la Méditerranée dans les ports russes de la mer » Noire. Vous agirez en conséquence. »

N. B. Bien que dans ce firman il n'ait pas été fait mention des droits de péage que la Suède, le Danemarck, l'Espagne et Naples s'étaient par leurs conventions engagés de payer, les pavillons de ces puissances en ont été exemptés. M. l'envoyé de Russie ayant provoqué cette mesure si favorable à la navigation de leurs bâtimens, en exigeant l'exécution de l'article 7 du traité d'Andrinople, fut chargé par la Porte de leur communiquer le firman qu'il avait

reçu officiellement. Mais on dit que la Porte ne s'est pas crue dispensée pour cela d'adresser à ce sujet des notes aux quatre légations, et que la Suède a déjà reçu la sienne.

Constantinople.....

CAPITULATION D'ALGER.

Convention entre le général en chef de l'armée française et son altesse le dey d'Alger.

Le fort de la Casauba, tous les autres forts qui dépendent d'Alger, et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises ce matin à dix heures (heure française).

Le général en chef de l'armée française s'engage envers S. A. le dey d'Alger, à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement.

Le dey sera libre de se retirer avec sa famille et ce qui lui appartient dans le lieu qu'il fixera, et tant qu'il restera à Alger, il y sera lui et toute sa famille sous la protection du général en chef de l'armée française : une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille.

Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

L'exercice de la religion mahométane restera libre : la liberté des habitans de toutes classes, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte ; leurs femmes seront respectées : le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.

L'échange de cette convention sera faite avant dix heures ce matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après dans la Casauba, et successivement dans tous les autres forts de la ville et de la marine.

Au camp devant Alger, le 5 juillet 1830.

Signé comte DE BOURMONT.

(*Ici le dey a appliqué son sceau.*)

Pour copie conforme,

Le lieutenant-général, chef d'état-major-général.

Signé DESPREZ.

APPENDICE.

APPENDICE.

Nous avons promis à nos lecteurs que la REVUE DES DEUX MONDES ne resterait étrangère à aucune des grandes divisions de la science soumises à l'investigation de l'esprit humain. Nous commençons à remplir dès aujourd'hui cette promesse en publiant un exposé complet, quoique rapide, des sujets qui nous ont paru dignes de fixer l'attention publique dans les séances de plusieurs Académies et Sociétés savantes, depuis le mois de mai 1830.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

PARIS.—*Académie des Sciences.* — *Séance du 3 mai* 1830. — M. *Julia de Fontenelle* adresse une note sur un fossile humain trouvé près des Martres-de-Veyre. — M. *Arago* présente ensuite quelques éclats d'un gros chêne frappé de la foudre, qui lui ont été remis par M. LE DUC DE CHARTRES.—M. *Becquerel* lit un mémoire sur un procédé électro-chimique pour retirer le manganèse et le plomb des dissolutions où ils se trouvent. — M. *Coquebert de Montbret* fait un rapport sur un ouvrage allemand relatif aux *moyens de doubler la production de la laine chez les moutons.* L'auteur pense et cherche à prouver qu'il est possible de porter les sucs nourriciers vers la peau, et d'accroître ainsi la quantité et la beauté de la laine. — M. *Dureau de la Malle* lit un mémoire sur le développement des facultés intellectuelles des animaux, qui, par une foule d'idées originales et neuves, et surtout par une multitude de faits curieux, captive l'attention de l'assemblée en l'égayant quelquefois.

— 10 *mai.*—M. *Beltrami* adresse de nouveaux manuscrits du Mexique, ornés de figures et de hiéroglyphes. — M. le docteur Emmanuel *Rousseau* adresse également une lettre avec de nouveaux documens sur la *propriété fébrifuge du houx.* — M. *Cauchy* présente à son tour l'extrait d'une de ses savantes leçons faites au collége de France. Il est suivi par MM. *Gay-Lussac* et *Magendie*, qui font un rapport sur le mémoire de M. Leroux, pharmacien à Vitry-le-Français, relatif à l'*analyse chimique de l'écorce du saule et à la découverte d'un principe immédiat propre à remplacer le sulfate de kinine.* « Il ne s'agissait rien moins, dit M. Magendie, que de savoir s'il existe dans quelqu'un de nos végétaux indigènes un principe qui puisse tenir lieu des alcalis que l'industrie extrait de l'écorce du kinkina..... M. Leroux, envoyant à l'Académie deux produits extraits de l'écorce du saule hélix, l'un qu'il nommait *salicine* et qu'il regardait alors comme une base salifiable végétale de l'autre qu'il appelait *sulfate de salicine*, les annonçait comme devant posséder le pouvoir fébrifuge..... La salicine a été l'objet d'expériences faites à *la Charité* et à l'*Hôtel-Dieu.* Plusieurs médecins nous ont adressé un certain nombre d'observations où le pouvoir anti-fébrile de la salicine ne peut être révoqué en doute. » Il résulte, comme on voit, de ce rapport, que M. Leroux a découvert dans l'écorce du saule hélix un principe qui jouit évidemment de la propriété fébrifuge, à un degré qui se rapproche de celui du sulfate de kinine, et cette découverte est sans doute une des plus importantes qui depuis long-temps aient été faites en thérapeutique. — La séance est terminée par un rapport sur le mémoire de M. Bennati, relatif au *mécanisme de la voix humaine dans le chant;* ce rapport est fait par MM. *Cuvier*, *de Prony* et *Savart.*

— 17 *mai.* — M. Larrey communique quelques détails sur la maladie et les derniers momens de l'illustre savant que l'Académie vient de perdre, M. Fourrier. — M. *Cau-*

chy annonce qu'il est parvenu à déduire la *théorie générale du mouvement de la lumière* des équations qu'il a données dans ses exercices mathématiques.— MM. *Sylvestre* et *Flourens* font un rapport sur la *méthode d'enseignement primaire*, à l'usage des aveugles et des sourds-muets, par M. *Charles Barbier*. — On lit ensuite un mémoire de M. *Réveillé-Paris*, sur l'existence et les causes organiques du tempérament mélancolique.

— 24 *mai*. — M. *Cauchy* fait connaître la suite de ses travaux sur l'application du calcul au mouvement des ondes lumineuses, et M. *Dupetit-Thouars* lit un mémoire sur l'éducation des sourds-muets.

— 31 *mai*. — M. *A. Chevallier* annonce le succès de son procédé de blanchiment des édifices par l'acide hydrochlorique étendu d'eau. — M. *Cauchy* présente deux mémoires, le premier sur la *théorie des nombres*, le second ayant pour titre: *Détermination des racines primitives dans la théorie des nombres*. Il dépose également un mémoire sur la théorie de la lumière. — MM. *Latreille*, *Duméril* et *Cuvier* font un rapport sur un mémoire de M. Milne Edwards, concernant une disposition particulière de l'appareil branchial chez quelques crustacées. — M. *Poinsot* lit un mémoire très-étendu sur la *théorie et la détermination de l'équateur du système solaire*. — On nomme correspondant de la section de botanique M. Wallich, de Calcutta, et de la section de zoologie M. Quoy, de Rochefort. — Une commission chargée de décerner le prix fondé par M. de Montyon fait son rapport. Sur sa proposition, l'Académie arrête qu'un prix de 8,000 fr. sera décerné à M. Aldini, inventeur des *moyens pour préserver les pompiers de l'action de la flamme dans les incendies* [1].

[1] Voyez notre dernier cahier.

— 7 *juin.* — La continuation du mémoire de M. Poinsot occupe presque en entier cette séance.—L'Académie nomme à la majorité de 39 suffrages sur 44 votans, M. *Arago* secrétaire perpétuel pour la section des sciences mathématiques, en remplacement de M. Fourrier.

— 14 *juin.* — M. *Récamier* adresse un mémoire relatif à la guérison des cancers, par le moyen de la compression. — M. *Théod. de Saussure* en présente un sur la variation de la proportion d'acide carbonique contenu dans l'atmosphère. — M. *Donamel* fait la description d'un procédé simple et facile pour dessécher les viandes fraîches. — M. *Duperrey* adresse la 17e livraison de la partie zoologique du *Voyage de* la Coquille *autour du Monde.* Il remet aussi une carte de l'équateur magnétique d'après les observations qu'il a recueillies dans son voyage. — M. *Héron de Villefosse* fait un rapport très-favorable sur un ouvrage allemand de M. le comte de Muller, intitulé : *Description historique et technique des inondations extraordinaires qui ont eu lieu les* 3 *et* 4 *février de l'année* 1825 *sur les bords de la mer du Nord, et sur les rivages des fleuves qui s'y jettent entre Anvers et Lubeck.* — M. *Navier* fait en son nom et en celui de M. *Prony* un rapport sur le projet d'un nouveau mode de construction pour les ponts de fer, proposé par M. Delaporte. — M. *Cauchy* annonce qu'il est parvenu à déduire de ses formules le phénomène de la *dispersion des couleurs*, seule difficulté que cet honorable académicien eût à vaincre pour achever de soumettre à l'analyse tous les phénomènes de l'optique. — M. *Coquebert de Montbret,* rapporteur de la commission de statistique pour les prix Montyon, termine la séance en proclamant que le prix a été adjugé à M. Pugis, auteur d'une notice statistique sur le département de l'Ain.

— 21 *juin.* — La commission chargée d'adjuger le prix d'astronomie fondé par M. de Lalande décerne ce prix à

M. *Gambart*, de Marseille, qui a observé la dernière comète et en a donné les élémens. Elle propose en outre d'accorder deux médailles, l'une à M. Gambey et l'autre à M. Perlat. Cette proposition est adoptée. — M. *Picard* fait un rapport sur les sourds-muets. Il est suivi par M. *Navier*, qui communique quelques détails sur un ouvrage de M. Fourrier, intitulé *Analyse des équations déterminées*; que le célèbre auteur a laissé presque entièrement inédit. — M. *Thénard* lit des observations sur la lumière qui jaillit de l'oxigène soumis à une forte pression. — M. *Geoffroy-St-Hilaire* lit en son nom et au nom de M. Serres un rapport sur une fille bicéphale, née à Olus, arrondissement de St-Girons. M. *Cauchy* continue la seconde partie de son mémoire sur la théorie de la lumière. — M. le baron *Roussin* fait ensuite un rapport verbal sur un nouveau projet de boussole, présenté par M. Longeville. — M. *Audoin* donne la description d'un nid d'araignée construit avec un art extraordinaire. — M. *Deleau* termine par la lecture d'un manuscrit intitulé : *Recherches physiologiques sur la formation des sons et le développement du langage.* — Pendant le cours de cette séance, on a procédé à l'élection d'un membre correspondant pour la section de géométrie. M. *Gergonne* a obtenu la presque totalité des suffrages.

— 28 *juin*. — L'académie reçoit ampliation de l'ordonnance qui approuve la nomination de M. Arago à la place de secrétaire perpétuel. L'honorable membre commence à remplir les fonctions de sa nouvelle charge. — M. *Marcel de Serres* adresse à l'académie plusieurs échantillons de débris fossiles qui datent d'une haute antiquité. — M. *Arago* donne les élémens de la dernière comète observée par M. Walz, astronome de Nîmes. Il fait ensuite la lecture d'une lettre de M. Auguste Delarive, de Genève. Cette lettre est relative à l'action de l'acide sulfurique sur le zinc et aux causes productrices de l'électricité. — M. *Girou de Buzareingue* lit un

mémoire sur Roquefort, ses caves, ses fromages et l'agriculture de ses environs. — M. Arago fait connaître les recherches de M. de Humboldt, relativement à la marche de l'aiguille aimantée dans différens lieux du globe.

— *Société centrale d'agriculture.* — Cette société a tenu, le 18 avril 1830, sa séance publique annuelle, présidée par M. le ministre de l'intérieur. Le compte rendu des travaux de la société, pendant l'année 1829, a été suivi de la lecture d'un mémoire de M. le vicomte *Héricart de Thury*, sur le concours pour le percement des puits artésiens. Cette méthode, d'après les faits recueillis et cités par le savant rapporteur, s'est répandue avec rapidité, non-seulement en France, mais dans toutes les contrées de l'Europe.

La société a entendu ensuite la lecture de plusieurs autres rapports, et a distribué des encouragemens à des mémoires sur différentes questions d'économie rurale. La séance a été terminée par l'annonce des prix proposés pour le concours de 1831. Ces prix, de 1,500 fr., sont: pour le meilleur mémoire sur la cécité des chevaux; pour la construction d'une machine à battre le blé et à vanner; pour le percement de puits artésiens; pour la culture du pavot, dit œillette. La société propose en outre, pour 1834, trois prix, de 3,000, 2,000, et 500 fr., à décerner à ceux qui auront semé, dans les départemens méridionaux, la plus grande étendue de terrain en chêne liége, et un prix de 1,000 fr. au meilleur mémoire qui décidera si la maladie du pied des bêtes bovines, connue sous le nom de *crapaud* ou *piétin*, est ou non contagieuse.

— *Société française de statistique universelle.* — Cette société, fondée il y a seulement quelques mois, compte déjà dans son sein huit cents membres français et étrangers. En réunissant ainsi pour le même objet les esprits les plus

distingués des différentes parties du globe, elle doit prétendre à un rapide succès.

— *Société d'enseignement élémentaire.* — *Séance publique annuelle du* 16 *avril* 1830. — Cette séance fort brillante était présidée par M. de *Lasteyrie*. Des échantillons d'écriture, de dessin linéaire et de couture décoraient les colonnes de la salle ; ces échantillons provenaient des écoles élémentaires de Paris, d'Amiens, de Nancy, etc., et même de celles du Sénégal. Trois jeunes Ethiopiens, amenés par M. Drovetti en France, et placés dans l'institution de M. Regnaud, au Bourg-la-Reine, ont été présentés à l'assemblée. Les progrès de ces jeunes enfans sont fort remarquables ; ils paraissent doués d'une grande intelligence. M. *Delacourt* a rendu compte de l'état des écoles gratuites du département de la Seine, qui reçoivent environ 5,000 élèves. Elles sont au nombre de 28, dont 8 destinées aux adultes et 4 aux filles. Les recettes se sont élevées à 50,197 fr. 92 c., et les dépenses à 48,207 fr. 96 c. Plusieurs rapports et discours ont été prononcés par M. de *Gérando*, *Herpin* et *Renouard*. Dans l'intervalle qui les séparait, les élèves des diverses écoles de la Société, qui apprennent également la musique par la méthode mutuelle, ont exécuté avec beaucoup d'ensemble plusieurs morceaux, qui dénotaient chez eux un profond sentiment musical, et ont fait ressortir en même temps le zèle empressé de leur habile professeur, M. *Bocquillon Wilhem*.

— *Société anglaise de géographie.* — Au moment où une société française de statistique universelle était fondée à Paris par M. César Moreau, plusieurs savans anglais, animés par l'exemple qui leur était donné, se réunissaient pour doter à leur tour leur pays d'un établissement scientifique qu'on était surpris de n'y pas trouver, celui d'une société de géographie. En conséquence, une assemblée

nombreuse a eu lieu à Londres, le 26 mai dernier, sous la présidence de M. *John Barrow*, pour accomplir un but aussi désirable. Les résolutions suivantes y ont été adoptées :

1° La société sera appelée *Société géographique de Londres.* — 2° Le nombre des membres ordinaires ne sera pas limité, mais le nombre des membres honoraires étrangers sera fixé ultérieurement. — 3° Aussitôt que le nombre des souscripteurs sera parvenu à trois cents, une assemblée générale sera convoquée pour nommer un président, deux vice-présidens, un trésorier, des secrétaires et un conseil, chargés de diriger les affaires de la Société et pour approuver, modifier et changer, s'il est nécessaire, les réglemens, autant qu'il sera jugé convenable pour la prospérité de l'établissement..... 8° Le prix d'admission des membres sera de 3 liv. sterl., et la souscription annuelle de 2 liv. sterl. Les deux sommes pourront être compensées par le paiement une fois fait de o liv. sterl. ; 9° lesdites sommes seront placées dans les fonds publics pour être employées ensuite de la manière que la Société ordonnera..... 13° Le commandeur, M. Konochie, est nommé secrétaire de la société.

Signé *Arthur de Capell Brooke*, président.

Suit une liste de 124 membres de la Société géographique de Londres, parmi lesquels on remarque les noms des hommes les plus honorables et les plus célèbres de la Grande-Bretagne.

Annonces.

Lettres à Julie sur l'entomologie ; suivies d'une Description des insectes de la France, ornées de planches gravées ; par M. E. Mulsant. Paris, Treuttel et Wurtz, Levasseur, etc. ; Lyon, Babeuf.

La marche suivie par l'auteur était indiquée par la nature même du sujet qu'il avait à traiter. Après avoir développé dans les premières pages les connaissances préliminaires, c'est-à-dire avoir énuméré les diverses parties qui composent le corps des insectes, donné quelques détails sur leur génération, sur les soins qu'ils prennent avant leur mort pour assurer le bien-être de leur progéniture à venir, expliqué les changemens qu'ils subissent avant de parvenir à leur état le plus brillant, et payé un juste tribut d'éloges aux savans auxquels nous sommes redevables de tant de découvertes, l'auteur à exposé la division méthodique qui nous conduit à la connaissance des ordres et des familles de cette grande classe.

Afin de faciliter la connaissance des caractères extérieurs des insectes, il a fait représenter sur des planches exécutées par deux de nos premiers artistes, au moins une espèce de chaque famille, dont il a esquissé les mœurs. Enfin, pour compléter cet ouvrage, il a présenté l'étymologie de tous les noms obscurs, et donné, dans un glossaire placé à la fin, l'explication de tous les termes scientifiques.

Tels sont les efforts que l'auteur a faits pour aplanir les difficultés qui hérissent les abords d'une science si féconde en mer-

veilles, et pour composer un ouvrage qui obtiendra, tout le fait présager, les suffrages des gens instruits et ceux du sexe aimable pour lequel il a écrit.

Ethelgide, ou *le cinquième siècle ;* par madame Dieudé Défly ; 4 volumes in-12. Paris, chez Gagniard, éditeur, quai Voltaire, n° 15 ; et chez Dénain, libraire, rue Vivienne, n° 16.

Ce roman nous étant arrivé un peu tard, nous ne pouvons en donner une analyse détaillée ou quelques citations dans ce numéro ; nous le ferons dans un des prochains cahiers, car il nous a paru mériter l'attention.

L'Ami des habitans de la campagne ; par A. de Péatieux. A Strasbourg ; et à Paris, chez F. G. Levrault, rue de La Harpe, n° 81. Cet ouvrage, divisé en dix chapitres, mérite d'être lu par tous ceux qui se livrent aux travaux champêtres.

Guide de la Ménagère, traité des alimens. Paris, chez Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. Cet ouvrage, qui fait partie de l'utile *Encyclopédie populaire* de M. Audot, doit figurer dans la Bibliothèque des maîtresses de maison. Les mères de famille doivent être observatrices d'un bon régime alimentaire, pour elles-mêmes quelquefois, et pour leurs enfans toujours. Elles trouveront dans cet écrit d'utiles conseils et une bonne direction.

Vue de la ville d'Alger, de la côte et des montagnes qui l'environnent, plan de la ville et de ses monumens, carte de la

province, avec une description abrégée; par J. G. Barbié du Bocage. : dédiée à tous les officiers de l'armée de terre et de mer; une feuille jésus. Prix : 2 fr. 50 c. Paris, MM. Knecht et Roissy, rue Paradis-Poissonnière, n° 27; Benard, passage Vivienne, n° 49; Piquet, quai Conti, n° 17; Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17; Froment, rue Dauphine, n° 24; Bance, rue Saint-Denis, n° 214.

Ce tableau présente une vue très-étendue, un panorama très-exact de la côte et des montagnes des environs d'Alger. On y a ajouté le nom de chaque point principal, en sorte qu'on pourra suivre facilement le mouvement des troupes assiégeantes. C'est au burin de M. Roux, dont le talent est déjà si connu, que l'on doit cette belle gravure sur pierre; M. Laurent a gravé lesdeux morceaux de topographie qui suivent.

Le *Plan d'Alger* a d'autant plus d'intérêt qu'il offre l'emplacement de plusieurs édifices inconnus jusqu'ici.

La *Carte*, dressée sur une grande échelle n'est qu'un fragment d'une carte sur même échelle de toute la Barbarie occidentale. Elle présente une étendue de 10 à 15 lieues autour de la ville. C'est la partie de la régence qui est le théâtre des événemens actuels. Remplie de détails importans, elle permettra de suivre l'expédition pendant toute la campagne.

Ces dessins, détachés d'un ouvrage manuscrit de M. Barbié du Bocage sur l'histoire et la géographie de la régence, sont accompagnés d'un texte descriptif très-succinct. Ce tableau peut être fort utile, non-seulement aux officiers et aux personnes qui font partie de l'expédition, mais encore à tous ceux qui prennent intérêt à cette guerre.

Tableau de la Pologne ancienne et moderne, sous les rapports géographiques, statistiques, géologiques, politiques, moraux, historiques, législatifs, scientifiques et littéraires; publié en 1807 en 1 volume par Malte-Brun; nouvelle édition, entièrement refondue, augmentée et ornée de cartes dressées d'après celles de Joachim Lelewel, par Léonard Chodzko, ancien élève de l'université de Wilna, membre de l'académie royale de

Nancy, de la société Philotechnique, de celle de Géographie, de la société française de Statistique universelle, auteur de l'*Histoire des légions polonaises sous la république et le consulat français*; 2 forts vol. in-8°, chez Aimé-André, quai Malaquais, n° 13; Bruxelles, à la librairie parisienne; Genève, chez Y. Barbezat et compagnie. Prix : 15 fr.

Nouveau Manuel des propriétaires et des détenteurs d'abeilles; par M. le chevalier de Fontenay. A Bar-sur-Aube, chez Millot-Pierret, éditeur.

Cette instruction-pratique et raisonnée d'un de nos *collaborateurs-correspondans* mérite de figurer dans toutes les bibliothèques agronomiques. On y trouvera la manière d'hiverner les ruches, d'avoir de bons essaims naturels ou artificiels dès le mois de mai, etc., enfin les moyens de tirer le plus grand profit de ces précieux insectes.

Courrier des Electeurs, journal politique, littéraire, etc. Paris, au bureau, rue Montmartre, n° 139.

Le Courrier des Electeurs vient de donner une suite d'articles sur Alger, qui dénotent un publiciste habile et un écrivain exercé. Ce journal, qui prend chaque jour plus de consistance, mérite ses succès; et s'il continue son système de modération et de sages investigations, nous lui en prédisons encore de plus grands.

La Silhouette, journal des caricatures. Paris, au bureau, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, n° 24.

La Silhouette se fait remarquer maintenant par de spirituelles lithographies, qu'on trouve chez tous les marchands d'estampes. La dernière scène de *Dumanet* et de *Pacot* est d'un comique parfait. C'est ainsi que ce journal atteindra le but qu'il s'est proposé et la vogue qu'il mérite.

TABLE

DES MATIÈRES.

DEUXIÈME SÉRIE. — DEUXIÈME VOLUME.

AVRIL 1830.

I. DOCUMENS ORIGINAUX, ANALYSES, ETC.

Pag.

VOYAGES. — Relation inédite d'un voyage au Japon, par *don Rodrigo de Vivero y Velasco*, gouverneur général des îles Philippines (dernier article)..... 7

HISTOIRE. — Expédition de *Charles V* contre Alger..... 33

— Voyage et recherches dans la Grèce, par M. le chevalier *Brondsted*..... 44

— Observations inédites sur l'état de la Grèce en 1829. (Communiqué par M. *S*..... de *D*.) 62

STATISTIQUE. — Essai sur la population des deux mondes, par M. *Adrien Balbi* (dernier article)..... 100

GÉOGRAPHIE. — Considérations critiques sur l'Afrique intérieure occidentale, et analyse comparée du voyage de Caillié et des autres itinéraires connus..... 117

— Réponse aux objections élevées en Angleterre contre le voyage de Caillié, accompagnée du *fac simile* du plan de Temboctou, d'après l'original de Caillié..... 144

Pag.

LITTÉRATURE. — Stabs à Schœnbrunn (1809), par M. le baron *de Mortemart*..... 166
— L'Écolier, par M. *A. de Beauchesne*..... 173
— Les Derniers Adieux, par M. *Alex. Dumas*..... 177
— Morica l'Arabe, par M. *Jules de Saint-Félix*..... 179

II. MÉLANGES.

— Les Pariahs, par M. le comte *de Noé*, pair de France. — Forces de terre et de mer employées contre le dey d'Alger. — Original notarié de la lettre d'apprentissage de J.-J. Rousseau. — Abbas-Mirza, membre de la société asiatique d'Angleterre. — Nouvelles sectes religieuses. — ALBUM..... 181

III. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES DES DEUX MONDES.

EUROPE. — *Grande-Bretagne*. Statistique religieuse. — Statistique du Parlement. — Statistique électorale de l'Écosse. — Chemin de fer entre Manchester et Liverpool. — Concours de voitures à vapeur. — *Danemark*. Émancipation des nègres dans les colonies danoises. — *Prusse*. Statistique religieuse. — *Autriche*. Registres civils de la religion évangélique. — *Pologne*. Grande colonie manufacturière. — *Servie*. Grande assemblée nationale. — *Saint-Pétersbourg*. Établissement d'Omnibus. — *Odessa*. Puits artésiens. — Description du Bosphore cimmérien et de la Mer-Noire. — *Turquie*. Nuée d'insectes. — *Grèce*. État de l'instruction primaire en 1829. — ASIE. — *Erzeroum*. Bénédiction des eaux de l'Euphrate. — *Provinces du Caucase*. Progrès des différentes cultures. — *Sibérie*. Foire d'Irbit. — *Chine*. Démêlés de la Compagnie anglaise avec le gouvernement de Canton. — AFRIQUE. — *Égypte*. Travaux de M. Pariset. — OCÉANIE. — *Nouvelle Galles du Sud*. Situation des colonies anglaises. — *Terres Australes*. Température et climat. — *Ile Tristan d'Acunha*. Colonie anglaise du caporal Glass. — AMÉRIQUE. — *Canada*. Voyage de M. John

Pag.

Willis. — *États-Unis*. Statistique religieuse. — Société américaine des missions protestantes. — Mouvement de la presse périodique depuis 1775. — Village éclairé par le gaz naturel.—*Mexique*. Population des dix-neuf états. Nombre de leurs députés. — *Brésil*. Sénateurs et députés en 1830. — *Rio-Janeiro*. Dotation de jeunes orphelines. — *La Jamaïque*. Journal des hommes de couleur. — Droits politiques accordés aux hommes de couleur. — *Colombie*. Nivellement de l'isthme de Panama. — *Buénos-Ayres*. Nouvelles de M. Bompland. — *Valparaiso*. Tremblement de terre..... 203

Nécrologie. — Le grand-duc de Bade. — Le grand-duc de Hesse-Darmstadt. — Le capitaine Boteler. — Le major Rennel..... 240

IV. DOCUMENS OFFICIELS.

Proclamation et abdication de *Bolivar*. — Convocation des états de *Pologne*..... 247

Annonces..... 253

MAI ET JUIN 1830.

I. DOCUMENS ORIGINAUX, ANALYSES, ETC.

VOYAGES. — Lettre du *P. Vincenzo Bizzozero*, missionnaire toscan aux États-Unis d'Amérique (inédit)..... 263

HISTOIRE. — Tableau de la Pologne ancienne et moderne; par M. *Léonard Chodzko*..... 276

— Observations sur l'état de la Grèce, en 1829; par M. *S..... de D.....* (inédit)..... 285

— Annales et Antiquités du Rajasthan; par M. le colonel *James Tod*..... 322

Pag.

— Considérations sur Madagascar et sur les résultats de la nouvelle colonisation française de cette île ; par M. *Antony de Fontmichel* (inédit)..... 335
— De la Politique et du Commerce des peuples de l'antiquité ; par M. *Heeren*..... 358
CHANTS ET TRADITIONS POPULAIRES.— Chants orientaux sur les deux expéditions de Saint-Louis en Afrique.. 366
— Calendrier Géorgien..... 371
— Le mont Pilâte en Suisse..... 378
FRAGMENS LITTÉRAIRES. — Un retour du Printemps ; par M. le baron de *Mortemart* (inédit)..... 381
— L'Amour Turc ; par M. *Jules de Saint-Félix* (inédit).. . 386
— Le Nécromancien (inédit)..... 388
— Priam aux pieds d'Achille ; par M. *Bignan*..... 397

II. MÉLANGES.

Exposition de l'industrie espagnole. — Le tombeau de Rachel en Palestine. — L'île de Tino dans l'Archipel. — La Fête-Dieu à Santa-Fé de Bogota. — Épreuve par le poison en Afrique..... 401
ALBUM. — Musée cosmopolite. — Musée Dioclétien. Harmonies poétiques et religieuses de M. *Alp. de Lamartine*. — L'Iliade, par M. *Bignan*, etc, etc..... 417

III. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES DES DEUX MONDES.

EUROPE. — *Paris*. Nouveaux séminaristes chinois. — *Le Havre*. Pêche de la baleine. — *Angleterre*. Affaiblissement de la religion anglicane. — *Pays-Bas*. Caverne de Chokier. — *Prusse Rhénane*. Maison de détention de Brauweiler. — *Savoie*. Baromètre naturel. — *Italie*. Nouvelle éruption de l'Etna. — *Russie*. Réforme du calendrier Grec. — Voyage scientifique dans les mers d'Islande. — ASIE. *Anatolie*. Désintéressement du gouverneur de Magnésie. — *Smyrne*. Voyage scientifique de M. Virlet. — *Téhéran*. Punition des assassins de l'ambassadeur russe. — *Indes*

Anglaises. Souscription pour les Hindous-Bretons.— *Mirzapoure*. Veuve échappée au bucher funéraire. — *Calcutta*. Abolition du sacrifice des veuves. — *Népal*. Découverte de la licorne. — *Ile de Java*. Délivrance de M. Siebold. — *Cochinchine*. Progrès des missions françaises. — AFRIQUE. — *Alexandrie*. Navigation à la vapeur entre l'Europe et l'Inde. — *Le Caire*. Musée d'antiquités. — *Sierra-Leone*. Progrès des nègres affranchis. — AMÉRIQUE. — *États-Unis*. Principaux Canaux. — *Washington*. Magnifique présent du sultan de l'Oude. — *Charlestown*. Navigation terrestre. — Serpent de mer. — *République de la Plata*. Continuation de la guerre civile 429

NÉCROLOGIE. — Georges IV, roi d'Angleterre.— Le baron Fourrier 461

IV. DOCUMENS OFFICIELS.

Firman du Grand-Seigneur, accordant la liberté de navigation dans la mer Noire 469

Capitulation d'Alger 470

APPENDICE.

Académies et Sociétés savantes 473

Annonces 481

EVERAT, imprimeur, rue du Cadran, n° 16.

ERRATA DU TOME SECOND.

Page 164, ligne 6 : impudence; *lisez* imprudence.
193, ligne 32 : Ramsan ; *lisez* Ramazan.
243, ligne 10 : *Le capitaine Boteler;* lisez *Le grand-duc de Hesse-Darmstadt.*
Id., ligne 17 : *Le grand-duc de Hesse-Darmstadt;* lisez *Le capitaine Boteler.*
263, au titre : Communiquée; *lisez* Communiqué.
359, ligne 7 : l'histoire du passé dans celle du présent ; *lisez* l'histoire du présent dans celle du passé.
366, ligne 14 : raison ; *lisez* raisons.
372, ligne 14 : Ne planté ni ne semé ; *lisez* ne plante ni sème.
Id., ligne 22 : Jour heureux Nowen (Noé) ; *lisez* Jour heureux. Nowen (Noé).

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 504